DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 12808 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – JEUDI 3 AVRIL 1986

Profil bas au Liban

En dépit des explications officielles, le retrait des quarante-cinq observateurs militaires français qui restaient à Beyrouth et dans la région a une valeur de symbole : il signifie que Paris a décidé d'adopter un « profil bas » au Liban et d'y limiter de plus en plus sa présence au domaine culturel.

Cette décision ne constitue pas une rupture avec la politique française suivie au Liban avant le 16 mars dernier, mais s'inscrit plutôt dans son prolongement. Depuis plusieurs mois, on s'interrogeait en effet à l'Elysée sur l'utilité de ces observateurs pris entre deux feux, cibles idéales de toutes les factions voulant faire parvenir un message de mort à la France. La décision de les retirer avait même été prise, mais on avait préféré, en haut lieu, attendre les élections législatives pour en partager la responsabilité avec le nouveau gouvernement.

C'est ce qui vient de se passer. M. Chirac, qui n'a jamais caché au cours des derniers mois qu'il était favorable à une présence française minimale sinon au Liban, du moins dans le chaudron qu'est devenu Beyrouth-Ouest, a fait sienne la décision élyséenne. Le nouveau premier ministre pourrait même aller plus loin – quitte à froisser certains de ses alliés de l'UDF toujours prompts à dénoncer *tout* « abandon » des chrétiens du Liban – et remettre en cause la présence à Beyrouth-Ouest de la vingtaine d'enseignants qu'y maintient la France. M. Chirac a aussi envisagé un moment de demander aux médias français de ne plus envoyer de journalistes, au moins dans la partie ouest de Beyrouth, mais il n'a plus évoqué cette question depuis son arrivée au pouvoir.

A brève échéance, les autorités françaises devront enfin se prononcer sur une autre affaire, elle aussi hautement symbolique : c'est le 19 avril en effet que le Conseil de sécurité de l'ONU doit se prononcer sur le renouvellement du mandat de la Force intérimaire des Nations unies (FINUL), stationnée dans le sud du Liban et à laquelle nous fournissons actuellement un contingent de 1 500 hommes. Si le principe de la participation de ce contingent ne semble pas devoir être remis en question, sa mission pourrait être revue en baisse, ce qui permettrait éventuellement d'en réduire les effectifs.

La redéfinition de la politique de Paris au Liban, officiellement, n'a rien à voir avec la détention des huit otages français. Officiellement seulement ! Il est clair en effet qu'elle en est la conséquence et que les ravisseurs viennent de remporter un premier succès. Certains de leurs messages ne mentionnent-ils pas les observateurs français en les assimilant à des espions ? Et ne cherchent-ils pas par la terreur à effacer toute présence occidentale dans la région qu'ils contrôlent ?

Le retrait des observateurs sera également bien vu à Damas, où le président Assad – qui a fort peu apprécié que Paris n'ait pas fait pression sur le président Amine Gemayel pour qu'il se rallie à l'accord intermilices mis au point par la Syrie – a toujours estimé que la présence française au Liban devait se cantonner au domaine culturel.

Est-ce à dire que Paris, échaudé par l'extrémisme chiite, est en train de se rallier sous la contrainte à ce point de vue, préférant finalement une « syrianisation » du Liban à son « iranisation » ? Même s'il est trop tôt pour l'affirmer, on ne peut pas désormais l'exclure. Il resterait à voir quelles conclusions les autorités françaises tireraient de cette évolution pour leur politique dans la région. L'alternative serait alors soit de chercher à équilibrer notre appui à l'Irak par des ventes discrètes d'armes à l'Iran, soit de tout miser sur l'Irak dans l'espoir d'enrayer le « mal khomeyniste » avant qu'il ne menace le Golfe.

(Lire page 28.)

Première réunion de la nouvelle Assemblée

• M. Jacques Chaban-Delmas devait retrouver la présidence

• Tractations entre le RPR et l'UDF pour le partage des postes-clés

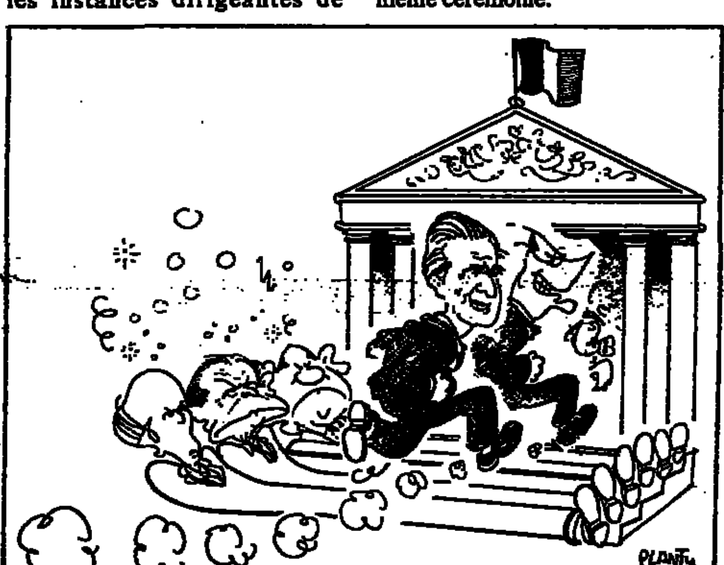
M. Frédéric-Dupont, quatre-vingt-quatre ans, élu du Front national à Paris et doyen d'âge en l'absence de M. Marcel Dassault, quatre-vingt-quatorze ans, député RPR de l'Oise, souffrant, devait présider la première séance de la rentrée parlementaire au Palais-Bourbon, mercredi 2 avril. Toutefois, il devait lire le discours préparé par M. Dassault. Cette séance devait être essentiellement consacrée à l'élection du président de la nouvelle Assemblée nationale. Le maire de Bordeaux, M. Jacques Chaban-Delmas, candidat du RPR et de l'UDF, était certain de retrouver le « perchoir », qu'il avait quitté en 1981.

La seule question était de savoir si l'élection de M. Chaban-Delmas interviendrait à la majorité absolue requise au premier ou au deuxième tour de scrutin (289 voix) ou bien au troisième tour, à la majorité relative.

A l'Elysée, en revanche, personne ne confirmait que M. François Mitterrand délivrerait le jour même, ou le lendemain, le message qu'il se propose d'adresser au Parlement. Le président de la République semblait s'interroger sur le moment le plus opportun pour une telle communication.

La répartition des postes dans les instances dirigeantes de l'Assemblée nationale est toujours en suspens. Les dirigeants du RPR et de l'UDF ont décidé de réserver à leurs députés le partage des présidences des différentes commissions, tout en acceptant la participation de l'opposition au bureau de l'Assemblée nationale. Le Front national et la Parti communiste seraient réduits à la portion congrue dans cette répartition. Les députés devront voter à bulletin secret, vendredi.

Pour sa part, le premier ministre, M. Chirac, devait assister à la séance de rentrée avant de se rendre au Sénat, à 17 heures, pour la même cérémonie.



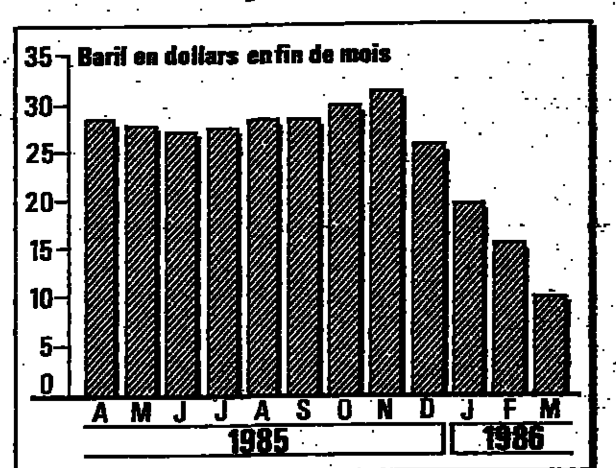
Recevant à déjeuner à l'hôtel Matignon les principaux responsables du RPR et de l'UDF (à l'exception de M. Jean Lecanuet, absent, comme la semaine dernière), le chef du gouvernement a confirmé mardi à ses alliés au sein de la nouvelle majorité qu'ils seront associés aux travaux de redécoupage des futures circonscriptions législatives dans la perspective du retour au scrutin majoritaire. Les dirigeants de l'UDF ont souhaité que le gouvernement prenne son temps, et que l'élaboration du projet soit menée en étroite concertation avec tous les élus. M. Chirac a donné sur ce point des assurances à ses hôtes.

Le ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, qui sera le maître d'œuvre de cette réforme, devra donc tenir compte de l'avis de l'UDF. La constitution d'une commission de magistrats qui donnera un avis public rejoint un souhait exprimé par M. Mitterrand lui-même. En février dernier, à Arles, le chef de l'Etat avait, en effet, souhaité qu'en cas de rétablissement du scrutin majoritaire le redécoupage des circonscriptions soit confié à *« une commission composée de gens qui apportent des garanties d'impartialité »*.

Le conseil des ministres, réuni ce mercredi matin à l'Elysée, devait notamment procéder à plusieurs nominations de hauts fonctionnaires.

(Lire nos informations page 8.)

Pétrole : l'inquiétude américaine



Alors que le brut oscille autour des 10 dollars, le vice-président des Etats-Unis se rend dans les pays du Golfe.

PAGE 24

La tentation de M. Hissène Habré

Le président tchadien souhaiterait reconquérir le Nord...

PAGE 7

L'« affaire Greenpeace »

La télévision néo-zélandaise « découvre » la troisième équipe.

PAGE 28

Le Monde ARTS ET SPECTACLES

– Le [illegible]

LES ATOLLS CONTRE L'ATOME

La France, mal-aimée du Pacifique

Création d'un secrétariat d'Etat spécialement chargé de la région, déclarations répétées du premier ministre néo-zélandais, M. Lange, à l'adresse des Français, contentieux nucléaire et néo-calédonien, séquelles de l'affaire du *Rainbow-Warrior*, incertitudes pesant sur l'avenir du pacte de l'ANZUS (1) et tournée du secrétaire américain à la défense, M. Weinberger, dans le secteur : le Pacifique sud demeure au cœur de l'actualité.

De notre envoyé spécial

Wellington. – 1985 restera dans les mémoires comme l'année où le Pacifique sud a cessé d'être un lac américain, estimait à la fin de l'année dernière le *New Zeland Times*. Vu de Wellington, peut-être. Les ports néo-zélandais ont cessé, en effet, d'être un havre pour la flotte américaine aux confins des mers du Sud et de l'Antarctique. Pour le *« gendarme »* américain, ce n'est quand même pas rien. Et puis, les vents redoublés de l'allergie nucléaire océanienne ont, c'est vrai, irrité Washington plus que de coutume. Mais si les Américains – qui ne font jamais que passer dans ce lointain secteur – n'ont pas été à la fête l'an dernier, que dire du *« lac français »* des mers du Sud ?

Soubresauts néo-calédoniens, sabotage-cafouillage néo-zélandais, campagnes antinucléaires et campagnes d'invectives, mensonges et gestes de défi ; la France au banc des accusés, son gouvernement ébranlé, ses services secrets brocardés et deux *« espions »* en prison : au fil des tempêtes, 1985, année saumâtre, eut un avant-goût de désastre.

Sous l'effet des drames et des diatribes, la région a cessé, pour beaucoup, d'être un paradis de carte postale. Au-delà d'une vision idyllique rassurante, mais de clichés dangereusement réducteurs (palmiers et paréos, tendres vahinés, méchants canaques), les Français auront eu le loisir de découvrir certaines dimensions et réalités – obstinément méconnues – du Sud pacifique.

Plus indépendante, plus unitaire et plus antinucléaire que jamais, malgré bien des différences et contradictions, c'est une région où la France, devenue en quelque sorte *« facteur d'union »*, fait souvent l'unanimité contre elle. Elle s'y trouve :

1) De plus en plus isolée tout en étant, paradoxalement, de moins en moins seule (tant les Etats indépendants s'y sont multipliés) ;

2) Perçue comme le danger numéro un (nucléaire et Nouvelle-Calédonie) ;

3) De plus en plus mal aimée. *« Le réveil est dur. Mais tout cela est si loin, et on a si longtemps bercé l'opinion d'illusions »*, remarque un diplomate.

Une seule année (1985) aura sans doute autant fait pour l'infortune de la France aux antipodes que les cent précédentes.

R.-P. PARINGAUX.

(Lire la suite page 6.)

(1) Pacte de défense régional qui réunit l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les Etats-Unis.

Vers l'Europe des universités

La matière grise est la ressource principale de l'Europe. Et pourtant rien – ou bien peu de chose – n'a été fait pour lui permettre d'en tirer pleinement profit. L'Europe des hommes et des esprits reste à faire.

Alors que les jeunes voyagent de plus en plus, les échanges d'étudiants et de professeurs restent extrêmement limités. Les futurs cadres vont compléter leur formation aux Etats-Unis plutôt que dans le pays voisin, même s'ils peuvent trouver dans ce dernier des hommes et des équipements d'une qualité comparable.

Et pourtant plusieurs indices indiquent que quelque chose bouge. La Communauté européenne vient de mettre au point deux projets qui, s'ils étaient appliqués rapidement, permettraient de faire faire un sérieux pas en avant à l'internationalisation des études supérieures.

Le premier – intitulé COMETT – vise à développer les relations entre les universités et les entreprises en multipliant les stages d'étudiants à l'étranger. Le second – ERAMUS – propose qu'à partir de 1992, 10 % au moins des étudiants de chaque pays européen aient fait une partie de leurs études dans un autre Etat membre.

Ces initiatives ne sont pas les seules. D'autres ont un caractère plus privé. Comme celle de ce groupe informel de PDG de grandes entreprises, qui a pris le nom de Table ronde et qui rêve de créer une institution universitaire de haut niveau, capable de concurrencer les centres américains et japonais les plus prestigieux et de faire de l'Europe un des grands pôles mondiaux de recherche et de formation.

F. G.

(Lire page 23.)

débats

COHABITER A PARIS ET DANS LES RÉGIONS

Faut-il tout inventer dans la situation politique nouvelle ? Daniel Amson nous rappelle les leçons de l'histoire dans des phases de pouvoir bicéphale. Christian Megrelis applaudit à la sagesse des Français qui ont imposé la cohabitation. Alain Griotteray, enfin, s'inquiète de l'avenir fiscal et financier des régions.

Juridisme et volonté des citoyens

Le refus de signer des ordonnances n'est pas sans risque

par DANIEL AMSON (*)

IL n'est pas contraire à la tradition politique française que le chef de l'Etat refuse de signer certains actes proposés par son premier ministre. Déjà, Napoléon III avait refusé, en 1870, de signer la nomination des ministres de la guerre et de la marine choisis par Emile Ollivier, auquel il avait pourtant promis de *« faire fonctionner régulièrement le régime constitutionnel »*.

Moins de dix ans plus tard, le maréchal de Mac Mahon, président de la République, refusa de signer les décrets présentés par le chef du gouvernement et aux termes desquels un certain nombre de généraux étaient déplacés ou mis en disponibilité.

Plus près de nous, André Maurois rapporte que le président Lebrun — dont les pouvoirs n'étaient cependant pas exorbitants, — avait déclaré à Léon Blum, qu'il venait de désigner à la présidence du conseil en 1936 : *« Souvenez-vous qu'« il y a des choses que je ne signerai jamais. »*

M. Mitterrand ne sort donc pas du rôle traditionnel du chef de l'Etat en s'opposant, par avance, à certaines décisions qui pourraient être prises par le gouvernement. La seule question qui se pose est celle de savoir s'il dispose d'une force politique suffisante pour maintenir longtemps cette position. Mac Mahon dut se résoudre à démissionner parce qu'il avait perdu tout espoir qu'un autre gouvernement mènerait une politique différente de celle qu'il réprouvait. A l'inverse, Emile Ollivier et — dans une moindre mesure — Léon Blum, ne sentant pas leur position bien assurée, s'efforcèrent de ne pas engager avec le chef de l'Etat un conflit portant sur l'essentiel.

En refusant, le cas échéant, de signer une ordonnance, M. Mitterrand ne méconnaîtrait pas la Constitution, mais il prendrait un double risque : d'une part, celui que tous les leaders de la majorité s'engagent à ne pas accepter d'être nommés premier ministre à la place de M. Chirac. Le chef de l'Etat se retrouverait alors dans la situation d'Alexandre Millerand en 1924 qui, ne pouvant briser la « grève des présidents du conseil » à laquelle il se heurtait, n'eut d'autre ressource que de présenter sa démission.

En d'autres termes, le droit, pour le chef de l'Etat, de ne pas signer une ordonnance existe sans aucun doute. Mais il ne peut être mis en œuvre utilement que si la majorité parlementaire accepte qu'il le soit ou si le président peut penser qu'elle est trop divisée pour lui opposer une réplique ferme et unanime. Chacun le sait : il est peu d'exemples, dans une démocratie, que le juridisme ait pu tenir longtemps en échec la volonté clairement exprimée des citoyens.

(*) Auteur de *La cohabitation politique en France, la règle de deux*, 1985, P.U.F.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
570 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX°

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $; Yougoslavie, 110 nd.

Enfin responsables...

Sommes-nous devenus définitivement des responsables ?

par CHRISTIAN MEGRELIS (*)

IL n'y a pas de hasard. En politique moins qu'ailleurs. Au-delà des avatars et des ambitions, les Français ont finalement compris ce que ses penseurs les plus illustres essayaient de dire depuis deux siècles ;

— Premièrement, qu'un équilibre du législatif et de l'exécutif est la meilleure garantie de la démocratie ;

— Deuxièmement, que des extrêmes fortement minoritaires et farouchement opposés constituent une bonne mise en garde et un appel permanent au bon sens de la majorité de la population ;

— Troisièmement, que l'équilibre entre conservateurs et progressistes est bien la marque distinctive de toute démocratie authentique ;

— Enfin, que, à tout prendre, mieux vaut courir le risque d'aller plus souvent aux urnes que de laisser trop longtemps la bride sur le cou à des politiciens, dont le plus cher désir est de faire plier la réalité à leur volonté.

Nous voici parvenus à bon port, après cinquante années de tâtonnements et de drames. Après les trois quarts de l'Europe et l'Amérique du Nord, la France vient de se prouver à elle-même qu'elle sait faire marcher la démocratie. Tout fiers de cette nouvelle et surprenante conquête de l'esprit français, il faut très vite nous demander ce que nous allons bien pouvoir en faire, de peur de la perdre avant de l'avoir vraiment expérimentée.

Un brevet difficile à gagner

Constatations :

— Nous avons définitivement perdu nos illusions sur la magie des idées et leur pouvoir sur les êtres et les choses ;

— Nous refusons de concéder notre pouvoir à nos politiciens, et les contraignons à surveiller leurs actes, leurs gestes et leurs paroles (ainsi, par exemple, ce n'est plus le Président qui « donne » un premier ministre à la France, mais bel et bien l'inverse, comme il se doit) ;

— Nous utilisons au mieux notre culte de l'écriture (Constitution), et châtions ceux qui s'imaginent la plier à leur fantaisie (Barre) ;

— Nous sommes désormais capables de juger et de corriger nos erreurs, et sanctionnons de plus en plus sèchement ceux qui se montrent incapables d'en faire autant (PC).

Alors, sommes-nous définitivement des démocrates ? Rien n'est jamais gagné, ce brevet-là moins que tout autre. D'abord, il va falloir tenir la distance : deux ans, puis trois, puis quatre, échéances des échéances. Neuf ans, c'est long pour un peuple qui a une solide réputation de velléitaire.

Ensuite, apprendre à se supporter les uns les autres (enfin...), c'est-à-dire à liquider ce vieux mythe manichéen de l'opposition droite-gauche. Il y a autant d'idées de gauche à droite (équité, convivialité, solidarité) que d'idées de droite à gauche (ordre, armée, sécurité). Il y a autant d'intelligence, de bonne volonté, de générosité dans les milieux aisés que dans les milieux modestes. Celui qui croit au ciel et celui qui n'y croit pas sont des deux côtés. Le partage ne se fait plus là, mais plutôt, affaire de jugement personnel, sur les réalisations des uns et des autres. Dorénavant, l'électeur jugera sur pièces et plus sur intentions.

La crédulité semble être morte le 16 mars 1986, et nous devons faire en sorte qu'elle ne ressuscite plus. Au règne du discours doit succéder dcelui e la raison. Lassé de se servir encore etatoujours au même super-marché des idées reçues, le Français découvre enfin ce que quelques précurseurs s'échinaient à lui répéter depuis le dix-huitième siècle : apprends à penser par toi même, vois la réalité, analyse-la lucidement, et tranche selon ta raison et ton cœur sans te soucier de l'opinion d'autrui, des Eglises, des loges et des écoles ! Au bout du chemin, une société plus fraternelle, donc plus à même d'accepter les différences.

Les démocraties, nos sœurs, ne s'y trompent pas, qui saluent avec sympathie notre entrée, au terme d'un long chemin, dans l'étroit espace de la liberté maîtrisée. Qui sait si finalement, nous ne risquons pas de retrouver un jour la place que nous n'aurions jamais dû perdre, qui était la nôtre au siècle des Lumières ; celle de guide avancé de l'humanité dans la conquête de la responsabilité.

(*) Chef d'entreprise.

La boîte de Pandore

Le nouveau pouvoir doit délimiter le champ d'intervention des conseils régionaux

par ALAIN GRIOTTERAY (*)

« *QUAND on parle de décentralisation, j'ai toujours envie de dire : moi je suis pour la France une et indivisible.* » Ainsi s'exprimait Fernand Braudel peu de jours avant sa mort. Et il ajoutait : *« Je trouve qu'elle* (la décentralisation)... *aura beaucoup de peine à réussir.* »

Au moment où, après dix ans chargé des finances du conseil régional d'Ile-de-France, je quitte cette fonction, m'appliquant ma propre règle anti-cumul, je ne puis que m'associer à ces conclusions du grand historien disparu. Membre fondateur du district en 1962, déjà chargé des finances, plus de vingt ans de pratique des financements publics me font mal augurer de l'avenir financier et fiscal des régions. Nulle acrimonie dans ce propos, mais simple remarque d'un élu qui voit s'ouvrir devant lui une nouvelle boîte de Pandore et qui s'inquiète de voir une kyrielle d'impôts en sortir.

Les élections législatives ont éclipsé le débat sur les régionales. Ainsi aura été faite l'économie d'une réflexion. Songe-t-on par exemple combien le débat sur le déficit budgétaire de l'Etat est devenu sans objet ? A quoi bon en effet comprimer les dépenses publiques à l'échelon national si on ouvre les vannes à l'échelon régional ? Or, à cet égard, il n'existe aucun garde-fou.

Un ample problème financier

Subrepticement s'est installé ce quatrième échelon d'administration dont on clamait de toute part qu'il était trop lourd pour la France. Mais on ne revient pas sur une « conquête de suffrage universel », n'est-ce pas ? Dès lors, le 21 mars dernier s'installait, pour longtemps soyons-en sûrs, au conseil régional d'Ile-de-France, une curieuse assemblée de 197 membres élus à la proportionnelle départementale. Il restera à l'actif du conseil régional sortant d'avoir, de 1981 à 1986, diminué les impôts régionaux de 20 % en tenant tous ses objectifs sur l'investissement. Nous mettions, sans que nul le remarque, en pratique un modeste équivalent de la proposition 13 qui, en Californie, fit probablement basculer l'histoire de cette fin de siècle.

La nouvelle assemblée pourra-t-elle poursuivre ce chemin ? Répondre oui serait faire une confiance aveugle autant que rousseauiste dans la sagesse de l'expression populaire. Depuis deux cents ans qu'existe un Parlement censé contrôler les dépenses publiques, en quoi celles-ci ont-elles jamais diminué ?

Les conseils régionaux n'ont pas eu la volonté, ou le courage, de refuser les transferts de compétences que le pouvoir socialiste a décidés.

La construction et l'entretien des lycées par exemple sont désormais de leur ressort. Pour y faire face ils ne disposent que des crédits que l'Etat a transférés à cet effet. Qui sont insuffisants ! Outre un problème technique, le conseil régional étant une sorte d'administration de missions, c'est-à-dire peu faite pour gérer des centaines d'établissements, se pose un problème financier dont on mesure mal l'ampleur. Or, les ressources dont dispose la région sont archaïques. On parle déjà, ici et là, d'emprunts, autrement dit d'impôts différés comme si c'était une solution miracle. Comment une assemblée politique sans réelle majorité comme le conseil régional d'Ile-de-France pourra-t-elle résister à la pression démagogique des associations de parents, des enseignants et des élus ? Ainsi, les régions négligent leur mission première, qui était d'investir là où nulle commune — fût-elle la plus grande, — nul département, ne pouvait assumer la tâche.

« Je peux résister à tout sauf à la tentation », écrivait Oscar Wilde, dont l'ironique maxime pourrait être inscrite au fronton de chaque assemblée.

Les conseils régionaux veulent tout faire et se montrer partout. Et faire savoir ce qu'ils font. Nouer les contacts avec leurs homologues. A l'époque des grands empires, quelle dérision !

Je crains que les politiques, qui affirment si volontiers, que les militaires français sont toujours en retard d'une guerre, n'aient conçu l'organisation de la France comme il eût peut-être fallu l'imaginer à la fin du siècle dernier. Je sais qu'on ne reviendra pas sur l'existence des assemblées territoriales régionales. Qu'au moins, s'épargnant la démagogie qui, tant de fois, conduisit les régimes à l'abîme, le nouveau pouvoir délimite de façon stricte le champ d'intervention des conseils régionaux.

Contrairement à ce qu'il est dit un peu partout, la loi de 1982 sur la décentralisation n'est nullement limitative.

Elle indique les champs possibles d'action sans interdire aux conseils régionaux de s'en ajouter autant qu'ils le souhaitent.

Tenter de verrouiller ce système ne constitue en rien la panacée, mais ce serait, sans doute, le moyen de limiter les dégâts. Si on ne le fait pas, craignons que, dans dix ans, cette simple mesure, qu'il serait encore possible aujourd'hui d'adopter, ne figure dans le fleuron des grandes occasions perdues.

(*) Député, ancien vice-président, chargé des finances de l'Ile-de-France.

COURRIER DES LECTEURS

Soupçons, faits et sondages

(...) Dans *le Monde* du 22 mars, en page 2, sous la plume de M. Brehier, je relève la phrase : « ...*les socialistes, plus soucieux de la tradition républicaine...* », au sujet du recours aux ordonnances, ce qui me paraît pour le moins subjectif, et surtout la conclusion, consacrée au projet de découpage électoral : « ... *mais peut-être M. Toubon parlait-il sous l'emprise de ce qu'il est convenu d'appeler une promesse électorale ?* ». Je vois bien les soupçons, mais où sont les faits ?

Le Monde du 25 mars titre en première page : *« Selon un sondage IPSOS..., les Français sont hostiles à certains projets de la majorité. »* ; page 13, les commentaires dudit sondage indiquent que certaines réformes annoncées par la nouvelle majorité ne sont pas souhaitées par les Français. Or la question posée était : *« Pour chacune des réformes suivantes (...), souhaitez-vous, ou non, qu'elle soit réalisée en priorité ? »* Les commentaires de votre rédacteur ignorent la présence des mots *« en priorité »* qui donnent un sens tout autre à la question posée (d'ailleurs mal posée, de ce fait). En effet, les réponses négatives regroupent aussi bien les Français opposés à la réforme que ceux qui, favorables, ne la considèrent pas comme prioritaire. Appuyés sur ce sondage (téléphonique) seulement, le titre et les commentaires sont excessifs.

Dans l'espoir qu'il s'agisse là d'erreurs techniques et non d'une résurgence des travers dont notre journal a souffert dans le passé.

GEORGES WINTER,
membre fondateur de la Société des lecteurs du Monde.

Une précision de M. Emile Arrighi de Casanova

Les commentaires publiés dans *le Monde* du 23 mars sur l'élection du président de l'assemblée de Corse ayant pu induire vos lecteurs en erreur sur mon attitude, je suis amené à faire la mise au point suivante : je n'ai pas posé ma candidature à la présidence de cette assemblée. Je n'aurais accepté de le faire que si une volonté de dépassement des clivages traditionnels s'était manifestée, afin d'assurer une majorité de gestion, seule susceptible de sortir l'assemblée de Corse de l'enlisement et de la paralysie. Cette volonté ne s'étant pas manifestée de manière équilibrée à droite et à gauche, j'ai estimé que ma candidature n'aurait pas de sens. J'ai, dans ces conditions, n'engageant que moi-même, voté blanc aux deux premiers tours, pour marquer mon désaccord sur la manière dont l'assemblée de Corse a été jusqu'ici conduite et pour traduire mes craintes quant aux risques d'impuissance qu'engendrera l'absence de majorité. J'ai apporté mon suffrage à M. de Rocca-Serra au troisième tour, en raison de l'intention dont il m'a fait part de changer de méthodes et d'élargir son assise au-delà de sa majorité relative.

Ceci étant, je jugerai le nouvel exécutif à ses actes.

E. ARRIGHI DE CASANOVA,
membre de l'assemblée de Corse.

Subjonctivité

Touchant le subjonctif, Pierre Bourgeade (*le Monde* du 27 mars) se montre en effet très subjectif. Si ce mode indique la dépendance, la *sub*-ordination, notamment dans l'action, il peut exprimer non moins bien le contraire du doute. Le parfait subordonné, en particulier militaire, ne doit connaître aucun doute quant à l'ordre qu'il reçoit ou que son devoir lui dicte.

Quant à M. François Mitterrand, s'il n'écrit pas mieux que Corneille, ce n'est déjà pas si mal. *« Que vouliez-vous qu'il fît contre trois ? »* : plus qu'un doute. — *« Qu'il mourût ! »* : pas l'ombre d'un doute. (...)

Mais pouviez-vous douter qu'il en allât (1) ainsi ?

YVES FLORENNE,
écrivain.

(1) Et non : « qu'il n'en allât... ». Même si ce n'était pas l'avis grammatical de Pierre Bourgeade.

« Retirez-nous le droit de vote... »

Au nom de toutes les femmes conscientes de n'être que des créatures émotives et vulnérables, aux capacités intellectuelles limitées, je tiens à remercier M. Chirac de sa sollicitude à notre égard.

La composition de son gouvernement où ne figure qu'une seule femme parmi les ministres, révèle en effet un désir louable de nous éviter tout souci politique.

Je pense que les femmes qui ont voté pour son parti s'en félicitent déjà ; les autres regrettent de ne pas l'avoir fait.

Je me permets maintenant de suggérer au nouveau gouvernement une réforme simple et qui renforcerait cette protection dont il semble nous faire bénéficier.

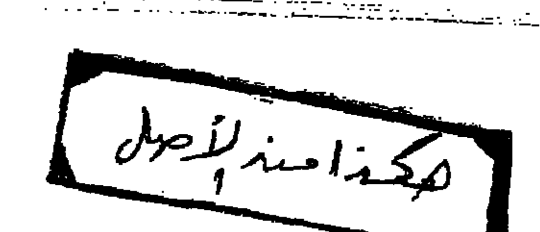
Retirez-nous le droit de vote, Monsieur Chirac. Après tout, on ne nous l'a généreusement accordé que depuis quarante ans : nous reprendrons facilement l'habitude de ne pas voter.

Je pense que vu sa composition à 94 % masculine, le Parlement ne s'y opposera pas, et vous nous épargnerez ainsi bien des préoccupations forcément dommageables à notre santé.

Vous avez bien commencé, continuez !

FLORENCE PERRONIN,
professeur agrégé.
(Paris.)





étranger

EUROPE

Allemagne fédérale

Le Parti social-démocrate énonce sa doctrine en matière de sécurité

De notre correspondant

Bonn. — Après plusieurs mois de débats internes, et souvent houleux, la commission des affaires de sécurité du Parti social-démocrate ouest-allemand a fini par mettre au point un texte de synthèse réaffirmant la *place de la RFA dans l'organisation* militaire intégrée de l'OTAN et la nécessité d'une nouvelle stratégie orientée vers une seconde phase de la détente. Après avoir été discuté par le comité directeur du parti, ce texte sera présenté comme motion lors du prochain congrès de Nuremberg, qui doit approuver en août la plate-forme du parti pour les élections législatives de 1987.

L'importance du préambule consacré à l'appartenance de la RFA à l'alliance Atlantique reflète la conviction du candidat social-démocrate à la chancellerie, M. Johanes Rau, qui se serait bien volontiers passé ces derniers mois des polémiques soulevées à ce sujet. Il était allé, en février dernier, donner des assurances sur ce point à Washington, où il avait notamment été reçu par le président Reagan. Pendant son séjour américain, M. Rau n'avait cependant cessé de souligner qu'être fidèle à l'alliance ne signifiait pas forcément un alignement total sur les positions de l'administration américaine en place. Le texte du SPD reprend cette démonstration en insistant sur la nécessité du *« consensus »* et des *« compromis »* pour parvenir à *« un équilibre entre les intérêts de tous les alliés en matière de sécurité »*.

Accusé par le gouvernement du chancelier Helmut Kohl d'anti-américanisme et de tendances neutralistes, le SPD se pose désormais non pas en briseur d'alliance, mais en partenaire incommode qui entend exprimer des choix différents. Sur certains thèmes, comme le refus de l'initiative stratégique du président Reagan (IDS) ou du déploiement d'armes chimiques de la nouvelle génération en RFA, le SPD peut d'ailleurs faire valoir qu'il n'est pas seul à s'élever contre les prétentions de Washington.

Son plaidoyer en faveur d'une dénucléarisation du théâtre européen et d'un réaménagement de la doctrine d'emploi des forces alliées en Europe dans un sens strictement défensif s'appuie sur la conviction que seuls des gestes de bonne volonté permettront de rompre la logique de la course aux armements. Mais cela risque d'être beaucoup plus controversé. Le flou artistique qui entoure les propositions du SPD en la matière laisserait à un chancelier social-démocrate une marge d'appréciation importante, tout en l'exposant à une sérieuse source de conflit avec sa base.

Pour une réforme de la Bundeswehr

Ces propositions reflètent la résonance que continuent d'avoir au sein de l'appareil les idées développées ces dernières années par le Mouvement de la paix. Dans ce conflit entre les partisans du *statu quo* et ceux d'un arrangement avec l'Est, les suggestions faites ces derniers mois par certains responsables du parti en faveur d'un renforcement de la coopération avec la France dans le cadre d'une communauté ouest-européenne de défense n'entrent pas en ligne de compte. Il n'est fait dans la motion qu'une seule vague référence aux intérêts spécifiques des Européens de l'Ouest au sein de l'alliance.

La reprise du dialogue soviéto-américain et les ouvertures dont il a lui-même bénéficié au cours des derniers mois de la part des capitales est-européennes confortent le SPD dans sa conviction qu'il est possible d'envisager une *« seconde phase de la détente »* qui devrait permettre aux pays de l'Est et de l'Ouest de sceller une sorte de *« partenariat de sécurité »*. Refusant la logique de la confrontation, les sociaux-démocrates estiment qu'aucun problème ne peut être résolu *« aussi longtemps que l'on fonde les programmes d'armement et les analyses stratégiques en présupposant le pire »*.

Ils demandent que l'alliance atlantique revoie sa stratégie en éliminant tout ce qui pourrait avoir un caractère agressif tant dans le type d'armements déployés que dans leur *concept d'emploi. Les forces armées* de l'alliance atlantique, souligne le texte, *« ne doivent en aucun cas être en mesure de mener une attaque en profondeur au-delà de ses frontières »*. Dans ce même ordre d'idées, les Occidentaux doivent renoncer à l'emploi en premier des armes atomiques. Le pacte de Varsovie est lui-même prié de renoncer à la structure offensive de ses forces, sans qu'il soit cependant clair dans le texte s'il s'agit d'une précondition ou non pour toute modification de la stratégie de l'alliance elle-même.

Le SPD, estimant inévitable la diminution des effectifs de la Bundeswehr au cours de la prochaine décennie en raison de la courbe démographique allemande, préconise une réforme de l'armée. Il s'agirait de développer une défense de l'avant purement territoriale, s'appuyant sur une meilleure formation des réserves et sur un dispositif renforcé de défenses antichars et anti-aériennes. Le SPD s'oppose catégoriquement à l'augmentation de la durée du service militaire à dix-huit mois et au renforcement du corps d'active prévus par l'actuel gouvernement pour maintenir à 595 000 hommes les effectifs en temps de paix. Si cet objectif est considéré comme irréaliste par de nombreux militaires, le scénario imaginé par les stratèges sociaux-démocrates est jugé « angélique » dans les mêmes milieux. Le texte est d'ailleurs sujet à interprétations contradictoires, dans la mesure où le SPD s'oppose en même temps à toute initiative de defense européenne (EVI), qui vise précisément a renforcer la capacité de défense de l'Europe contre des avions ou des missiles adverses.

Sur le plan nucléaire, le SPD réaffirme son refus de la dissuasion, qui ne *« saurait garantir à long terme la sécurité »*. En attendant, il s'en tient à la négociation pour parvenir à ses deux principaux objectifs immédiats : retrait parallèle des armes à moyenne portée déployées ces dernières années en Europe par les Etats-Unis et l'Union soviétique, et création d'un corridor dénucléarisé au centre de l'Europe. Le SPD appuie, en revanche, la proposition soviétique de moratoire sur l'installation de nouveaux missiles pendant les négociations, ainsi que l'interdiction des essais nucléaires et du développement d'armes antisatellites ou de défense spatiale.

HENRI DE BRESSON.

SELON UN RESPONSABLE SOVIÉTIQUE

La dernière proposition de M. Gorbatchev « ne se substitue pas » à son projet de visite aux Etats-Unis

Moscou *(AFP)*. — Le rejet par la Maison Blanche de l'offre de M. Gorbatchev de rencontrer rapidement en Europe le président Reagan ne modifie en rien l'attitude de l'URSS concernant la tenue, cette année, d'un sommet soviéto-américain aux Etats-Unis, a indiqué en substance, mardi, M. Gueorgui Kornienko, premier vice-ministre soviétique des affaires étrangères.

En proposant un tel sommet dans son intervention télévisée du 29 mars, a-t-il dit au cours d'une conférence de presse, M. Gorbatchev n'avait pas l'intention de *« le substituer à la rencontre convenue à Genève* [en novembre 1985] *et qui se présenterait sous la forme d'une visite aux Etats-Unis »* du secrétaire général du PCUS.

Le vice-ministre soviétique a affirmé que l'URSS n'avait toujours pas reçu de *« réponse officielle »* à la dernière offre de M. Gorbatchev, *qui portait, a-t-il ajouté, sur « une rencontre spéciale consacrée à un sujet particulier »*.

Le responsable soviétique a cependant laissé planer le doute quant aux perspectives d'un sommet à Washington. Pour qu'une telle rencontre puisse avoir lieu, a-t-il déclaré, *« nous devons être assurés de son succès et de son caractère constructif. (...) Il ne serait pas opportun de fixer une date avant de voir ce que la rencontre pourra donner »*. Tout en affirmant que *« n'importe quelle date peut être acceptable »*, il a confirmé que Soviétiques et Américains n'avaient *« actuellement aucun contact en vue de l'organisation »* d'un tel sommet.

Interrogé sur la livraison de missiles Stinger américains aux rebelles afghans et à l'UNITA (opposition au régime angolais), M. Kornienko a répondu que Moscou considérait ce geste *« de la façon la plus négative »*. *« Il n'est pas exclu que nous ayons à ce sujet des contacts directs avec les Américains »*, a-t-il ajouté.

Estimant que les dernières actions des Etats-Unis, notamment à l'égard de la Libye, *« ne sont pas conformes à l'esprit de Genève »*, le responsable soviétique a dit : *« Nous avons les nerfs solides, et on ne nous incitera pas à rompre le dialogue. »*

M. Kornienko a, enfin, affirmé que Moscou n'avait pas encore demandé aux Etats-Unis l'agrément à la nomination d'un ambassadeur à Washington pour succéder à M. Anatoly Dobrynine.

TRIBUNE INTERNATIONALE

Message sur l'état de la dissidence à l'Est

par PAVEL TIGRID (*)

LA dernière pièce de Vaclav Havel, *Largo desolato*, est jouée au Théâtre La Bruyère (1). L'auteur, dramaturge tchèque dont les œuvres sont aujourd'hui portées à la scène dans le monde entier, n'a pas vu sa première parisienne, de même qu'il n'a assisté à aucune représentation de ses pièces depuis une quinzaine d'années. Car il est aussi dissident, l'un des fondateurs de la Charte 77, mouvement d'initiative civique qui s'est fait connaître par neuf ans d'une activité inlassable de défense des droits de l'homme et du citoyen en Tchécoslovaquie. Cet engagement a déjà valu à l'écrivain un séjour de quatre ans et demi en prison. Il est harcelé sans répit par la police politique qui lui propose périodiquement de quitter le pays — sans visa de retour. Mais Vaclav Havel ne veut pas émigrer.

Le héros de *Largo desolato* est un antihéros, philosophe, dont les écrits ont eu le malheur de déplaire au régime totalitaire sous lequel il vit. Il s'attend donc à être arrêté, mais en même temps ses proches — intellectuels, « travailleurs », amis — attendent, eux aussi, quelque chose de *lui : une action d'éclat, un grand* coup qu'ils voudraient d'autant plus retentissant qu'ils sont eux-mêmes insignifiants, égoïstes, lâches.

Une succession d'échecs

Dans les dictatures de type soviétique, la dissidence est en effet une affaire essentiellement personnelle, une décision qui dépend avant tout de la conscience et de la mentalité de chacun. C'est pourquoi les contestataires se recrutent en majeure partie parmi les intellectuels, dans les couches de la société qui sont les plus sensibles à la privation de leurs droits civils. Plus d'une fois, les idées de cette résistance intellectuelle ont pénétré jusqu'aux masses populaires et donné le branle à des révoltes. Mais la contestation est plus souvent un combat individuel, solitaire, non *violent, dont l'issue se laisse prévoir* avec une régularité désespérante : l'arrestation, la prison, le camp de travail, l'hôpital psychiatrique, l'exil ou, dans le meilleur des cas, la déchéance des droits civils, sanction de durée indéfinie qui frappe également la famille de ceux qui « pensent autrement ». Cet ostracisme a un contrecoup paradoxal. On peut dire que les enfants des dissidents forment actuellement une nouvelle génération de proscrits, prêts à prendre la relève, mais qui promettent d'exercer parmi leurs contemporains une influence à laquelle leurs pères n'ont jamais pu atteindre.

Il est de fait que, dans tous les régimes dits socialistes, les militants mis hors de combat, muselés ou expulsés, sont remplacés par des hommes nouveaux, non moins résolus — bien que ce renouveau ait, selon les pays, une envergure, un dynamisme et une cadence variables.

Cela tient un peu du miracle, quand on pense que la première génération des dissidents n'a connu — à l'instar des régimes mêmes qu'elle a voulu mettre en question — que des échecs. Aucune des manifestations de désaccord que nous venons d'évoquer n'a réussi à modifier de façon durable et décisive ni, à plus forte raison, à démolir, la structure du régime en place. Les révoltes populaires ont été écrasées par les chars soviétiques ou la milice locale. La contestation intellectuelle a été réduite au silence ou, du moins, neutralisée par l'omniprésente police politique, par les arrêts draconiens des tribunaux, par les pressions sociales et économiques, ou simplement par l'inégalité du combat.

En Union soviétique, où une dissidence intellectuelle relativement importante était active dans les années 60 et 70, on n'entend plus parler, hormis les quelques milliers de refuzniks dont l'unique désir est d'émigrer, que d'un seul homme malade — l'académicien Sakharov, — de son épouse dévouée et de leurs rares amis moscovites. Le KGB a embarqué ou liquidé tout le reste. Les quelques vaincus dont l'opinion se souvient encore sont échangés — comme récemment Anatoli Chtcharanski. Il en va de même en RDA — les ouvriers travaillent et ne rouspètent pas, les intellectuels contestataires ont émigré, les étudiants ne s'occupent que de leurs études. S'il est vrai que la dissidence polonaise demeure vivace et conserve la sympathie de la presque totalité de la population, il est également incontestable que l'énergie révolutionnaire de la société a été au moins temporairement épuisée par la dissolution de Solidarité. L'opposition en Bulgarie est quasi inexistante. En Roumanie, les contestataires ont été bâillonnés ou contraints de se réfugier à l'Ouest. Le malaise qui se fait sentir sporadiquement en Yougoslavie se manifeste plutôt par des conflits éthniques que par une revendication de liberté civique. Quant à la Tchécoslovaquie, la Charte 77 y demeure isolée d'une société empêtrée dans les rouages de l' « économie parallèle » (le marché noir, le travail au noir). Tableau bien sombre...

∴

Et pourtant ! Le bilan serait incomplet si l'on omettait d'énumérer aussi les facteurs positifs. C'est avant tout le fait que le système néostalinien a définitivement perdu les suffrages et l'appui tant des masses travailleuses que de l'intelligentsia — non seulement dans la partie de l'Europe qui se trouve sous domination communiste, mais aussi dans presque tous les pays du monde. Il n'est plus, pour la jeune génération, qu'un épouvantail ou un objet de risée. Les intellectuels communistes, récemment encore le pilier du stalinisme, peuvent être comptés aujourd'hui sur les doigts d'une main et ne se manifestent d'ailleurs que dans les démocraties occidentales. L'avenir radieux, tant de fois promis, semble avoir été renvoyé *sine die*. En revanche, on a dévoilé de façon dramatique le passé sanguinaire du système qui prétendait libérer l'homme de la misère à la fois matérielle et morale.

Noblesse

En bref, chacun sait que le roi est nu et, même si beaucoup sont toujours contraints de marcher au pas sous la bannière du régime, plus personne ne lui fait confiance, chacun le trompe et n'attend que de pouvoir saisir la balle au bond. Les droits de l'homme et du citoyen, déniés à des nations entières, sont désormais à l'ordre du jour de toutes les conférences internationales. Le mérite en revient — en grande partie — à ces dissidents aujourd'hui si durement traqués.

Un autre fait indéniable, peut-être le plus important, c'est que la dissidence dans les pays du bloc soviétique tient un langage d'une noblesse et d'une hauteur de vues tout à fait exceptionnelles dans notre fin de siècle cynique et matérialiste. Sa voix est à la fois un exemple et un défi.

La dissidence, aujourd'hui terrassée, demain à l'avant-garde de la révolte, ne veut être ni plainte ni idéalisée. Il suffit de ne pas l'oublier, de ne pas minimiser son importance, mais au contraire de la soutenir par tous les moyens disponibles, dans l'arène politique et diplomatique, au niveau culturel, ainsi, bien sûr, que dans le cadre de la plus élémentaire solidarité civique. Tout ce que nous entreprendrons dans ce sens sera fait dans notre propre intérêt. Car, comme Vaclav Havel a écrit dans l'un de ses essais : *« La dissidence dans le bloc soviétique subit une expérience spécifique à l'époque moderne, l'expérience de la vie sur le récif le plus avancé du pouvoir déshumanisé. En cette qualité, la dissidence a non seulement la possibilité, mais encore le devoir, de réfléchir sur cette expérience, d'en rendre témoignage et de la communiquer à ceux qui ont la chance de se la voir épargner. »*

(*) Journaliste d'origine tchèque.

(1) La critique est parue dans *le Monde* du 22 février 1986.

LES ACCUSATIONS CONTRE L'ANCIEN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU

Le Congrès juif mondial va transmettre le dossier Waldheim au président de la République autrichienne

Le Congrès juif mondial a rendu publics le mardi 1er avril à New-York de nouveaux documents incriminant l'ancien secrétaire général aux Nations unies, actuellement candidat à l'élection présidentielle en Autriche, M. Kurt Waldheim.

Certains de ces documents, signés Kurt Waldheim et portant la mention « secret » montrent, selon le Congrès juif mondial, que, contrairement à ce qu'il affirme aujourd'hui, M. Waldheim n'était pas qu'un simple intermédiaire de l'armée allemande, mais *« un officier de renseignement de rang assez élevé pour faire matin et soir son rapport au chef de l'état-major d'une unité de l'armée allemande commandée par le général Alexander Lochr »*. Le général Loehr, qui a été pendu en 1947 pour crimes de guerre, était responsable de la déportation à Auschwitz, en 1943, de quarante-trois mille Grecs de Salonique.

Un autre document confirme, selon le CJM, les textes publiés la semaine dernière, qui présentaient M. Kurt Waldheim comme l'un des participants à la campagne brutale menée en 1942 contre les partisans en Yougoslavie. Il s'agit d'un texte découvert dans les archives yougoslaves, qui cite M. Kurt Waldheim parmi les membres de l'état-major du groupe de combat qui avait organisé et exécuté l'opération Kozara au cours de laquelle des milliers de Yougoslaves ont été massacrés ou capturés.

D'autres textes de l'époque portant la signature de M. Waldheim font référence à des opérations de « nettoyage » en Yougoslavie et en Grèce.

Un autre, enfin, portant toujours la même signature et daté du 6 décembre 1944, est un rapport sur les activités de l'un des chefs des partisans grecs, M. Georges Papandréou, père de l'actuel chef du gouvernement grec.

Le Congrès juif mondial a décidé de communiquer l'ensemble des documents dont il dispose à M. Kirschläger, l'actuel président de la République autrichienne, dont M. Kurt Waldheim brigue la succession à l'élection du 4 mai prochain. Le directeur exécutif du CJM, M. Elan Steinberg, a, pour sa part, affirmé que son organisation n'agissait qu'afin d'*« établir la vérité »* et qu'elle était insensible aux sondages indiquant que M. Waldheim bénéficie de plus d'intentions de vote en Autriche depuis les premières accusations portant sur son passé nazi.

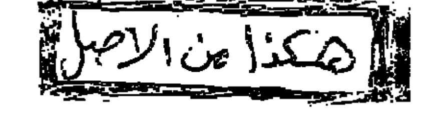
Vingt membres du CJM travaillant actuellement à plein temps sur cette affaire à partir des archives rassemblées à New-York, à Washington, en RFA et à l'Imperial College de Londres. Des membres du CJM ont, d'autre part, manifesté mardi devant le siège de l'ONU à New-York pour réclamer l'ouverture des archives de l'organisation. Seuls les gouvernements peuvent, en principe, avoir accès aux documents concernant des individus rassemblés par la Commission des Nations unies sur les crimes de guerre, organisme fondé en 1943 par les Alliés.

Dans un entretien publié mardi à Belgrade par la revue *Novosti 8*, M. Waldheim se déclare prêt à se soumettre *« à tout instant à une commission d'historiens yougoslaves »*. *« Je suis innocent, et je n'ai pas de sang sur les mains »*, affirme l'ancien secrétaire général des Nations unies. Il récuse le témoignage d'un prisonnier de guerre, Johan Mayer, conservé dans les archives yougoslaves et publié la semaine dernière par la presse de ce pays, témoignage accablant pour lui. Ce témoignage, dit M. Waldheim, *« est le fruit de son imagination et destiné à lui sauver la vie »*. Il ajoute que Mayer était un être *« enclin au mensonge »*.

M. Waldheim affirme à nouveau ne pas s'être trouvé en Bosnie lors des massacres de l'opération Kozara, en été 1942, mais au Montenegro, où il assurait les fonctions de traducteur auprès de la division alpine italienne Pustaria.

Il nie catégoriquement avoir été mêlé aux exactions commises par les troupes allemandes lors de leur retraite de Grèce. *« Je tiens à dire que j'ai toujours voyagé en avion, de sorte que je n'ai jamais participé à des incendies de villages ni à des mesures de représailles et encore moins à des exécutions. »*

Il réaffirme également n'avoir *« rien su des déportations des juifs »* et jure n'avoir *« jamais vu un seul partisan »* pendant la guerre. Il ajoute qu'il s'était rendu compte, en consultant sa documentation personnelle, qu'il ne se trouvait pas en Grèce lors des déportations des juifs de Salonique (nord de la Grèce), mais à Vienne, en permission. — *(AFP, Reuter.)*



EUROPE

Bulgarie

Le treizième congrès du parti serait largement consacré aux problèmes économiques

Le treizième congrès du PC bulgare s'est ouvert mercredi 2 avril à Sofia sous la présidence de M. Todor Jivkov, secrétaire général d'un parti qu'il dirige depuis pas moins de trente-deux ans, et en présence d'une délégation soviétique ayant à sa tête M. Nikolai Ryjkov, membre du bureau politique et premier ministre. Le congrès, où il devrait être essentiellement question d'efficacité économique et de *« révolution scientifique et technique »*, a été précédé depuis le début de l'année par une série de nominations et de changements d'affectation, tant au gouvernement — qui est doté d'un nouveau premier ministre, M. Atanasov — que dans les instances dirigeantes du parti, où quelques hommes apparemment bien placés pour une éventuelle succession à M. Jivkov ont consolidé leur position en assurant leur présence au bureau politique et au secrétariat du comité central. Dans le même temps, une série de sanctions ont été prises, en particulier dans la capitale, au nom de la lutte contre l'inefficacité, l'incompétence et la corruption.

Les autorités bulgares ont mis *le Monde* dans l'impossibilité de couvrir sur place le déroulement du congrès, en déclarant *« indésirable »* l'envoyé spécial désigné par notre journal.

A la veille de l'ouverture du congrès, M. Serguei Antonov, le principal accusé bulgare du procès sur l'attentat contre le pape Jean-Paul II, est arrivé à Sofia par avion spécial. L'acquittement, par manque de preuves, de M. Antonov tombe à point nommé pour illustrer ce que la presse et les officiels de Sofia présentent comme la déconfiture des tenants de la « filière bulgare », assimilée dès l'origine à une *« machination »* de la CIA.

Cependant, une autre affaire, celle de la « bulgarisation » forcée de l'importante minorité turque du pays (*le Monde* du 2 août 1985), en particulier à partir du mois de décembre 1984, est venue entre-temps compromettre gravement l'image de la Bulgarie dans le monde, et ses relations avec la Turquie voisine. Profitant de l'ouverture du congrès du parti pour attirer une fois de plus l'attention sur cette douloureuse question, l'organisation Amnesty International a publié ce 2 avril un bilan partiel des victimes de la « campagne » établi à partir d'un nombre important de témoignages.

Les victimes de la campagne de « bulgarisation » des Turcs

selon Amnesty International

Les noms de plus de cent personnes tuées par les forces de sécurité bulgares au cours de la campagne de « bulgarisation » de la minorité turque sont parvenus à la connaissance d'Amnesty International. L'organisation affirme aussi connaître l'identité de deux cent cinquante personnes arrêtées parce qu'elles s'opposaient aux mesures d'assimilation forcée destinées, entre autres, à amener les quelque neuf cent mille Bulgares d'origine turque (10 % de la population) à adopter des noms à consonance bulgare.

Un des nombreux témoignages cités par Amnesty décrit l'encerclement du village de Gorski-Izvor en Bulgarie du Sud, près de la frontière avec la Grèce, par la police accompagnée de chiens et par des militaires avec des chars. Des officiels se sont rendus dans toutes les maisons pour remettre aux habitants (tous d'origine turque) des cartes d'identité portant de nouveaux noms. Cinq personnes, qui ont refusé de prendre ces cartes, ont été arrêtées.

Le lendemain, les habitants du village, ainsi que d'autres villages des environs, ont manifesté pacifiquement contre la campagne de changement des noms. Les forces de sécurité ont alors réagi en lançant des bombes lacrymogènes et en tirant sur les manifestants. Selon Amnesty, six d'entre eux ont été tués, dont une fillette de deux ans et sa mère, et quarante personnes blessées.

Toujours selon le rapport, certains opposants ont été transférés de force dans d'autres régions. Un homme, arrêté et emprisoné pendant deux mois en Bulgarie centrale pour avoir refusé sa nouvelle carte d'identité, a trouvé à son retour sa maison vide : toute sa famille avait été transférée ailleurs.

Amnesty International évoque également les efforts déployés par le gouvernement de Sofia pour éliminer la langue turque. Ainsi, toute personne surprise en train de parler turc risque une amende. Des lettres de l'étranger adressées à des membres de l'ethnie turque sous leurs anciens noms ont été renvoyées avec la mention *« Inconnu »*. Des conversations téléphoniques ont été interceptées et les personnes ont reçu l'ordre de ne pas parler turc.

La tradition musulmane de circoncision est officiellement désapprouvée et peut être punie d'une forte amende et de trois mois de prison.

PROCHE-ORIENT

Israël

Combat d'arrière-garde contre l'instauration de l'heure d'été

De notre correspondant

Jérusalem. — Israël se mettra-t-il cette année à l'heure d'été ? L'adoption de cet usage, devenu ailleurs routinier, reste ici matière à controverse. M. Moshé Shahal, ministre de l'énergie — travailliste, — avait prévu de longue date d'instaurer l'heure d'été comme en Europe, de fin mars à fin septembre, mesure qui permetrait à l'État juif d'épargner 6 millions de dollars. Mais c'était compter sans l'hostilité tenace du ministre de l'intérieur, le rabbin Itzhak Peretz, à qui revient légalement le dernier mot.

Chef du parti orthodoxe séfarade Shas, M. Peretz étaye son refus sur deux arguments. L'instauration de l'heure d'été, assure-t-il, désacralise le repos sabbatique qui, chaque samedi, s'achève bien avant l'apparition de la première étoile, au mépris de la tradition juive. Nombre de commerçants, en effet, n'attendent pas la tombée de la nuit pour reprendre leurs activités. En outre, ajoute le ministre-rabbin, les juifs pratiquants qui, chaque matin, se rendent à la synagogue avant le travail, ont moins de temps pour prier.

Introduite par les Britanniques, l'heure d'été subsista pendant les dix premières années de l'indépendance jusqu'au jour où les orthodoxes obtinrent sa suppression. En 1984, M. Yossef Burg — autre ministre de l'intérieur religieux — dut obtempérer à l'injonction de la Cour suprême et accepter l'heure d'été, à titre d'essai, pendant deux ans. Décidé à remettre en question cette pratique, M. Peretz traîna les pieds avant de nommer une commission d'experts, qui a rendu, mardi 1er avril, un jugement de Salomon : trois voix pour, trois contre. M. Peretz a promis de trancher au plus vite.

Si ce dernier maintient son refus, M. Shahal saisira de l'affaire le prochain conseil des ministres. Il se sait soutenu par la grande majorité des Israéliens. Avec l'heure d'été, les accidents de la route sont moins nombreux, la productivité meilleure et le moral aussi. Plusieurs ministères ont d'ores et déjà décidé d'appliquer le nouvel horaire, en toute hypothèse. L'obstination du rabbin Peretz est d'autant moins légitime que, selon les sondages, les juifs religieux sont, eux aussi, largement favorables aux longues soirées d'été. Signe des temps : le Parti national religieux (PNR) — que dirige M. Burg — vient de tourner casaque et de se rallier à l'avis du plus grand nombre. Seul, ou presque, contre tous, le rabbin Peretz prolongera-t-il longtemps son combat d'arrière-garde ?

J.-P. LANGELLIER.

M. RABIN PIÉGÉ PAR UN « POISSON D'AVRIL »

Jérusalem. — Pendant quelques heures, mardi 1er avril, Israël s'est interrogé sur le sort de M. Nabih Berri, chef du mouvement libanais chiite Amal, dont la radio nationale répétait, dans ses flashs d'information, qu'il venait d'être blessé lors d'une tentative d'assassinat à Beyrouth. M. Itzhak Rabin, ministre israélien de la défense, « planchait » devant une commission de la Knesset lorsqu'il apprit la nouvelle, qu'il annonça aux députés présents. Un peu plus tard, on lui glissa une note l'informant que le prétendu attentat n'était qu'un « poisson d'avril ». Cette plaisanterie au goût douteux avait été concoctée par un soldat farceur des services de renseignement. M. Rabin n'a pas apprécié cette marque d'humour. Son auteur comparaîtra devant la justice militaire pour *infraction à la discipline*. Rira bien...

J.P. L.

● *Les négociations égypto-israéliennes sur Taba.* — La septième session des négociations égypto-israéliennes sur l'enclave contestée de Taba, sur le golfe d'Akaba, s'est achevée mardi soir 1er avril au Caire, sans qu'aucun autre rendez-vous ait été pris. Selon le porte-parole de la délégation égyptienne, M. Mahmoud Osman, la date de la prochaine rencontre, qui aura lieu en principe à Hertzliya, près de Tel-Aviv, doit être fixée par voie diplomatique. Contrairement aux six autres, la septième session n'a duré qu'un seul jour et n'a pas permis d'aboutir à un accord sur la composition du comité d'arbitrage qui sera chargé de ce délicat contentieux territorial. — *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

CHILI

Explosions et manifestations à Santiago

Santiago. — Une vingtaine de bombes ont explosé, dans la nuit du 31 mars au lundi 1er avril à Santiago, où des heurts violents entre manifestants de gauche et policiers se sont produits aussi lundi. Quatre personnes ont été blessées par balles. Ces manifestations avaient été organisées pour commémorer l'assassinat l'an dernier de trois dirigeants communistes enlevés, selon l'opposition chilienne, par des membres de la police militaire ou des forces paramilitaires.

D'autre part, la conférence épiscopale chilienne a annoncé mardi que la visite du pape Jean-Paul II commencerait le 2 avril 1987 et durerait cinq jours. Outre la capitale, Santiago, le pape se rendra dans les villes d'Antofagasta, la Serena, San-Felipe et Conception dans le sud du pays. — *(Reuter, UPI.)*

MEXIQUE

Le retour d'un policier haï

Mexico. — L'un des hommes les plus détestés du Mexique, l'un des plus craints aussi, l'ancien chef de la police de la ville de Mexico, Arturo Durazo, dit « le Noir », soixante-huit ans, a été extradé des Etats-Unis, mardi 1er avril, vers son pays. Officiellement, M. Durazo n'est poursuivi que pour *« extorsion et détournement d'armes »*. Mais sa carrière criminelle dépasse largement ce chef d'accusation. Accusé des agissements les plus horribles, il serait impliqué dans des fraudes en tous genres, la traite des blanches, le vol, la torture et l'assassinat. Sa réputation a été confirmée par l'un de ses anciens adjoints, José Gonzalez, qui lui a consacré un livre, puis un film. M. Durazo fut le chef de la police de Mexico pendant la présidence de M. Lopez Portillo de 1976 à 1982. En décembre 1982, il avait fui le Mexique. Mais, en juin 1984, il était arrêté à Porto-Rico par le FBI, alors qu'il se rendait du Brésil en Europe. Il était détenu depuis dans une prison de Los Angeles. Son extradition a été décidée par la Cour suprême des Etats-Unis. — *(AFP.)*

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Attentat à l'explosif à Bangui

Bangui. — Un attentat à l'explosif, qui n'a pas fait de victimes, a détruit, mardi matin 1er avril, à Bangui, une portion de la route qui mène à l'aéroport. Seules deux personnes ont été commotionnées par le souffle de l'explosion due à une charge de forte puissance. Cet attentat survient six jours après l'accident meurtrier d'un Jaguar de l'armée de l'air française qui s'est écrasé sur un quartier populaire de la capitale centrafricaine. Le bilan de cet accident est aujourd'hui de trente-cinq morts, quatre personnes hospitalisées à Paris étant décédées des suites de leurs blessures. Des responsables du gouvernement centrafricain, indique l'AFP, ont affirmé que cet attentat n'a pu être commis *« sans une aide venue de l'extérieur »* et ont mis en cause des *« éléments pro-libyens »* qui cherchent *« par tous les moyens à déstabiliser le régime du président Kolingba »*. A la suite de la manifestation antifrançaise qui avait suivi l'accident du Jaguar, une douzaine d'étudiants ont été arrêtés par les services de sécurité. — *(AFP, Reuter.)*

MOZAMBIQUE

Important remaniement du gouvernement

Maputo. — Le président mozambicain, M. Samora Machel, a quitté Moscou, mardi 1er avril, à l'issue d'une visite de travail de quatre jours. M. Gorbatchev a accepté l'invitation du président Machel de se rendre en visite au Mozambique. Les questions de coopération militaire étaient l'un des points essentiels de la visite du président mozambicain ainsi que celle de la fourniture de pétrole soviétique à Maputo. La veille de son départ, vendredi 28 mars, le président Samora Machel avait procédé à un important remaniement au sein du gouvernement mozambicain, accordant des pouvoirs très étendus à trois de ses proches conseillers, qui deviennent des « super-ministres ». M. Mario Machungo, jusque-là ministre du plan, supervise désormais huit ministères, notamment les finances, le secteur bancaire, le commerce extérieur, les transports, l'industrie et les communications. M. Armando Guebuza, jusque-là ministre sans portefeuille auprès de la présidence, se voit confier l'agriculture, les industries légères et alimentaires, le commerce intérieur et le tourisme. Enfin, M. Jorge Rebello, secrétaire du FRELIMO (parti unique) chargé de l'idéologie, prend en charge l'éducation, la santé, la justice, l'information et la culture. D'autre part, le bilan de l'accident d'un avion militaire Antonov-26, qui s'est écrasé dimanche 30 mars près de Pemba (*le Monde* du 2 avril), s'élève à quarante-neuf morts, dont trois Soviétiques membres de l'équipage. — *(Reuter, AFP.)*

تحت الضاسد الأصل

RS LE MONDE

IRAK-IRAN

OCÉANIE

La France, mal-aimée du Pacifique

(Suite de la première page.)

D'autant plus que le cap des cent tirs atomiques a, dit-on, été atteint. C'est, en tout cas, l'impression dominante qui se dégage d'un voyage à travers la région, chez les voisins anglo-saxons, mélanésiens, polynésiens. Des gens et des gouvernements pourtant réputés modérés, par nature et par nécessité.

Face à cet état de choses, les réactions françaises, toutes tendances confondues, sont connues. D'abord, soupçon pour ce qui est perçu comme un « *complot anglo-saxon* » contre l'influence, voire la présence, de la France (2). Ensuite, repli nationaliste sur une politique de grandeur et de puissance : mission culturelle, impératifs de défense. Enfin, abstraction faite de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, Paris affiche un certain dédain pour ces micro-Etats, têtes d'épingles émergeant à peine de l'immensité océanienne, dont la population totale ne dépasse pas 5 millions d'habitants (3,5 millions pour la seule Papaousie-Nouvelle-Guinée). Du point de vue du rapport de forces, de la Realpolitik, ceux-là ne font évidemment pas le poids.

« *Tuvalu* » (qui vient de s'offrir le luxe d'interdire son lagon à la marine française) « *Combien de canons* » ? Aucun. « *Armée* » ? Néant. « *Population* » ? 8 300 habitants... Il faut une loupe pour localiser les atolls ensablés qui composent ce trublion. Alors, au regard de la force de frappe, du rôle et des responsabilités de la France, tout cela est-il sérieux ?

L'habitude aidant, beaucoup seraient tentés de répondre non, d'envoyer une fois de plus la marine montrer les couleurs et puis de faire comme si de rien n'était. Mais la situation se prête-t-elle encore au haussement d'épaules ?

Après tout, Tuvalu à une voix dans le concert des nations. Son vice-premier ministre, l'aimable Henry Nasali, est aussi directeur du SPEC, la communauté économique du Sud-Pacifique qui regroupe treize pays, y compris la Nouvelle-Zélande et l'Australie. Et puis les raisons de cette nation microscopique sont-elles déraisonnables ? Ses voisins, petits et grands, bruns et blancs, Polynésiens et Mélanésiens, les partagent. Et c'est solidairement qu'ils ont décidé, l'été dernier, de transformer leur région en zone dénucléarisée, la troisième du genre. Tuvalu, Kiribati, Vanuatu, Niué et autres Nauru, ces archipels aquatiques quasiment inconnus, sont allergiques à l'atome. Surtout quand il est français.

Consensus contre Mururoa

Au cœur du débat nucléaire qui agite le Pacifique sud, ou du moins ses élites, on trouve invariablement Mururoa. Sur ce point il y a consensus. Quels que soient par ailleurs les arguments — d'ordre éthique, écologique, stratégique, etc. — avancés avec plus ou moins de passion par les intéressés, l'accord contre les Français est presque parfait. Le reste, nucléaire américain et décolonisation calédonienne, apparaît secondaire, négociable et ne fait pas à ce point l'unanimité. Pour la France, c'est « *atom go home* », point final. Simpliste ? Mais connaît-on la toile de fond, les jalons de l'obsession, variables selon les cultures, l'environnement, l'histoire ? Les raisons de l'allergie se retrouvent un peu partout.

Sydney, au hasard d'une visite à l'Opéra, cette affiche terrible et fascinante : dans un paysage polynésien, des personnages à la Gauguin rougeoient sous les feux d'un champignon atomique. Dans la salle à côté, un documentaire récent et rigoureux — déjà primé à l'étranger, — « *Half Life* » (demi-vie), démontre comment les Américains ont délibérément exposé, en 1954, des centaines d'habitants de l'atoll de Rongelap, tout près de celui de Bikini, aux radiations de la première bombe à hydrogène (mille fois Hiroshima). Tristes cobayes, mais pleins d'enseignements et testés régulièrement. A l'époque, Washington affirmait : « *pas de danger.* » Sait-on, soit dit en passant, que quelques jours avant d'être coulé le *Rainbow-Warrior* avait transporté des habitants de Rongelap vers une île moins contaminée ?

La croisade de David

Hiroshima (Japon), Bikini (îles Marshall), Emu, Maralinga et Montebello (Australie), Mururoa. Comment le Pacifique, terrain de prédilection de tant d'explosions nucléaires, ne serait-il pas particulièrement sensibilisé à tout ce qui est atomique ? L'Australie avait prêté, bon gré mal gré — et mal informée, — son territoire aux Britanniques pour leurs tests nucléaires en plein air, de 1952 à 1964. Elle demande aujourd'hui réparation. Les générations ont changé, la dépendance à l'égard de Londres aussi. Alimenté d'un côté par une certaine éthique et par la passion écologique, de l'autre par le jeu des puissances et les impératifs de la défense, un débat nucléaire nourri se poursuit.

« *Dire aux Australiens*, comme l'a fait M. Mitterrand : *Vous avez permis aux Britanniques de faire chez vous ce que vous voudriez interdire à la France de faire chez elle, ce n'est pas seulement se tromper d'époque, c'est aussi faire de la provocation. Mururoa est dans le Pacifique sud* », remarquait un fonctionnaire australien. Il ajoutait : « *Si la présence française dans la région se résume au maintien des tirs nucléaires et des intérêts caldoches, comment s'entendre ?* » Cela dit, alliance avec Washington oblige, la position de Canberra en matière nucléaire est loin d'être dépourvue d'ambiguïté.

Que dire de la Nouvelle-Zélande, écologiste, morale et pastorale, dont on a tant parlé ? Qu'elle s'est lancée dans l'escalade antinucléaire comme on part en croisade contre une mortelle hérésie. Avec une foi à déplacer sinon les montagnes du moins les puissances. Et pas seulement la France, mais aussi les Etats-Unis. C'est David (Lange) contre Goliath !

M. Lange, on le sait, a déposé un projet de loi formalisant l'interdiction faite aux navires de la marine américaine à propulsion et/ou armements nucléaires de relâcher dans les ports néo-zélandais. En matière de stratégie, sa logique, régionale, s'oppose à celle qui fait du déploiement global de l'arsenal nucléaire américain la garantie du bon fonctionnement de la dissuasion et du maintien de la paix mondiale.

« Il faudra faire un geste »

Ce que dit cet avocat un peu pasteur est clair, et, chez lui, populaire : « *L'introduction de la dimension nucléaire dans la défense du Pacifique est un élément de déstabilisation (...) dans une région qui n'est pas menacée par les armes atomiques.* » Ou encore : « *Nous souhaitons une présence française bénéfique et constructive* (dans le Pacifique), *mais il est un aspect de sa politique qui ne sera jamais accepté, c'est la poursuite des essais nucléaires.* »

L'un des conseillers ajoute : « *Paris refuse d'aborder les problèmes avec la région. La Nouvelle-Calédonie. Le nucléaire, cela ne nous concerne pas ! Ce sont pourtant deux questions vitales pour le Pacifique sud* (...). *Le repli français est obsessionnel. Pourtant, il faudra bien faire un geste. Les tirs ne peuvent pas se poursuivre indéfiniment. Leur arrêt est la condition préalable à une vraie insertion de la France dans la région. Mais il faudra choisir : arrêt et participation ou durcissement et escalade.* »

Est-on moins véhément du côté de ces îles des mers du Sud, supposées paradisiaques et paresseuses, mais généralement inconnues des Français ? A peine. Là aussi, par exemple, aux îles Fidji, centre politique et culturel de la zone des archipels, la France est dans le collimateur.

R.-P. PARINGAUX.

(2) Sur cet aspect du problème, voir *le Monde* des 26 et 28 février.

Des îles Fidji à Washington, en passant par Honolulu, *le Monde* poursuivra demain cette enquête sur les réactions à la politique nucléaire française dans le Pacifique sud, et sur les perspectives d'avenir.

ASIE

Philippines

PROPOSITION DE DIALOGUE DES COMMUNISTES

Manille. — Les communistes philippins ont proposé « *des discussions préliminaires* » avec le gouvernement avant la tenue de négociations sur un cessez-le-feu. Ils ont cependant souligné qu'ils ne déposeraient pas encore les armes, indique un document du Front national démocratique (FND) parvenu mardi 1er avril à l'AFP de Manille.

Selon le communiqué, « *les discussions établiront les bases des entretiens formels et permettront de désigner les négociateurs et de fixer le lieu de la rencontre* ». Le FND, qui regroupe le Parti communiste philippin interdit (PCP), sa branche armée, la Nouvelle Armée du peuple (NAP) et diverses organisations (religieuses, de jeunes, de paysans, d'ouvriers et de professionnelles) est « *toujours ouvert au dialogue* » et prêt à donner à la nouvelle présidente, Corazon Aquino, « *du temps pour tenir ses promesses* », ajoute le communiqué.

Mme Aquino a appelé les quelque seize mille membres de la NAP à déposer les armes et à l'aider à reconstruire le pays.

D'autre part, Mme Aquino a mis à la retraite mardi trente-neuf officiers supérieurs qui avaient servi sous le régime de M. Marcos. Une douzaine d'autres conservent leurs fonctions. — *(AFP, UPI.)*

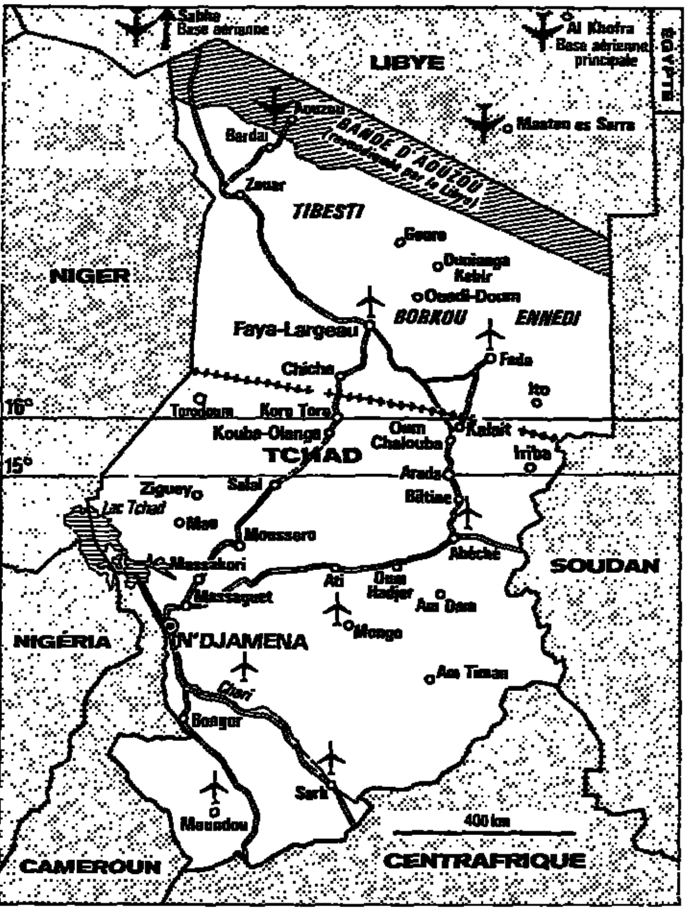
Corée du Sud

• *Prochaine visite du président Chon Doo Hwan en France.* — Le président sud-coréen et Mme Chon Doo Hwan effectueront une visite officielle en France du 14 au 16 avril, à l'invitation du président François Mitterrand, a-t-on annoncé, mardi 1er avril, à l'Elysée. On indique, d'autre part, à Matignon que M. Jacques Chirac rencontrera le président sud-coréen à trois reprises pendant son séjour. Le prédécesseur de M. Chirac, M. Laurent Fabius, s'était rendu en visite officielle en Corée du Sud en avril 1983.

AFRIQUE

Les tentations de reconquête du président tchadien

Le président tchadien, M. Hissène Habré, va-t-il changer de stratégie dans le conflit qui l'oppose aux forces du GUNT de M. Goukouni Oueddeï soutenues par la Libye ? La nouvelle majorité politique en France poursuivra-t-elle l'action menée au Tchad par les socialistes ? S'agissant de la première question, les circonstances dans lesquelles se sont déroulés les derniers affrontements inclinent à penser qu'une évolution s'est produite à N'Djamena. On connaît la thèse défendue par les autorités tchadiennes : le 17 mars, les FANT (Forces armées nationales tchadiennes) ont été « agressées » par l'ennemi, qui a lancé une offensive sur Koro-Toro, base avancée des troupes gouvernementales située un peu au-dessus du 16e parallèle et à environ 50 kilomètres de Kouba-Olanga. Celles-ci se seraient bornées à repousser l'offensive, puis, au nom du *« droit de poursuite »*, à anéantir la base du GUNT de Chicha.



Or la réalité est bien différente. Lors des premiers combats, du 10 au 14 février dernier, les FANT ont dû effectivement repousser une offensive du GUNT – dont elles avaient été prévenues quelque temps auparavant, ce qui a contribué à leur victoire. Le 8 février, les FANT avaient évacué leur garnison de Kouba-Olanga, ne laissant sur place qu'une compagnie administrative, et s'étaient regroupées à Koro-Toro et à Bir-Soudan. Le 10, vers minuit, elles ont coupé la retraite des troupes du GUNT qui venaient d'attaquer Kouba-Olanga. Le choix de dégarnir cette base s'explique aussi par le fait que cette localité est *« stratégiquement indéfendable »* en raison de la configuration du terrain : les dunes empêchent une bonne visibilité. Au cours de leur contre-offensive, les forces gouvernementales ont découvert des plans qui leur ont permis de surprendre les forces adverses à Ziguey.

Lors de la deuxième offensive du GUNT, le 5 mars, à Kalaït et à Oum-Chalouba, les troupes gouvernementales étaient également averties de l'imminence d'une attaque. La veille, à N'Djamena, une source de haut niveau nous prévenait du déclenchement d'une nouvelle offensive, à 13 h 15. Celle-ci s'est en fait produite le lendemain, à... 13 heures. Or, l'avant-veille, le 3 mars, des renforts importants – en hommes et en matériels – ont quitté la capitale pour « monter » au nord.

Le 17 mars, enfin, les choses se sont passées plus simplement. Le président tchadien avait fait part depuis quelque temps aux autorités françaises de son intention de lancer une offensive sur Chicha, et avait demandé de bénéficier d'une couverture aérienne de la chasse française. La réponse avait été négative, Paris ne voulant pas s'engager dans une opération de guerre très au-dessus du seizième parallèle qui risquait d'entraîner une confrontation avec l'aviation libyenne, et ce, peu avant les élections législatives. Or, M. Habré savait que, d'une part, Chicha était à sa portée et, d'autre part, qu'il lui fallait calmer ses propres troupes, exaspérées de devoir se contenter de repousser les offensives ennemies, sans jamais pouvoir gagner du terrain. Il décida donc « d'y aller » sans prévenir le commandement français de l'opération « Epervier », dont le chef est le colonel Pissochet. Au moins six cents hommes, encadrés par de nombreux chefs militaires et commandés par le « com-chef » Hassane Djamous, se lancèrent donc à l'attaque de Chicha.

Un certain vent de panique régna alors chez les militaires français, avertis de cette attaque par leurs propres réseaux de renseignements, mais au dernier moment. Que fallait-il faire ? Faire décoller les Jaguar et les Mirage pour prêter main-forte aux FANT ? Le risque était réel, d'autant que l'on sut bien vite, par l'interception de messages radio, que l'aviation libyenne se préparait à décoller pour défendre Chicha. Les télégrammes se succédèrent entre Paris et N'Djamena, et les forces aériennes basées dans la capitale tchadienne furent mises en état d'alerte maximum. Le commandement français d'« Epervier » penchait pour une intervention, mais Paris – c'était le lendemain du scrutin législatif – choisit d'attendre la suite des événements. En fait, tout se passa bien. Fort opportunément, un épais vent de sable se leva dans le nord du pays, empêchant les avions libyens de décoller, et permettant aux FANT de faire retraite après avoir détruit la base de Chicha.

Ces combats du 17 mars soulèvent bien des questions. D'abord, force est de constater que le président tchadien a, cette fois-ci, pris le risque de remonter très au-dessus du seizième parallèle, et que cette action militaire a été déclenchée au lendemain de la défaite électorale du gouvernement socialiste. Ce faisant, il a probablement voulu montrer qu'il pouvait se passer du « parapluie » militaire français, en regagnant – seul – par étapes ou par coups de main successifs une partie du nord de son territoire occupée par la Libye. Mais la démonstration est très relative : M. Hissène Habré n'a pas les moyens de reconquérir durablement les seuls objectifs qui comptent vraiment – les villes de Faya-Largeau et de Fada. De plus, il sait que Paris ne l'aurait pas laissé essuyer une défaite de grande ampleur.

Pour la France, en revanche, cette démonstration comporte, pour l'avenir, des aspects inquiétants. Si le président tchadien persiste à vouloir remonter vers le nord, il peut entraîner Paris dans une escalade militaire aux conséquences imprévisibles.

M. Hissène Habré est cependant confronté à un problème nouveau. Même s'il affirme être persuadé que la changement de pouvoir en France ne modifiera pas l'attitude de Paris dans le conflit tchadien, il ne peut guère avoir de certitude. Tout porte à croire en effet que les « affaires africaines » vont, à Paris, se compliquer. Jusque-là, les décisions étaient prises, pour l'essentiel, à l'Elysée. M. Guy Penne, conseiller de M. Mitterrand pour les affaires africaines et malgaches, occupant une position centrale, la rue Monsieur (siège du ministère de la coopération) et le ministère de la défense devant seulement faire appliquer les décisions politiques prises au plus haut niveau.

Aujourd'hui, même si l'Elysée entend conserver un rôle prépondérant, s'agissant notamment du Tchad, les centres de décisions se sont multipliés. A Matignon d'abord, où M. Jacques Foccart retrouve une fonction officielle, on n'a guère l'intention de laisser le dossier tchadien dans les seules mains de l'Elysée. M. Foccart, éminent spécialiste des affaires africaines, a montré dans le passé qu'il avait une « certaine idée » de l'Afrique, et que celle-ci s'accommode d'une propension certaine à l'interventionnisme dans les affaires, théoriquement intérieures, des Etats. Bien que l'on ait tendance à exagérer son importance, M. Foccart dispose dans tout le continent noir d'un réseau d'amitiés et d'influences qui, quoique vieillissant, est en train d'être « réactivé ».

Rue Monsieur, le ministre de la coopération, M. Michel Aurillac, bénéficiera des conseils officieux de M. Maurice Robert, ancien ambassadeur de France à Libreville, ancien officier à la direction du renseignement du SDECE (Service de documentation et de contre-espionnage) et actuel vice-président du Club 89 (cercle de réflexion politique proche de M. Chirac), dont M. Aurillac est le fondateur et le président. M. Robert est, de notoriété publique, l'un des fidèles de M. Foccart.

Quatre « cellules africaines »

Le fait d'avoir nommé un ministre de plein exercice à la coopération montre bien que M. Chirac entend conférer une liberté de manœuvre à ce ministère par rapport à l'Elysée. Cette presque autonomie ne plaît pas à tout le monde au Quai d'Orsay, qui se voit déposséder d'une partie des prérogatives de tutelle sur ce ministère.

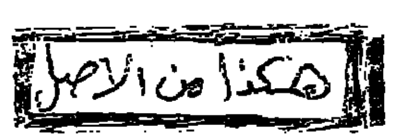
Bref, il y a aujourd'hui quatre « cellules » africaines : l'Elysée, Matignon, la coopération et le Quai d'Orsay. Cette dispersion ne serait rien si, concernant le Tchad notamment, une perception commune de ce conflit et du rôle « historique » du président Habré prévalait, ce qui ne semble pas être le cas. Au-delà des affirmations de M. Pierre Messmer, pour qui le Tchad n'est, en tant que pays, qu'une *« fiction »* (1), il apparaît que, dans l'esprit des « africanistes » qui entourent M. Chirac, voire dans celui du premier ministre lui-même, on se fait une piètre idée de M. Habré, qui demeure *« l'assassin du commandant Galopin »*, négociateur français dans l'affaire de l'enlèvement de Françoise Claustre, assassiné par les rebelles toubous en avril 1975. Cette vision est sans doute entretenue par le fait que le propre frère du commandant Pierre Galopin, M. René Galopin, qui réside à Eygurande, en Corrèze (département de M. Chirac), est proche du premier ministre. Il s'occupe d'ailleurs, localement, d'une association de gestion dépendant de la fondation Claude-Pompidou, à laquelle M. Chirac est très attaché.

La continuité ne va donc pas forcément prévaloir dans l'appréciation par Paris du conflit tchadien. Au mieux, un laps de temps va être nécessaire pour convaincre les nouveaux responsables français que M. Habré est le seul à pouvoir s'imposer dans son pays déchiré par la guerre. Au pis, Paris va peut-être être tenté de rechercher d'autres alliances, de relancer l'idée d'un « troisième homme ». Dans les deux cas, les arbitrages de compétences entre les différentes « cellules » parisiennes seront délicats ou conflictuels.

Devant ces incertitudes, le président tchadien peut choisir de jouer son propre jeu. Sur le plan diplomatique, l'échec de la conférence de Brazzaville, le 28 mars, qui devait permettre une rencontre avec M. Goukouni Oueddeï, montre les limites des possibilités de négociation avec les protégés du colonel Kadhafi. Aussi, tout en poursuivant une politique consistant à se rallier une à une les personnalités du GUNT, M. Hissène Habré va probablement poursuivre une tactique de harcèlement militaire, quitte à appeler au secours la chasse française si les événements tournent à son désavantage.

LAURENT ZECCHINI.

(1) Dans une interview à *Paris-Match*, publiée le 21 juillet 1983, M. Pierre Messmer indiquait que le Tchad *« n'existe pas »*, ajoutant : *« C'est une fiction destinée aux diplomates. Il y a au moins deux ou trois Tchad »* (*le Monde* du 22 juillet 1983).



politique

L'OUVERTURE DE LA HUITIÈME LÉGISLATURE DE LA Ve RÉPUBLIQUE

Le partage des postes entre le RPR et l'UDF domine le début des travaux

Tractations, requêtes sans espoir, suppliques mélodramatiques, promesses de Gascons, assurances de soutiens en tous genres... en ces premiers jours de rentrée parlementaire, le Palais-Bourbon bruisse de mille rumeurs, de coups de téléphone discrets, de rencontres de couloirs où le hasard fait bien les choses... Il y a tant de postes à pourvoir, tant d'ambitions à satisfaire, tant de comptes d'apothicaire à respecter entre les partis, les tendances et sous-tendances qu'il faut toute la rouerie des vieux routiers de l'Assemblée pour tenter de s'y retrouver.

Pour le « perchoir », l'affaire est entendue. Malgré les candidatures de M. André Labarrère, pour les socialistes, de M. Guy Ducoloné, pour les communistes, et probablement de Mme Yann Piat, nouvelle élue du Var, pour le Front national, M. Jacques Chaban-Delmas retrouvera une place qu'il a déjà souvent occupée. La seule question est de savoir à quel tour de scrutin. Si, comme l'espère M. Charles Pasqua, tous les députés devenus ministres (27) peuvent être remplacés dans l'hémicycle dès la première séance de la nouvelle législature, le candidat du RPR et de l'UDF dispose théoriquement de la majorité absolue des voix lui permettant d'être élu dès le premier tour de scrutin. Mais, à l'UDF, quelques grognards giscardiens ou barristes ont l'intention de se venger de l'impérialisme chiraquien. Il suffirait qu'ils soient six à s'abstenir pour que le maire de Bordeaux ne recueille pas la majorité absolue et doit attendre un deuxième, voire un troisième tour pour remplacer au fauteuil présidentiel le doyen d'âge, M. Edouard Frédéric Dupont.

Le discours du doyen, celui du président élu, et peut-être la lecture du message du président de la République occuperont la première journée de travail des députés. Au moins en séance publique, car en coulisses, les transactions continueront pour la répartition des autres postes du bureau, qui seront pourvus par élection le vendredi 4 avril, et des présidences de commissions qui, elles, seront officiellement élues le mardi 8 avril.

Le déjeuner des « patrons » de la majorité gouvernementale à l'Hôtel Matignon, le mardi 1er avril, n'a pas été de trop pour fignoler le partage entre le RPR et l'UDF. Finalement, il a été décidé que les chiraquiens auraient une vice-présidence de l'Assemblée (M. Claude Labbé), un questeur (M. Roger Corrèze) et trois secrétaires du bureau ; les barristes auraient deux vice-présidences (normalement MM. Philippe Mestre et Charles Millon), un questeur (M. Francis Geng) ; et trois secrétaires. Cela donnerait à l'UDF et au RPR une légère majorité au bureau (12 postes sur 22). M. Pierre Joxe, le nouveau président du groupe socialiste, leur reconnaît ce droit. La majorité lui propose trois vice-présidences (MM. André Billardon, Claude Evin et Jean-Pierre Michel), un questeur (M. Christian Laurissergues) et deux secrétaires.

Une razzia

Tout cela ne laisserait que deux secrétaires au PC et autant au Front national. Il n'est guère vraisemblable que M. Jean-Marie Le Pen se contente de si peu. Après la première réunion de son groupe mardi après-midi – où il a été élu à la présidence, – il s'est refusé à toute déclaration. Mais son entourage laissait clairement entendre que son comportement dépendrait de l'attitude de la majorité gouvernementale. Or une neutralité bienveillante de l'extrême droite serait bien utile au RPR et à l'UDF dans les commissions, où ceux-ci ne disposeront pas de la majorité absolue. M. Chirac est cependant d'avis que la majorité doit se contenter de ses propres troupes.

Les communistes ont déjà fait connaître leur position. A la réunion des présidents de groupe, le jeudi 3 avril, ils refuseront, contrairement à la tradition, tout consensus sur la composition du bureau de l'Assemblée pour ne pas avoir à cautionner l'entrée dans celui-ci des amis de M. Le Pen. Vendredi, les députés devront donc se prononcer à bulletins secrets. Là, tout est possible. D'autant que le RPR a fait clairement savoir que, si les socialistes n'acceptaient pas la proposition qui leur est faite, la majorité pourrait se montrer plus gourmande. Légalement elle pourrait, comme le dit M. Jacques Godfrain (RPR, Aveyron), se livrer à une « mini-razzia » voire à une « razzia complète » sur les postes du bureau.

Au déjeuner de l'Hôtel Matignon, il a été convenu de ne laisser aucune présidence ni même de vice-présidence de commission aux socialistes, malgré leur demande. Pour compenser sa présence au perchoir, le RPR n'en aurait que deux : la défense pour M. François Fillon, et les lois, pour laquelle sont en compétition M. Jean Foyer et M. Jacques Toubon. Même chose pour le poste de rapporteur général du budget, que briguent MM. Robert-André Vivien et Michel Barnier.

L'UDF aurait bien voulu avoir ce poste, pour M. Edmond Alphandéry (barriste), mais cela n'a pas été possible, M. Michel d'Ornano ayant obtenu pour lui-même la présidence de la commission des finances. M. Jean Lecanuet aurait, lui, celle des affaires étrangères, M. Jacques Barrot celle des affaires sociales. Quant à la commission de la production, sa présidence pourrait revenir à M. Jacques Dominati. Une façon comme une autre de conforter la position du leader parisien de l'UDF, ce qu'a souhaité le maire de Paris lui-même, et qui l'a incité à demander au RPR d'être généreux.

Les « barristes » n'étant pas particulièrement gâtés, M. Jean-Claude Gaudin leur a proposé les deux vice-présidences de l'Assemblée. En revanche, ils n'ont pu obtenir la questure, celle-ci, pour des raisons d'équilibre, devant revenir à un CDS (le candidat barriste était membre du PR). Tout cela devait entraîner quelques éclats de voix à la réunion du groupe UDF, mercredi matin.

Th. B.

L'élection de M. Chaban-Delmas

« COMME UN MODÈLE »

Dans le premier tome de ses *Mémoires d'espoir (le Renouveau 1958-1962)*, le général de Gaulle écrivait à propos de M. Jacques Chaban-Delmas, alors président de l'Assemblée nationale : *« J'apprécie fort l'intelligence déliée des choses et la bonne grâce à l'égard des gens qui le désignent comme un modèle pour conduire les travaux de la Chambre, soit du haut de son fauteuil, soit en maniant les hommes, les groupes et les commissions. Venu tout jeune et d'un bond au premier rang de l'action dans la Résistance, il y est resté dans la politique sans que les années semblent marquer son ardeur, ni son allure. Mais s'il paraît ouvert aux contacts, éclectique quant aux idées, flexible dans les procédés, Chaban-Delmas s'est, depuis 1940, résolu à me suivre et attaché à la cause du salut et du renouveau national. Tant que je dirige ce combat, je constate que son adresse va de pair avec son mérite sans estomper sa rectitude. »*

Le général de Gaulle champion du « message »

Le « message au Parlement », prévu à l'article 18 de la Constitution (1), est de pratique courante mais irrégulière. Tous les présidents de la Ve République l'ont utilisé à l'occasion de leur prise de fonctions : le général de Gaulle le 15 janvier 1959, Georges Pompidou le 25 juin 1969, M. Valéry Giscard d'Estaing le 30 mai 1974 et M. François Mitterrand le 8 juillet 1981.

Aucun de ces quatre messages n'a laissé un souvenir impérissable. Le général de Gaulle avait utilisé une formulation sylvestre afin de donner un peu de sève à une analyse répétitive : *« si, comme je le crois* [le Parlement] *ne laisse pas les arbres des intérêts particuliers, des surenchères partisanes, des excitations locales, lui cacher la forêt de l'unité française, alors l'avenir, un grand avenir, est assuré à notre nouvelle République, et par elle à la nation. »* Georges Pompidou avait rendu hommage au général de Gaulle, qui venait de se retirer sur ses terres après son échec au référendum de 1969, et avait cité Paul Valéry : *« Si l'Etat est fort, il nous écrase, s'il est faible, nous périssons. »*

M. Valéry Giscard d'Estaing avait fait référence – ce qui fut très remarqué – à Léon Blum mais pas, contrairement à M. Mitterrand, à l'Assemblée du Front populaire de 1936. MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand s'étaient l'un et l'autre érigés en chantres du « changement » mais sur des registres évidemment différents. Le premier avait dit sa volonté de rendre l'alternance possible en annonçant sa décision d'informer les dirigeants de l'opposition sur *« les éléments qui déterminent certaines grandes décisions nationales, notamment extérieures »*. Ce fut, sept années plus tard, un succès complet.

M. Mitterrand, en 1981, avait déclaré : *« J'ai la conviction que la France (...) vaincra le chômage et l'inflation si les Françaises et les Français se sentent étroitement associés à l'action que nous entreprenons. »* Le succès fut plus mitigé.

Les présidents, à l'exception de M. Giscard d'Estaing en 1978, ont également utilisé la procédure du « message » afin de saluer les Assemblées nationales nouvellement élues : le général de Gaulle en 1962 (mais pas en 1967 *ni* en 1968) ; Georges Pompidou en 1973 et M. Mitterrand en 1986. Georges Pompidou avait choisi cette occasion, le 3 avril 1973, pour annoncer son projet – qu'il n'a pu mener à terme – de réduction à cinq ans de la durée du mandat présidentiel.

Le général de Gaulle et Georges Pompidou ont aussi adressé des « messages » au Parlement en de grandes occasions de la vie du pays : 23 avril 1961 afin d'annoncer l'utilisation de l'article 16 de la Constitution pour faire face à *« la rébellion de certains chefs et éléments militaires provoquée en Algérie, par complot contre l'Etat »* ; 20 mars 1962 sur les accords d'Evian pour la paix en Algérie ; 2 octobre 1962 sur le référendum du 28 octobre (élection du président de la République au suffrage universel) ; 5 avril 1972 (Georges Pompidou) à propos du référendum sur l'élargissement de la Communauté économique européenne.

Au total, cette procédure a été utilisée à onze reprises depuis 1959 : cinq fois par le général de Gaulle, trois par Georges Pompidou, une par M. Giscard d'Estaing et deux par M. Mitterrand.

(1) L'article 18 de la Constitution est le suivant : *« Le président de la République communique avec les deux Assemblées du Parlement par des messages qu'il fait lire et qui ne donnent lieu à aucun débat. Hors session le Parlement est réuni spécialement à cet effet. »*

CONTROVERSE SUR LES PERMANENCES ÉLECTORALES A PARIS

Invoquant le fait que *« le scrutin de liste départemental supprime tout lien direct entre les députés et la base géographique des arrondissements »*, M. Jacques Chirac a décidé de retirer aux parlementaires parisiens qui ne sont pas conseillers municipaux les permanences qui étaient mises à leur disposition dans les mairies d'arrondissements. Il leur offre un local unique au centre de la capitale, dans le 4e arrondissement.

M. Louis Moulinet, député socialiste, qui fut conseiller du 13e arrondissement de 1971 à 1981, s'élève contre cette mesure et annonce qu'il *« entend continuer à recevoir ses mandants du 13e à la mairie, le lundi soir, comme il le fait depuis quinze ans »*.

RECTIFICATIF. – Une erreur a rendue difficile, dans nos éditions datées du mercredi 2 avril, la lecture des tableaux qui accompagnaient l'article de Henri Rey et Françoise Subileau intitulé « Le PS, parti attrape-tout ? ». Dans les tableaux 2 (Les raisons de l'adhésion) et 3 (Le libéralisme culturel) les chiffres de la colonne *« diplômes inférieurs ou égaux au baccalauréat »* auraient dû figurer dans la colonne *« diplômés supérieurs »* et *vice versa*.

Le difficile remplacement des ministres

A situation juridique nouvelle, établissement d'une nouvelle jurisprudence. La modification du système électoral permet une nouvelle procédure dans le remplacement des députés devenus ministres. Mais les juristes du ministère de l'intérieur et ceux du Palais-Bourbon ne sont pas tout à fait d'accord sur ce qu'il convient de faire.

Dans l'ancien système, les députés entrant au gouvernement ne pouvaient être remplacés par leurs suppléants qu'au bout d'un mois. Une démission ne leur était pas possible, car elle aurait entraîné une élection partielle. C'est ce qui explique le retard mis, en 1967, à la composition du gouvernement et à l'engagement de sa responsabilité devant l'Assemblée nationale.

Depuis l'instauration de la proportionnelle, la démission d'un député entraîne immédiatement son remplacement par le suivant de sa liste. Pour permettre la mise en place rapide de l'équipe ministérielle sans compliquer la tâche de la nouvelle majorité au Palais-Bourbon, il avait été prévu de faire démissionner, avant l'élection du président de l'Assemblée, les vingt-sept députés devenus ministres afin de permettre à leurs successeurs de participer immédiatement à tous les scrutins.

Seule difficulté, l'article 6 du règlement de l'Assemblée interdit à un député de démissionner, si son élection est contestée, avant que le Conseil constitutionnel ne se soit prononcé. Dix ministres étaient dans ce cas : MM. Chirac (Corrèze), Georges Chavannes (Charente), Alain Madelin et Pierre Méhaignerie (Ille-et-Vilaine), Alain Carignon (Isère), André Rossinot (Meurthe-et-Moselle), Adrien Zeller (Bas-Rhin), Robert Pandraud et Didier Bariani (Seine-Saint-Denis), ainsi que Mme Lucette Michaux-Chevry (Guadeloupe). Problème particulier pour M. Gaston Flosse (Polynésie française) contre l'élection duquel un recours peut être déposé jusqu'au 2 avril à minuit.

Le Conseil constitutionnel a commencé dès le mardi 1er avril à examiner les contestations électorales dont il a été saisi : au total, trente-deux contestations concernant vingt-cinq départements. L'ordonnance qui régit son fonctionnement lui permettant de trancher sans instruction les cas les plus simples, il a, dès ce premier jour, rejeté dix requêtes, dont celles portant sur la Charente et la Corrèze, jugées irrecevables, et celles concernant l'Ille-et-Vilaine et le Bas-Rhin.

Restent donc contestées les élections de MM. Carignon, Rossinot, Pandraud, Bariani, de Mme Michaud-Chevry, plus éventuellement celle de M. Flosse. L'application stricte du règlement de l'Assemblée aurait donc privé la majorité gouvernementale de six voix.

La solution Pasqua

Fort de l'absence de toute tradition et constatant que les dispositions induites par le nouveau mode de scrutin s'articulaient mal avec les règles précédemment appliquées, M. Charles Pasqua a proposé sa propre solution. Remarquant que le ministère de l'intérieur n'a pas à connaître des contestations d'élections et que l'article LO 179 du code électoral lui impose de communiqué *« sans délais à l'Assembléenationale le nom des personnes proclamées élues »*, il a transmis au Palais-Bourbon le nom des 577 élus. Puis, le 1er avril, il a averti les services de l'Assemblée de vingt-neuf modifications à sa première liste : vingt-sept concernant le remplacement des ministres, plus MM. Dominique Baudis (UDF, Haute-Garonne) et Olivier d'Ormesson (FN, Val-de-Marne), qui ont aussi laissé leur place à leur suivant de liste.

Cette procédure soulève de nombreuses questions. D'après le règlement de l'Assemblée, les démissions de députés ne peuvent être adressées qu'au président de celle-ci ; or la présidence d'âge n'entre en fonction que le 2 avril. Mais le ministre de l'intérieur voulait aller vite pour que le dossier soit bouclé avant l'ouverture de la session de l'Assemblée, moment à partir duquel son règlement ne peut qu'être appliqué, même si certaines de ses dispositions ne paraissent plus en concordance avec la nouvelle législation.

Les membres du gouvernement ont effectivement adressé leur lettre de démission à la présidence de l'Assemblée. Les services de celle-ci ont, sur sa demande, transmis ces lettres au ministre de l'intérieur, pour faciliter les opérations du 2 avril : à leurs yeux, ces démissions ne pouvaient prendre effet qu'à l'ouverture officielle de la session. Sans attendre, M. Pasqua en a pris acte et a notifié, en retour, au Palais-Bourbon les noms des suivants de liste proclamés élus.

Finalement, plus personne ne savait, mercredi matin, où l'on en était. L'autorité de l'Assemblée, et de ses services, sur son propre fonctionnement a été malmenée. Certes, M. Pierre Joxe a déclaré, mercredi matin, n'y voir qu'une affaire de *« procédure subalterne »*, mais le bureau d'âge pourrait être amené à examiner cette question.

MICHEL KAJMAN et THIERRY BRÉHIER.

L'UDF souhaite que le gouvernement prenne son temps pour la réforme électorale

M. Jacques Chirac, qui n'avait pas boudé les plaisirs de la guérilla parlementaire contre MM. Valéry Giscard d'Estaing et Raymond Barre de *1977 à 1981*, se voue, aujourd'hui, au rôle de pacificateur qu'imposent l'étroitesse de la majorité, à l'Assemblée nationale, et la diversité des tendances et des affinités, qui s'y est épanouie à la faveur de cinq années d'éloignement du pouvoir.

Autant et peut-être plus qu'à la cohabitation avec un président de la République socialiste, le premier ministre consacre ses soins à assurer l'harmonie entre le RPR et l'UDF et l'équilibre entre les différentes composantes de la seconde. Après y avoir inégalement réussi lors de la formation de son gouvernement, il tente d'éviter que la répartition des responsabilités parlementaires n'entraîne des vexations et ne sécrète des rancœurs.

L'installation de la nouvelle Assemblée est, après celle de l'équipe ministérielle, un test décisif, pour le présent et pour l'avenir, de la cohésion de la majorité et de sa stabilité face au couple formé par le chef de l'Etat et un fort groupe socialiste et face à la pression du Front national. Aussi la deuxième réunion des responsables de la majorité autour de M. Chirac, le 1er avril, au cours d'un déjeuner à l'hôtel Matignon, a-t-elle été presque entièrement occupée par la rentrée parlementaire. Le premier ministre, présent, mardi matin, à la réunion du bureau du groupe RPR, a prévu d'assister à la première séance de la nouvelle législature, mercredi, à l'Assemblée nationale, et, aussitôt après, nouvelle marque d'attention envers le Sénat, à la séance de rentrée du Palais du Luxembourg.

La réunion de Matignon, désormais hebdomadaire, est révélatrice par sa composition. Absent comme il l'avait été la première fois, le 28 mars, M. Jean Lecanuet, président de l'UDF, dédaigne ostensiblement une table à laquelle il avait souhaité être invité à un autre rang. Peut-être attend-il que la mention *« président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale »* figure – dès la semaine prochaine en principe – sur le carton de l'invitation pour s'y rendre.

D'autres, qui n'avaient pas été conviés vendredi dernier, l'ont été cette fois. Au motif que MM. François Léotard et Pierre Méhaignerie participent à ces réunions en tant que ministres, et non comme chefs de parti, deux nouveaux convives, MM. Michel d'Ornano, pour le PR, et Jacques Barrot, pour le CDS, étaient présents. Chacun de ces présents évoque un absent : M. Valéry Giscard d'Estaing pour le premier, M. Raymond Barre pour le second, mais c'est sûrement comme futurs présidents de commission *(lire ci-contre l'article de Thierry Bréhier)* que le responsable des élections au PR et le secrétaire général du CDS avaient été invités.

Un simple avis

La représentation de l'UDF comprenait aussi le président du groupe de l'Assemblée nationale, M. Jean-Claude Gaudin, et le ministre des relations avec le Parlement, M. André Rossinot, président du Parti radical: Du côté du RPR, outre MM. Chirac, Edouard Balladur et Charles Pasqua, MM. Pierre Messmer, président du groupe, Jacques Toubon, secrétaire général du mouvement, et Roger Romani, chargé des relations avec le Parlement à l'hôtel Matignon (mais aussi président du groupe du Sénat), étaient présents.

Le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, qui prépare à la fois des ordonnances économiques et un « collectif » budgétaire, a exposé ses projets aux participants. On est passé, ensuite, des priorités économiques aux priorités politiques, avec, d'abord, la mise en place des instances parlementaires, pour laquelle, s'agissant des commissions, une alliance éventuelle avec le Front national a été très officiellement écartée.

Tout devrait donc être en place pour que, le 9 avril, le premier ministre puisse faire à l'Assemblée nationale la déclaration de politique générale, sur laquelle il engagera la responsabilité de son gouvernement, et déposer les projets de loi l'habilitant à légiférer par ordonnances. L'un de ces projets portera sur le rétablissement du scrutin majoritaire. La méthode suivie pour cette réforme a été précisée par M. Chirac, le premier ministre soulignant que la commission formée de magistrats, dont il avait annoncé la création, sera chargée d'examiner le découpage des circonscriptions effectué par le ministre de l'intérieur et d'exprimer – publiquement, il est vrai – un avis *a posteriori* sur ce travail.

M. Chirac a assuré que l'UDF sera associée au découpage, mais les formes de cette concertation n'ont pas été arrêtées. Elle nécessitera, affirme-t-on, un dialogue attentif avec les élus. On semble considérer, à l'UDF, qu'il convient surtout de prendre son temps. Aux alliés du RPR, il reste à convaincre MM. Chirac et Pasqua que rien ne presse.

PATRICK JARREAU.

● *M. Pierre Sergent : « l'aiguillon ».* – M. Pierre Sergent, ancien chef de l'OAS en métropole, transfuge du CNIP, élu député du Front national dans les Pyrénées-Orientales, a comparé, mardi 1er avril, au micro d'*Europe 1*, la nouvelle majorité parlementaire à *« un attelage de deux bœufs tenus par le joug du programme commun de la droite »* et se dirigeant *« sous la houlette de M. Chirac »*, vers *« une social-démocratie »*. *« Ces deux bœufs portent à gauche,* a-t-il dit, *et l'aiguillon, qui est fait pour piquer les fesses et renvoyer vers la droite l'attelage en question, c'est nous. »*

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

Le Monde DES LIVRES





(Publicité)



Françoise Delafosse et Pierre Homsy

A la recherche de l'excellence en publicité.

Le monde de la publicité évolue. Les agences se différencient de plus en plus. Comme les banques ou les restaurants, elles n'offrent pas toutes le même service ni la même qualité. Il nous a semblé utile pour les annonceurs et pour ceux qui ne nous connaissent pas encore très bien de préciser notre philosophie.

La perfection n'existe pas en publicité. On ne peut que l'approcher au plus près. Cette approche constante de la perfection, nous l'appelons l'excellence. Pour nous, elle tient en quelques points principaux.

1 - Créer des campagnes qui durent.

Une image de marque, ça se construit. Avec du talent mais aussi avec de la persévérance et du temps. Pas en faisant des "coups publicitaires" qui sont souvent dangereux et trompeurs. Nos campagnes durent plusieurs années parce qu'elles reposent sur des concepts qui positionnent fortement les produits et en définitive font les marques vedettes. Nos annonceurs y gagnent doublement. Leurs marques s'implantent solidement et ils réalisent souvent une économie importante sur les frais techniques en années 2,3,4, comme ce fut le cas pour les campagnes Marie Brizard, "33" Export, Camel, etc.

2 - Faire du sur-mesure à partir des produits.

Chez nous, c'est le produit qui est toujours la vedette de la campagne. La publicité que nous créons ne comporte rien de gratuit. Quand nous utilisons l'humour, le comparatif ou le suggestif, c'est toujours au bénéfice de la marque ou du produit.

3 - Aider les annonceurs à gagner de l'argent.

La publicité doit permettre aux annonceurs de valoriser fortement leur image de marque. Une publicité bien faite permet à l'annonceur de rentabiliser son investissement en donnant une "valeur ajoutée" à ses services ou à ses produits.

4 - Mettre en face des annonceurs des publicitaires professionnels qui ont fait leurs preuves.

Le rôle d'une agence de publicité est avant tout de faire de la bonne création. C'est pourquoi nous avons fortement investi dans ce domaine. La création est placée sous la supervision de Françoise Delafosse. Les équipes créatives de très haut niveau constituent un potentiel capable de diriger 3 agences de notre taille. Quelle que soit la taille de leurs budgets ou le service qu'ils demandent, nos clients sont assurés de trouver à l'agence, outre la Direction, des seniors qui sont des professionnels de talent. C'est pour tout annonceur un gain de temps et une sécurité.

5 - Créer des campagnes qui obtiennent des résultats commerciaux. Et pas seulement des prix publicitaires.

Nous n'envoyons nos travaux à aucun de ces "concours" car nous croyons avant tout au score d'impact des campagnes objectivement établi ainsi qu'aux résultats obtenus par les produits que nous défendons : progression de leur image, augmentation de leur demande par les consommateurs.

6 - Acheter l'espace au meilleur prix.

Notre agence est unanimement reconnue pour la qualité de son media planning et de son achat d'espace. Dans ce domaine, les besoins des annonceurs sont différents. Certains veulent les prix les plus bas. D'autres souhaitent le meilleur rapport qualité/prix, ou recherchent du rédactionnel. D'autres encore sont sensibles à la créativité media.

Or, nous sommes la seule agence en France qui réalise la quasi totalité de l'achat d'espace de ses clients. De grands groupes, qui ne sont pas nos clients en création, nous confient leur achat d'espace. Pourquoi ? Parce que nous sommes compétitifs quel que soit le problème média d'un annonceur.

7 - Refuser les campagnes spéculatives qui sont faites au détriment des clients acquis.

Refuser les campagnes spéculatives n'est pas une position facile à tenir, mais c'est pour nous avant tout une question de principe et de logique. Nous pensons que la publicité est aujourd'hui adulte. Alors, pourquoi choisir une agence sur une campagne spéculative quand on choisit un avocat ou un chirurgien sur ses succès et sa réputation ?

Lorsque les agences acceptent de faire des campagnes spéculatives, elles y consacrent leurs meilleures équipes. Cela au détriment des clients acquis.

8 - Proposer un système unique qui fait de notre agence une agence unique.

Est-ce qu'une agence qui appliquerait nos méthodes avec rigueur, qui débaucherait certains de nos collaborateurs, pourrait réaliser d'aussi bonnes performances ?

Nous ne le pensons pas. Le succès de notre agence est basé sur la fidélité de nos clients qui apprécient un système, un conseil de haut niveau, et aussi une ambiance de travail.

Notre objectif est d'attirer les meilleurs annonceurs, ceux qui comprennent la publicité, qui travaillent avec leur agence en partenaires et qui exigent la très haute qualité. Nous savons qu'avec de tels annonceurs, nous aurons des campagnes efficaces, de bons résultats financiers et une croissance assurée.

Enfin, nous voudrions répéter ici un principe à ne jamais perdre de vue : la compétence régulière et sûre d'une agence ne doit pas se mesurer à 3 ou 4 campagnes réussies mais à l'ensemble de sa production.

Pour recevoir la brochure qui contient la totalité de notre production, adressez simplement votre carte de visite à l'Agence Homsy Delafosse et Associés S.A. 216 boulevard Saint-Germain, 75007 Paris ou bien téléphonez à Pierre Homsy, au (1) 45 44 38 67.

Nous avons 50 produits à défendre. Nous avons 50 campagnes à montrer.

Homsy Delafosse & Associés S.A.

POLITIQUE

La contestation au PCF

Depuis les élections législatives et plus encore depuis le comité central des 24 et 25 mars, de nombreux militants communistes sont pris d'une frénésie de signature et d'écriture. On n'avait jamais vu une telle activité depuis bien longtemps! Les petitionnaires, publics ou privés, contestent les analyses de la direction sur le déclin du PCF, beaucoup désapprouvent la ligne du vingt-cinquième congrès réaffirmée au dernier comité central, certains mettent directement en cause M. Georges Marchais et son entourage. Ils signent des appels réclamant l'ouverture d'un débat ou écrivent au *Monde* — avec copie au comité central ou à l'*Humanité* — certains qu'ils sont, disent-ils dans leurs lettres, de ne pas être publiés par l'organe central du parti. Nous ne pouvons évidemment reprendre ici toutes ces missives qui sont autant de bouteilles lancées à la mer.

Le débat souterrain

Partie visible de cet iceberg de contestation, la seconde publication d'un appel « Pour le vingt-sixième congrès ». Lancé à l'initiative de MM. Daniel Karlin et Tony Lainé, ce texte, qui avait reçu cent douze signatures (*le Monde* des 23 et 24 mars), est republié avec, cette fois, mille noms (*le Monde* du 2 avril). Un millier de contestataires qui s'opposent à la fermeture du débat décidée par cent trente-sept membres du comité central.

Cette liste fait apparaître de nombreux instituteurs, professeurs de l'enseignement secondaire ou supérieur, mais aussi élus locaux, militants de base, ouvriers ou employés, et quelques « vétérans » du PCF. A quatre exceptions près — MM. Jean Vilanova (Puy-de-Dôme), Alain Amicabile (Meurthe-et-Moselle), Dominique Crelier (Doubs) et Jean Guibault (Vendée) — cet appel ne porte pas les signatures de secrétaires fédéraux qui représentent l'appareil intermédiaire du parti. Interrogé par l'AFP, M. Lainé a précisé, mardi 1er avril, qu'il avait reçu quatre cents signatures de personnes qui n'avaient pas repris leur carte au PCF mais qu'aucune de celles-ci ne figuraient dans la page de publicité du *Monde*. Il a indiqué par ailleurs que des listes de signatures regroupées lui étaient parvenues après la tenue de réunions de cellules.

Pour notre part, nous avons reçu des lettres des sections Renault-Douai, Peugeot-Sochaux, du comité de section de Montluçon (Allier), des cellules Potier (Thomson-CSF-Toulouse), Marcel Cachin et Maurice Thorez (section Est-Etang de Berre), etc. Un militant communiste de l'Isère écrit : « *Depuis le 1er mars, j'ai repris ma place dans le PCF afin de continuer le combat avec tous les camarades qui veulent imposer un congrès extraordinaire qui soit vraiment l'expression de la base pour une nouvelle politique de gauche à définir avec une direction jeune, compétente, ouverte à la discussion.* » Il a cinquante et un ans.

Un autre, âgé de vingt ans, étudiant en khâgne à Paris, envoie une longue lettre au *Monde* pour servir de « *témoignage en faveur de Pierre Juquin* ». Ardent défenseur de l'autogestion, il conclut sa correspondance par cette réflexion : « *Le socialisme autogestionnaire dont la finalité se résume dans la notion d'« Etat autogéré », fin des fins de la démocratie républicaine, peut ainsi être le thème fondateur d'un grand parti de gauche qui dépasserait les clivages archaïques entre un PC sectaire et « gauchiste » et un PS social-démocrate et « droitiste ».*

Personnage entier du mouvement communiste, M. Roger Codou, (1), aujourd'hui âgé de quatre-vingts ans, vilipende « *l'intelligentsia communiste* », qui est sortie tardivement d'un « *coma prolongé pour s'apercevoir que tout ne va pas pour le mieux dans l'appareil sclérosé* » du PCF. « *Il serait fastidieux*, ajoute-t-il, *de revenir sur les nombreuses raisons du déclin du Parti communiste. Il en est cependant une qui les survole toutes et qui a valeur de symbole. Il s'agit de la honteuse prestation de M. Marchais à Moscou*, écrit M. Codou, *et retransmise — non sans une maligne intention — sur les ondes de notre télévision pour justifier l'intervention de l'armée rouge en Afghanistan. M. Marchais savait que ses propos soulèveraient l'indignation des auditeurs français, mais il n'avait pas les moyens de se dérober ; c'était le prix de la rançon du passé et c'est bien là le talon d'Achille du Parti communiste.* » M. Codou reproche aux « *contestataires* » de vouloir se donner « *bonne conscience à bas prix* » et « *à retardement* ».

Par ailleurs, les conseillers généraux et maires de l'Hérault signataires d'un appel pour l'ouverture d'un « *vaste débat loyal, stimulant, ouvert* » ont réitéré leur demande, mardi 1er avril, en regrettant que le comité fédéral du département et le comité central ne l'aient pas entendu. « *Ces instances*, soulignent-ils, *en ne répondant pas au souhait profond et à l'attente d'un grand nombre de communistes ont pris une lourde responsabilité.* » Ces élus, parmi lesquels il y a trois conseillers généraux (MM. Guiraud, Galand, Martinez) et huit maires, affirment : « *Nous récusons toute accusation de travail fractionnel* », formule qui avait été utilisée par la fédération de l'Hérault, « *et nous nous opposerons solidairement à toute sanction ou menace d'exclusion* ».

Enfin, nous publions, ci-dessous, l'« opinion » d'un communiste exclu, M. Etienne Balibar. La direction du PCF, à qui nous avions proposé de s'exprimer dans ces colonnes afin de « *faire entendre le point de vue majoritaire du comité central* », a décliné cette offre compte tenu du rôle joué, selon elle, par *le Monde* dans la contestation qui agite le PCF.

O. B.

(1) Auteur du livre *le Cabochard* (Maspéro), il fut membre du cabinet de M. Charles Tillon, ministre de l'air dans le cabinet de Gaulle constitué à la Libération.

LES PROJETS DU MINISTRE DÉLÉGUÉ CHARGÉ DE LA SÉCURITÉ

La méthode Pandraud

M. Robert Pandraud se hâte lentement. Le nouveau ministre délégué chargé de la sécurité ne semble pas vouloir agir dans la précipitation, sous la pression de l'événement. C'est du moins ce qu'il affirme : « *Je ne suis pas l'homme des décisions rapides ni celui de la politisation*, nous a-t-il expliqué. *Je m'interroge, je vois comment fonctionnent les actuels directeurs, je prends des contacts. Ensuite je ferai des propositions au gouvernement. Les décisions ne sont pas pour l'immédiat.* »

Aussi, contrairement à une rumeur insistante ces derniers jours, aucune décision concernant, peu ou prou, la sécurité publique et la police nationale n'est à l'ordre du jour du conseil des ministre de ce mercredi 2 avril, si l'on excepte la nomination d'un nouveau préfet de la région Corse.

Non pas que les idées et les projets manquent à ce ministre délégué, sacré « grand flic » du gouvernement de M. Chirac, dont le profil est sans doute unique. Contrairement à la plupart de ses collègues, M. Pandraud entretient, en effet, des rapports particuliers, d'intimité et de longue fréquentation, avec l'administration dont il est responsable. Cet ancien administrateur civil devenu inspecteur général de l'administration en est lui-même issu, seul exemple d'une telle longévité dans la haute fonction publique du ministère de l'intérieur : quoique n'appartenant pas à la préfectorale — et n'en concevant d'ailleurs aucune amertume — M. Pandraud n'a pas quitté la place Beauvau de 1968 à... 1982, où il a pratiquement occupé successivement tous les postes sensibles.

Changements d'hommes

Quelle est, sous sa lenteur apparente, la « méthode Pandraud », maintenant que l'intéressé est de retour, après être devenu, comme directeur de cabinet du maire de Paris, l'un des hommes de confiance de M. Chirac ? Deux domaines permettent de le cerner : les hommes (quels responsables vont être invités à partir ?), les projets (quelles réorganisations, quels nouveaux textes en matière de police ?).

Quatre hauts responsables policiers se seraient d'ores et déjà vu proposer de nouvelles affectations. Il s'agit de MM. Rémy Pautrat, directeur de la DST (contre-espionnage), Pierre Chassigneux, directeur central des RG (renseignements généraux), Gérard Deplace, directeur central de la sécurité publique (polices urbaines), et de M. Pierre Verbrugghe, directeur général de la police nationale (DGPN). Dans l'entourage du ministre, on ne dément ni ne confirme, laissant entendre qu'aucune décision définitive n'est encore prise. C'est qu'en fait, à ce niveau de responsabilités, le départ des intéressés, comme la nomination de leurs successeurs, suppose l'aval du président de la République.

Dans tous les cas, l'hypothèse d'un changement de titulaire des trois directions opérationnelles citées n'est pas une surprise. M. Deplace fut nommé *in extremis* par M. Pierre Joxe en février dernier ; M. Chassigneux, nommé en novembre 1983, était auparavant préfet de la Nièvre, le département fétiche de M. Mitterrand ; M. Pautrat, enfin, nommé en août 1985, après le limogeage aux raisons obscures d'un directeur de la DST fort efficace, M. Yves Bonnet, avait été de 1981 à 1984 chef du cabinet de M. Claude Cheysson au Quai d'Orsay.

Trois priorités

En revanche, s'il se confirmait, le départ de M. Verbrugghe aurait de quoi surprendre. Ancien bras droit de M. Pandraud au ministère de l'intérieur avant 1981, ayant lui-même occupé dans les années 70 plusieurs postes de responsabilités place Beauvau, l'actuel DGPN, nommé en juin 1983, offre en effet toutes les caractéristiques d'un haut fonctionnaire « cohabitable ».

Choisi par le président de la République après l'émoi des manifestations policières du 3 juin 1983, il connaît fort bien la nouvelle équipe, à l'instar de M. Guy Fougier, actuel préfet de police de Paris, qui, tout en ayant la confiance de M. François Mitterrand, entretint d'excellentes relations avec l'Hôtelde Ville de la capitale. MM. Verbrugghe et Fougier étaient donc donnés comme non partants, rescapés d'un accord tacite entre le président et le premier ministre. Aussi le départ de l'un traduirait-il le rapport de forces sous-jacent à la cohabitation, M. Chirac faisant désormais du minstère de l'intérieur l'un de ses domaines réservés, sans compromis avec la présidence.

Quant aux priorités de M. Pandraud, elles sont connues, telles qu'il les exprima lui-même, en mars, à un nouveau magazine mensuel, *Défendre*, qui se veut « *le journal de notre sécurité* ». Il y en a trois : « *un plan d'ensemble de lutte contre la toxicomanie et le trafic des stupéfiants* », « *la surdélinquance de la population immigrée* », « *la lutte contre le terrorisme* ». Elles impliquent, à la fois, des décisions fonctionnelles et des mesures législatives. Les premières concernent surtout le terrorisme : la création d'une sous-direction rassemblant tous les services spécialisés dans la lutte antiterroriste, celle d'un « conseil de sécurité » auprès du premier ministre, ou encore celle d'une structure judiciaire unique spécialisée dans les poursuites et les instructions, bref, ce que M. Pandraud nomme « *l'unité de commandement et d'action* ».

Les mesures réglementaires et législatives sont diverses, concernant aussi bien la pratique généralisée des contrôles d'identité, des réductions de peine pour les terroristes « repentis », l'expulsion systématique des immigrés condamnés pour des délits après leur sortie de prison, une réforme de l'OFPRA (Office de protection des réfugiés et apatrides) qui pourrait être rattaché au ministère de l'intérieur et non plus au ministère des affaires étrangères, la création d'un titre d'identité infalsifiable...

C'est pour les étudier que M. Pandraud a récemment consulté M. Raoul Béteille, conseiller à la Cour de cassation, directeur des affaires criminelles à la chancellerie avant 1981 sous le règne de M. Alain Peyrefitte, dont il fut l'un des collaborateurs les plus proches. Vice-président de l'Association professionnelle des magistrats (APM, droite), membre du RPR et appartenant à son conseil national, M. Béteille est un magistrat politique. Viendra-t-il rejoindre M. Panpraud place Beauvau, ce qui, pour la gauche, aurait valeur d'un retour à une philosophie fort « sécuritaire » ?

Pour l'heure, M. Pandraud ne dit mot. Une certitude cependant : il ne sera pas un sous-ministre, comme l'illustre la répartition des locaux place Beauvau. M. Pasqua et lui-même sont côte à côte, occupant des bureaux voisins, mais c'est le « ministre délégué » qui a pris possession du plus grand des deux, celui qu'occupait M. Gaston Defferre quand il fut, de 1981 à 1984, ministre de l'intérieur...

EDWY PLENEL.

POINT DE VUE

Solidarité

par ETIENNE BALIBAR (*)

IL y a vingt-cinq ans, j'adhérais pour la première fois à une organisation du Parti communiste français. En pleine guerre coloniale, au lendemain de l'instauration du régime présidentiel en France, il s'agissait pour beaucoup d'intellectuels de ma génération de reconstruire la gauche. Certes, prisonnier de son allégeance au modèle soviétique — laquelle ne contrebalançait en rien son propre nationalisme, — le PCF était plus souvent en retard qu'en avance sur les exigences de l'action révolutionnaire. Mais il représentait une grande force de classe.

Son existence rendait crédibles les efforts de millions d'hommes et de femmes pour réunir la lutte contre l'exploitation et l'affirmation du droit de tous les citoyens à la culture, à la décision politique. Et même lorsque l'insuffisante démocratie interne du parti les obligeait à se constituer contre lui, au risque de tomber dans *le volontarisme* groupusculaire, les courants critiques « droitiers » ou « gauchistes » s'appuyaient sur cette force historique.

Le marxisme, dont l'essence même réside dans l'association, sur un pied d'égalité, des travailleurs (en particulier des ouvriers) et des intellectuels en vue de changer les rapports sociaux au lieu de subir les lois du marché, pouvait apparaître, selon le mot de Sartre, comme « *l'horizon indépassable de notre temps* ». Sa propre mutation théorique et politique était à l'ordre du jour.

∴

Aujourd'hui, après les errements que l'on sait, le PCF n'est plus qu'une force résiduelle, abandonnée *par la jeunesse, incapable* d'initiatives, menacée de scission et de disparition. Au désarroi de ses militants et de ses électeurs, sa direction, qui a pratiqué tous les opportunismes et tous les sectarismes, ne répond que par un cynisme brutal.

Dans cette crise historique, il faut faire la part des évolutions sociales, des pressions de l'environnement international, des contraintes d'une forme d'organisation périmée, des lâchetés d'un appareil accroché à la parcelle de pouvoir qu'il détient. Reconstituer ce qui a été n'a pas de sens. « *Mais cette force n'a pas été remplacée* », et rien n'indique qu'elle puisse l'être à brève échéance. Ce qui contribue largement à l'affaiblissement du syndicalisme, à l'hégémonie du réformisme technocratique dans la gauche française, à la perte de réalité du débat politique tout entier.

C'est l'une des causes (non la seule, mais non la moindre) de l'échec que vient d'enregistrer la gauche après treize ans de mobilisation et cinq ans d'expérience gouvernementale. *Nous le payons du retour* de la droite au pouvoir, une droite imprégnée de fondamentalisme libéral, et dont une composante à part entière milite pour les objectifs du nationalisme raciste.

L'expérience a prouvé que les phases de repli sont peu propices à la transformation des vieux appareils. Dans ces conditions, les perspectives du « courant rénovateur » au sein du PCF sont faibles. Mais il suffit qu'elles ne soient pas nulles pour qu'il vaille la peine de s'en saisir.

Les militants du PCF, ouvriers, artistes, intellectuels, qui réclament une fois de plus la démocratisation du parti et la définition collective d'une ligne politique d'ouverture à tous les courants d'avenir de la société française, font preuve de courage et d'une vraie compréhension des intérêts de notre peuple. Pour peu qu'ils tiennent bon, qu'ils sachent eux-mêmes écarter tout sectarisme et toute subtilité tactique, qu'ils ne soient pas coupés de l'extérieur, ils peuvent envore réussir là où d'autres ont échoué en 1956, en 1968 ou en 1978.

Du moins, ils peuvent créer de meilleurs conditions pour que, demain, le combat de la gauche tout entière reprenne en surmontant ses faiblesses. Les communistes de ce pays — dont beaucoup ont été chassés du parti sans rien renier de leurs convictions — leur doivent, me semble-t-il, solidarité et encouragement.

(*) Maître de conférences à l'université Paris I. Ex-membre du PCF (exclu en avril 1981, après avoir adhéré en 1961), ex-animateur du mouvement Pour l'union dans les luttes (1979-1981).

● *Démission à* Révolution. — Désiré Caldéron, chef de la rubrique société de *Révolution*, a remis sa démission de l'hebdomadaire communiste lors du comité de rédaction du vendredi 28 mars. M. Caldéron, qui avait annoncé son départ au directeur du journal, M. Guy Hermier, avant les élections législatives, a précisé, mardi 1er avril dans un communiqué à l'AFP, que sa décision a été prise « *hors de toute considération politique* » et qu'elle « *ne peut en aucun cas être amalgamée aux débats, aux pétitions et aux mouvements suscités autour du PCF ou à l'intérieur de* Révolution ».

● *Législatives : recours du PCF en Dordogne.* — Le Parti communiste a décidé d'introduire un recours en annulation auprès du Conseil constitutionnel après le résultat des élections du 16 mars en Dordogne. Il se fonde sur la différence du nombre d'électeurs inscrits (deux cent quarante-deux) entre le scrutin législatif et le scrutin régional. Lucien Dutard, député communiste sortant, avait été devancé de 146 voix par Alain Bonnet (MRG).

Haro sur les sondages ?

par JEAN CHARLOT (*)

Les sondeurs se sont-ils trompés, nous trompant du même coup ? Une fois encore, la question est posée. Ils auraient sous-estimé la performance socialiste et, plus encore, celle du Front national; ils auraient aussi surestimé la performance de l'alliance RPR-UDF.

La réalité est beaucoup plus complexe. C'est vrai, il arrive aux instituts de sondage de se tromper. Mais ils se trompent rarement sur tous les points à la fois, et les sondages restent le meilleur outil de prévision électorale existant. Nul n'en doute chez les hommes politiques — même quand ils les critiquent. Aucun d'entre eux d'ailleurs n'a jamais protesté contre un sondage qui lui était trop favorable.

Nous avions présenté, dans les colonnes du *Monde*, le 5 février dernier — soit *deux mois* avant l'échéance, — les fourchettes entre lesquelles devaient varier les votes, en fonction du flottement de 12,5% seulement d'électeurs hésitants. Ces calculs étaient basés sur une enquête réalisée par l'IFRES du 8 au 20 janvier sur un échantillon représentatif de deux mille personnes.

Rappelons ces fourchettes :

— La gauche entre 41 % et 45%, avec 42,5% d'intentions de vote à l'époque : le puissant reflux électoral vers la droite était prévu;

— Le PS entre 27 et 34% : 31% d'intentions de vote déjà, l'appréciation était juste; le score final du PS — 31,9% — montre qu'il a bien mobilisé les hésitants proches de lui par une excellente campagne et grâce au vote utile. Mais, dès la mi-janvier, son succès relatif était acquis;

— 38 % à 45% pour l'alliance RPR-UDF, avec 42% d'intentions de vote, donc moins des 43% nécessaires pour avoir la majorité parlementaire sans les divers droites : l'incertitude de la nuit électorale du 16 mars était déjà inscrite dans la fourchette IFRES- *le Monde* et, l'enquête IFRES de la mi-janvier;

— 10 % à 11,5% pour le PC, 10,5% d'intentions de vote : il a atteint le plancher de sa fourchette, il l'a même légèrement crevé avec 9,7% des suffrages exprimés. C'est la dynamique de l'échec.

La seule véritable surprise, finalement, aura été la performance du Front national. Sa fourchette le situait entre 5 et 7%, il atteint 9,9%...

Le camouflage du vote Front national

Pour apprécier avec justesse l'exactitude des analyses des instituts de sondages, il faut éviter de le faire à partir de leurs dernières enquêtes publiées. La loi de 1977, en interdisant la publication et le commentaire de tout sondage dans la semaine précédant l'élection, a pour effet pervers d'empêcher les sondeurs de dire publiquement — et les Français de connaître — les dernières évolutions des intentions de vote à l'approche du scrutin. Or, dans les enquêtes non publiées de la dernière semaine — mais distribuées au Tout-Paris politique, — tous les instituts enregistraient une poussée du Front national.

En réalité, comme le montre le tableau de ces ultimes sondages (1) interdits de publication par la loi, les instituts les plus précis sur le PS-MRG (IPSOS et IFRES) ont été les moins clairvoyants sur le score du Front national, tandis que les instituts les meilleurs sur le Front national ont moins bien prédit la performance socialiste. Tous, sauf l'IPSOS, ont surestimé l'alliance RPR-UDF.

LES SONDAGES CONFIDENTIELS DE LA DERNIÈRE SEMAINE

	IPSOS %	IFRES %	IFOP %	SOFRES %	BVA %
PS-MRG	31	30,5	28,5	28,5	28
FN	7	7	7,5	8,5	10
RPR-UDF	41	43,5	43	44,5	45

Les interventions contestables de la commission

La clef de ces variations — dont l'amplitude est assez faible, bien plus faible en tout cas que la marge d'erreur de tout autre procédé de prévision électorale, — il faut la chercher dans le camouflage du vote Front national en vote RPR-UDF par une partie non négligeable des électeurs de M. Le Pen. Comme s'il s'agissait pour eux d'un vote inavouable, honteux. Ce phénomène, que les sondeurs avaient observé autrefois, chez les électeurs du Parti communiste, les oblige à recourir à des redressements dont rien ni personne ne peut donner *a priori* la recette absolue, permanente et scientifique, car elle n'existe pas.

Les instituts de sondage gagneraient, peut-être, à jouer cartes sur table en publiant à chaque fois les résultats bruts d'intentions de vote qu'ils obtiennent, ainsi que leur méthode de redressement.

Quant à la commission des sondages il est temps de rappeler qu'elle a été créée pour moraliser la profession et non pour la dénigrer, poussant ainsi les instituts et la presse à une autocensure malsaine. Ses interventions tatillonnes et parfois contestables ont laissé croire à tort qu'il existe une méthode objective et une seule de saisir les intentions de vote, et que les redressements (ou l'absence de redressement) des résultats bruts ressortent d'autre chose que d'un savoir-faire artisanal, empirique et basé sur l'expérience. Choisir telle technique de saisie ou de redressement plutôt que telle autre ne signifie pas pour autant orienter politiquement les résultats.

L'abus d'autorité serait-il l'irrésistible penchant de toute commission de hauts fonctionnaires ? Si tel était le cas, il faudrait appliquer aussi aux sondages le nouveau mot d'ordre : « Moins d'Etat ! ».

(1) Les instituts dont nous ne donnons pas le nom n'ont pas officiellement rendu publics leurs derniers sondages.

(*) Professeur à l'Institut d'études politiques de Paris.

société

Les habits neufs du garde des sceaux

Ne rien entendre à la chose judiciaire peut être un atout. Ne pas avoir été mêlé aux querelles du passé est une aubaine. C'est l'enviable situation de M. Albin Chalandon, le nouveau ministre de la justice. L'homme n'est pas un inconnu, mais son intérêt pour l'institution judiciaire est trop récent pour soulever déjà des tempêtes. Il travaille et, pour l'instant, se tait. Cette discrétion n'interdit pas de scruter ses faits et gestes, présents et passés, et de tenter de se faire une idée de ce que deviendra l'institution judiciaire sous son ministère.

Les hommes, d'abord, c'est-à-dire son cabinet. La plupart sont de qualité, expérimentés et marqués à droite. Beaucoup sont membres de l'Association professionnelle des magistrats, l'ont été ou en étaient proches. La fracture est nette avec l'ère Badinter et l'on parle déjà, à l'occasion de ce nouveau cap, du départ de deux directeurs de l'administration centrale, Mme Myriam Ezratty (prisons) et M. François-Victor Colcombet (éducation surveillée). Départs à prévoir aussi, à terme, à la direction des affaires criminelles, la plus sensible politiquement. Changement probable à la tête du parquet de Paris et, pour des raisons de limite d'âge, de procureur général. Si tous ces bouleversements se concrétisaient, M. Chalandon se trouverait bientôt à la tête d'une équipe homogène.

Pour quel programme ? Sa chance est d'avoir quitté la vie politique active en 1976 pour assumer, l'année suivante, la présidence d'Elf-Aquitaine. Il n'a pas été mêlé aux polémiques provoquées par le projet « sécurité et liberté ». Qu'il ait approuvé M. Alain Peyrefitte ou ait, comme M. Jacques Chirac, jugé ce projet « *indigne* », personne n'en a jamais rien su. Ses soucis étaient ailleurs.

En lui attribuant les sceaux, M. Chirac n'a pas choisi la personnalité la plus immédiatement qualifiée, mais il a, du même coup, fait table rase des querelles passées. M. Chalandon lui a emboîté le pas en jetant son dévolu sur des collaborateurs qui, pour certains, ont servi M. Peyrefitte mais n'ont jamais fait partie du premier cercle.

En quarante ans de carrière, M. Chalandon, selon la trace qu'en a conservée *le Monde*, ne s'est jamais intéressé à l'institution judiciaire que pour condamner, en 1973, dans son journal électoral *Asnières spécial*, l'« *abus inacceptable* » des détentions provisoires. Il y avait, à l'époque, un tiers de détenus en attente d'un jugement définitif. Il y en a, aujourd'hui, plus de la moitié.

L'extrême tension qui en résulte dans les prisons pourrait être la première épreuve du nouveau ministre. La surpopulation carcérale est, en tout cas, une de ses préoccupations majeures, croit-on comprendre.

Il existe un remède à cette inflation des détentions provisoires : le recours systématique à la procédure des flagrants délits. Le prévenu est jugé immédiatement sans instruction préalable. Cette solution avait été retenue pour son projet « sécurité et liberté » par M. Peyrefitte sur les conseils de M. Paul-André Sadon, alors procureur général de Paris et aujourd'hui chargé de mission au cabinet de M. Chalandon. Elle présente le risque d'entraîner la condamnation d'innocents faute d'investigations suffisantes ; cela s'est vu.

Retour aux flagrants délits

Le retour aux flagrants délits façon « sécurité et liberté » figure en bonne place dans le programme du RPR au chapitre « Une politique pour la sécurité » (*le Monde* daté 9-10 février), programme auquel M. Chalandon s'est souvent référé au cours de sa campagne législative dans le Nord. Ce programme fixe au nouveau ministre une ligne de conduite dont il ne semble pas vouloir s'écarter, à en juger par les dossiers qu'il a demandé à ses collaborateurs d'étudier de près.

Il faut ainsi s'attendre à un retour rapide aux contrôles d'identité préventifs, contrôles qui, par précaution, seraient autorisés par les procureurs de la République. Une précaution qui répond au souci exprimé, dans une proposition de loi récente, par M. Jean Foyer (RPR), le possible président de la commission des lois de l'Assemblée nationale.

On peut aussi escompter une réforme de procédure applicable aux terroristes. La Cour de sûreté de l'État ne ressusciterait pas, mais un seul parquet, un même groupe de juges d'instruction et peut-être une seule juridiction, à Paris, seraient chargés des affaires de ce genre.

Ces projets se démarquent à peine de ceux du RPR. Au cours de sa campagne dans le Nord, M. Chalandon y a ajouté une touche plus personnelle en se montrant excessivement préoccupé par l'immigration. Son journal électoral accusait les « *mères célibataires algériennes* » de venir « *accoucher en France* » et les autorités algériennes de nous expédier « *allègrement tous leurs petits délinquants* ». Anxiété très ancrée chez lui. « *Si la France ne peut se maintenir qu'en se peuplant d'immigrés*, lit-on dans son dernier livre, *Quitte ou double* (Grasset), *le prix à payer, à terme, risque d'être un changement de civilisation : l'illustre Colombey-les-Deux-Eglises deviendrait Colombey-les-Deux-Mosquées.* » Nul doute que ce syndrome du minaret incitera M. Chalandon à mener avec ardeur la réforme du code de la nationalité promise par le RPR et l'UDF.

Le meilleur de lui-même, M. Chalandon pourrait le donner dans le domaine de la gestion. « *La justice est une entreprise en difficulté* », disait M. Robert Badinter : délais de jugement interminables, grippage de la machine judiciaire... Les entreprises, M. Chalandon connaît. Et aussi la gestion des hommes. Il se vante d'avoir mis bon ordre, à son arrivée à la tête d'Elf, « *à une règle non écrite mais inviolable qui faisait de l'entreprise une superposition de castes* ». Il avait déjà mené ce combat au ministère de l'équipement, « *où les directeurs départementaux* (...) *étaient propriétaires de leur poste, c'est-à-dire inamovibles sans leur accord* ». Les castes, l'institution judiciaire en meurt ; de l'inamovibilité sclérosante (pas celle qui garantit l'indépendance) aussi. Puisse M. Chalandon y mettre bon ordre.

BERTRAND LE GENDRE.

EN MOSELLE

Découverte d'une filière d'immigration clandestine roumaine

Sept condamnations à Metz

De notre correspondant

Metz. — Sept nomades roumains ont été condamnés, mardi 1er avril, par le tribunal correctionnel de Metz pour avoir « *passé la frontière en fraude* » et pour « *défaut de papiers d'identité* » à huit jours de prison ferme pour les quatre hommes et huit jours avec sursis pour les trois femmes. Ils vont, selon leur avocat, demander le statut de réfugiés politiques. Ces condamnations font suite à l'interpellation, le 18 mars dernier, d'une vingtaine de ressortissants roumains par la police de l'air et des frontières (PAF) qui a démantelé une filère de passage ayant permis à plus de trois cents Roumains de venir s'installer en Moselle et en Meurthe-et-Moselle.

L'enquête de la PAF a débuté en juin 1985, lorsque les autorités de Meurthe-et-Moselle ont constaté la création d'une communauté roumaine dans ce département. Au cours de leurs investigations, les autorités ont soudain vu le flux se tarir. En réalité, celui-ci s'était déplacé sur la Moselle. Après une étroite surveillance, la PAF a interpellé un groupe d'une vingtaine de personnes au moment où elles se rendaient à la préfecture de la Moselle sous la conduite de leur « passeur » pour se faire délivrer des attestations temporaires de séjour.

Huit hommes, dont cinq seulement venaient de passer clandestinement la frontière, ont été présentés au parquet de Metz tandis que les femmes et les enfants étaient laissés en liberté par mesure humanitaire. Au cours de leur garde à vue, ils ont expliqué avoir été pris en charge depuis leur pays d'origine.

Les interrogatoires ont permis aux policiers d'identifier un des « passeurs », M. Dimitri Ciuda, trente-deux ans, d'origine roumaine et domicilié à Petite-Rosselle dans le bassin houiller lorrain. Arrêté par la PAF, ce réfugié politique, en France depuis juin 1982, a avoué être à l'origine de plusieurs dizaines d'entrées illégales en France. A son domicile, on a trouvé un stock de faux papiers. M. Cindar et deux complices ont été placés sous mandat de dépôt.

JEAN-LOUIS THIS.

A LA COUR D'APPEL DE LYON

Avis favorable d'extradition pour un Algérien condamné à mort par contumace

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon a rendu, vendredi 28 mars, un avis favorable à l'extradition d'un Algérien condamné à mort par contumace dans son pays. Cette décision a été rendue « *sous réserve de garanties suffisantes pour que l'intéressé ne puisse être condamné à la peine capitale* », indique l'arrêt. La décision d'extradition appartient au gouvernement. L'intéressé, Khelifa Gacem, peut néanmoins se pourvoir en cassation et saisir, le cas échéant, le Conseil d'Etat.

Ancien aspirant, il avait déserté de l'armée algérienne en janvier 1982 en emportant des armes. Avec deux complices il avait commis, quelques jours plus tard, un hold-up à main armée au Musée national d'Alger, dérobant trois toiles de Renoir. Alors que ses deux amis étaient condamnés à sept et huit ans d'incarcération, Khelifa Gacem, qui avait réussi à s'enfuir en France, était condamné à mort par contumace en mars 1984 par le tribunal d'Alger.

Le droit algérien prévoit que les condamnations par contumace, très sévères du fait de l'absence de l'accusé devant ses juges, sont revues si ce dernier revient devant la juridiction. Bien que l'avis favorable d'extradition ne porte que sur le vol de tableaux, l'avocat de Khelifa Gacem, Me Jean-Loup Cacheux, de Lyon, redoute que son client n'ait à répondre aussi, à son retour en Algérie, de sa désertion avec vol d'armes, passible d'une nouvelle peine capitale devant un autre tribunal.

LE SIDA A DÉJA TUÉ PLUS DE TROIS CENTS PERSONNES AU BRÉSIL

Le ministère brésilien de la santé a annoncé, le mardi 1er avril, que 657 cas de SIDA avaient été recensés dans le pays ; 308 malades sont morts dont 13 enfants. Un rapport officiel indique que la maladie frappe essentiellement les hommes homosexuels ou hétérosexuels, les transfusions sanguines ne jouant au Brésil qu'un rôle mineur dans la transmission du SIDA.

D'autre part, aux Etats-Unis, un rapport dévoilé par des sources proches du Pentagone indique que, sur 138 000 recrues testées entre le 15 octobre et le 31 décembre 1985, 210 personnes (198 hommes et 12 femmes) étaient porteuses d'anticorps « anti-SIDA ». Ce sont les militaires les plus âgés qui sont le plus concernés (4,6 pour mille chez les plus de vingt-six ans contre 0,6 pour mille entre dix-sept ans et vingt ans), ainsi que ceux originaires des côtes ouest et sud-est des Etats-Unis.

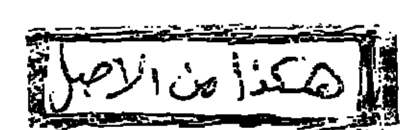
Aux Etats-Unis

LA VILLE DE NEW-YORK INTERDIT TOUTE DISCRIMINATION ENVERS LES HOMOSEXUELS

New-York (AFP). — Le conseil municipal de New-York vient d'approuver une loi sur les droits des homosexuels qui interdit toute discrimination en matière de logement, d'emploi et dans les lieux publics.

Un projet de loi similaire avait été proposé sans succès à New-York en 1971. Le nouveau texte a été adopté par vingt et une voix contre quatorze. Il interdit toute discrimination fondée sur les préférences sexuelles pour obtenir un emploi ou un appartement et être admis dans un restaurant ou un théâtre.

L'idée de ce projet de loi est née à la suite d'une opération de police en 1969 contre un bar pour homosexuels, le Stonewall, qui avait provoqué des émeutes. Des lois similaires ont été déjà adoptées dans cinquante autres villes et douze comtés, ainsi que dans l'Etat du Wisconsin.



SPORTS

LA COUPE DE FRANCE DE FOOTBALL

Le PSG sur deux tableaux

Bordeaux, Paris-Saint-Germain et Rennes se sont qualifiés mardi 1er avril, pour les demi-finales de la Coupe de France en éliminant respectivement Tours (1-0 et 1-0), Lens 1 à 2 et 2-0) et Auxerre (1-1 et 2-0 après prolongations). Le quatrième quart de finale retour entre Marseille et le Racing-Club de Paris aura lieu mardi 8 avril.

Entre Paris-Saint-Germain et Lens on s'attendait à un match revanche plutôt qu'à un match retour, tant l'atmosphère semblait empoisonnée entre les deux équipes par un match aller houleux. Fort heureusement, l'affrontement n'a guère dépassé le stade des bravades d'avant match. Sur le terrain, les escarmouches entre les joueurs, pour agaçantes qu'elles furent, relevaient surtout de la « guéguerre » psychologique.

En guise d'arsenic, c'est du somnifère que les Lensois, forts de leur petite avance (2 à 1) tentèrent de verser dans ce quart de finale retour. Mais, tandis que le match s'étirait doucement vers la mi-temps, c'est leur propre gardien Gaetan Huard qui sembla le plus léthargique. Sorti en somnambule sur un centre de Susic, il se fit devancer de la tête par Michel Bibard (45e).

A 1-0, le PSG était qualifié. Normalement, le chloroforme aurait dû changer de main. Pourtant, à la reprise, les Parisiens continuèrent d'entreprendre. Quasiment assurés du titre de champions de France, ils n'ont pas perdu leur appétit en Coupe. Ils rêvent du « doublé ». Dès la cinquante-troisième minute, Rocheteau, bien esseulé dans une défense figée, lançait Susic. Le Yougoslave effaçait Huard ainsi que toute trace de suspense.

Excepté un coup franc de Ramos sur le poteau (quatre-vingt-troisième minute), les Lensois ne parurent, en effet, jamais en mesure d'inquiéter l'équipe parisienne. Leur organisateur, Philippe Vercruysse, n'eut aucune influence sur le jeu. Ce qui était contre les Argentins considéré comme une sobriété louable est apparu, mardi, comme une discrétion coupable. Incapable de donner du volume au football de Lens, Vercruysse n'a même pas compensé par les éclats personnels dont il es coutumier. Il a égaré de nombreuses balles dans le rond central et Luis Fernandez, inlassable ratisseur, était dans l'équipe adverse.

Pour Philippe Vercruysse, toutefois, cette deuxième apparition en deux semaines sur la pelouse du Parc des Princes, n'était qu'un examen blanc. En revanche, pour son coéquipier Daniel Xuereb, auteur d'un match en demi teinte contre l'Argentine, il s'agissait bel et bien d'une session de rattrapage. Il a été remplacé à la mi-temps après avoir rendu une copie blanche.

J.-J. BOZONNET.

• *Nantes a battu Brest* par 3 buts à 1, mardi 1er avril, en match de retard du championnat de France de football de première division. Après ce succès, les Nantais confortent leur deuxième place à 5 points du Paris-SG.

• ESCRIME : *championnats du monde des moins de vingt ans.* — Le Français Laurent Couderc a remporté la médaille d'argent au sabre, mardi 1er avril à Stuttgart.

• RUGBY : *France-Roumanie.* — Pour rencontrer la Roumanie, le 12 avril à Lille, l'équipe de France aura la composition suivante : Serge Blanco, Jean-Baptiste Lafond, Philippe Sella, Denis Charvet, Eric Bonneval, Guy Laporte, Pierre Berbizier, Dominique Erbani, Jean-Luc Joinel, Eric Champ, Jean Condom, Francis Haget, Jean-Pierre Garuet, Daniel Dubroca, Philippe Marocco.

DOUBLÉ TOYOTA AU SAFARI-RALLY

L'Afrique achète japonais

Le Suédois Bjorn Waldegaard (Toyota Celica turbo), déjà vainqueur du Safari-Rally en 1977 et 1984, a remporté un troisième succès, mercredi 2 avril à Nairobi (Kenya). Le triomphe des Celica turbo, victorieuses pour la troisième année consécutive, a été complété par les deuxième et quatrième places du suédois Lars-Eric Torph et de l'Allemand de l'Ouest Erwin Weber. Le Finlandais Markku Alen (Lancia rally 037) a terminé troisième et son compatriote Juha Kankkunen (Peugeot 205 turbo 16) cinquième. Au classement général du championnat du monde des rallyes, Lancia (45 points) précède Peugeot (43). Chez les pilotes Kankkunen conserve la première place avec 36 points devant Alen(27). Le Safari-Rally a été endeuillé par la mort d'un spectateur.

Le Safari-Rally est devenu une chasse gardée pour Toyota. Déjà victorieuse en 1984 pour sa première apparition au Kenya avec le Suédois Bjorn Waldegaard, la Celica turbo, qui avait obtenu un doublé l'an dernier avec le Finlandais Juha Kankkunen et Waldegaard, a récidivé cette année avec Waldegaard et le Suédois Lars Eric Torph. Bien qu'amputé d'un millier de kilomètres à la demande de la Fédération internationale de sport automobile (FISA), le Safari-Rally 1986 est resté le meilleur test d'endurance des onze épreuves du championnat du monde.

Contrairement aux autres rallyes de ce championnat, le Safari-Rally ne comportait pas, en effet, d'épreuves spéciales chronométrées entrecoupées d'étapes de liaison. La course se disputait sur 4190 kilomètres d'un parcours très « cassant », ouvert à la circulation routière et divisé en trois étapes parsemées de soixante et onze contrôles. Tout retard à ces contrôles entraînait des pénalisations dont l'addition permettait d'établir le classement général.

Toyota — qui a déjà conquis au Kenya 23,5 % du marché des véhicules légers et qui se situe ainsi au premier rang des constructeurs japonais qui totalisent 77 % des importations — a tout misé cette année en compétition sur le Safari-Rally et sur le Rallye de Côte-d'Ivoire, l'autre épreuve africaine comptant pour le championnat du monde des pilotes.

Avec ses deux roues motrices, ses 380 ch, mais aussi ses 1300 kilos — 300 de plus que la Lancia Delta 4 et 200 de plus que la Peugeot 205 turbo 16, — la Celica turbo est moins performante que les nouvelles quatre roues motrices. En revanche, sa robustesse à toute épreuve a une fois de plus fait merveille sur les pistes dégradées par le début de la saison des pluies en Afrique de l'Est.

Peugeot, qui n'occupe plus sur le marché africain sa position dominante de 1960, où, avec 29000 véhicules, il totalisait 24 % des exportations vers ce continent (1), avait fait cette année un effort particulier pour renouer avec les succès remportés au Safary-Rally par la 404 (1963, 1966, 1967, 1968) et par la 504 (1975, 1978). Pour mettre au point et piloter la 205 turbo 16 Evolution 2, la firme française avait recruté le Kényan Schekhar Mehta, qui comptait cinq succès avec Datsun dans cette épreuve (1973, 1979, 1980, 1981, 1982), et le dernier vainqueur, le Finlandais Kankkunen.

Mais alors que les trois pilotes de Toyota connaissaient peu d'ennuis (suspensions et transmission pour Waldegaard, boîtier d'allumage et transmission pour Weber), leurs concurrents ont été confrontés à de multiples problèmes. C'était notamment le cas de Kankkunen (suspension, embrayage, boîtier d'allumage) et de Mehta (surchauffe du moteur, changement de radiateur, de boîte de vitesses, d'arbre de transmission arrière et de turbo).

Lancia, qui avait préféré aligner trois Rally 037 à deux roues motrices, jugées plus fiables que les nouvelles Delta S 4, n'était pas non plus épargné. Après avoir connu, comme ses coéquipiers, des problèmes de surchauffe provoqués par les touffes d'herbe qui obstruaient le radiateur, le Kényan Vic Preston était contraint à l'abandon sur sortie de route dans la deuxième étape, bientôt imité par l'Italien Massimo Biason (moteur cassé après rupture d'un joint de culasse).

C'est le Finlandais Marku Alen qui connaissait pourtant les plus fortes émotions. Victime d'une panne d'alternateur la première nuit, il avait dû conduire à la lueur d'une torche électrique tenue par son équipier. Dans un virage pris à l'aveuglette, sa voiture s'était renversée, et il se blessait à la main gauche. Le Finlandais, qui avait été au Portugal l'un des meneurs pour exiger une meilleure sécurité sur les rallyes, a surtout été confronté à un drame semblable peu avant l'arrivée de la deuxième étape à Nairobi.

Un groupe d'enfants a traversé la route devant sa Rally 037. Alen a braqué pour les éviter, mais l'un d'eux, une fillette de dix ans, qui revenait sur ses pas, a alors été heurté par la voiture. Elle a été transportée à l'hôpital par l'hélicoptère d'assistance de Lancia. Mercredi matin, elle était encore dans un coma léger. Un autre spectateur kényan a été victime d'un accident mortel. Il a été fauché par la Golf GTI du Suédois Kenneth Eriksson, sortie de la route à la suite d'une rupture de direction.

Quelques jours plus tôt, la FISA arrêtait des mesures visant à améliorer la sécurité sur les rallyes (*Voir l'encadré ci-dessous*). Après le drame du Rallye du Portugal, ce nouvel accident au Safari-Rally confirme l'urgence de leur application.

GÉRARD ALBOUY.

(1) Les accords de Lomé en 1973 ont mis fin aux avantages des véhicules en provenance de la CEE qui étaient sous-taxés aux frontières africaines.

La protection des spectateurs

Après le drame du rallye du Portugal qui avait entraîné la mort de deux spectateurs et le retrait de tous les pilotes d'usine (*le Monde* du 7 mars), la commission sécurité de la Fédération internationale du sport automobile (FISA) a pris des mesures destinées à améliorer les conditions de sécurité pour les concurrents et les spectateurs. Ces mesures, rendues publiques le 28 mars, devraient entrer immédiatement en application.

Voici les principales décisions :

• **Organisation.** — Supprimer les parcours chronométrés à forte vitesse moyenne (110 km/h environ étant la vitesse moyenne la plus élevée conseillée) ; éloigner les parcours chronométrés des grandes agglomérations ; prévoir, si possible, au départ du rallye, un parcours chronométré qui pourrait être télévisé et qui attirerait un nombre élevé de spectateurs. Mais, dans ce cas, les organisateurs devront impérativement protéger la foule en créant des zones spéciales surélevées, séparées de la route par des cordages, des barrières et si possible des tribunes qui pourraient être aménagées.

• **Information des spectateurs.** — Dans les jours qui précèdent le rallye, informer et éduquer le public par voies de presse, radio, télévisions régionales ; quarante-cinq minutes à une heure avant le départ du parcours chronométré, faire circuler une voiture munie de haut-parleurs pour informer et conseiller le public ; prévoir deux voitures ouvreuses rapides conduites par des pilotes de notoriété qui partiront avant le premier concurrent ; distribuer aux spectateurs des conseils écrits, sous forme de bulletins d'information.

• **Voitures.** — Depuis l'apparition des quatre roues motrices en groupe B, la puissance n'a fait que croître pour atteindre 450 à 550 chevaux. La réduction de la puissance des voitures devra se faire le plus rapidement possible.

• **Groupe de travail sécurité-rallyes.** — La commission propose la création d'un groupe de travail sécurité-rallyes au sein de la commission auquel seraient conviés un certain nombre de pilotes et d'organisateurs.

SCIENCES

La grogne des astronautes

Fallait-il attendre que sept personnes trouvent la mort dans l'explosion de Challenger pour que les langues se délient à la NASA ? Ces modèles de silence, de réussite et de professionnalisme que sont les astronautes viennent de montrer qu'ils étaient des hommes comme les autres, à la veille d'une réunion de la commission d'enquête présidentielle sur l'explosion de la navette.

Dans un article publié par le *Washington Post*, plusieurs astronautes, qui ont tenu à rester anonymes, n'hésitent pas à affirmer que leur groupe était miné par des divisons internes, et que la désignation des équipages servait de moyen de pression sur les astronautes.

Les premiers à être visés par ces critiques sont le patron des astronautes, George W.-S. Abbey, et son éminence grise, l'astronaute John Young, le plus titré de tous, qui lui-même écrivait récemment que les responsables de la NASA *« étaient soumis à des pressions continuelles »* pour que la navette puisse être lancée dans les temps et que certains de ses collègues avaient eu *« beaucoup de chance »* en volant sans accident.

Pour voler, disent les contestataires, il faut *« flatter la bonne humeur du chef, lui dire ce qu'il veut entendre »* et *« sentir le vent »*. En somme, rien de bien différent de ce qui se passe dans n'importe quelle administration ou société. Est-ce vraiment nouveau ? Pour qui est allé sur place, à Houston comme à Cap Canaveral, il était difficile de ne pas entendre les critiques formulées depuis des années à l'encontre de George Abbey, dont chacun se plaisait certes à reconnaître les mérites, mais dont beaucoup déploraient le despotisme pas toujours éclairé.

« On ne sait jamais, note Alan Bean, un des anciens du corps des astronautes, *quels sont les critères de sélection »* auxquels il faut satisfaire pour participer à un vol. On murmure aussi que George Abbey et, moins directement, John Young ont favorisé les astronautes recrutés dans l'aéronavale.

On dit encore que le patron des astronautes ne s'intéresse guère à la chose scientifique et affiche une certaine indifférence pour ceux qui, dans un équipage, ne sont pas responsables des taches nobles de la mission. Tout cela est-il bien neuf ? Pas vraiment, comme le remarque l'ancien astronaute Deke Slayton, pour qui *« les choses ont toujoûrs été ainsi depuis vingt-cinq ans »* et en tout cas bien loin des causes du drame de Challenger.

J.-F. A.

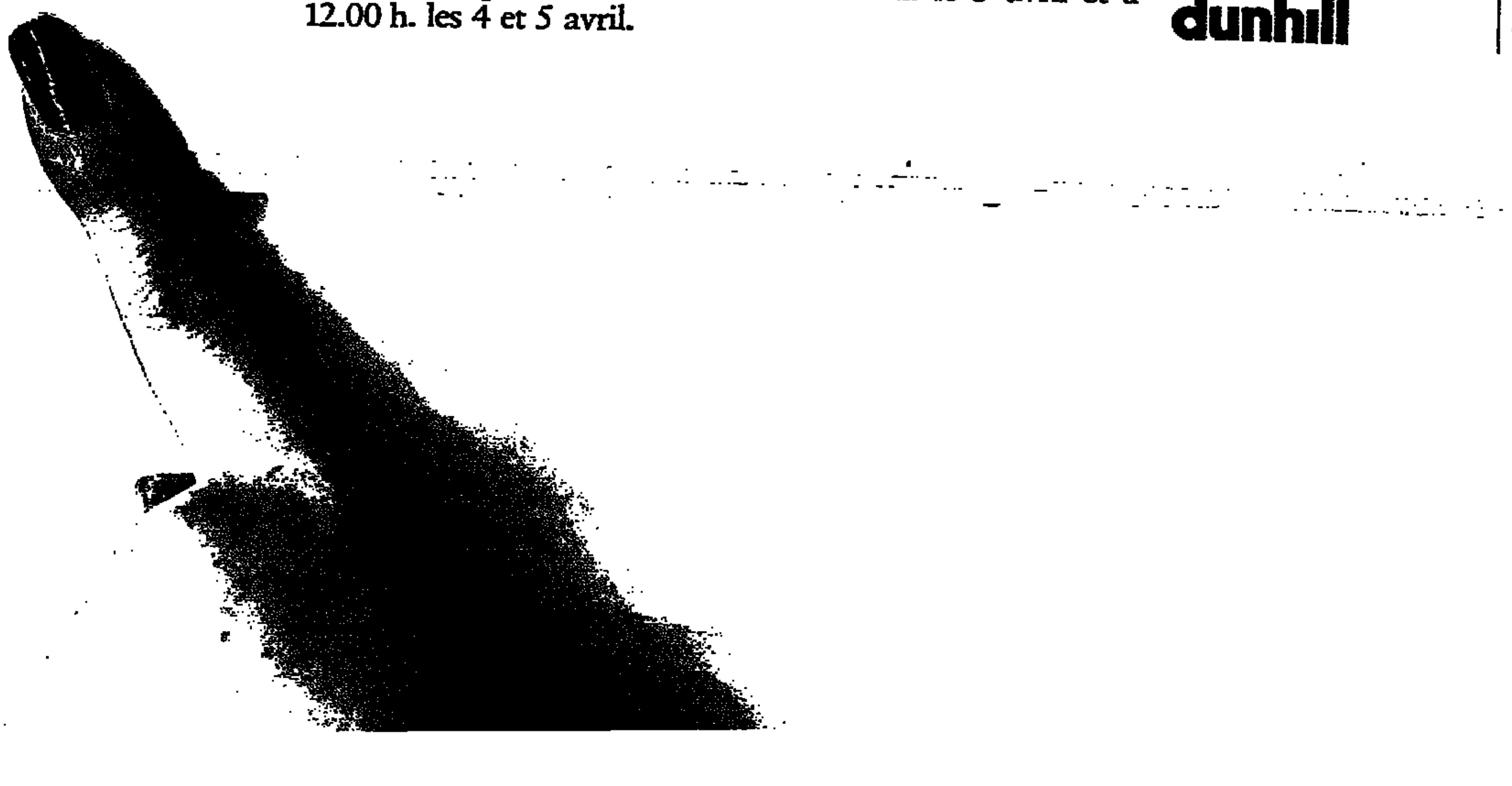
MORT DU GÉOLOGUE LOUIS GLANGEAUD

M. Louis Glangeaud, géologue, membre de l'Académie des sciences, est décédé le 22 mars à Paris, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

[Né à Tulle, (Corrèze), le 14 juillet 1903, docteur ès-sciences, Louis Glangeaud a été professeur sans chaire à l'université de Bordeaux (1941), professeur à la faculté des sciences de Besançon (1943-1955) et doyen de cette faculté (1946-1955), enfin professeur à la faculté des sciences de Paris (1955-1974). S'intéressant particulièrement à l'évolution de la Terre, il a été directeur du centre de recherches géodynamique de Thonon-les-Bains (Haute-Savoie) et de l'Insitut océanographique de Villefranche (Alpes-Maritimes). Il a aussi été membre de nombreuses commissions et conseiller de divers organismes de recherche.

Ses travaux majeurs ont été consacrés à la géologie de l'Algérie et de la Méditerranée, aux volcans d'Auvergne, à l'écorce terrestre et aux méthodes géodynamiques. Louis Glangeaud laisse plus de deux cent cinquante publications qui prouvent un esprit extraordinairement fertile et une ample vision, souvent prophétique, des problèmes géologiques. Il était officier de la Légion d'honneur.]





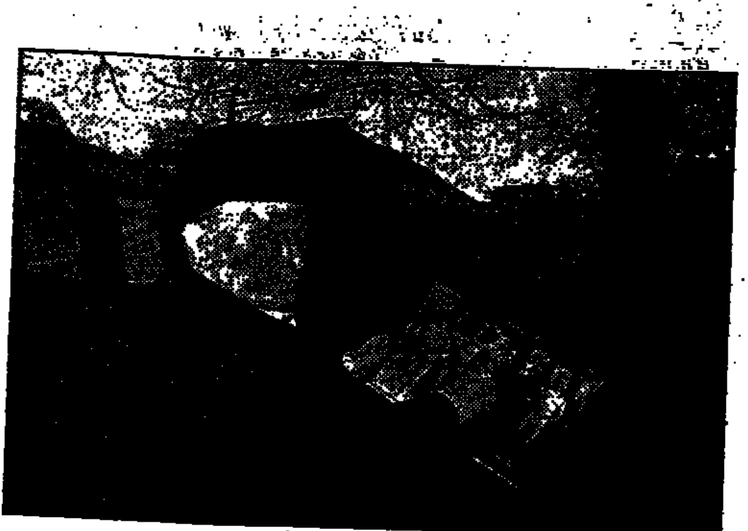
Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

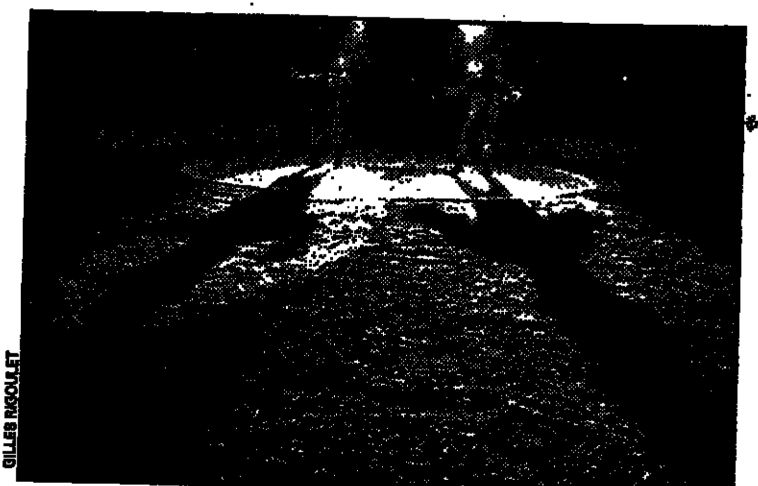
Le cirque Pauwels

LES CLOWNS NE SONT PAS TRISTES

Le cirque Pauwels s'est installé au Jardin d'acclimatation et y présente jusqu'au 31 mai Robin des Bois et les Saltimbanques. *Saltimbanques, trapézistes, clowns, montreurs d'ours, depuis près d'un siècle, la famille Pauwels court les routes.*







GILLES RIGOULET

Personne en 1986 — mais c'était déjà vrai au début du siècle — ne connaît exactement le nombre de cirques qui se produisent en France. Une vingtaine ont une carte de visite : Cirque national (subventionné par le ministère de la culture), cirque Alexandre Bouglione, Amar, Pinder, cirque de Paris, cirque Pauwels, Annie Fratellini, Zavatta fils, Arlette Grüss, le Puits aux images, etc. Les autres — 50 ? 100 ? — sont tout à la fois éphémères (ils durent une saison ou deux) et immortels : ils renaissent sans cesse de leur chèvre entêtée et de leur nostalgique chameau qui ne sait rien faire sauf montrer ses bosses mitées aux enfants des écoles. Les chiffres de l'ASPEC (Association pour le soutien, la promotion et l'enseignement du cirque) disent qu'il y a, depuis peu, net retour au cirque, augmentation des recettes. Le moribond se redresse et réclame à manger. Pierre Joffroy choisit ici de ne pas parler d'un cirque mais d'une « famille » parmi les autres, actuellement campée au Jardin d'acclimatation : les Pauwels père et fils, brus et petits-enfants, alliés et collatéraux, français et étrangers, chrétiens ou autres, une famille-chapiteau sur qui l'histoire, entre autres blâââgues, a lâché ses foudres, laissé ses cicatrices.

UN clown, raconte : *« Donc, ces cris. Je saute de la roulotte, déjà maquillé en auguste pour mon numéro, je vois Emilien Bouglione hors de lui : « Vite, vite, Marquis, prends » ton fusil, un tigre s'a sauvé ! » Je rentre, décroche l'outil, un Remington à pompe, pénètre avec Emilien dans l'écurie; le tigre file devant nous (il y en avait sept ou huit dans cette tournée-là à Orléans en 79-80). Une femme de la troupe, la propriétaire des bêtes, me voit avec le fusil, hurle : « Non, non, ne le tuez pas ! » Mais les autres, les employés, grimpés en haut des mâts, y allaient aussi de la gueule : « Vas-y, tire ! » Ils avaient peur à juste raison que le tigre se mette à manger du public* [trois mille personnes], *c'était bien possible, il avait déjà éventré un cheval, un chameau, un zèbre, il était en train de mâcher un autre canasson pendant que son dompteur tâchait de le clouer avec sa fourche. J'hésitais, je suis un clown, moi, pas un tueur de bêtes. « Mais descends-le donc, » enculé ! », hurlaient ceux d'en haut des cocotiers. Finalement, le dompteur m'a fait un signe résigné, s'est un peu écarté, j'ai tiré au droit du cœur, à trois ou quatre mètres. Alors la femme que j'ai dit, la propriétaire du tigre, a pris une barre de fer et, par derrière, de toutes ses forces, elle m'a tapé sur la tête. Je suis tombé à genoux. Assommé. Pour une entrée comique, hein ?... Ma seule consolation, ç'a été, par la suite, d'entendre Nana, la femme de Sampion Bouglione, me dire gentiment : « Pleure pas, Mar- » quis, fallait le faire, ne regrette » rien ! » Mais l'envie de pleurer, je l'avais... Et quand j'y pense, je l'ai toujours. »*

∴

Phlaouff. Le vent soulève les retombées de la grande tente bleu et blanc, fait basculer par à-coups les tonnes d'eau qui creusent la toile. En escale prolongée au Jardin d'acclimatation, les roulottes du cirque Pauwels se serrent frileusement les flancs. Dans leur sabot, les ours bruns de Vandendries déglutissent des goulées de pitance en jetant d'obliques regards sur leur liberté à rayures d'acier. Une odeur de café s'échappe des caravanes. Presque pas de bruit, sinon le claquement mouillé du barnum et la longue friture des bourrins d'Alvarez (fils d'écuyer militaire) qui compissent la paille chaude, mélancoliquement.

Par un carreau, on voit Aurika Cornéa, la trapéziste (famille Augustin, Bucarest), repasser son maillot pendant que l'homme, assis dans le coin-salon, repasse aussi quelque chose, son français. Le carreau odorant ne raconte pas l'histoire des Cornéa mais tout le monde la connaît : elle était acrobate, il était acteur, Hamlet ou Lear, au gré des brises transylvaniennes ; ça s'aima, ces deux-là, et s'était séparé : la politique n'y était pour rien, seulement l'emploi du temps ; il fallait nécessairement que l'un adoptât le métier de l'autre ; comme il était moins difficile d'aller du théâtre au cirque que l'inverse, c'est lui qui fit le sacrifice de la vocation. Devenu équilibriste et porteur d'Aurika, Rado Cornéa prétend, en lissant ses moustaches, qu'il ne pense plus au théâtre et que, de toute façon, Shakespeare l'aurait approuvé : porter tous les jours son amour sur les cervicales, dites, ce n'est pas mieux que de regretter sans fin son absence ?

Quelque part un emplumé coquerique. Sur le gazon trempé, deux êtres seuls se tiennent immobiles : Baby la caoutchouc (famille Cohen) dans sa guérite-billetterie et, sur son tertre, le *Cedrus Libani*, cent soixante-dix ans (famille des pinacées d'Asie mineure).

∴

Jean-Luc Fosse, vingt-six ans (famille de la DASS), préposé à la technique : *« Quand je suis sorti de l'Assistance avec mon CAP de menuisier, j'ai été huit ans garçon de piste chez Joseph Bouglione. Maintenant je suis chez les Pauwels. Pépète, c'est un tout grand : un Fratellini ! un Grock ! un Pipo ! un Dario ! un Rhum ! Il m'a donné mon dolman à brandebourgs, et je couche dans sa caravane, bien que j'aie des problèmes. »*

Vous l'avez tous connu,
Pépète Pépète,
L'auguste au pied menu,
Pas bête pas bête,
Le clown jamais cocu
Qui guette et jette
A qui lui botte le cul :
Vas-y répète.

En charentaises dans son petit fauteuil ouvragé et à l'aube de ses soixante-dix ans, Alfred Pauwels, dit Pépète, tire sur ses bretelles, les fait claquer. Les clowns ont toujours des bretelles. Pour tenir leurs invraisemblables grimpants, mais pas seulement : les bretelles attestent, en même temps que la pérennité du cirque, la vérité (fût-elle élastique) des histoires « rauquées » le soir au Clown bar, rue Amelot, par les vieux serviteurs des courants d'air quand ils ont longtemps diverti la planète à force de chutes, de claques et de coups de pied au cul (dans les 30 000 pour Pépète en soixante ans de sciure).

Descendant d'innombrables familles de cirque — du belluaire Martin, que connaissait Balzac, aux Busnach, Sosman, Cohen et Pauwels de Belgique et des Pays-Bas, — Pépète est un homme court, ventru, rond de bouille et à la diction souvent houleuse : la tête penchée sur l'épaule, il tente çà et là de s'arracher de la glotte un mot qui s'y trouve trop bien et qu'il s'agit d'expulser dans les plus brefs délais :

— *« A la guerre de 39, j'étais télé...* eh hin ... *phoniste. Tonino, le frère de Zavatta, prétend que c'est à cause de ça qu'on l'a...* eh hin... *perdue : les ordres arrivaient trop...* eh hin... *tard, vous voyez ? »*

Pépète : le cirque est son monde et le monde est son cirque. Il n'y a jamais pris que les chemins permis à ses tatanes démesurées : Riga 1929, Helsingfors en 30, Oslo en 31, Moscou, Moukden, Rio, Berlin, New-York, Londres. Les guides les plus détaillés n'apprendront toujours rien à Pépète sur ces belles métropoles ; il sait qu'elles sont composées d'un grand chapiteau, d'une piste en sciure, d'un orchestre qui boumboume l'*Entrée des gladiateurs*, et de ces innombrables trésors vivants, plus vivants que palais et cathédrales : les braves calebasses humaines noyées d'extase quand se balancent à la coupole les beautés du trapèze, surpailletées d'or par les désirs d'en bas (O Nelly ! O Marianne !) ou qu'officient au ras du sable, avec pelle et petit balai, une bande d'enfants trouvés, en brandebourgs, braillant derrière la queue levée des lâcheurs de crottin.

∴

On dit les clowns tristes. Pépète n'a jamais eu besoin de l'être, la vie s'en est chargée. Elle ne fut de sa naissance à sa jeunesse que fuite, faim, deuils — et guerre. La deuxième surtout : les partenaires disparaissaient dans des trappes, parents et alliés Cohen roulaient dans le brouillard vers l'Est, vers une ville-étape encore peu visitée par les avant-courriers des cirques — un tas de roulottes fixes nommé Auschwitz où il y avait déjà, disaient les rumeurs, un bon orchestre, des chiens dressés, un public considérable.

A la maison, nous n'irons pas
A la maison, nous n'irons plus
A la maison, nous n'irons jamais pas
A la maison, nous n'irons jamais plus.

(Entrée comique, Footit et Chocolat, 1905.)

1942. Planqué en Corrèze, Pépète, auguste entier mais semi-aryen, fait du charbon de bois pour subsister. La faim, tout bêtement (quarante ans après, Baby, son épouse, continue d'endosser la hantise : *« Mon frigo est plein à craquer, le placard aussi. J'achète à manger pour vingt, de peur de ne pas avoir assez pour deux. C'est idiot, hein ? »*).

Il n'y a pas que Pépète et Baby en Corrèze ; pères et mères les ont rejoints, et sœurs et cousins. En ces temps de délation, c'est contraire à toute prudence mais c'est conforme aux dernières volontés de la grand-mère, celle qui tirait à la bricole la péniche du cirque, naguère, sur les chemins de halage des Flandres : *« Restez toujours les uns avec les autres. Tant que la famille restera unie, tout ira bien, ne vous séparez jamais. »*

Les muscles se tendent, les os craquent. Un artiste, ça s'entretient : il y aura encore des cirques.

PIERRE JOFFROY.

PAROLES DE PÉPÈTE

1) La vocation : « Pourquoi j'irais monter un numéro de singe alors que j'arrive à vivre, et à faire vivre, avec un peu de rouge sur le nez ? »

2) La création : « On peut moderniser les entrées mais pas en inventer d'autres. Le clown existe depuis Adam (c'en était un d'ailleurs, un auguste si voulez savoir), et, depuis lui, on a fait toutes les entrées possibles. Le comique, c'est en plus. »

3) La perfection : « Tous les numéros que j'ai vus dané ma vie étaient les plus extraordinaires. Au cirque, il y a toujours plus fort, mais ce n'est pas ça qui compte.

» C'est qu'on fasse bien ce qu'on fait et qu'on le vende proprement. Un numéro bien vendu est toujours extraordinaire. »

4) L'objection : « On fait le numéro ou on ne le fait pas. Je suis plutôt contre le filet, la longe, les sécurités. Le filet vous renvoie, mais on peut aussi s'y tuer, ça dépend comme on tombe.

» La petite Jocelyne, une trapéziste douée, s'est blessée deux fois en quatre ans, parce que ses sécurités ont lâché... Il y a à boire et à manger là dedans. »

5) La malédiction : « En 1975, j'étais dans un cirque en Allemagne. Ils ont engagé un dresseur de rats qui avait une dizaine de ces gaspards. Au bout de quelques semaines, il y en avait partout.

» On l'a foutu à la porte. Mais six mois après, ça grouillait encore dans les coulisses. Je me demande s'ils l'ont pas rappelé avec sa flûte pour les en débarrasser. Y a pas une histoire comme ça ? »

LE GLOSSAIRE DU MÉTIER

— *Barnum :* tente annexe du cirque.
— *Bourrée :* salle pleine.
— *Caoutchouc :* artiste contorsionniste, disloqué.
— *Flip-flap :* saut de singe avant ou arrière.
— *Gardine :* rideau entre la piste et les coulisses.
— *Sabot :* petite cage en bois avec une face en grille ouvrante (transport des animaux).
— *Mishto :* expression d'admiration pour un travail réussi (le contraire : skaramakaï).
— *Verdine :* roulotte à cheval.

Popy Moreni

LA MODE, COMME LE SOUVENIR D'UN BONHEUR

Voilà quinze ans que Popy Moreni fait partie des grands de la mode. Italienne, elle a connu le théâtre par Giorgio Strehler, le cinéma par Fellini. Son dernier défilé dansait sur la musique de Ginger et Fred.



FAUSSES fourrures soyeuses, soies languides, velours fripés, couleurs luxuriantes. Insectes rutilants pris au piège d'une toile d'araignée qui brille sur le drap. Douceur obsessionnelle d'une musique nostalgique, fondante comme le souvenir d'un bonheur : Fellini, Ginger et Fred, *accompagnent le défilé.*

Les vêtements se posent affectueusement sur le corps, le caressent, glissent, fluides, et le gardent au secret, en laissent seulement deviner les formes dans le mouvement. Les vêtements jouent les amants, les amuseurs, les arlequins. Commedia dell'arte, paillettes, collerettes : Popy Moreni.

Popy Moreni est grande, actuellement blonde. Elle est italienne-italianissime. C'est-à-dire l'extrême de la féminité, le contraire de la mièvrerie. Les femmes italiennes sont des héroïnes passionnées. Popy Moreni exige que l'on participe à sa passion, s'étonne qu'autour d'elle on ne se laboure pas le visage lorsqu'elle s'angoisse. Elle dit ça sans élever la voix, avec une calme autorité. Les femmes italiennes sont des reines. Elles règnent sur le bien-être de la maison.

« La mode, *dit Popy Moreni,* se fait comme la cuisine. Vous avez votre poulet, les ingrédients. Vous cherchez, vous mettez juste au bon moment la pincée de sel qui est la dernière touche. Vous ne calculez pas, c'est imprévisible. Dès que c'est prévisible, dès que les formes viennent d'elles-mêmes, je me fais des petites violences et je casse.

» On exerce ce métier pour s'aventurer sur des terrains inconnus. Je viens de terminer la collection d'hiver, je commence la prochaine. Je sais seulement que j'ai envie de fleurs. Je dessine. Les idées sont dans le crayon. Des signes se reproduisent, et je les aime. Alors, ils se développent. A la fin, je me rends compte que je définis un certain type de mouvements. Ce n'est pas une ligne, mais une histoire, un climat.

— *Le climat de* Ginger et Fred *pour la dernière collection ?*

— Quand j'ai commencé à travailler, le film n'était pas sorti. Et puis je l'ai vu. Je me retrouve dans la mélancolie joyeuse de Fellini, cette mélancolie des choses qui ne peuvent plus exister et que l'on continue à aimer : coudre soi-même à la main, par exemple. Ce n'est plus possible, pourtant je le fais justement parce que personne ne veut plus le faire. Ce sont des vêtements que je ne vends pas, il n'est pas question de les reproduire. Pendant qu'on prépare, on ne se préoccupe pas de ce qu'on va vendre. Après, évidemment, c'est autre chose.

» Le génie de Fellini est dans sa manière de saisir l'instant unique. La scène où Mastroianni danse et tombe. Ce n'était pas prévu qu'il tombe... Et quand la Masina essaie sa perruque devant la glace, j'ai été frappée par le côté étriqué de l'image, son ambiance dérisoire et angoissante. J'ai appris que, réellement, la perruque n'était pas prête. La Masina attendait avec sur la tête le filet qui lui aplatit les cheveux. Elle était inquiète, c'était juste ce que Fellini attendait...

— *Qu'est-ce qui déclenche votre inspiration ?*

— Une musique, une rencontre, la lumière sur un mur, les taches sur le trottoir. Là, il y a eu l'exposition de Vienne, et la comète, cette lumière qui vient du passé, qui revient après soixante-dix ans. C'est un conte, comme la crèche... Ma première collection noir et blanc m'est venue de Woody Allen. J'avais tellement de couleurs dans la tête que je ne savais pas choisir. J'ai vu *Manhattan* et j'ai compris que le noir et blanc les contenait toutes.

— *Vous allez beaucoup au cinéma ?*

— Je n'ai pas le temps. Je me protège, j'ai besoin de dormir, je ne suis pas cinéphile. Mais les gens qu'on aime font un film par an, on n'est pas débordés.

— *Qu'est-ce que vous n'aimez pas ?*

— La violence de la réalité me fait mal. Des films comme *Easy Rider, Delivrance, Voyage au bout de l'enfer,* je ne supporte pas. Je reste coincée, peut-être par manque d'ouverture. Ce n'est pas que je veuille annuler l'horreur du monde... J'ai besoin de magie. Visconti, Pina Bausch m'agressent, mais leur violence est détournée par une telle poésie ! J'ai besoin de rêve. J'ai vu dix fois *Autant en emporte le vent,* et à chaque fois, en sortant, je porte la robe de Scarlett...

— *Et le théâtre ?*

— J'ai connu le théâtre, à Milan, par Strehler. J'y ai trouvé toute la magie, toute la mélancolie qui m'est nécessaire. Le théâtre me tente beaucoup. J'aimerais organiser des défilés dans une salle. Sur le podium, on peut utiliser un seul type de lumière, on dispose d'une seule perspective. Je voudrais instaurer un autre contact, reproduire, voir, revoir, re-essayer, corriger. Je suis la première cliente de mes vêtements, je ne peux pas les terminer si je n'ai pas envie de les porter. Mais je peux seulement imaginer la femme qui va y vivre. Son comportement, son corps, son mouvement me manquent.

» Je prends des mannequins, je leur explique le sens du vêtement. Je leur dis : « *Fais semblant d'écouter le vent.* » Au théâtre, si le vent ne passe pas un soir, je ferai en sorte qu'il passe le lendemain. Chez nous, c'est sans retour.

» Nous avons travaillé six mois et nous pensons que les gens éprouvent un besoin vital de nous voir. Aux derniers moments, dans l'atelier, il y a une atmosphère intense. On emmène les vêtements dans la camionnette, je ne les quitte pas, je vais avec. On arrive sous le chapiteau. Il y a les chaises vides, les gens qui balaient. Il fait trop chaud, ou trop froid. Il faut aller très vite, on n'a pas le temps, et on attend parce que les retards de la journée se sont accumulés. Une fois que c'est commencé, les jeux sont faits. On a quarante minutes pour tout dire.

» Après, les gens viennent vous donner des baisers. Moi, je ne pense jamais que ce sont des baisers techniques. Même s'ils sont sincères, il y a la suite, les autres défilés. Tout le monde a quelque chose à faire, et moi, j'ai fini. Je reste seule dans la cabine. Pour moi, c'est vital de parler, de savoir comment ça s'est passé. Heureusement, maman est là. Sinon, je me retrouverais comme ça, dans le « pas de bruit », dans le rien. Rien que ma tête un peu vide. Fellini raconte ça tellement bien. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

Pastels du XIXe

L'ÉPREUVE DE L'ÉLÉGANCE AU LOUVRE

L'exposition des pastels du XIXe siècle au Pavillon de Flore révèle des filiations inattendues, réserve des surprises. Il arrive à Degas d'annoncer Picasso et à Renoir d'être banal.

LE pastel a bonne réputation. D'ordinaire, on lui prête le charme, l'élégance, la vivacité et la douceur de ses premiers chefs-d'œuvre, ceux du XVIIIe siècle. De portrait mondain en bouquet, il passerait presque pour un art d'agrément, guère plus périlleux que l'aquarelle des jeunes filles « bien » dans les temps anciens.

Qu'en une exposition il soit rappelé que le pastel mérite une gloire plus solide, qu'il ne se réduit pas à la volupté de couleurs vives, que les meilleurs du XIXe siècle l'ont pratiqué, voilà qui est excellent.

D'autant que les choses ne sont pas simples : s'il est vrai qu'une telle technique favorise les coloristes, elle exige d'eux un savoir de dessinateur aussi grand. Ces bâtons de pigment dont la pointe s'écrase sur le papier ou le carton interdisent les effets de matière et d'empâtement chers aux peintres à l'huile. La poudre demeure en couche fine, qu'aucune gestualité ne peut agiter fortement, qu'aucune transparence n'embellit de clartés grasses. Et les peintres-peintres, les forcenés du tube et du pinceau se trouvent en difficulté — tout comme, à l'inverse, les maîtres du trait maigre et du glacis correct. Le séduisant pastel se change promptement en épreuve sévère, révélatrice des faiblesses des uns, des qualités ignorées des autres. Le cabinet des dessins tourne alors à l'inquisition, où le visiteur vérifie, mesure et compare.

Le premier triomphateur se nomme Delacroix, évidemment. Le pastel lui sert pour ses esquisses, et celles de *la Mort de Sardanapale* abondent en corps tordus où le crayon coloré suit les courbes des dos arqués. Comme Rubens dans ses études, Delacroix dessine immédiatement avec la couleur, tout comme il



Degas : « Après le bain »

ombre avec des hachures de vert et éclaire de rehauts blancs. Ses contemporains, si « propres », font triste mine à côté de lui, de Girodet qui colorie à Millet qui embrouille.

Cette royauté, il l'a transmise à Degas. Etrange filiation que celle-ci, tant est forte l'habitude de pensée qui rapproche l'homme des danseuses de celui des odalisques, Ingres. Pourtant, le dessin ondoyant de Degas, ses modelés bleus ou verdâtres, ses poses renversées évoquent bien davantage le style du romantique. Le pastel, en la matière, laisse peu de place au doute. Les ballerines et les femmes à leur toilette forment une galerie de mouvements et d'anatomies sans égale. Le maître se délecte à imposer les contorsions qui révèlent le mieux l'agencement des hanches ou l'articulation d'une épaule, le tout dans un chromatisme dissonant d'opéras ou de bars éclairés au gaz.

Il arrive à Degas de frôler Cézanne, d'annoncer Picasso, et sa puissance est telle qu'il éclipse sans effort les impressionnistes. Non seulement Renoir, que seule sa touche de peintre sauve souvent, et dont les pastels sont navrants de platitude — son Banville a l'air d'un aubergiste hébété, — mais encore Manet. Ce dernier, Hollandais égaré à Paris, adorateur de la brosse et de la manière fouettée, demeure — faut-il le dire ? — un pastelliste un peu frêle, un peu snob dans ses portraits féminins, plus près d'Helleu que du terrible Degas. Lequel perdrait, il est vrai, si la partie se jouait sur toile.

Dernière famille, si l'on néglige les paysagistes, rarement émouvants à l'exception de Guillaumin : les symbolistes. Un louable souci historique a placé côte à côte Redon, Puvis et Lévy-Dhurmer. Leur réunion a deux effets. Elle établit sans peine la supériorité technique de Redon, dont *le Vitrail* ou *la Coquille* demeurent des morceaux de bravoure technique étonnants. Turquoise, émeraude, or et jais se combinent en symphonies étincelantes, d'une admirable qualité décorative. Mais la proximité de telle *Méduse* à la chevelure de varech et coraux ou celle d'un *Nocturne dans le parc de Bruxelles* cruellement banal forcent à convenir que l'inspiration de Redon a perdu de sa vigueur. Bouddhas et monstres sous-marins ne font ni rêver ni trembler, figés dans la splendeur de trop belles images. Ils sont de leur époque, ces mélodrames mythologisés, quand les femmes de Degas ne sont déjà plus d'aucune. Ce dernier avait accusé Gustave Moreau de prétendre rénover l'art « *par la bijouterie* ». La même crainte vaut pour Redon et ses semblables.

PHILIPPE DAGEN.

★ Cabinet des dessins, Pavillon de Flore, musée du Louvre. Jusqu'au 9 juin. Exposition organisée à l'occasion de la publication de l'inventaire des pastels du XIXe siècle au Louvre, par Geneviève Monnier, auteur également du premier inventaire consacré aux pastels des XVIIe et XVIIIe siècles (1972).



Le groupe Sankaï Juku, dirigé par Amagatsu, est l'un de ceux qui ont fait connaître en France le buto, danse japonaise de révolte et de refus. Il est au Théâtre de la Ville avec Graine de cumquat *et une création :* Des œufs debout par curiosité.

Sankaï Juku

MÉTAPHORES ET MÉTAMORPHOSES DE LA DANSE BUTO



DELAHAYE

LE groupe de danse Buto Sankaï Juku est revenu à Paris, après une tournée aux Etats-Unis où il a perdu un des siens, Yoshiyri Takada. C'était à Seattle, au cours d'un de ces « événements suspendus » où les danseurs attachés à des cordes, tête en bas, tournoient au-dessus du vide... Jeu symbolique de la naissance résolu cette fois dans l'effroi de la mort ; mort en direct du haut d'un gratte-ciel, retransmise par des milliers d'écrans. Encore traumatisée, la petite communauté présente une création d'Amagatsu, *Des œufs debout par curiosité*, et une reprise de *Graine de cumquat*.

La danse buto a évolué depuis qu'on a découvert en 1975 ses images mortifères au Festival de Nancy et chez Silvia Monfort. Aujourd'hui, le mouvement néo-expressionniste japonais, fondé par Tatsumi Hijikata et Kazuo Ohno, sous l'influence de Mary Wigman, s'incarne pour le public occidental dans trois personnalités, Ushio Amagatsu, Ko Murobushi et Carlotta Hikeda.

A Tokyo, les groupes buto se multiplient mais demeurent marginalisés. Pourtant c'est Amagatsu qui a représenté le Japon à l'Olympic Arts Festival de Los Angeles, en 1984, aux côtés de Pina Bausch pour l'Allemagne fédérale et de Jean-Claude Gallotta pour la France. La danse buto symbolise le refus du Japon de l'après-guerre, industrialisé, américanisé. Alors que, à cette époque, aux Etats-Unis, Merce Cunningham se tournait vers le zen pour réagir contre la société de consommation, Ijikata et Kazuo Ohno appuyaient leur mouvement de rejet post-atomique sur une littérature de transgression, Sade ; Lautréamont...

Un même effarement a saisi les Japonais et les Occidentaux à la vue des premiers spectacles buto avec les corps nus, poudrés de blanc, les mains crispées, les yeux révulsés, et ces tableaux surréalistes mêlant l'érotisme et la décomposition des chairs. Tandis que, au Japon, on les percevait comme une attaque de la société, de l'esthétique traditionnelle, les Européens étaient sensibles à leurs effets parfois factices mais spectaculaires. Depuis, le buto a conquis sa place dans la danse moderne. Il rejoint une recherche de l'intériorité, de l'essence du geste, de l'état de « prédanse », que l'on retrouve chez François Verret, Hideyuki Yano, Bouvier/Obadia, ou encore chez Catherine Diverres et Bernardo Montet, qui sont allés récemment travailler avec Kazuo Ohno.

Amagatsu a choisi de vivre à Paris, il s'est marié avec une Française. Crâne rasé, silhouette frêle, il ressemble à un étudiant prolongé. Parfois, dans la conversation, sa manière de rester la bouche ouverte comme un poisson en quête d'oxygène, son œil devenu fixe et globuleux, rappellent qu'il est sujet à d'étranges métamorphoses.

Petit garçon, foudroyé par une insolation, il se transforme en nain, en femme dans *Graine de cumquat*, son éternel succès. « *On peut surtout définir la danse buto par ce qu'elle n'est pas. Elle n'a rien à voir avec la danse occidentale qui se veut créatrice de formes et utilise les tensions. Dans le buto, on part du relâchement, du corps vide. Quand un enfant couché cherche à s'asseoir, la danse a déjà commencé. Dans le mouvement qu'il fait pour s'asseoir, son centre de gravité se déplace de manière ininterrompue. C'est ce processus qui m'intéresse.*

» *Le buto n'est pas une technique mais une méthode pour remonter à travers le corps aux origines de l'existence, et pour répondre à la question : qui sommes-nous ? A cela chacun répond selon son expérience de vie quotidienne, ses rencontres, sa façon de voir, de lire, de ressentir. Si bien qu'il existe de nombreuses troupes buto qui travaillent de manière différente, et c'est bien.* »

Amagatsu admire beaucoup Kazuo Ohno et son sens de l'improvisation, « *chez lui l'esprit traverse la matière, le squelette* »...

A partir de son insolation dans *Graine de cumquat*, Amagatsu subit une suite ininterrompue de transformations. Chaque métamorphose constitue une petite mort, un passage à un autre état : l'enfant devient poisson, le nain devient femme...

Le spectateur ne saisit pas toujours les symboles ou la continuité de ses spectacles. « *C'est sans importance*, estime-t-il, *à chacun de le lire suivant sa sensibilité, sa culture, son imagination.* » Le public français apprécie surtout la beauté des images de plus en plus sophistiquées, marquées d'une perversité sadienne : étreintes amoureuses avec un paon, lévitation dans un triangle de lumière, ou dans un bocal comme un fœtus dans son liquide amniotique.

Du fœtus on remonte à la fécondation et à la première cellule avec *Des œufs debout par curiosité*, un thème qu'Amagatsu portait en lui depuis longtemps : « *L'œuf est une matière vivante et aussi un objet solide. Quand on le met debout il tient en équilibre ; il peut y rester et pourrir sur place. Son centre de gravité le relie au sol. A travers lui l'homme dialogue avec la terre.* »

Les danseurs évoluent autour de vingt et un œufs d'autruche posés sur scène entre une pluie de sable et d'eau (la scène du Théâtre de la Ville tranformée en petit bain), dans un environnement sonore pour piano et synthétiseur confié à un compositeur japonais, Yoicho Yoshikawa.

Pour Amagatsu, qui utilise cette fois de nouvelles structures chorégraphiques, ce ballet est le point d'orgue de ses métamorphoses.

MARCELLE MICHEL.

★ Spectacles buto en France avec Sankaï Juku au Théâtre de la Ville (du 2 au 12 avril) ; Carlotta Hikeda à Saint-Brieuc (18 avril), Amiens (22), Belfort (26) ; Ko Murobushi au Mans (15 avril), Riom (17) ; et les 3 et 4 juin, Kazuo Ohno au Théâtre de la Bastille.

UN ART COSMOPOLITE

INSTALLÉ à Paris depuis 1972, Hideyuki Yano fait partie du paysage de la danse moderne française. Chez lui ont travaillé Elsa Wolliaston, François Verret, Lila Green, Karine Saporta, Sidonie Rochon. Très attaché au no et au bunraku, il prend ses distances vis-à-vis du buto, même s'il cultive le goût des couleurs symboliques – rouge et bleu, – la recherche de l'intériorité et d'un mouvement d'avant la danse, comme Amagatsu : « *J'ai quitté le Japon avant que le buto ne soit à la mode ; je connaissais surtout Kasai, un solitaire, un mystique. Il a fondé une école, « la Maison des anges », et enseigne l'eurythmie en Allemagne. Tout tournait autour de Tatsumi Hijikata, l'homme du retour à la terre, quelqu'un de fruste, de très authentique, révolté par le massacre culturel du monde paysan et de la nature.*

» *Après, le buto s'est intellectualisé ; il est devenu un art de la ville, cosmopolite. L'intérêt de la danse buto est de permettre à chacun d'inventer son propre langage, que l'on ne peut ni reproduire ni imiter. Mais je ne pense pas que ce mouvement puisse avoir de profondes répercussions sur le théâtre. Au Japon, il est considéré comme une avant-garde influencée par l'Occident. On ne lui voit pas de filiation. Le buto est une île.* »

M. M.

"L'Ame sœur"

LE CINÉMA ENVOUTÉ DE FREDI MURER

Le cinéaste suisse-allemand Fredi Murer a tourné dans le décor de son pays une aventure hors du commun. Gestes, paroles, silences, prennent leur poids d'éternité, gardent leur part d'imprévisible. Comme chez Beckett.



Thomas Nock

L'AME SŒUR, du cinéaste suisse-allemand Fredi Murer, s'oppose de tout son être aux grosses productions qui envahissent nos écrans et tentent de lutter contre la lente désaffection du public.

Revenant dans son pays natal, le canton d'Uri en Suisse centrale, dix ans après y avoir tourné un surprenant documentaire de long métrage au titre symbolique, *Nous montagnards, dans nos montagnes*, Fredi Murer se résigne à transposer chez lui, parmi un décor familier, une histoire qu'il voulait intemporelle, qu'il pensait à l'origine tourner en Islande. A la limite il aurait presque filmé sur une scène entre quatre murs nus. Chaque geste, chaque bruit, a son poids d'éternité et sa part d'imprévisible, un peu comme dans *Actes sans paroles*, de Samuel Beckett.

Ils sont quatre. Le père, grand, mince, âpre au gain, à la dégaine ascétique du chevalier dans *le Septième Sceau*, d'Ingmar Bergman. La mère porte plus clairement le poids de son labeur quotidien, négligée, épaissie, mal fagotée, épuisée à la tâche. Deux enfants illuminent ce foyer. Belli la fillette, qui aurait aimé devenir institutrice, adore la lecture, mais qui doit obéir au diktat paternel et travailler à la ferme familiale ; et puis celui qu'on appelle tout bonnement le garçon, muet de naissance, que le père juge inutile d'expédier dans la vallée apprendre les rudiments scolaires.

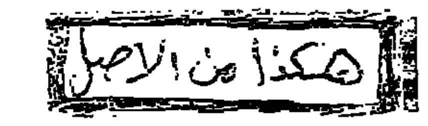
Ayant posé les règles du jeu, Fredi Murer avance lentement ses pions, ne brusque rien, court-circuite toute psychologie, glisse, par les chemins du plus strict naturalisme, vers un dénouements abrupt. Belli et le garçon vivent en symbiose avec les éléments, avec la montagne, inséparable dans notre imaginaire de la Suisse. Sans provocation, mus par l'instinct le plus immédiat, Belli et le garçon mènent plus avant leur complicité. Ils s'aiment dans ce décor grandiose. La mère découvre un peu plus tard que Belli est enceinte. Elle présente calmement la nouvelle à son mari. La tragédie éclate, violente, sans autre solution que la mort. *L'Ame sœur* s'achève sur le mode lyrique, en une veillée funèbre qui accentue le caractère inéluctable d'une aventure hors du commun.

L'incongru du sujet est racheté, si l'on peut employer cette notion chrétienne, par le dépouillement total de la mise en œuvre. Le cinéaste, formé à la photographie, capte le paysage comme une réalité à la fois fixe et en perpétuel mouvement. Les hôtes de ces lieux magiques vivent dans une espèce de no man's land, constamment ballottés entre clarté et brume, étrangement reliés au monde par les vestiges de la civilisation, d'abord la radio, tout un confort évident, et en même temps repliés sur leur solitude. Les êtres n'ont que faire de la morale, des conventions.

Höhenfeuer (*le Feu des cimes*, pour reprendre le titre original) ne se conçoit, ne se consomme, que comme pur objet plastique et sonore, retour aux sources du cinématographe, choc sensuel plus que conceptuel. Mais avant l'explosion finale, l'enfance a droit à son expression la plus libre, la plus heureuse, dans la confrontation permanente aux adultes, prisonniers du temps, de l'expérience, des préjugés. La moindre lueur, la moindre parole, comptent, signifient. D'où cet étrange recours au doublage des voix des quatre principaux comédiens dans le dialecte d'Uri. La musique, ou plutôt la partition sonore, sert de contrepoint, jamais de commentaire.

Notre civilisation repose sur une mince couche de conventions, prête à voler en éclats quand la passion, soudain, brûle les cœurs. *L'Ame sœur*, film un peu en marge de tout le courant du cinéma contemporain, nous invite candidement, subtilement, à traverser le rideau des apparences.

LOUIS MARCORELLES.



Sélection

CINÉMA

« Des filles disparaissent » de Douglas Sirk

Le quatrième film américain (1946) de Detlef Sierck, antinazi émigré devenu Douglas Sirk, reprend le scénario de *Pièges*, tourné en France, en 1939, par Robert Siodmak. Mais c'est à Londres, au début du siècle, que Lucille Ball, dans le rôle tenu par Marie Déa, aide la police à retrouver la trace de filles disparues pour avoir répondu à une annonce de journal, et à démasquer un assassin. Climat de film noir, traversée de milieux louches, ambiguïté des comportements, intrusion du mélodrame dans une intrigue criminelle. Déjà dirigé deux fois par Douglas Sirk, George Sanders, élégant, raffiné, surpasse, et de loin, Maurice Chevalier, tandis que Boris Karloff remplace l'obsédé qu'était Eric von Stroheim. Très étonnant et pratiquement inconnu, c'est bien le film à ne pas manquer. — J. S.

ET AUSSI : *la Huitième Femme de Barbe-Bleue, Le ciel peut attendre, To be or not to be,* d'Ernst Lubitsch ; *Arsenic et vieilles dentelles, New-York-Miami,* de Frank Capra ; *Cette sacrée vérité,* de Leo Mac Carey, les merveilles de la comédie américaine, mise au goût du jour dans *Recherche Susan désespérément,* de Susan Seidelmann ; *Highlander,* de Russel Mulcahy, belles images d'une légende ; *le Secret des pyramides,* de Barry Levinson, le jeune Sherlock Holmes ; *Re-animator,* de Stuart Gordon, oh ! le Gore ; *les Montagnes bleues,* d'Eldar Chegalaya, les gaietés de la bureaucratie ; *Signé Renart,* de Michel Soutter, la tendresse du poète.

THÉATRE

« La Femme du boulanger » à Mogador

Vérité ambiguë d'une fable, personnages profondément humains sous leurs masques pittoresques. Il reste quelques semaines pour voir, revoir la Provence de Pagnol ressuscitée par Jérôme Savary dans toute sa saveur âpre et joyeuse. — C. G.

ET AUSSI : *Class Enemy* à l'Espace Cardin, le jeu des loubards ; *la Nuit de Madame Lucienne,* à Aubervilliers, le couple infernal Copi-Lavelli *(la Journée d'une rêveuse, les Quatre Jumelles)* s'est retrouvé.

MUSIQUE

« Guerre et Paix » de Prokofiev

Pour la première fois, Paris découvrira à la scène *Guerre et Paix,* la fantastique fresque de Prokofiev qui condense avec un extrême talent les mille six cents pages du roman de Tolstoï en treize tableaux, grâce à l'opéra de Sofia. On y retrouvera l'histoire d'amour touchante de Natacha et du prince André, mêlée aux tableaux épiques de la guerre contre Napoléon, où, malgré une certaine inégalité d'inspiration, le compositeur s'élève souvent sur les hauteurs d'*Alexandre Nevski* (Champs-Elysées, les 9, 11, 13 et 16 avril, 19 h 30). A Lyon, retour de la merveilleuse *Finta Giardiniera* de Mozart, dans la mise en scène de Gildas Bourdet, et sous la direction de Semyon Bychkov (huit représentations du 6 au 20). — J. L.

ET AUSSI : Scarlatti, Mozart, Schumann, par Christian Zacharias (Pleyel, le 5); Musique au présent : Marco, Nunes, Amy et Brizzi, par le NOP, dir. Luca Pfaff (Radio-France, le 5, à 18 h); Hommage à Yvonne Printemps, par Felicity Lott (Athénée, le 7); Yvonne Kenny (Comédie des Champs-Elysées, le 7); Ensemble Intercontemporain, dir. P. Eötvös (théâtre du Rond-Point, le 7); Ensemble 2e2m (Pompidou, le 7); *Symphonie inachevée* de Schubert et *Requiem* de Fauré, par les chœurs et l'Orchestre de Paris, dir. C.M. Giulini (Pleyel, les 9, 10, 11); Autour de Schoenberg, par le London Sinfonietta et G. Reinhart (Pompidou, le 9).

JAZZ

Gato Barbieri à l'Olympia

Qu'est devenue la voix rauque et brûlante du free jazz ? Est-ce que le compositeur de *Third World* (tiers-monde) porte toujours un chapeau noir à larges bords ? Gato a-t-il gardé cet air de chat argentin malicieux et pathétique ? L'auteur de la musique du *Dernier Tango à Paris* est-il toujours dans cette fidélité à soi-même qui permet qu'on change ? Sa fureur d'improviser est-elle encore traversée du lyrisme rebelle qui nous l'a fait aimer ? Autant de questions qui rendent indispensable le voyage à l'Olympia : pour la musique, pour l'émotion, pour Gato. — F. M.

★ ***Gato Barbieri* à l'Olympia le 5 avril, à Bordeaux le 6, à Lyon le 7.**

DANSE

Le Tanztheater de Vienne

Il s'agit de l'unique compagnie contemporaine d'Autriche fondée en 1982 par deux danseurs, une chorégraphe, un anthropologue. On ne sait quel est exactement son style, mais *les critiques locaux* le situent dans un courant proche de Kurt Jooss, donc marqué par un certain expressionnisme et le goût des psychodrames dansés (2-6 avril, au Centre Georges-Pompidou). — M. M.

ET AUSSI : deux conférences au Goethe Institut à l'occasion de la venue à Paris de l'école de danse d'Essen (voir *le Monde* du 28 mars) : Jean-Michel Palmier, maître de conférences à Paris-VIII, y fait revivre le climat de l'expressionnisme allemand au début du siècle (7-8 avril, 18 h 30).

EXPOSITIONS

Georges Braque au musée de Biot

Braque est chez Fernand Léger, sur la côte, pour trois mois. L'exposition, réalisée avec des prêts du Musée national d'art moderne, de la Fondation Maeght et de la collection personnelle d'Adrien Maeght, réunit des peintures des années 40 et 50 — *le Guéridon* de 1941, *les Oiseaux noirs* de 1957-1958, notamment. Mais il y a aussi *l'Estaque* de 1906, une douzaine de sculptures, des céramiques ainsi qu'une soixantaine d'estampes (jusqu'au 29 juin). — G. B.

ET AUSSI : *Manessier,* au centre Noroit à Arras : *Nicolas de Staël,* au Musée des beaux-arts de Rennes. *Aimé Maeght bibliophile,* à la Fondation Maeght. *Denis Laget,* au musée de Saint-Etienne. *Guiseppe Penone,* au musée de Grenoble. *Anselmo, Fabro et Merz,* à l'école des beaux-arts de Mâcon. *Vienne 1880-1938* et *Morellet,* au Centre Georges-Pompidou. *Topor,* à l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (42-77-12-33).

VIENNE 1880-1938. Naissance d'un siècle. Jusqu'au 5 mai. Grande Galerie.

CAFÉ VIENNOIS. Entrée libre. Jusqu'au 19 mai. Forum.

FRANÇOIS MORELLET. Rétrospective. BHUPEN KHAKHAR. SUDHIR PATWARDHAN. ARPITA SINGH. Jusqu'au 11 mai. Galeries contemporaines.

TOUT NÉO TOUT BEAU. Design du matériau naissant. Jusqu'au 28 avril. **JOZE PLECNIK, architecte 1872-1957.** Jusqu'au 26 mai. CCI.

IMAGES D'AILLEURS. La photographie à la découverte du monde. Jusqu'au 2 juin. — **Livres qui délivrent.** Jusqu'au 28 avril. B.P.I.

LES GRANDS PROJETS 1979-1989. Présentation audiovisuelle des grands projets architecturaux. Jusqu'au 7 avril. Grand foyer.

LE SANG EST SALE COMME L'OCÉAN. Des enfants expriment leur perception de la naissance. Jusqu'au 14 avril. Bibliothèque des enfants.

PHOTOCOPIER N'EST PAS COPIER. Animations (sauf mar., dim.) : mer., sam. et tous les jours pendant les vacances de Pâques ; de 14 h à 15 h 30 et de 15 h 45 à 17 h 15. Atelier des enfants. Rez-de-chaussée. Jusqu'au 30 avril.

Musées

DE REMBRANDT A VERMEER. Les peintres hollandais au Mauritshuis de La Haye. Grand Palais, entrée place Clemenceau (42-61-54-10), sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 25 F ; samedi : 18 F (gratuite le 28 avril). (Jusqu'au 30 juin.)

RASA. LES NEUF VISAGES DE L'ART INDIEN. Grand Palais, avenue Winston-Churchill *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 16 juin.

HUGO PRATT. Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 28 avril.

LA FEMME CORPS ET AME. Grand Palais, avenue Winston-Churchill. Tous les jours, de 10 h à 19 h. Entrée : 30 F. Du 5 au 27 avril.

REMBRANDT. Eaux-fortes. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (47-42-03-47). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40 ; jeudi jusqu'à 21 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 20 avril.

PASTELS DU XIX[e] SIÈCLE. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (42-60-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 16 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 9 juin.

A LA COUR DU GRAND MOGHOL. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (47-03-81-26). Tlj (sauf le 30 mars, les 1[er] et 18 mai), de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 16 juin.

PIERRE DE FENOYL. Chronophotographies. Galerie Colbert, 2, rue Vivienne (47-03-81-26). Sauf dim., de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 16 avril.

JOSEPH KUTTER, 1894-1941 - SABY, 1925-1975. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (47-23-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 15 F. Jusqu'au 13 avril.

ATELIERS 86. Choix de Rudi Fuchs. ARC, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 20 avril.

AUTOCHTONES. Gautray, Contet, Gaston, Lasserre. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, musée des enfants, 12, avenue de New-York *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 26 avril.

STATUES DE CHAIR. Sculptures de James Pradier, 1790-1852. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (42-34-25-95). Sauf lundi, de 11 h à 18 h ; jeudi, jusqu'à 22 h. Entrée : 20 F ; samedi : 13 F (gratuite le 15 avril). Jusqu'au 15 mai.

DIEGO GIACOMETTI. Plâtres et bronzes. Jusqu'au 13 avril. — **NORDANAD. G. Peintures et sculptures contemporaines.** Jusqu'au 25 mai. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h 30 ; dim. de 11 h à 17 h. Entrée : 18 F.

LES CISTERCIENS A PARIS. SERGE BELLONI. Hommage à Paris. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 13 avril.

FÊTES ET THÉATRES EN INDE. Musée Kwok On, 41, rue des Francs-Bourgeois (42-72-99-42). Sauf sam. et dim., de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 31 juillet.

COTÉ FEMMES. Musée de l'Homme, palais de Chaillot. Place du Trocadéro (45-53-70-60). Sauf mardi et jours fériés, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 16 F. Jusqu'au printemps 1987.

LANGVIKSSAR. Un archipel suédois près de Stockholm, 1880-1920. Musée de la marine, palais de Chaillot (45-53-31-70). Sauf mardi, de 10 h à 18 h. Jusqu'au 2 juin.

UN CANAL... DES CANAUX... Conciergerie, 1, quai de l'Horloge (43-54-30-06). Tlj, de 10 h à 17 h. Entrée : 21 F. Jusqu'au 8 juin.

PIERRE BALMAIN. Quarante années de création. Jusqu'au 6 avril. Musée de la mode et du costume, palais Galliera, 10, avenue Pierre-I[er]-de-Serbie (47-20-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F.

LES FRANÇAIS ET LA TABLE. Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi, bois de Boulogne (47-47-69-80). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 10 F ; dim., 8 F. Jusqu'au 21 avril.

HOGGAR. Musée national des arts africains et océaniens, 293, avenue Daumesnil (43-43-14-54). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 20. Jusqu'au 18 mai.

Centres culturels

FREDERIK R. WEISMAN FOUNDATION OF ART. Centre national des arts plastiques, 11, rue Berryer (45-63-90-55). Sauf mardi, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 20 avril.

LA FRANCE DE 1886. Centenaire de la bibliothèque Forney. *Hôtel de Sens*, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). Sauf dim. et lundi, de 13 h 30 à 20 h. Jusqu'au 3 mai.

PARIS A VOL D'OISEAU, DU XVI[e] SIÈCLE A ROBERT CAMERON. Hôtel de Lamoignon, 24, rue Pavée (42-85-13-78). Sauf dimanche, de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 30 avril.

LES SURPRISES DES MUSÉES DE L'ILE-DE-FRANCE. Tour Montparnasse, 56[e] étage (42-71-71-30). Tlj. de 10 h à 22 h. Jusqu'au 11 mai.

RAOUL DUFY ET LA MODE. Trianon de Bagatelle, bois de Boulogne. Tlj. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 26 mai.

ROLAND TOPOR. Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 11, quai Malaquais (42-60-34-57). Sauf mardi (et les 30 et 31 mars), de 13 h à 19 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 13 avril.

DESSINS CANADIENS RÉCENTS. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (45-51-35-73). Tlj. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 4 mai.

ARCHITECTURES FANTASTIQUES - MUSÉE D'ART NAIF MAX-FOURNY - MUSÉE EN HERBE. Halle Saint-Pierre, 1, rue Ronsard (47-47-47-66).

L'ÉCOLE DE BARBIZON, un dialogue franco-néerlandais. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). Sauf le lundi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 27 avril.

OFELIA 86. Cinq artistes romaines exposent. Institut culturel italien. Hôtel Galliffet, 50, rue de Varenne (42-22-12-78). Du lundi au vendredi de 9 h 30 à 13 h et de 16 h à 18 h, samedi de 10 h à 13 h. Du 8 au 30 avril.

L'ENFANT DANS LA PEINTURE. Institut polonais, 31, rue J.-Goujon. Du lundi au jeudi de 9 h à 17 h, vendredi de 9 h à 16 h 30. Jusqu'au 25 avril.

MICHÈLE TOURLIÈRE. Rétrospective 1945-1985. Tapisseries et dessins. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). Du mardi au samedi de 14 h à 19 h. Du 8 avril au 24 mai.

C. CALVO, M. MACHADO, C. NUNEZ GUERRA, F. RICHARD, N. SAITO. Cité internationale des Arts, 18, rue de l'Hôtel-de-Ville (42-78-71-72). Tous les jours de 13 h à 19 h. Du 4 au 14 avril.

ALICE SPRINGS. Espace photographique de Paris. 4 à 8, Grande Galerie (Niveau moins 2) (43-59-00-80). Sauf le lundi. De 13 h à 18 h, samedi et dimanche de 11 h à 18 h (le mercredi jusqu'à 22 h 30). Jusqu'au 5 mai.

SEPT ARTISTES EXPOSENT. Centre Rachi, 30, boulevard de Port-Royal (43-31-75-47). Tous les jours, sauf vendredi après-midi. Samedi et dimanche de 9 h à 21 h. Jusqu'au 16 avril.

LE SYMBOLISME ET LA FEMME. Mairie, 6, rue Drouot. Tlj, de 11 h 30 à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 27 avril.

PÉKIN. Les palais européens du Yuanmingyuan. Carrefour de la Chine, 45, rue Sainte-Anne (42-96-40-04). Jusqu'au 12 avril.

ESPACE ET TOILES. Arnal, Basserode, Berry, Jeune. Maison internationale du théâtre. Théâtre du Rond-Point Renaud-Barrault, avenue Franklin-Roosevelt (42-56-60-70). Jusqu'au 15 avril.

Galeries

A. FUGIER/M. BERCOVY. Peinture et actualité. Art et Espace, 77, rue Saint-Louis-en-l'Isle (43-26-38-84). Jusqu'au 12 avril.

1950 : DIX MAITRES FRANÇAIS DES ARTS DÉCORATIFS. Galerie 1950 Alan, 26-28, rue Mazarine (40-46-00-49). Jusqu'au 30 avril.

QUESTIONS D'URBANITÉ. D. Karavan, J.-P. Raynaud, G. Singer. Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (43-26-22-32). Jusqu'au 19 avril.

J. MIRO, HELION, A. MASSON, E. SCHMID, PATSOGLOU, A. DE AQUINO. Galerie Sculptures, 11, rue Visconti (46-34-23-30). Du 2 au 19 avril.

GASIOROWSKI Ex-Voto, KANDINSKY, BONNARD, LÉGER, MIRO, etc. Galerie Adrien Maeght, 42, rue du Bac (45-48-45-15). Jusqu'au 10 mai.

J. SUQUET, D. JOUSSEAUME. Galerie P. Parrat, 76, rue Vieille-du-Temple (42-77-44-24). Jusqu'au 25 avril.

R. DUSSOSSOY, B. TERZIEV. Galerie Nane Stern, 25, avenue de Tourville (47-05-08-46). Jusqu'au 26 avril.

J. BALMES, M. CABALLERO, C. MARTINEZ, C. TORRES. Aux Anysetiers du roy, 61, rue Saint-Louis-en-l'Ile (43-54-02-70). Jusqu'au 21 avril.

AUTOUR DE L'ARTISTE ET DE L'AMATEUR PHOTOGRAPHE. Galerie M. Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 3 mai.

L'ARTISANAT H'MONG. Galerie du Grand Orient de France, 16, rue Cadet. Jusqu'au 25 avril.

POCHOIRS 1986. Galerie du Jour. Agnès B., 6, rue du Jour (42-33-43-40). Jusqu'au 13 avril.

ESPRIT DE NEW-YORK. Galerie Tension, 33, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-22-01-45). Du 2 au 12 avril.

BERROCAL. Les Torses, sculptures 1959-1983. Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 15 avril.

JEAN-PIERRE BERTRAND. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 26 avril.

CAILLIÈRE. Dessins 1975-1985. Galerie Bernard Jordan, 54, rue de Verneuil. Jusqu'au 16 avril.

JEAN-BAPTISTE CHEREAU. L'Aire du Verseau, 119, rue Vieille-du-Temple (48-04-86-40). Jusqu'au 19 avril.

EUGÈNE DABIT - 1898-1936. Galerie de la Poste, 21, passage Véro-Dodat (42-36-88-60). Jusqu'au 8 mai.

DADO. Peintures 1983-1986. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 11 avril.

KOJI FURUDOI. Les quatre saisons. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 3 mai.

OLIVIER GARAND. Galerie Beau Lézard, 36, rue des Archives (48-04-86-86). Jusqu'au 16 avril.

WOLF GENZMER. Peintures. Galerie Nouveaux artistes, 184, avenue Jean-Jaurès (42-40-24-93). Jusqu'au 12 avril.

R.E. GILLET. Les mutants. Galerie Ariel, 140, boulevard Haussmann (45-62-13-09). Du 8 avril au 16 mai.

BRYAN HUNT. Sculptures. Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 16 avril.

SVEN KNEBEL. Peintures et lithographies. Galerie suisse de Paris, 17, rue Saint-Sulpice (46-33-76-58). Jusqu'au 19 avril.

BLOND KREMEGNE. Peintures. Galerie C. Dubois, 420, rue Saint-Honoré (42-60-13-44). Jusqu'au 1[er] mai.

MARKUS LUPERTZ. Sculptures. Galerie Maeght Lelong, 13, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 24 avril.

RAFAEL MAHDAVI. Peintures. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Jusqu'au 19 avril.

MASSON. Mythes et chimères. Artcurial, 9, avenue Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 30 avril.

METZGER. Galerie Christian Cheneau, 30, rue de Lisbonne (45-63-36-06). Jusqu'au 12 avril.

OUZANI. Peintures et pastels. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (42-96-69-57). Jusqu'au 12 avril.

GIUSEPPE PENONE. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (42-77-63-60). Jusqu'au 19 avril.

JEAN RUITER. Photographies. Galerie D. Gervis, 14, rue de Grenelle (45-44-41-90). Jusqu'au 26 avril.

ANDREAS SENSER. Galerie M. Guiol, 22, rue de Poitou (42-71-60-06). Jusqu'au 30 avril.

JAN SIVERTSEN. Galerie Gutharc-Ballin, 47, rue de Lappe (47-00-32-10). Jusqu'au 19 avril.

JUDY STRAFFORD. Galerie Souham, 22, avenue Pierre-I[er]-de-Serbie (47-23-44-76). Du 8 au 23 avril.

WERNER TUBKE. Aquarelles et dessins. Galerie C. Bernard, 7-9, rue des Beaux-Arts (43-26-97-07). Du 2 avril au 3 mai.

En région parisienne

CLICHY-LA-GARENNE. Images du désert. Photographies d'A. Vial. Théâtre Rutebeuf, 16-18, allées Gambetta (42-70-96-76). De 15 h à 19 h. Entrée libre. Avril.

CORBEIL-ESSONNES. Francis Wilson. CAC Pablo-Neruda, 22, rue Marcel-Cachin (60-89-00-72). Sauf lundi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30. Dim., de 16 h à 19 h. Jusqu'au 5 mai.

***JOUY-EN-JOSAS.* Raymond Hains — Sur les murs — L'art fun.** Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). Sauf lundi, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 4 mai.

IVRY-SUR-SEINE. Ivry 4 + 4. Galerie Fernand-Léger, 93-89 *bis*, avenue Georges-Gosnat (46-70-15-71). Sauf dim. (et fêtes), de 14 h à 19 h. Jusqu'au 12 avril. — **Empreinte de pneu S 155. Sculpture de Stampfli.** Esplanade de l'Hôtel de Ville. Jusqu'au 12 avril.

NEMOURS. 1000 ans av. J.-C. en Europe « barbare ». Musée de la préhistoire, avenue de Stalingrad (64-28-40-37). Sauf mer., de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Jusqu'au 30 septembre.

PONTOISE. Auguste Rouhille 1872-1965. Musée Pissarro, 17, rue du Château (30-32-06-75). Du mercredi au dimanche de 14 h à 18 h. Du 8 avril au 11 mai. — **Hommage à H. Reichel, G. de Lassigny, Hommage à A. Heurteaux.** Musée de Pontoise, 4, rue Lemercier (place de l'Hôtel-de-Ville (30-38-02-40). Jusqu'au 11 mai.

ROSNY-SUR-SEINE. Des lutres dans la photographie. Ancien hospice Saint-Charles, 30, rue Nationale (30-42-91-55). Tlj, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 27 avril.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Premiers paysans de la France méditerranéenne. Musée des antiquités nationales (34-51-53-65). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 10 F. Jusqu'au 18 mai.

LA VARENNE. Autour de l'absinthe. Objets d'art, affiches, gravures. Musée de Saint-Maur. Villa Médicis, 5, rue Saint-Hilaire, ou 92, avenue du Bac (48-86-33-28). Du mercredi au samedi de 14 h à 18 h, le dimanche de 11 h à 18 h. Entrée gratuite. Du 2 au 27 avril.

En province

AMIENS. Magritte et Cie. Peinture 1950-1985 dans les collections du Musée d'art contemporain de Gand. Musée de Picardie, 48, rue de la République (22-91-36-44). Jusqu'au 13 avril.

ANGOULÊME. Daniel Resal, Jan Voss. Hôtel Saint-Simon, 15, rue de la Cloche-Verte. Jusqu'au 3 mai.

ARRAS. Alfred Manessier. Noroit 6/9, rue des Capucins (21-71-30-12). Jusqu'au 19 mai.

AUBUSSON. Thomas Gleb. Musée départemental de la tapisserie. Avenue des Lissiers (55-66-33-06). Jusqu'au 15 juin.

AUXERRE. Francizka Ablinger. Galerie M. Merlier, 8, rue du 24-Août (86-52-91-79). Jusqu'au 27 avril.

BEAUVAIS. Trompe-l'œil, du XVII[e] siècle à nos jours. Musée départemental de l'Oise, ancien palais épiscopal (44-84-37-37). Jusqu'au 30 avril.

BESANÇON. Amédée Ozenfant, 1886-1966. Musée des beaux-arts et d'archéologie, 1, place de la Révolution (81-81-44-47). Jusqu'au 30 avril.

BIOT. G. Braque. Musée national F.-Léger (93-33-42-20). Jusqu'au 29 juin.

BORDEAUX. Richard Artschwager, œuvres de 1962 à 1985 — Enzo Cucchi, Œuvres de 1985. CAPC, entrepôt Lainé, rue Foy (56-44-16-35). Jusqu'au 27 avril.

CHAMBÉRY. Trans-avant-garde italienne (Chia, Cucchi, Clemente, Paladino, De Maria). Musée savoisien, square Lannoy-de-Bissy (79-33-44-48). Jusqu'au 12 mai.

CHARTRES. Aroldo Governatori. Musée, 29, cloître Notre-Dame (37-36-41-39). Jusqu'au 16 avril.

CHATEAUROUX. L. Heidelberger. Sculptures. Hall de l'Hôtel de Ville. Du 8 au 26 avril.

DIJON. Robert Barry/Peter Downsbrough. Le Consortium, 16, rue Quentin (80-30-75-23). Jusqu'au 19 avril. **Dessins hollandais et flamands du Cabinet des estampes de l'université de Leyde.** Musée des beaux-arts, palais des Etats de Bourgogne, place de la Sainte-Chapelle (80-30-31-11). Jusqu'au 26 mai.

GRENOBLE. Giuseppe Penone. Musée de peinture. Place de Verdun (76-54-09-82). Jusqu'au 9 juin.

LE HAVRE. Jean Lasne. Musée des beaux-arts André-Malraux, boulevard J.-F.-Kennedy (35-42-33-97). Jusqu'au 21 avril.

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE. J.M. Fage. Galerie Djellal, rue du D[r]-Tallet (90-20-76-52). Du 2 avril au 11 mai.

LANNION. Eugène Atget. L'imagerie, 19, rue J.-Savidan (96-46-57-25). Du 5 avril au 21 mai.

MACON. Anselmo, Fabro, Merz. Ecole régionale des beaux-arts. Cours Moreau (85-38-09-15). Jusqu'au 10 mai.

MARCQ-EN-BARŒUL. Robert et Sonia Delaunay. Fondation Septentrion (20-46-26-37). Jusqu'au 27 avril.

MARSEILLE. Hommage à Carlo Rim. Arca, 61, cours Julien (91-42-18-01). Jusqu'au 12 avril.

MONTBÉLIARD. R. Baj. Sculptures en meccano. Le théâtre d'Ubu. Atelier des Halles, place Dorian (81-91-37-11). Jusqu'au 20 avril.

NICE. Jules Lefranc, 1887-1972. Musée A. Jakovsky, avenue Val-Marie (93-71-78-33). Jusqu'au 30 avril.

PONT-AVEN. Maxime Maufra. Du dessin à la gravure. Musée. Jusqu'au 23 juin.

QUIMPER. De peintres et de livres. Hommage à J. Dupin et A. du Bouchet. Chapelle de la Tour d'Auvergne. Jusqu'au 20 avril.

RENNES. Nicolas de Staël. Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola (99-79-44-16). Jusqu'au 29 avril.

LA ROCHELLE. J. Coplans, photographies. Salle d'exposition, Maison de la culture, 4, rue Jean-du-Perot (46-41-37-79). Jusqu'au 27 avril.

ROUEN. L'âge d'or de l'estampe japonaise. Musée des beaux-arts, 26 *bis*, rue Thiers (35-71-28-40). Jusqu'au 17 avril.

SAINT-ÉTIENNE. Denis Laget. Musée d'art et d'industrie, place Louis-Comte (77-33-04-85). Jusqu'au 28 avril.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Peintres illustrateurs du XX[e] siècle. Aimé Maeght bibliophile. Fondation Maeght (93-32-81-63). Jusqu'au 4 mai.

STRASBOURG. Histoire et histoires. Faïences de Sarreguemines 1800-1939. Collection Bolender. Musée historique, rue de la Grande-Boucherie (88-32-25-63). Jusqu'au 1[er] juin.

TOULON. Elisabeth Ballet/Stéphane Braconnier. Jusqu'au 7 mai. Musée, 113, boulevard Leclerc (94-93-15-54).

TROYES. Senmisha. Galerie d'art contemporain, 3, rue Vieille-Rome (25-80-59-42). Du 10 au 16 avril.

VALENCE. En compagnie de Michel Butor. Musée, 4, place des Ormeaux (75-43-93-00). Jusqu'au 28 avril.

VILLENEUVE D'ASCQ. Anne Flaten Pixley. Dessins et travaux sur papier. Musée d'art moderne, allée du Musée (20-05-42-46). Du 4 avril au 1[er] juin.

THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

IL ÉTAIT UNE FOIS UN CHEVAL MAGIQUE, Essaïon (42-78-46-42), 20 h 30 (2).

D AND J MEMORIES, Point-Virgule (42-78-67-03), 18 h 30 (2).

COMPAGNIE, Œuvre (48-74-42-52), 18 h 30 (3 au 26).

MA DEA, Poche Montparnasse (45-48-92-97), 20 h (4).

POUR THOMAS, (Lucernaire (45-44-57-34), 18 h (7).

ARIANE OU L'AGE D'OR, Tristan-Bernard (45-22-08-40), 20 h 30 (7).

LADY DAY, Boulogne, TBB (46-03-60-44), 20 h 30 (8).

ADEN ARABIE, Gennevilliers, Théâtre (47-93-26-30), 20 h 30 (8).

DERNIER SHOW EN COCHINCHINE, Toutour (48-87-82-48), 20 h 30 (8).

HISTOIRES QUÉBÉCOISES, Essaïon (42-78-46-42), 19 h (8).

HAMLET, Ivry (46-70-76-11), 20 h 30 (8).

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), relâche.

SALLE FAVART (42-96-06-11), jeu., sam., lun. à 19 h 30 : l'Heure espagnole, de Ravel ; Gianni Schicchi, de Puccini ; Concert : ven. à 20 h : concert Brahms (B. Vandôme ; H. Le Floch et Y. Carracilly, etc.).

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15) mer. à 14 h 30 ; jeu., sam., lun. à 20 h 30 : Un chapeau de paille d'Italie ; mer., dim. à 20 h 30 : le Menteur ; ven., mar. à 20 h 30 ; dim. à 14 h 30 : la Tragédie de Macbeth.

CHAILLOT (47-27-81-15), relâche.

ODÉON (43-25-70-32) (lun.), 20 h 30, dim., 15 h : les Justes, d'A. Camus.

PETIT ODÉON (43-25-70-32) (lun.), 18 h 30 : Quel amour, de M. Boudon.

TEP (43-64-80-80) mer. à 20 h 30, jeu. (dern.) à 19 h : Oncle Vania.

BEAUBOURG (42-77-12-33) (mar.) débats/rencontres : Autriche, itinéraire politique et social : ven. à 14 h 30 : F. Kreissler « A la croisée des chemins : rêves et réalités dans l'histoire autrichienne 1867-1939 » ; J.P. Bled « Le compromis austro-hongrois, 1867 » ; J. Droz « Schönerer et l'antisémitisme autrichien » ; C. Weill « La question des nationalités, 1867-1918 » ; sam. à 10 h 30 : H. Steiner « La naissance du mouvement ouvrier en Autriche-Hongrie » ; B. Michel « La société austro-hongroise est-elle en décadence avant 1914 ? ; à 14 h 30, S. von Reden « l'Autriche-Hongrie, en état multiconfessionnel » ; E. Bielka « Les manipulations à l'occasion des trois plébiscites pour l'Anschluss, 1919-1938 » ; F. Pichler « Continuité et discontinuité dans la police viennoise » ; I. Ackerl « l'État autoritaire 1933-1938 » ; dim. à 10 h 30 : M. Cullin « Les années 30 : le déclin d'une République » ; U. Weber « Stratégies contre le chômage entre les deux guerres mondiales » ; P. Pasteur « Die Unzufriedene : Un journal féminin pas comme les autres » ; à 14 h 30 : I. Etzersdorfer « Février 34. Dissolution des structures démocratiques en Autriche » ; R. Thieberger « Le Burgtheater de ma jeunesse, 1924-1934. Souvenirs nostalgiques et critiques » ; C. Itzigson « Science et scientifiques autrichiens au tournant du siècle » ; Les projets éducatifs et l'utopie de l'homme nouveau : à 16 h, histoire d'une exposition ; à 18 h, Historique et politique de la radio-diffusion en Autriche, 1924-1938 : à 21 h, La social-démocratie : projets éducatifs, projets culturels ; Cinéma-vidéo : vidéo-information : à 13 h, Swamiji, un voyage intérieur, de R. Chagnard ; à 16 h, Flamenco at 5 h 15, de C. Scott ; Angelita Vargas à Paris, de J. Liédo ; à 19 h, La décentralisation, de P. de Lara ; Le neuvième plan, de S. Newmann ; Vidéo-musiques : à 13 h, Idomeneo, de Mozart ; à 16 h, Les hauteurs du Machu-Picchu, de R. Sepulveda ; à 19 h, Don Quichotte, de L. Minkus ; Le cinéma italien 1905-1945 : mer. à 14 h 30, Condottieri, de L. Trenker ; 17 h 30, Sorelle Materassi, de F.M. Poggioli ; ven. à 14 h 30, Il Signor Max, de M. Camerini ; 17 h 30, Malombra, de M. Soldati ; sam. à 14 h 30, Mamma, de G. Brignone ; 17 h 30, Via delle Cinque Lune, de L. Chiarini ; lun. à 14 h 30, Scipione l'Africano, de C. Gallone ; 17 h 30, La Bella Addormentata, de L. Chiarini ; Vienne et le cinéma 1911-1938 : à 20 h 30, pour la programmation se renseigner à la salle Garance : tél : 42-78-37-29) ; Soirées théâtrales : mer., jeu. à 18 h 30, Esquisses viennoises, de P. Altenberg ; ven., sam., dim. à 18 h 30, Tango viennois, de P. Turrini ; mer., jeu., ven., sam. à 20 h 30, dim. à 16 h, Cie Tanztheater Wien ; Musique : mer. à 20 h 30, Séminaire sur la composition ; lun. à 20 h 30, Ensemble 2e2m (M. Blazewicz, F. Donatoni, Y. Yun).

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), relâche.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Danse : (dim., lun.), à 20 h 45 : troupe Sankai Juku ; (Buto/Japon ; chor. : Ushio Amagatsu).

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), relâche.

Les autres salles

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Lily et Lily.

ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h, sam. 17 h 30 : le Sexe faible.

ASTELLE-THEATRE (42-38-35-53), ven, sam. 20 h 30, dim. 16 h : l'Amour en visite.

ATELIER (46-06-49-24) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Hot House.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50), mer., jeu., ven. 20 h : le Mahabharata. Dim., 16 h : Cycle entier.

BOURVIL (43-73-47-84) (D., L.), 20 h, sam. 16 h : Pas deux comme elle ; 21 h 30, sam. 17 h 30 : Y'en a marr...ez vous.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), (mer., D. soir), 20 h 30, dim. 17 h : Cassandre.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51) (D. soir, L.), 20 h, dim. 16 h : Rififoin dans les labours ; 22 h, dim., lun. 20 h : la Mort, le Moi, le Nœud.

CARTOUCHERIE, Épée de Bois (48-08-39-74), mer, jeu, ven, sam. 20 h 45 : Paradoxe sur le comédien ; Tempête (43-28-36-36) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Passions.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : L'âge de monsieur est avancé.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11) (D. soir), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Richard Wagner ; 22 h, dim. 17 h : Intervioure.

DAUNOU (42-61-69-14) (Mer., D. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : Au secours, elle me veut.

DÉCHARGEURS (42-36-00-02) (D. soir, L.), 20 h, dim. 16 h : les Bonnes.

DIX HEURES (46-06-07-48), (sam., dim.), 18 h : Sentiments cruels ; (D.), 20 h 30, sam. 17 h 30 : la Femme assise ; (D.), 22 h : l'Homme de parenthèse.

DIX-HUIT-THÉATRE (42-26-47-47) (D. soir, L., Mar.), 21 h, dim. 16 h : Un amour inconnu (dern. le 6).

EDOUARD VII (47-42-57-49) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : la Répétition.

ESPACE CARDIN (42-66-17-61) (D. soir, L.), 20 h 30, mat., dim., 15 h : Class Enemy.

ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : la Stratégie des Papillons.

ESPACE KIRON (43-73-50-25), lun., à sam., 20 h 30, mat. mer., sam., dim., 15 h 30 : Camping sauvage..

ESSAION (42-78-46-42), (D. soir, L.), 20 h 30, sam. et dim., 17 h : Il était une fois un cheval magique.

FONTAINE (48-74-74-40) (D.), 20 h 30, mat., sam., 16 h 30 : les Vieilles Dames.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h : la Gagne.

GALERIE 55 (43-26-63-51) (D., L.), 20 h 30 : The Fantasticks.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61) (D., L.), 19 h 30 : Pourquoi pas Courteline ? ; 21 h : Chrysalide.

HUCHETTE (43-26-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Rhapsodie Béton.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99) (D., L.), 21 h : Largo Desolato.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) (L.) : I. 18 h : Pour Thomas (à partir du 7), jeu., sam., mar., 19 h : Pardon M'sieur Prévert ; 20 h : le Chien sous la minuterie ; 21 h 45 : le Complexe de Starsky. – II. (D., L.), 20 h 45 : Témoignages sur Ballybeg. Petite salle : 21 h 30 : Si on veut aller par là.

MADELEINE (42-65-07-09) (D. soir, L.), 21 h, dim., 15 h : Comme de mal entendu.

MAISON DE L'AMÉRIQUE LATINE (42-22-97-60), le 3, à 20 h 30 : Depuis l'obscurité.

MAISON HEINRICH HEINE (45-89-53-93) (D. soir, L., V.), 20 h 30 : mat., dim., 17 h : Un rapport pour une académie.

MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53), 21 h, dim. 17 h : « Le Spleen de Paris », de Baudelaire, textes dits par J.-L. Philippe ; au piano : A. Kremski (Liszt, Wagner).

MARAIS (42-78-03-53) (D.), 20 h 30 : l'Eternel Mari.

MARIE-STUART (45-08-17-80) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Souvenirs de soleil.

MARIGNY (42-56-04-41) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon.

MICHEL (42-65-35-02) (D. soir L.), 21 h 15, sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.

MOGADOR (42-85-45-30) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 16 h 30 et 21 h, dim. 16 h : la Femme du boulanger.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Petite Salle (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h 30, dim. 16 h : Frédéric et Voltaire (dern. le 3) ; à partir du 4 (D. soir, L.), 20 h 45, mat., dim., 15 h 30 : Le Veilleur de nuit.

NOUVEAU THEATRE MOUFFETARD (43-31-11-99) (D. soir, L., mar.), 20 h 30, mat., dim. 15 h 30 : la Panthère repentie.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) (Mer., D. soir), 20 h 30, dim. 15 h 30 : De doux dingues.

ŒUVRE (48-74-42-52) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h : l'Escalier ; 18 h 30 : Compagnie.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : Voisin, voisine.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93) (D. soir, L.), 22 h 15, dim. 18 h 15 : Étranger dans la nuit.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68) 21 h : Finalement quoi. (dern. le 5.)

POTINIÈRE (42-61-44-16) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h, sam. 18 h et 21 h : Mimie en quête d'hauteur.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h : Faisons un rêve.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93) (D) 21 h : Nuit d'ivresse.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : le Confort intellectuel.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79). I : sam. 22 h, dim. 17 h, lun., mar. 20 h 30 : l'Écume des jours ; II : sam. 18 h et 22 h, dim. 17 h, lun, mar. 20 h 30 : Huis clos : mer, jeu, ven, sam. 20 h 30 : les Chaises.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), jeu., ven., 20 h 30 : Astro Follies Show.

TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h : le Tombeur.

TINTAMARRE (48-87-33-82) (D., L.), ven. 18 h 30 : Buffo ; 20 h 15 : Ça swingue dans les cavernes ; 21 h 30 : Y a-t-il un flic dans la salle ?

THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80). Grande Salle (D. soir, L.) 20 h 30, mat., dim, 15 h : le Cid. – Petite Salle (L.), 18 h 30 : Jacques le Fataliste.

THÉATRE ÉCOLE MARCEAU (42-06-18-01) les 4, 5 à 20 h 30, le 6 à 15 h : Intelligence à louer.

THÉATRE FORTUNE (43-56-76-34) le 5 à 21 h : La Dame de Monsieur.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47) mer., jeu., sam., 21 h : Les carottes sont cuites.

TOURTOUR (48-87-82-48) (D., L.), 18 h 30 : Gringoire (dern. le 5) ; 20 h 30 : Agatha (dern. le 5) ; 22 h 30 : Sale affaire du sexe et du crime (dern. le 5).

VARIÉTÉS (42-33-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 15 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : les Dégourdis de la 11e.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : Touche pas à mon vote.

DEUX ANES (46-06-10-26) (Mer.) 21 h, dim. 15 h 30 : la France au clair de l'urne.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35) (D.), 20 h 15 : Tohu-Bahut 2 ; (Mar.) 21 h 45 : la Raison close de timbre-poste ; (L.) 23 h, mar. 22 h : les Jeux de la nuit ; lun. 23 h : Banc d'essai des jeunes.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 + sam. 18 h 30 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Kamikazes de l'Oncle Sam ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 + sam. 24 h : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : les Pieds nickelés.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) (D.), I. 20 h 15 + sam. 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CITHEA (43-57-99-26), jeu., ven., sam. 20 h 30 : Solo mio ; du mer. au sam. 22 h 15 : les Spéléologues.

GRENIER (43-80-68-01) (D, L, Mar.) 22 h : Poste auto-psy.

PETIT CASINO (42-78-36-50) (D.), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03) (D.), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 + sam. 22 h 45 : Nos désirs font désordre.

SENTIER DES HALLES (42-36-27-27) (D., L.), 20 h 15 : La baignoire qui venait du froid.

TINTAMARE (48-87-33-82) (D., L.), 20 h 15 : Ça swingue dans les cavernes ; 21 h 30 : Y a-t-il un flic dans la salle ? ; ven. 18 h 30 : Buffo ; sam. 16 h : le Timbale.

La danse

ESPACE MARAIS (47-71-10-19) (D., L.) 21 h : Danza Teatro de Argentina.

En région parisienne

AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (48-34-67-67) (D. soir, L.) 20 h 30, mat. dim. 16 h 30 : la Nuit de Mme Lucienne.

BRETEUIL, Château, le 30 à 17 h : P. Schmalfuss (piano) (Debussy, Djabadary, Schumann).

NANTERRE, Th. des Amandiers (47-21-18-81) (D. soir, L.), 21 h, mat. dim. à 17 h : la Ville.

SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (42-43-00-59), (jeu., dim. soir), à 20 h 30 ; mat. dim. 16 h : Technique pour un coup d'Etat (dern. le 29). II. (jeu. dim. soir) 20 h 30, dim. 16 h : Entretien avec M. Descartes (dern. le 29).

VINCENNES, Th. D.-Sorano (48-77-04-64) (D. soir), 21 h, mat. dim. à 18 h : la Gué-guerre (dern. le 30).

Club du Monde des Spectacles



Réservation

Liste des Spectacles

Location réservée aux adhérents du Club du Monde des Spectacles

Renseignements : 281.26.20

Date choisie — Nombre de places.

FESTIVALS

AIX - ORANGE - MONTPELLIER - NIMES - SULLY-SUR-LOIRE - VAISON-LA-ROMAINE *(nous consulter)*.

- CINÉMA, *chèques Pathé* (les 10 : 240 F ; les 5 : 120 F) valables t.l.j. sauf du samedi 18 h au dimanche 18 h dans toutes les salles Pathé.

THÉATRES

- ANTOINE, *Lily et Lily*, 160 F au lieu de 200 F (sauf samedi soir).
- ARTISTICS-ATHÉVAINS, *la Dupe*, 65 F au lieu de 75 F.
- ARTS HÉBERTOT, *le Sexe faible*, 130 F au lieu de 180 F (sauf samedi soir).
- ATELIER, *Hot House*, 110 F au lieu de 180 F (sauf samedi soir).
- ATHÉNÉE
  les lundis musicaux.
  21 avril : *Ileana Cotrubas*, 140 F au lieu de 200 F.
  12 mai : *John Aler*, 85 F au lieu de 120 F.
  26 mai : *Leo Nuci*, 130 F au lieu de 180 F.
- CARRÉ SILVIA MONFORT, *Bajazet*, t.l.s. 92 F au lieu de 120 F.
- CARTOUCHERIE DE VINCENNES
  SOLEIL.... *Norodom Sihanouk*, le 20 avril et le 27 avril (une séance), 140 F au lieu de 150 F.
  TEMPÊTE, *Passions*, 60 F au lieu de 70 F.
- CHAILLOT, 60 F au lieu de 70 F. Grande salle : *Électre*, à partir du 24 avril, *Bouchaballe*, à partir du 22 mai.
- SALLE GÉMIER, *Arlequin poli par l'amour*, à partir du 9 avril en matinée uniquement.
- THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, *Alfredo Kraus*, le 18 juin : 250 F au lieu de 300 F (1re série), 170 F au lieu de 200 F (2e série).
- ESPACE CARDIN, *Class Enemy*, 110 F au lieu de 150 F.
- TMP : *Scènes de Faust*, le 20 mai, 214 F au lieu de 240 F.
  MUSIQUES POPULAIRES URSS, les 7 et 9 mai, 189 F au lieu de 210 F.
  E. MATHIS, P. SCHREIER, le 26 mai, 189 F au lieu de 210 F.
  ORCHESTRE NATIONAL DE FRANCE, le 1er juin, 177 F au lieu de 197 F.
  ORCHESTRE DE FRANCFORT, le 2 juin, 177 F au lieu de 197 F.
  ORCHESTRE D'URSS, le 4 juin, 214 F au lieu de 240 F.
  ORCHESTRE DE BELGRADE, le 6 juin, 214 au lieu de 240 F.
- THÉATRE DE LA VILLE, prix 75 F au lieu de 88 F.
  GROUPE ÉMILE DUBOIS, les 15, 17, 19, 24, 25 et 27 avril, en matinée.
  CAROLYN CARLSON, le 4 mai en matinée, les 7, 8, 15, 16, 17, 27, 28, 29 mai.
  BALLET CULLBERG, le 4 juin, le 8 juin en matinée, le 13 juin.
- THEATRE 13, *Une petite douleur*, 60 F au lieu de 70 F.
- THEATRE 14, du 10 au 19 avril, le 13 avril à 17 h, *Travelling Bordeaux*, du 23 au 30 avril, le 27 avril à 17 h, *Paris Deauville*, prix 60 F au lieu de 70 F.
- TLP DEJAZET, *Henri Tachan*, du 6 mai au 8 juin, 80 F au lieu de 90 F.
- TRISTAN BERNARD, *Ariane ou l'Age d'Or* (Ph. Caubère), 102 F au lieu de 150 F du lundi au jeudi.
- VARIÉTÉS, *les Dégourdis de la 11e*, 134 F au lieu de 174 F, 154 F au lieu de 204 F (sauf samedi soir).
- DIVERS
  Au Bec fin, sur présentation de la carte sauf samedi soir, 40 F au lieu de 50 F.
- GAITÉ-MONTPARNASSE, *la Gagne*, 110 F au lieu de 160 F (sauf samedi soir).
- LA BRUYÈRE, *Largo Desolato*, 90 F au lieu de 120 F.
- LUCERNAIRE, tous les spectacles, à 18 h : 45 F au lieu de 60 F, à partir de 20 h 30, 70 F au lieu de 98 F.
- MARAIS, *l'Eternel Mari*, 70 F au lieu de 90 F (sauf samedi soir).
- MARIE-STUART, tous les spectacles au prix de 70 F au lieu de 80 F.
- MATHURINS. Grande salle : *Partage de midi*, 105 F au lieu de 150 F (sauf samedi soir).
- MONTPARNASSE. Grande salle : *le Veilleur de nuit*, 100 F au lieu de 120 F (sauf samedi soir).
- NANTERRE, *la Ville*, le 19 avril ; *Quai ouest*, le 23 mai, 80 F au lieu de 85 F.
- ODÉON, *Question de géographie*, le 2 mai, 75 F au lieu de 94 F.
- ŒUVRE, *Compagnie*, 18 h 30, 72 F au lieu de 102 F.
- OLYMPIA, *Anne Sylvestre*, le 16 avril, le 19 avril, 80 F au lieu de 110 F ; *Didier Lockwood*, le 16 mai, 80 F au lieu de 110 F.
- POCHE-MONTPARNASSE, *Mad'ea*, à 20 h ; *la Poule d'en face*, à 21 h 15, prix : 85 F au lieu de 98 F.
- POTINIÈRE : *Mimie en quête d'hauteur*, 92 F au lieu de 120 F (jusqu'au 26 avril).
- ROND-POINT : Prix 90 F au lieu de 120 F, *O les beaux jours*, les 23-24-25 avril ; *les Oiseaux*, à partir du 27 mai ; *Jacques le Fataliste*, à 18 h 30, en avril du mardi au dimanche, en mai du mardi au samedi, prix : 80 F au lieu de 100 F ; *Reviens Jimmy Dean*, à partir du 9 mai, 70 F au lieu de 100 F.
- SAINT-DENIS, théâtre Gérard-Philipe. Grande salle, 70 F au lieu de 80 F : *Roméo et Juliette*.
- SAINT-GEORGES : *Faisons un rêve* (sauf vendredi et samedi soir) : 125 F au lieu de 180 F.

Réservation dans la limite des places disponibles. Indiquez les dates et le nombre de places choisies. Pour réserver, téléphonez-nous et confirmez par écrit avec un chèque sous 48 heures, ou bien retournez-nous directement ce bulletin de location avec votre chèque. (Les prix indiqués comprennent les frais de location.)

Réservation

Nom ______ Prénom ______
Rue ______ N° ______ Ville ______
Code postal ______ N° Carte Club ______

Chèque joint à l'ordre de CAMERA PRESS. Retournez ce bulletin-réponse avec votre chèque et une enveloppe timbrée au tarif lettre à Camera Press du Monde des Spectacles, 94, rue Saint-Lazare 75009 Paris.

Adhésion au Club

A retourner au journal LE MONDE, service publicité, 5, rue des Italiens 75009 Paris.
Je désire recevoir la Carte du Club du Monde des Spectacles et je joins 180 F français par chèque ou mandat-lettre à l'ordre du journal "Le Monde".

Nom ______ Prénom ______
Rue ______ N° ______ Ville ______
Code postal ______ N° tél. ______

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 2 AVRIL

Théâtre des Champs-Élysées, 20 h 30 : M. Michelangeli (piano).

La Table Verte, 22 h : P. Soler (piano) (Schubert, Granados, Debussy).

JEUDI 3 AVRIL

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Sextuor à cordes de l'Orchestre national de France, N. Freiro (piano) (Schumann, Brahms).

Centre Wallonie-Bruxelles, 20 h 30 : Ensemble Le Décaméron (Aspects de la corde pincée).

La Table Verte, 22 h : voir le 2.

VENDREDI 4 AVRIL

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, D. Zinman (dir.), M. Frager (piano) (Weber, Prokofiev).

La Table Verte, 22 h : voir le 2.

FIAP, 20 h 30 : P. Boymond, D. Vizzini (Gershwin).

SAMEDI 5 AVRIL

Radio-France (Grand Auditorium), 18 h : Musique au présent, « Autour de la Méditerranée », D. Pateau, T. Marco, L. Pfaff (dir.).

Pleyel, 20 h 30 : C. Zacharias (piano) (Scarlatti, Mozart, Schumann, Chopin).

18 Théâtre, 16 h 30 : Duo Picavet (Beethoven, Schubert, Brahms).

Eglise Saint-Merri, 21 h : Ensemble De Musica, M. Barral (dir.) (Vivaldi, Bach, Elgar).

La Table Verte, 22 h : voir le 2.

DIMANCHE 6 AVRIL

Eglise de la Madeleine, 16 h : Ensemble de trompettes de Paris, N. Pilet-Wiener (orgue) (Langlais, Bach, Purcell, Scheidt).

Eglise Saint-Merri, 16 h : Parke Ensemble, J. Kavan (dir.) (Mozart, Debussy, Ravel, Lancaster).

Théâtre du Rond-Point des Champs-Elysées, 11 h : Nash Ensemble de Londres (Beethoven, Mozart).

Basilique du Sacré-Cœur, 17 h : N. Hakim (orgue) (Bach, Franck, Hakim).

Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, 17 h : K. Lueders (orgue) (Danjou, Benoist, Franck).

LUNDI 7 AVRIL

Athénée, 20 h 30 : F. Lott (soprano).

Gaveau, 20 h 30 : Orchestre de Jérusalem, G. Wilgowicz (dir.), A. Dumay (violon), G. Causse (alto), (Mozart, Haydn, Jacoby).

Comédie des Champs-Elysées, 20 h 30 : Y. Kenny (soprano), G. Parsons (piano) (Schubert, Strauss, Mahler, Rodrigo, Copland, Walton).

Centre Pompidou, I, Grande Salle, 20 h 30 : Ensemble intercontemporain, P. Eötvös (dir.) (Goldmann, Jarrell, Harvey) ; II, Petite Salle : 20 h 30 : Ensemble 2E 2M, P. Méfano (dir.), Quatuor Arcadie, P.-Y. Artaud (flûte) (Blacewicz, Donatoni, Yun, Tosi).

Théâtre des Mathurins, 20 h 45 : M. Drobinsky (violoncelle), L. Brumberg (piano) (Beethoven, Schumann, Brahms).

MARDI 8 AVRIL

Chopin-Pleyel, 18 h 15 : Solistes de l'Orchestre de Paris : M. Debost, M. Benet (Beethoven, Gounod).

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h : D. Mathieu-Chiquet (orgue) (Liszt).

Radio-France (106), 18 h 30 : Ensemble de l'Itinéraire, G. Reibel (dir.) (Cuniot).

Galerie Hérouet, 20 h 30 : G. Defurne (contrebasse), J.-C. Henriot (piano) Vivaldi, Schumann, Beethoven).

Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : J.P. Leguay (orgue) (Mather, Leguay, Liszt) ; 22 h 30 : O. Charlier (violon), E. Naoumoff (piano) (Mozart, Ives, Lili Boulanger, Prokofiev).

Théâtre des Champs-Elysées, 18 h 30 : I. Fresan (baryton), M. Cabero, I. Pueyo (piano) (Schubert, Mozart, Schumann).

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : Monica Passos Quartet (jusqu'au 6) ; le 7 : Hot'Cha Blues Band ; le 8 : Jean-Marc Jafet Groupe.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30, le 2 : Fox Troc de Montpellier ; à partir du 6 : M. Attenoux Jazz Group.

DUNOIS (45-84-72-00), les 4, 5, à 20 h 30 : Night Club Pascal.

GIBUS (47-00-78-88), 22 h, le 2 : les Sentinelles ; le 3 : Maranders ; les 4, 5 : Cérémonies. Eric Blakely and the Blame.

MÉRIDIEN (47-58-12-30), 22 h 30, le 6 à 22 h : Claude Bolling Big Band.

MONTANA (45-48-93-08), 21 h : Quartet Joël Lacroix (jusqu'au 5) ; à partir du 7 : Quartet Edy Martinez et Vivian Ara.

MONTGOLFIER (45-54-95-00), 22 h : S. Gérault (du 6 au 13).

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30, le 4 : Sixun.

PETIT JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30, mer. : Watergate Seven + One ; jeu. : C. Luter ; ven. : Irakli ; sam. : Certains l'aiment chaud ; lun. : Alligator Jazz Band ; mar. : Christian Morin Quintet.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h 30, mer. : Spanky Wilson Quartet ; jeu. : Memphis Slim ; ven. : Royal Temcopetor ; sam. : Orphéon Celesta ; lun. : Triptyque Orchestra Big Band ; mar. : Trio Jimmy Courley.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h, mer. : Gordon Beck, S. Sulzmann, D. Green, A. Romano (jusqu'au 8).

PHIL'ONE (47-76-44-26), 21 h 30, le 3 : soirée Fresh de Dan ; les 4 et 6 : Grand Orchestre Rido de Bayonne ; le 5 : Black Diamonds.

LA PINTE (43-26-26-15), 21 h, les 2, 3 : Fuite de jazz ; les 4, 5 : Chimes ; les 7, 8 : Trio Raoul Thiébout.

REX Grand (42-36-83-93), le 8, à 20 h 30 : Madness ; le 9, à 20 h 30 : James Taylor ; club : le 4, à 20 h 30 : Wall of Voodoo.

SLOW CLUB (42-33-84-30) (D., L.), 21 h 30 : M. Attenoux Jazz Group (jusqu'au 5) ; à partir du 8 : René Franc Hot Jazz Sextet.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : Yochk'O Seffer et Siegfried Kessler (jusqu'au 5) ; à partir du 7 : Quartet Tal Farlow.

Le music-hall

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : le Grand Orchestre du Splendid.

BOURVIL (43-73-47-84), ven., sam. 18 h 30 : M. Allin.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises.

DEJAZET TLP (48-87-97-34) le 8 à 20 h 30 : Quattor.

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (42-52-25-15), le 4 à 15 h : P. Sevran.

GAVEAU (45-63-20-30) le 8 à 21 h : G. Moustaki.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), (D.) 20 h : L. Lesha.

OLYMPIA (47-42-25-49), le 2 à 20 h 30 : G. Dallaras, le 5 à 21 h 30 : Gato Barbieri, à partir du 8 à 20 h 30 : Edith Butler.

LE MERLE MOQUEUR (45-65-12-43) 20 h 30, le 3 : E. Robinson, le 4 : W. Anice.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90) mar. et ven. 20 h 30, mer. 15 h, sam. 14 h 15, 17 h 30, 21 h, dim 14 h 15, 17 h 30 : Holyday On Ice.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27) D. L. 22 h, le 4 excepté : Claude Maurane.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-60-44-41) (D), 22 h 30 et 24 h : Cuarteto del centenario, jeu., ven., sam., 22 h 30 : T. Bozzo, P. Diliscia.

Opérettes
Comédies musicales

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (42-52-25-15), mer. 14 h 30, ven. 20 h 30, sam. 14 h 30 et 20 h 30 ; dim. 15 h et 20 h 30 : Carnaval aux Caraïbes.

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

Les festivals

AVANT-PREMIÈRE : Club de l'Etoile, 17e (43-80-42-05), sam. 20 h et 22 h : 37 degrés 2 le matin.

BUSTER KEATON (v.o.), Ranelagh, 16e (42-88-64-44), jeu. 21 h 45, dim. 14 h 30 : la Croisière du Navigator ; ven., lun. 19 h, sam. 19 h 15 : le Mécano de la Général ; mer. 19 h, sam. 17 h 30, dim. 21 h 15, mar. 21 h 45 : Steamboat Bill Junior ; jeu., mar. 20 h, sam. 21 h, dim. 19 h 30 : Fiancées en folie.

50e ANNIVERSAIRE DE LA TWENTIETH CENTURY FOX (v.o.), Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40), mer. : le Jardin du diable ; jeu. la Brune brûlante ; ven. Elle et lui ; sam. la Fille sur la balançoire ; dim. le Soleil se lève aussi ; lun. Un matin comme les autres ; mar. Tendre est la nuit.

CINQ FILMS POUR LE PRIX D'UN - VIVE LA REPRISE (v.o.), Studio Bertrand, 7e (47-83-64-66), 14 h : Une nuit à Casablanca ; 15 h 35 : Le 7e Sceau ; 17 h 10 : Parade de printemps ; 19 h : En marge de l'enquête ; 21 h 05 : la Clé de verre ; 22 h 30 : Indiscrétion.

J. HAS (v.o.), 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77), mer., sam., lun. : le Manuscrit trouvé à Saragosse ; jeu., mar. : la Poupée ; ven., dim. : la Clepsydre.

KUROSAWA (v.o.), Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), mer., mar. 18 h 30, dim. 19 h : Dersou Ouzala ; sam. 18 h 30 : Dodes Caden.

LA NUIT DU CHEF-D'ŒUVRE DE L'ÉPOUVANTE (v.o.), Escurial, 13e (47-07-28-04), ven. 0 h 30 : Jack l'Éventreur, Crimes au musée des horreurs, le Cirque des horreurs.

ROHMER, Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), jeu. 16 h 20 : la Marquise d'O ; sam. 12 h : les Nuits de la pleine lune ; mer., sam. 14 h : Perceval le Gallois ; ven. 14 h 20 : Pauline à la plage ; lun. 12 h : le Beau Mariage.

TARKOVSKI (v.o.), Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), ven. 14 h , dim. 16 h 20 : Nostalghia ; sam. 20 h 50, lun. 17 h : Andreï Roublev ; ven. 20 h 50, lun. 14 h : Stalker.

F. TRUFFAUT, Républic-Cinéma, 2e (48-05-51-33), dim. 12 h : la Chambre verte ; dim. 14 h : les Deux Anglaises et le Continent ; mar. 14 h : la Femme d'à côté ; jeu. 14 h : la Sirène du Mississipi ; mar. 16 h : Vivement dimanche.

FESTIVAL/ESPRIT DE NEW YORK, (v.o.) Reflets Médicis, 5e (43-54-42-34), mer. 16 h : Annie Hall ; 18 h 05 : Manhattan ; 20 h 05 : Broadway Danny Rose ; 22 h : Zelig ; jeu. 16 h 30 : Animal Crakers ; 18 h 30 : le Petit Fugitif ; 20 h 05 : Angelo my love ; 22 h 45 : le Petit Fugitif ; ven. 16 h 15 : le Gang Anderson ; 18 h 20 : Un après-midi de chien ; 20 h 55 : le Verdict ; sam. 16 h 30 : Où est passée mon idole ? ; 18 h 40 : les Producteurs ; 20 h 50 : Tootsie ; dim. 17 h 20 : Marathon man ; 19 h 45 : Racing Bull ; 22 h 05 : l'Arnaqueur ; lun. 16 h : Splash ; 18 h 10 : Moscou à New-York ; 20 h 25 : Kramer contre Kramer ; 22 h 30 : la Fièvre dans le sang ; mar. 16 h 30 : Fame ; 18 h 05 : le Dernier Dragon ; 21 h 20 : Que le spectacle commence.

FESTIVAL DE FILMS ARABES, (v.o.), **FILMS NOUVEAUX ET DOCUMENTAIRES**, Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41), Salle 1, mer. 17 h, 22 h Refus ; 19 h 30 : l'Amoureux ; jeu. 17 h, 22 h, lun. 19 h 30 : Tagadirt-M. Ben Aissa ; 19 h 30 : Cinq ans dans les yeux du diable ; ven. 16 h, 20 h : l'Oiseau d'Orient ; 18 h, 22 h : Cinéma de Carthage ; sam. 14 h, 18 h, 22 h : Regards libanais - Liban malgré tout ; 16 h, 20 h : Chant d'automne ; dim. 14 h 30, 19 h 30 : l'Ennemi intime, Regards libanais, la Vie des abeilles ; 17 h, 22 h : la Bataille de Omar ; lun. 17 h, 22 h : les Grilles du harem ; mar. 16 h, 20 h : Hadda ; 18 h, 22 h : Courts métrages de l'Institut du cinéma égyptien ; **HOMMAGE A TEWFIK SALEH, RÉTROSPECTIVE JEUNE CINÉMA ARABE**, Salle 2, mer. 17 h, 19 h 30, 22 h : la Ruelle des fous ; jeu. 17 h, 19 h 30, 22 h : Noua ; ven. 17 h, 19 h 30, 22 h : Khalifa le Teigneux ; sam. 14 h 30, 19 h 30 : Journal d'un substitut de campagne ; 17 h, 22 h : les Révoltés ; dim. 14 h 30, 19 h 30 : les Dupes ; 17 h, 22 h : la Lutte des héros ; lun. 17 h, 19 h 30, 22 h : le Passage d'el Sayed ; mar. 17 h, 19 h 30, 22 h : le Fleuve ; **HOMMAGE A MAGDA**, Salle 3, mer. 17 h, 19 h 30, 22 h : les Adolescentes ; jeu. 17 h, 19 h 30, 22 h : Gamila l'Algérienne ; ven. 17 h, 19 h 30, 22 h : l'Etranger ; sam. 14 h 30, 19 h 30 : Où est ma vie ? ; 17 h, 22 h : le Mirage ; dim. 14 h 30, 19 h 30 : les Adolescentes ; 17 h, 22 h : La vie n'est qu'un instant ; lun. 17 h, 19 h 30, 22 h : Un nez et trois yeux ; mar. 17 h, 19 h 30, 22 h : Qui j'aime ?

Les grandes reprises

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; (v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA BLONDE ET MOI (A., v.o.) : Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67).

CETTE SACRÉE VÉRITÉ (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LE CRI (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

CUL DE SAC (A.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23).

LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-it., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

DES FILLES DISPARAISSENT (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).

DON GIOVANNI (Angl., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

LES FAUCONS DE LA NUIT (A., v.f.) : Le Club, 9e (47-70-81-47).

LA FLUTE A SIX SCHTROUMPFS (franco-belge) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Brit., v.f.) : Panthéon, 5e (43-80-30-11) ; v.o. : Calypso, 17e (43-80-30-11).

LA HUITIÈME FEMME DE BARBE-BLEUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

INVASION USA (A., v.f.) (*) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

JEUX INTERDITS (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

MONTY PYTHON SACRÉ GRAAL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

NEW-YORK MIAMI (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Reflet Lafayette, 9e (48-74-97-27).

LA NUIT (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (*) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Studio Contrescarpe, 5e (43-25-78-87) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

PETER PAN (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

RENDEZ-VOUS (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES RIPOUX (Fr.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

SÉRÉNADE A TROIS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

THIS IS ARMY (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (45-27-77-55).

THE ROSE (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; La Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

UNE HISTOIRE IMMORTELLE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

WITNESS (A., v.f.) : Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40).

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI 2 AVRIL

16 h, Panorama du cinéma hollandais : Cinkc de Rat, de G. Pieters (v.o., s.-t.f.) ; 19 h, Carte blanche à R. Chazal : le Camion, de M. Duras ; 21 h, Hommage à R. Lester : la Rose et la Flèche (v.o., s.-t.f.).

JEUDI 3 AVRIL

16 h, Panorama du cinéma hollandais : le Maître et le Géant, de J. Van der Keuken (v.o., s.-t.f.) ; 19 h, Carte blanche à R. Chazal : Moïse et Aaron, de J.-M. Straub et D. Huillet (v.o., s.-t.f.) ; 21 h, Hommage à R. Lester : The Ritz (v.o.).

VENDREDI 4 AVRIL

16 h, Panorama du cinéma hollandais : Terre d'Espagne, de J. Ivens ; 19 h, Carte blanche à R. Chazal : Images, de R. Altman ; 21 h, Hommage à R. Lester : les Joyeux Débuts de Butch Cassidy et le Kid (v.o., s.-t.f.).

SAMEDI 5 AVRIL

Panorama du cinéma hollandais : 15 h, l'Aventure de la vie, de B. Haanstra (v.o., s.-t.f.) ; 17 h, Tiro, de J. Bijl (v.o., s.-t.f.) ; 19 h 15, Carte blanche à R. Chazal : la Cérémonie, de N. Oshima (v.o., s.-t.f.) ; 21 h 30, Hommage à R. Lester : Superman II (v.o., s.-t.f.).

DIMANCHE 6 AVRIL

Cycle : Les grandes restaurations de la cinémathèque française : 15 h, Mandrin, de H. Fescourt ; 17 h 15, Dorothée cherche l'amour, d'E.T. Greville ; Carte blanche à R. Chazal : 19 h, l'Histoire d'Adèle H., de F. Truffaut ; 21 h, *Le Christ s'est arrêté à Eboli*, de F. Rosi (v.o., s.-t.f.).

LUNDI 7 AVRIL

20 h 30, Les grandes restaurations de la cinémathèque française : Vendémiaire, de L. Feuillade.

MARDI 8 AVRIL

16 h, Panorama du cinéma hollandais : Paul Chevrolet et l'ultime hallucination, de Pim de la Parra ; Carte blanche à R. Chazal : 19 h, Vie privée, de L. Malle ; 21 h 15, la Lune, de B. Bertolucci (v.o., s.-t.f.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

MERCREDI 2 AVRIL

15 h, Rétrospective W. Bros 1950-1985 : la Nuit des masques, de J. Carpenter (v.o., s.-t.f.) ; 17 h, FIAG 1986 : Une histoire du cinéma expérimental américain 1939-1972 ; 19 h, Hommage à R. Leenhardt : Cinéastes de notre temps : « R. Leenhardt ou le Dernier Humaniste », d'A.S. Labarthe ; Une fille dans la montagne, de R. Leenhardt.

JEUDI 3 AVRIL

15 h, I love you, je t'aime, de Roy Hill (v.o., s.-t.f.) ; 17 h 15, FIAG 1986 : Une histoire du cinéma expérimental américain 1939-1972 ; 19 h 15, Hommage à R. Leenhardt : La vie des estampes.

VENDREDI 4 AVRIL

15 h, Rétrospective W. Bros 1950-1985 : Heart beat ou les premiers Beatniks, de J. Byrum (v.o., s.-t.f.) ; 17 h 15, FIAG 1986 : Une histoire du cinéma expérimental américain 1939-1972 ; 19 h, Hommage à R. Leenhardt : Que dit-on de la nouvelle objective allemande.

SAMEDI 5 AVRIL

15 h, Rétrospective W. Bros 1950-1985 : Show bus, de J. Schatzbert (v.o., s.-t.f.) ; 17 h 15 et 19 h, FIAG 1986 : Une histoire du cinéma expérimental américain 1939-1972 ; 21 h, Rétrospective W. Bros 1950-1985 : Shining, de S. Kubrick (v.o., s.-t.f.).

DIMANCHE 6 AVRIL

15 h, Rétrospective W. Bros 1950-1985 : Tom Horn, de W. Wiard (v.o., s.-t.f.) ; 21 h, Vendredi 13, de S.S. Cunningham (v.o., s.-t.f.) ; 17 h 15 et 19 h, FIAG 1986 : Une histoire du cinéma expérimental américain 1939-1972.

LUNDI 7 AVRIL

15 h, Rétrospective W. Bros 1950-1985 : Divine Madness, de M. Ritchie ; 17 h, Hommage à R. Leenhardt : Rendez-Vous de minuit (v.o., s.-t.f.) ; 19 h, La cinémathèque créatrice présente : L'avant-garde suédoise de 1924 à 1985.

MARDI 8 AVRIL

Relâche.

Les exclusivités

A DOUBLE TRANCHANT (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88).

AGNÈS DE DIEU (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).

ALLAN QUATERMAIN ET LES MINES DU ROI SALOMON (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; V.f. : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44).

AMADEUS (A., v.o.) : Cinoches (Hsp), 6e (46-33-10-82).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

L'ARAIGNÉE DE SATIN (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (43-26-80-25) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Calypso, 17e (43-80-18-03).

ATOMIC CYBORG (It., v.o.) : Le City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; (v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (43-59-52-43).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Studio Cujas, 5e (43-54-72-71) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

LE BARBIER DE SÉVILLE (All., v.o.) : Reflet-Balzac-Opéra, 8e (45-61-10-60).

LE BATEAU-PHARE (A., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Colisée, 8e (43-59-29-46).

BIRDY (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

LES BISOUNOURS (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

BLEU COMME L'ENFER (Fr.) : Forum Orient Express 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Français, 9e (47-70-33-88).

BRAZIL (Brit., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

CHORUS LINE (A., v.o.) : UGC-Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40).

COMMANDO (*) (A., v.o.) : City Triomphe (ex-Paramount), 8e (45-62-45-76).

CONSEIL DE FAMILLE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-20-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CONSTANCE (Néo-zéland.), (v.o.) : Studio 43 (Hsp), 9e (47-70-63-40).

CONTES CRUELS DE LA JEUNESSE (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA DERNIÈRE LICORNE (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), h. sp.

DOUCE FRANCE (Franco-all.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

L'EFFRONTÉE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Calypso, 17e (43-80-18-03).

L'ÉLU (A., v.o.) : Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

ELENI (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

EN DIRECT DE L'ESPACE (Fr.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

ENEMY (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES FOLLES ANNÉES DU TWIST (franco-algérien) : Reflet-Logos, 5e (43-54-42-34) ; Studio 43, 9e (43-43-01-59).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

LES FEUX D'HIMATSURI (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

GINGER ET FRED (It., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Gaumont Parnasse, 6e (48-35-30-40).

HEARTBREAKERS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

HIGHLANDER (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; V.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40).

IL ÉTAIT UNE FOIS LA TÉLÉ (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).

INSPECTEUR LAVARDIN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Parnassiens, 14e (32-20-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE JUSTICIER DE NEW-YORK (**) (v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LINK (*) (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Gaumont-Opéra, 9e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97).

LES LONGS MANTEAUX (Fr.) : Gaumont-Opéra, 9e (47-42-60-33) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

MACARONI (It. v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-72-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

LE MÉDECIN DE GAFIRE (Malien-nigérien, v.o.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

MON BEAU-FRÈRE A TUÉ MA SŒUR (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LES MONTAGNES BLEUES (Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le city Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Reflet La Fayette, 9e (48-74-97-27).

MUSCLOR ET SHE-RA, LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) (H. sp.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21), h. sp.

NATTY GANN (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).

L'ORCHESTRE NOIR (Belge) : Utopia, 5e (43-26-84-65), h. sp.

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuilles, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – (V.f.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-34-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Cinéma, 18e (45-22-46-01).

RE-ANIMATOR (A.) (*) : George V, 8e (45-62-41-46). – (V.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

REMO (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – (V.f.) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ROSA LA ROSE, FILLE PUBLIQUE (Fr.) (*) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.f.) : Capri, 2e (45-08-11-69).

LA REVANCHE DE FREDDY (A., v.f.) (*) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45).

RÉVOLUTION (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95). – (V.f.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94). – V.o., V.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

ROCKY IV (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Arcades, 2e (42-34-54-58) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40).

ROMANCE CRUELLE, (Sov., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (45-26-58-00).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

ROUGE BAISER (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SANS ISSUE (A.) (*) : V.o. : Le City Triomphe, 8e (45-62-45-76). – (V.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE SECRET DE LA PYRAMIDE (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – (V.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (43-36-10-96).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

SIGNÉ RENART (Suisse) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

SILVERADO (A.) : V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46). – (V.f.) : Gaumont Opéra, 2e (47-62-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE SOULIER DE SATIN (franco-portugais, v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04), h. sp.

SUBWAY (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-36-79-17) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

SWEET DREAMS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).

TOUKI BOUKI (Sénégalais, v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-52-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

TURTLE DIARY (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

TUTTI FRUTTI (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

UNE CRÉATURE DE RÊVE (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

VAUDEVILLE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

Les séances spéciales

AMADEUS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82), 21 h 50.

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), dim., 17 h 30.

L'AUTRE (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), mer., sam., lun., 21 h.

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 5e (46-33-97-77), 12 h.

BANDITS, BANDITS (Ang., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61), sam. 24 h.

CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 19 h 25.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), lun., mar., 13 h 45.

LES CHIENS DE PAILLE (**) (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), jeu., lun., 22 h.

LE DERNIER COMBAT (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (45-44-46-85), mar., 17 h.

DÉTECTIVE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), jeu., 15 h 40.

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11), 18 h 30.

LES JEUX DE LA COMTESSE DOLINGEN DE GRATZ (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), ven. 12 h.

LE MÉPRIS (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), ven., 17 h 20 ; + Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), dim., 20 h 20.

METROPOLIS (All., muet) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), ven., mar., 17 h 15.

LA NUIT PORTE JARRETELLES (*) (Fr.) Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 16 h ; + Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33), mar., 22 h 30.

PARIS, TEXAS (A, v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82), 12 h 30.

PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), jeu., mar., 21 h.

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), 22 h 15.

POSSESSION (**) (Brit., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), sam., mar., 22 h.

LE PROCÈS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77), 12 h.

RAGING BULL (*) (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), mer., ven., 22 h ; dim., 19 h 45 ; lun. 16 h.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 22 h 25, ven., sam., dim. 0 h 25.

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), ven., sam., 0 h 45 ; tlj., 16 h.

LES FILMS NOUVEAUX

L'AME SŒUR, film suisse de Fredi M. Murer, Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60.

LE DIAMANT DU NIL (A., v.o.), film américain de Lewis Teague, Forum, 1er (42-97-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06). – V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Wepler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DREAM LOVER (*) (v.o.), film américain de Alan J. Pakula, Ciné Beaubourg, 3e (52-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

EXIT EXIL, film français de Luc Moheim, Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

JACQUES ET NOVEMBRE, film canadien de Jean Beaudry-François Bouvier, Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

JUSTICE DE FLIC (*), film français de Michel Gérard, Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Mercury, 8e (45-62-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Images, 18e (45-22-47-94).

A STRANGE LOVE AFFAIR (v.o.), film hollandais de Eric de Kuyper-Paul Verstraten, 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Olympic Marilyn, 14e (45-43-99-41).

MODE

● LES PLUS

Plus besoin d'arpenter les magasins en tous sens pour dénicher la petite robe inédite dans le quartier. Mode Plus, aux Galeries Lafayette, s'en charge désormais avec un service à la carte, copié sur les Etats-Unis et conçu par la psychologue américaine du vêtement, Jacqueline Murray.

Rendez-vous pris (tél. 48-74-50-13), vous remplissez un questionnaire indiquant les fourchettes de votre budget et vos styles préférés, tout en répondant aux questions-clés réglant votre personnalité et son environnement. L'équipe de Marie-Christine Dreyfus choisira pour vous les vêtements et accessoires coordonnés de votre choix pendant que, dans le bureau-salon d'essayage, vous dégustez un café ou passez vos coups de téléphone en évitant les tentations des achats d'impulsion.

Les Galeries Lafayette présentent, en outre, une exposition consacrée à la Chine, bientôt suivie d'une promotion américaine : maillots de bain de Norma Kamali, séparables de Ralph Lauren et autres ensembles faciles à porter.

● A LA POSTE

Par un opéra rock d'une soixantaine de figurants, la poste française renouvelle l'accueil du public dans ses bureaux. Il s'agit d'une production de l'agence Equateur, qui prend la mode pour argument dans un cadre de Sacha Ketoff, sur une chorégraphie de Régine Chopinot, avec des modèles chocs d'Issey Miyake, Claude Montana, Jean-Charles de Castelbajac, Jean-Paul Gaultier, Agnès B, Christian Lacroix de chez Jean Patou, Kenzo et Nikos.

● BEAUTÉ

Cinq produits de soins complètent la crème Plénitude de L'Oréal : le lait et le tonique floral, plus une crème qui s'enlève à l'eau, le démaquillant bleu pour les yeux, ainsi qu'une crème exfoliante à n'utiliser qu'une fois par semaine (de 20 à 35 F environ).

Une femme sur deux a les yeux sensibles et pleure en se maquillant le matin. C'est le cas tout spécialement des utilisatrices de lentilles de contact. Elles se voient proposer une gamme très complète d'ombres à paupières et de mascaras chez leur opticien (Eye Care des laboratoires Contapharm).

Dans le même esprit, le mascara Ultime 2 de Revlon, qui possède l'avantage supplémentaire de s'enlever à l'eau tiède.

● CHEMISIERS

Décourageante, la recherche de chemisiers de coton abordables dans les magasins. C'est un des domaines des catalogues de vente par correspondance dans lesquels ils sont souvent importés d'Inde. La Redoute offre une série de popelines unies ou rayées, de 159 à 185 francs, ainsi qu'une toile chambray bleue à petites fleurs blanches. Aux Trois Suisses, la chemise Edition, à fleurs sur fond blanc, ou en cinq coloris de crêpon, est à 179 francs, le corsage blanc brodé à encolure et petites manches marteau festonnées, à 85 francs. Quelle habille de jour avec Echelle, un modèle de crêpon blanc à emmanchures raglan et manches au coude, 149 francs.

NATHALIE MONT-SERVAN.

RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 2 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF1



20 h 35 Série : Arsène Lupin prend des vacances.
De J.-P. Desagnat, d'après l'œuvre de Maurice Leblanc. Avec : G. Descrières, C. Degliame, R. Carel... (redif.).
L'audacieux gentleman cambrioleur n'hésite pas à se faire passer pour un policier. Identité utile pour « surveiller » une exposition de statues précolombiennes...



21 h 35 Opération Kaiko.
Reportage de Sosuke Yasuma. Réal. : R. Ryokei Saito, prix Jean d'Arcy 1984.
Des découvertes bouleversantes lors d'une expédition franco-japonaise à 6 000 mètres au fond de l'océan Pacifique en 1985. Les secrets des tremblements de terre dans les fosses japonaises, où s'engloutissent lentement les plaines et les montagnes immergées de l'océan.

22 h 35 Performances.
Magazine culturel de Michel Cardoze.
Invitée : Georges Dumezil, professeur au Collège de France. Au sommaire : Symphonies en ordinateur majeur (l'ordinateur au service des créateurs) ; Du train au teck (comment un fabricant de traverses de chemin de fer, face à la crise, s'est reconverti dans la construction de mobilier pour jardin en teck). Le chapeau de Labiche au Français (Bruno Bayen monte le Chapeau de paille d'Italie *à la Comédie-Française).*

23 h 5 Journal.

23 h 20 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Téléfilm : la Malédiction de la veuve noire.
de D. Curtis (redif.)
Un policier avec des cadavres étranges, entièrement vidés de leur sang.

22 h 10 Magazine : Moi... je.
De B. Bouthier.
Comme toujours, un magazine à la recherche d'idées, d'individus, où l'on verra qu'en France, il y a des gens sales, des « supporters » qui prennent les stades pour des tremplins de guerre. Que sont devenues nos anciennes stars TV (les Roger Lanzac, François Deguelt, Jacqueline Huet...) ? Portrait d'un roi (le comte de Paris), etc.

23 h 10 Histoires courtes.
« Abandons », de P.-J. de Bartolomé (variations sur le thème de l'abandon) ; « Lad », de P. Jan (vie d'un lad).

23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Pollen
Émission de J.-L. Foulquier.
Autour de Francis Lalanne et Léo Ferré.

21 h 35 Thalassa.
Magazine de la mer, de Georges Pernoud.
« Trois mâts pour un estuaire » : les évolutions du trois-mâts le Belem *le long de l'estuaire de la Loire, de Nantes à Saint-Nazaire.*

22 h 20 Journal.

22 h 45 Cinéma : Laisse béton.
Film français de Serge Le Perron (1983), avec J. Gangnet, K. Ayadi, Y. Rajai, N. Ciccidicola, M. Gourary, J.-P. Kalfon.
Deux gosses de treize ans, un petit Français et un petit Maghrébin, rêvent d'échapper au béton des HLM pour aller à San-Francisco. Chronique très limpidement réaliste d'un appel à la liberté, à la lutte contre la violence et la résignation.

0 h 10 Prélude à la nuit.
« Nocturne en ut majeur nº 1 », de Poulenc, par P. Davenet, piano.

FR3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h, Zorro ; **17 h 30**, Edgar le détective cambrioleur ; **18 h**, Ile-de-transe ; **18 h 35**, BD 3 ; **18 h 40**, Kamikaze impro : **18 h 55**, Croq'soleil ; **19 h**, Atout PIC ; **19 h 15**, Informations ; **19 h 35**, Feuilleton : l'Homme au képi noir.

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; **7 h 15**, Top 50 (et à 12 h 5 et 20 h) ; **7 h 40**, Cabou Cadin (et à 14 h et 17 h 20) ; **9 h 35**, Signé Charlotte, film de C. Huppert ; **11 h 5**, Série : Mike Hammer ; **12 h**, Dessin animé ; **12 h 30**, Magazine : Direct ; **15 h 20**, Téléfilm : Charlie Muffin ; **17 h 5**, Série : Comics ; **17 h 45**, 4C+ ; **18 h 15**, Les affaires sont les affaires ; **18 h 55**, Maxitête (et à 19 h 55 et 20 h 30) ; **19 h**, Zénith ; **19 h 35**, Tout s'achète ; **20 h 15**, Jeu : Starquizz ; **21 h**, le Couloir de la mort, film de G. Trikonis ; **22 h 30**, Subway, film de L. Besson ; **0 h 10**, Derrière la porte, film de L. Cavani ; **1 h 55**, Sur les chemins de l'aventure : P.-D. Gaisseau.

LA « 5 »

20 h 30 Feuilleton : Flamingo Road (et à 23 h 30)

21 h 30 Série policière : Inspecteur Derrick (et à 0 h 30)

22 h 30 Big Bang, magazine scientifique (et à 1 h 30)

TV 6

14 h TV 6 Tonic (et à 20 h).

17 h Système 6

19 h NRJ 6 (et à 22 h).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Pour ainsi dire : le portrait d'Hanshan, vagabond et ascète de la Chine du VIIe, avec P. Carre, son traducteur ; Ted Benoit, les bulles d'un auteur de bande dessinée ; invité : Roberto Juaroz.

1 h 30 Tendances de la sémiotique musicale européenne : GRM/INA.

22 h 30 Nuits magnétiques.

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné au Severance Hall de Cleveland) : « Symphonie nº 9 en ré majeur », de Haydn ; « le Chant de la terre », de Mahler, par l'Orchestre de Cleveland, dir. G. Szell, sol. M. Forrester, soprano, et R. Lewis, ténor.

22 h 30 Les soirées de France-Musique : le troisième courant ; à 23 h 5, jazz club au « Petit Opportun ».

Jeudi 3 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Infovision
Magazine d'A. Denvers, R. Pic, J. Decornoy, M. Albert et B. Laine.
(Lire notre article.)

21 h 45 Feuilleton : l'Australienne.
de George Miller et Pino Amenta, d'après le roman de N. Cato, avec S. Thornston, J. Waters, G. Mercurio.
Troisième épisode : toujours aussi déterminée, Delphie continue de braver les conventions en vigueur en cette fin de siècle en Australie. Pour les amateurs de passions, d'exotisme et de vie de bohème, encore de bons moments de détente avec la suite de cette série bien réalisée.

22 h 50 Journal.

23 h 5 Prix vidéo Jean d'Arcy.
Aujourd'hui, de Vincent Macandrin, *Mondes perdus*, de Denis Couchaux.

23 h 35 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Cinéma : le Téléphone rose
Film français d'E. Molinaro (1975), avec M. Darc, P. Mondy, F. Prévost, M. Lonsdale, D. Ceccaldi.
Un industriel de province, en affaires à Paris, tombe amoureux d'une call-girl engagée pour s'occuper de lui, et dont il ignore le métier. Une comédie de boulevard qui renouvelle assez bien des vieux thèmes, mais qu'on n'a pas envie de revoir.

22 h 15 Magazine : Planète foot.
Présenté par B. Père, réal. C. Vidalie.
Reportages sur les Coupes d'Europe : Coupe de l'UEFA, Coupe des coupes, Coupe des clubs champions ; la Coupe du monde : reportage sur la Corée ; l'historique des joueurs par poste.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Cinéma : Femmes de personne.
Film de C. Franck (1984), avec M. Keller, C. Cellier, F. Cottençon, J.-L. Trintignant, P. Léotard.
Cécile, Isabelle et Adeline travaillent ensemble dans un cabinet de radiologie et ont des problèmes sentimentaux. Trois portraits réussis de femmes d'aujourd'hui.

22 h 20 Journal.

22 h 45 François Mauriac : Bloc-notes 13 mai-10 juin 1958.

22 h 55 Voyage de Camargue en Cornouailles.
Réal. H. Perks (1re partie).
A cheval à travers la France, en petites étapes, avec un humour tout britannique, jusqu'en Cornouailles. Une aventure en deux volets.

23 h 25 Prélude à la nuit.
« Sonate pour piano et violoncelle », de Debussy, par C. Ivaldi, piano, et A. Meunier, violoncelle.

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; **7 h 15**, Top 50 (et à 12 h 5 et 20 h) ; **7 h 40**, Gabou Cadin (et à 11 h 45 et 17 h 10) ; **8 h 30**, **la Vengeance du serpent à plumes**, film de G. Oury ; **10 h 15**, **Timerider**, film de W. Dear ; **12 h**, Dessin animé ; **12 h 30**, Magazine : Direct ; **14 h**, **la Drôlesse**, film de J. Doillon ; **15 h 20**, Taxi driver, film de M. Scorsese ; **17 h 45**, 4 C + ; **18 h 15**, Les affaires sont les affaires ; **18 h 55**, Maxitête (et à 19 h 55 et 20 h 30) ; **19 h**, Zénith ; **19 h 35**, Tout s'achète ; **20 h 15**, Jeu : Starquizz ; **20 h 35**, **Ce plaisir qu'on dit charnel**, film de M. Nichols ; **22 h 15**, **Signé Charlotte**, film de C. Huppert ; **23 h 45**, **la Colline a des yeux**, film de W. Craven ; **1 h 15**, Making subway ; **2 h**, Série : la Rançon de la gloire.

LA « 5 »

7 h 30 à 19 h 30, Redif. des émissions de la veille
7 h 30, Jeu : C'est beau la vie (et à 11 h 30 et 15 h 30) ; 8 h 30, Feuilleton : Flamingo Road (et à 12 h 30 et 16 h 30) ; 9 h 30, Série : l'Inspecteur Derrick (et à 13 h 30 et 17 h 30) ; 10 h 30, Big bang, magazine scientifique (et à 14 h 30 et 18 h 30).

19 h 30 Jeu : C'est beau la vie (et à 22 h 30).

20 h 30 Jeu : Pentathlon (et à 23 h 30).

22 h 30 Magazine : Mode, etc. (et à 1 h 30).

TV6

14 h 6 Tonic (et à 20 h).

17 h Système 6 .

19 h NRJ 6 (et à 23 h).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 La spirale à trois centres, d'Ermanno Maccario.

21 h 30 Notes en marge : Monsieur Erik Satie d'Arcueil.

22 h 30 Nuits magnétiques.

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : « Quintette pour piano et cordes en mi bémol majeur », de Schumann ; « Sextuor à cordes nº 2 en sol majeur », de Brahms, par le Sextuor à cordes de l'Orchestre national de France.

22 h 30 Les soirées de France-Musique : le troisième courant ; à 23 h 5, Sous bénéfice d'inventaire : procédures de l'inachevé.

A VOIR

Etre otage

Nous pensons aux otages. Mais eux, que pensent-ils ? Comment font-ils face à l'épreuve ? Jour après jour, leurs proches sont confrontés à cette interrogation muette. Comment lever un coin de voile, tenter de faire mieux comprendre ce que peut signifier la condition d'otage ? Le magazine « Infovision » de TF 1 s'y est risqué en y consacrant la quasi-totalité de son émission du jeudi 3 avril. Ses responsables ont envoyé trois équipes qui ont recueilli, chacune de leur côté, différents témoignages.

C'est chez les Français — cinquante-six au total — vivant à Beyrouth-Ouest, le Beyrouth musulman, que nous conduit le premier reportage. Ils sont médecins, infirmières, enseignants ou encore journalistes. Ils mènent là-bas une *« vie normale »*, même s'ils se considèrent tous — et particulièrement depuis quelques semaines — comme des *« otages en liberté »*. *« Quoi que nous fassions, le Djihad sait tout de nous »*, explique Alain Ménargues, correspondant permanent de France-Inter. Mais aucun d'entre eux ne pense à abandonner son poste.

Une autre équipe a interrogé d'anciens captifs : Danielle Pérez et Gilles Sydney Peyroles. Ils avaient été enlevés en même temps que les deux diplomates français, Marcel Fontaine (le père de Mme Pérez) et Marcel Carton. Puis libérés. D'une voix calme (elle contraste avec l'expression tourmentée du regard), ils racontent l'angoisse de l'isolement vécu, leur volonté permanente d'établir un contact *« si mince soit-il »* avec leurs geôliers, *« leurs seuls liens avec l'extérieur »*.

A leur récit succèdent les images de Joëlle Kauffmann et de sa famille regardant la dernière vidéocassette (diffusée il y a une dizaine de jours par le Djihad) où l'on voit les deux diplomates et Jean-Paul Kauffmann faire une déclaration. On ne les entendra pas pendant l'émission, mais on assistera à la scène bouleversante de Joëlle Kauffmann hésitant à reconnaître la voix de son mari et demander à l'entendre et à la réentendre. Il y a aussi Marie Seurat, au désespoir glacé, lançant cette phrase : *« La prise d'otages, c'est la bombe atomique du pauvre. »*

Une autre enquête complète l'approche de ce tragique univers. De France aux Etats-Unis, en passant par Copenhague (où se trouve un hôpital spécialisé dans la réadaptation des otages et des prisonniers torturés), on découvre les réactions d'anciennes victimes de rapts crapuleux (vingt-six ans après son enlèvement, Eric Peugeot parle pour la première fois) ou politiques. Des médecins, des sociologues, expliquent comment *« l'espace-temps se réduit soudain »* pour un otage, comment surgit dans son esprit l'insupportable notion d'*« abandon de l'extérieur »*.

ANITA RIND.

★ *Infovision*, jeudi 3 avril, 20 h 35, TF 1.

INFORMATIONS « SERVICES »

EN BREF

EXPOSITION

AZALÉES DE SERRE ET RUSTIQUES. — Azalées Indica (de serre) ou rustiques, 103 variétés (en tout 1 500 pieds) seront exposées du 17 avril au 4 mai aux serres d'Auteuil. Une cinquantaine de ces plantes — plusieurs sont largement centenaires — sont remarquables en raison de leur envergure (deux mètres environ).

★ **Serres d'Auteuil, 3, avenue de la Porte-d'Auteuil, 75016 Paris. Tous les jours de 10 heures à 18 heures. Entrée : 4,50 F.**

SANTÉ

PARCOURS DU CŒUR. — Les maladies cardiovasculaires sont encore responsables d'un décès sur trois. Pour informer, et donc prévenir et réduire les risques, la Fédération française de cardiologie organise, le dimanche 20 avril, le « Parcours du cœur », journée consacré à la promotion de l'exercice physique dans tout le pays. Sept parcours pédestres sont prévus à Paris à partir de 8 h 30, ainsi qu'un parcours natation et une traversée de Paris à vélo. Des cardiologues et des responsables sportifs répondront aux questions du public et une documentation gratuite sera mise à sa disposition. Renseignements : Direction départementale jeunesse et sport (tél. : 43-59-01-69) ou Secrétariat national du Parcours du cœur (tél. : 45-22-52-51).

TIMBRES-POSTE

JOURNÉE DU TIMBRE. — La Journée du timbre se déroule cette année les 5 et 6 avril dans une centaine de villes en France — à Paris, au Musée de la poste — (la liste des villes est publiée dans le numéro de mars du *Monde des philatélistes*). Au programme, la sortie en premier jour du timbre « La malle-poste Briska » et de nombreuses expositions philatéliques.

Au Musée de la poste, à Paris, *le Monde des philatélistes* tiendra un stand de vente de brochures, et le 5 avril, de 10à 13 heures, des sociétés philatéliques spécialisées proposeront des exposés avec projection de dispositives dans la salle des conférences.

★ **Les 5 et 6 avril, Musée de la poste, 34, bd de Vaugirard, Paris-15e (métro : Montparnasse-Bienvenüe). Entrée gratuite.**

VACANCES

HALTE ! — La fatigue et la somnolence qu'engendrent au moment des vacances les trop longs trajets sur les autoroutes sont la cause de nombreux accidents. Pour inciter les automobilistes à s'arrêter dès les premiers signes de lassitude, l'agence Mazeas communication et la Compagnie des wagons-lits ont ouvert, depuis 1984, des « points détente » gratuits. Devant le succès de l'opération (dix millions de personnes y sont passées en deux ans), dix-huit aires de « points détente » seront mises en place, cette année, de fin juin à fin août.

Des appareils d'auto dépistage permettront de vérifier sa vue en trois minutes (vision de loin, couleurs, relief champ visuel). Les bébés bénificieront de nurseries parfaitement équipées, les chiens et les chats n'ont pas été oubliés et des produits prêts à l'emploi seront offerts à leurs maîtres. Ces (points détente), installés dans les relais et « Restop » de la Compagnie des wagons-lits sur l'ensemble du réseau routier français, seront ouverts dès le dernier week-end de juin dans le sens Paris-province et à partir du 2 août dans le sens province-Paris de 11 heures à 15 heures (permanence de 10 heures à 18 heures les jours de grand départ).

VIE PRATIQUE

PAYER SES DETTES. — Deux procédures simplifiées s'offrent au créancier lorsqu'un débiteur ne paie pas ses dettes à la date convenue ou la règle par un chèque non provisionné. La procédure simplifiée d'injonction de payer et la procédure de certificat de non-paiement (qui concerne plus particulièrement les chèques sans provision). Ces recours sont très clairement exposés dans un petit guide de soixante pages édité par les Editions du Puits fleuri : *le Recouvrement simplifié des créances commerciales et civiles*. Il comporte même en annexe des modèles de requête au tribunal de commerce, de saisine d'un huissier, de déclaration d'oppositon, etc., et un lexique explicatif des termes juridiques employés.

★ **Editions du Puits fleuri, 77850 Héricy.**

PARIS EN VISITES

JEUDI 3 AVRIL

« Le Musée postal », 34, boulevard Vaugirard, 11 h 30.

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 15, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau.

« Hôtel de la rue des Francs-Bourgeois », 14 h 30, métro Chemin-Vert (Paris pittoresque).

« Les somptueux salons de l'hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Arts et curiosités).

« Hôtels et jardins du Marais ; place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La crypte archéologique, découverte d'une maison romaine et de maisons médiévales dans l'île de la Cité », 14 h 30, entrée de la crypte, parvis Notre-Dame (E. Romann).

« Exposition Rembrandt graveur », 14 heures, Petit Palais (Approche de l'art).

« Les appartements royaux du Louvre », 15 heures, 36, quai du Louvre (AITC).

« Le café Procope et le quartier de l'Odéon », 15 heures, 13, rue de l'Ancienne-Comédie (Arcus).

« Plaisirs et drames de la place des Vosges », 15 heures, 4, place des Vosges, et exposition « Le Hoggar, mystérieux royaume d'Atlantide », 15 heures, Musée des arts africains et océaniens, 293, avenue Daumesnil (Paris et son histoire).

« Moulins et vieux villages de Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Les Flâneries).

« Le cimetière de Montmartre et ses tombes surprenantes », 14 h 30, 20, avenue Rachel (M. Banassat).

« La manufacture des Gobelins en activité, magie du vocabulaire de la Haute-Lisse », 14 h 30, 42, avenue des Gobelins (I. Hauller).

« La Terreur à la prison Belhomme », 15 heures, métro Ledru-Rollin, devant Monoprix (C.A. Messer).

« Le vieux village de Saint-Germain l'Auxerrois », 15 heures, sortie métro Louvre (G. Botteau).

« Techniques de la gravure sur cuivre dans les ateliers d'un taille-doucier », 14 h 45, 187, rue Saint-Jacques (M. Ragueneau).

Exposition, « Les eaux-fortes de Rembrandt », 14 h 45, Petit Palais (P.-Y. Jaslet).

CONFÉRENCES

5, rue Largillière de 15 heures à 20 heures « Cycle le Moyen Age, diaporama Notre-Dame de Paris, miroir du ciel ».

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4196

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II							■		
III			■			■			
IV									
V									
VI			■		■	■	■		■
VII		■						■	
VIII									
IX	■					■			
X									
XI				■					■

HORIZONTALEMENT

I. Avec lui, certains sont très à cheval sur la consigne. — II. Jeu d'enfants ou tour de grandes personnes. Sert à lier. — III. Fait l'appel. Midi-minuit. Levée lorsque l'on joue. — IV. Dans son travail, ce ne sont pas les relations qui manquent. — V. Jadis faisait fuir les hommes, de nos jours est très recherché. — VI. Du gaz dans l'air (symbole). — VII. Peut aller droit au but ou faire aller à la dérive. — VIII. Ouvert après avoir retiré les empreintes. — IX. Peut glisser avec un crochet bien placé. Produit pour aveugler. — X. Qui ont donc un fruit juteux. — XI. Une femme pleine de charme. Repousser une charge.

VERTICALEMENT

1. Une flamme que l'on peut voir au milieu du feu. Caractères républicains. — 2. Du poil de la bête. Avec elle, il faut craindre les coups de fil. — 3. Descendu pour peut-être se remonter. Un axe. Permet de jouer sur les mots ou des mots qui ne donnent pas envie de jouer. — 4. Voisin ou parent. — 5. Rendis donc plus poli. Grande surface ou certains font leurs « courses ». — 6. Article. Possessif. Poussé par surprise. Exprime une répétition. — 7. Nous fait verser une larme. Semblable. — 8. Coup de froid. Mettre à plat ou étendre. — 9. S'est donc allongé à la suite d'un travail. Se jugent au palais.

Solution du problème nº 4195

Horizontalement

I. Slalomeur. — II. Cène. Râ. — III. Avant-goût. — IV. Pi. Tressé. — V. Hémione. — VI. Arille. — VII. Elle. Ev. — VIII. Datée. Ace. — IX. Rut. Yachy. — X. Egée. En. — XI. Sesterces.

Verticalement

1. Scaphandres. — 2. Levier. Auge. — 3. Ana. Miettes. — 4. Lentille. Et. — 5. Trolley. — 6. Gênée. Air. — 7. Ose. Ac. — 8. Urus. Pêchée. — 9. Ratés. Vêtus.

GUY BROUTY.

هكذا من الأصل

COMMUNICATION

DESSIN ANIMÉ ET NOUVELLES TECHNOLOGIES

Videosystem relève le défi

En 1983, le ministère de la culture définissait un plan de relance du dessin animé français. Il s'agissait de reconstruire une industrie nationale pour battre en brèche les monopoles américains et japonais, de miser sur l'informatisation rapide de la fabrication pour concurrencer la force du marché outre-Atlantique et le faible coût de la main-d'œuvre en Extrême-Orient. Trois ans après, que reste-t-il de ces ambitions ?

Deux des sociétés lancées sur les technologies de pointe ont déposé leur bilan : Computer Video Film à Paris ; Image Ordinateurs inaugurée en grande pompe en novembre 1983 par le président de la République à Angoulême. Les entreprises restantes (France Animation, Belokapi, etc.) se limitent aux techniques classiques de l'animation manuelle et survivent avec quelques difficultés. Le « leader » du secteur, DIC, fait fabriquer au Japon et va chercher son financement aux Etats-Unis.

Faut-il en conclure que le pari était trop ambitieux, le retard de la France inrattrapable ? Jeter l'éponge, comme le suggèrent aujourd'hui certains responsables des pouvoirs publics, paraît prématuré. Les initiatives du ministère de la culture ont créé une réelle dynamique de production au sein des chaînes de télévision : concentrée jusqu'à présent sur Antenne 2, elle commence à apparaître sur TF 1. Parallèlement, les techniques électroniques (palette graphique, magnétoscope image par image) s'affinent et leurs coûts diminuent. Autant de facteurs qui peuvent provoquer la naissance d'une deuxième génération d'entreprises dont Videosystem est peut-être le prototype.

Créée en 1972, la petite société lilloise a épousé toute l'histoire des techniques électroniques, des premiers magnétoscopes aux régies numériques. S'équipant avec prudence, elle s'impose, aux côtés de Ampa Vidéo, EAG, Captain Vidéo, comme un des meilleurs prestataires de services sur le marché du film d'entreprise ou du spot publicitaire, secteurs qui continuent de fournir aujourd'hui l'essentiel de son chiffre d'affaires.

Fin 1984, Videosystem achète sa première *paint box*, cette remarquable palette graphique fabriquée par Quantel pour le journal télévisé de la chaîne américaine NBC. Persuadés que la *paint box* peut servir à autre chose qu'à passer des graphiques en direct sur l'antenne, les responsables de Videosystem explorent ses possibilités d'animation en liaison avec les nouveaux systèmes de trucage numériques. « *Une recherche coûteuse en temps et en moyens*, avoue Alain Guiot, *mais sur le marché des nouvelles images, il faut savoir investir pour faire ses preuves.* »

Sortir du laboratoire

La chance de Videosystem, c'est, à l'été 1985, le dépôt de bilan de Computer Video Film. La société parisienne laisse en chantier *l'Albatros*, une série d'animation électronique coproduite par Antenne 2 et le ministère de la culture. En un an, seuls deux épisodes de sept minutes, sur les trente-neuf prévus, ont été achevés. Loin de se décourager, la responsable de « Récré A2 », Jacqueline Joubert, véritable militante de l'animation, décide de poursuivre l'aventure avec Videosystem. Quelques semaines plus tard, la production tourne au rythme d'un épisode tous les dix jours. La série sera achevée en quatorze mois, en mobilisant seulement quatre personnes et à un coût moyen de 29 000 francs la minute, légèrement inférieur au coût de l'animation manuelle.

Cette productivité et la qualité des résultats étonnent. Et pas seulement les professionnels français : animateurs japonais et américains s'intéressent de près aux travaux de Videosystem. « *Certes, notre expérience de la vidéo nous a permis d'éviter les tâtonnements et les erreurs de nos prédécesseurs*, explique Alain Guiot. *Mais nous avons porté l'essentiel de nos efforts sur l'industrialisation de la fabrication, tentant de rompre avec un certain artisanat de la production française.* » Ainsi Luc Labyt, animateur venu de FR 3 pour diriger la production de *l'Albatros*, a systématiquement recensé les plans, décors, mouvements réutilisables au cours des trente-neuf épisodes. Un programme informatique gère cette banque d'images et d'effets, permettant une sensible économie d'échelle.

Les responsables de Videosystem sont convaincus que l'informatique et l'électronique n'ont pas dit leur dernier mot et que l'on peut encore gagner en productivité, rogner sur les coûts. Mais les progrès technologiques ne suffiront pas à sortir le dessin animé français du laboratoire.

Reste à trouver son financement. « *A l'inverse des autres programmes audiovisuels, le dessin animé n'a pas de problème de marché*, affirme Alain Guiot. *Nous ne sommes pas gênés par la langue ou les interprètes, qui constituent les obstacles traditionnels à l'exportation de la production française. DIC a démontré qu'avec des coûts concurrentiels, on peut vendre aux Etats-Unis des dessins animés de conception française. En revanche, nous butons sur un réel problème de taille industrielle. L'activité d'une seule société japonaise dépasse de loin toute la production européenne d'animation.* »

Sans forte capacité de production, pas d'accès au marché international. Le dessin animé est en effet essentiellement financé par le marché des droits dérivés : poupées, jouets, livres ou vêtements. Pour gagner ce marché très disputé, il faut produire des séries de longue durée, capables de fidéliser l'audience pendant plus d'un an. Inutile de songer à séduire un acheteur ou un coproducteur américain si l'on ne propose pas au moins cinquante-deux épisodes de vingt-six minutes, selon les standards de la profession.

Pour fabriquer de telles séries dans des délais raisonnables, il faut disposer de véritables usines et non de quelques PME. Un pari difficile à relever lorsqu'on sait que la création d'un seul poste de travail sur une palette graphique nécessite un investissement supérieur à 1 million de francs. Néanmoins, Alain Guiot ne désespère pas d'installer à Lille un véritable pôle consacré à l'animation : « *Si j'obtiens un jour que DIC me confie la fabrication d'une de ses séries, je réussirai bien à convaincre un banquier que les petits Mickeys sont un pari industriel comme un autre.* »

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

LÉGION D'HONNEUR

RECTIFICATIF. — Dans notre numéro du 1er avril, un nom a été mal orthographié dans les nominations au grade de chevalier (au titre du premier ministre). Il fallait lire : M. Louis Rix, ancien chef de service de la bibliothèque à l'assemblée de l'Union française.

Le chant du cygne d'Yvette Roudy

Le *Journal officiel* du 16 mars a publié une lettre du 11 mars de Laurent Fabius, encore premier ministre, aux membres de son gouvernement. Malgré les réticences de plusieurs d'entre eux, il les invite, *in extremis*, à « *traduire dans le vocabulaire* » de leurs secteurs respectifs, y compris les ouvrages d'enseignement, l'évolution sociale représentée par « *l'accession des femmes à des fonctions de plus en plus diverses* ».

Ainsi c'est à la sauvette qu'ont été annoncées, en quelques lignes, les conclusions de la commission *ad hoc* mise en place en 1984 par Yvette Roudy, avec la foi que l'on sait, sous la présidence de l'écrivaine Benoîte Groult.

Oui, l'écrivainE, car si ce féminin qui tombe sous le sens est déjà passé dans les mœurs au Canada, il répugne encore, en France, à un conservatisme linguistique qui n'est indulgent que pour les termes anglo-saxons. « *Ecrivaine, ça fait mal aux oreilles !* », proteste une consœur qui n'a jamais réfléchi au vilain jeu de mots du masculin de ce mot : « *Ecrit vain* »...

Une modeste annexe à la missive de Laurent Fabius — dont les néologues et autres partisans de l'adaptation du français à l'évolution des mœurs espèrent qu'elle sera appliquée par les hôtes nouveaux de Matignon (notamment par la secrétaire d'Etat à la francophonie, Lucette Michaux-Chevry) — fournit quelques indications pratiques : va donc pour une architecte, une déléguée, une huissière et même une agente.

Plus de poétesses

Ceux qui, il y a quelques décennies, se seraient opposés à ce qu'« *instituteur* » donne « *institutrice* » s'insurgeront en revanche contre « *éditrice* » ou « *sculpteuse* ». Des noms masculins terminés en « *teur* » auront un féminin en « *teuse* » si le « *t* » appartient au verbe de base (exemple : une acheteuse) ; s'il n'y appartient pas, le féminin sera en « *trice* » (exemple : une animatrice). Mais, comme on vient de voir avec « *éditrice* », il y aura des exceptions.

Les féminins en « *esse* », considérés comme « *vieillis* », seront conservés pour les mots bien implantés (demanderesse, chasseresse, etc.), encore que « *la poète* », nous suggère le *JO*, devra être préférée à « *poétesse*... ». Mais que les conservateurs à tout crin se rassurent, on continuera à dire une proviseur, une ingénieur, une professeur. Le Québec, plus audacieux, a pourtant déjà ajouté un *e* final à toutes ces professions (1). L'ancienne France n'hésitait pas, elle aussi, à opposer « *prieure* » à « *prieur* », et ainsi de suite.

Le même *JO* publie un décret relatif à l'enrichissement de la langue, qui a notamment pour objet d'instituer au sein du Commissariat général de la langue française une Commission générale de terminologie, présidée par le secrétaire général du Commissariat. Cette commission aura, entre autres tâches, celle de franciser les termes d'origine étrangère, comme la langue le faisait naguère d'elle-même (*packet-boat* = paquebot, *bulldog* = bouledogue, etc.) et comme elle n'a plus le temps de le faire depuis que les mots sont implantés tels quels par les médias dans le langage courant.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) On se demande pourquoi la quarantaine de pays francophones ne se concertent pas pour unifier la néologie.

EN BREF

● *Concours d'entrée au CFJ.* — Les inscriptions à la sélection d'entrée du Centre de formation des journalistes (CFJ) sont ouvertes du 1er avril au 18 juillet. Les candidats doivent être soit titulaires d'un DEUG et avoir vingt et un ans au plus dans l'année de l'examen, soit titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent et avoir vingt-trois ans au plus. Les inscriptions sont reçues au CFJ (33, rue du Louvre, 75002 Paris) et à Montpellier (43, rue Proudhon). Les candidats doivent se présenter personnellement pour constituer leur dossier (9 h-10 h 30 et 14 h-16 h). Les épreuves d'admissibilité se dérouleront les 2 et 3 septembre à Paris. Une section « journalistes reporters d'images » formant au métier de reporter cameraman est ouverte dans les mêmes conditions d'accès que la section générale.

● *Les petits monstres (bis).* — Dernier pastiche en date (du 1er avril) de votre quotidien du soir favori : *le Monstre*, deuxième édition. En format tabloïd, seize pages, et pour 20 F, cette parodie humoristique ne surprend pas plus que celle de l'an passé à la même date, bien que l'équipe qui l'a rédigée ait changé. Quelques bons titres (« Vers un prix négatif du pétrole ? », par Paul Fatras), des gags à la pelle, y compris dans la publicité et les petites annonces, une mise en boîte de quelques péchés mignons de la vénérable institution de la rue des Italiens.

RECTIFICATIF. — Canal Océan, un projet de télévision privée pour l'île de la Réunion, n'est pas lié au Parti communiste réunionnais, comme une confusion nous l'a fait écrire dans notre édition du 22 mars. C'est la radio locale Kanal Océan Indien qui, elle, est liée au PCR. Canal Océan, nous précise son secrétaire général, M. Jean-Claude Pain, est indépendante de toute formation politique. Une partie de son matériel a été saisi, rappelons-le, sur plainte de Télédiffusion de France, en octobre dernier ; en revanche, malgré une décision judiciaire à son encontre, Télé Free DOM, du docteur Camille Sudre, continue ses émissions.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 2 AVRIL 1986 A 0 h GMT

PRÉVISIONS POUR LE 4 AVRIL A 0 h GMT

MÉTÉOROLOGIE NATIONALE

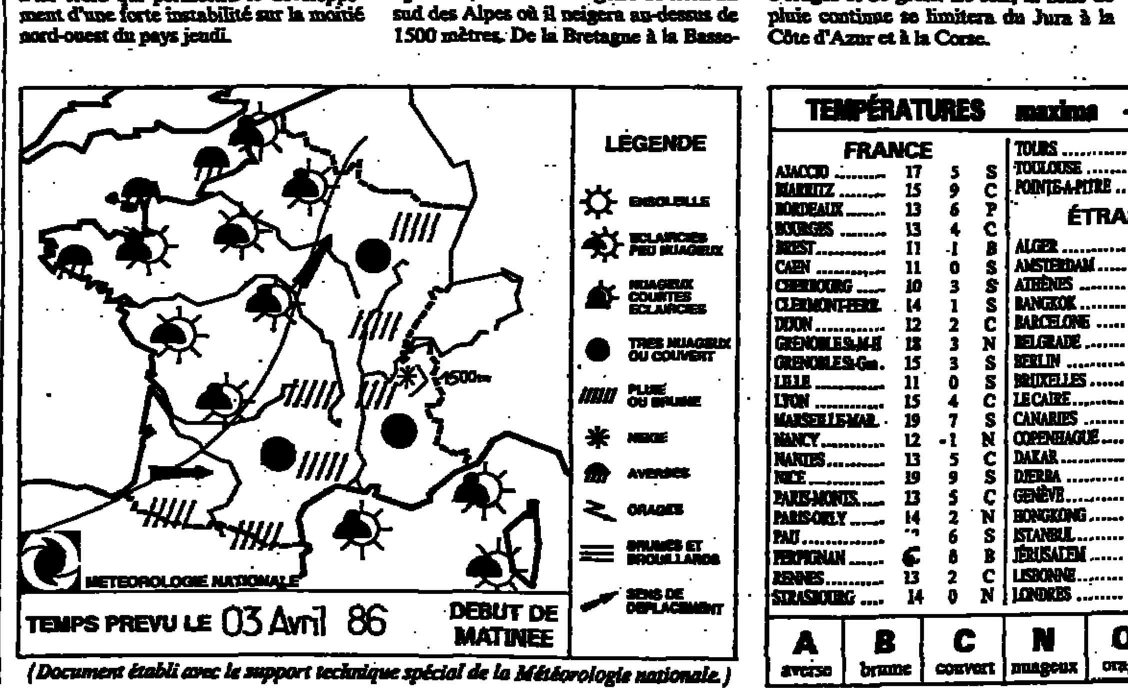
Evolution probable du temps en France entre le mercredi 2 avril à 0 heure et le jeudi 3 avril à minuit.

Une perturbation va traverser notre pays. Elle sera suivie d'une descente d'air froid qui permettra le développement d'une forte instabilité sur la moitié nord-ouest du pays jeudi.

Jeudi matin : Le ciel sera couvert des Pyrénées au Massif central, aux Ardennes et à la Méditerranée. De plus, il pleuvra sur ces régions. Ces pluies seront faibles du Nord au Midi-Pyrénées, modérées du golfe du Lion au sud des Alpes où il neigera au-dessus de 1500 mètres. De la Bretagne à la Basse-Normandie, le temps sera variable avec des averses. Dans la journée, des éclaircies apparaîtront sur la moitié ouest du pays mais les giboulées seront nombreuses, accompagnées localement d'orages et de grêle. Le soir, la zone de pluie continue se limitera du Jura à la Côte d'Azur et à la Corse.

Le vent du nord se généralisera en cours de journée, le mistral et la tramontane se levant dans l'après-midi.

Les températures seront en baisse le matin : de 2 à 5 degrés du nord au sud, 7 à 9 degrés près de la Méditerranée, l'après-midi de 8 à 12 degrés sur la moitié nord, de 12 à 15 degrés sur la moitié sud, voisines de 18 degrés en Corse.



(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TEMPÉRATURES maxima - minima - temps observé

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	17	5	S
BIARRITZ	15	9	C
BORDEAUX	13	6	P
BOURGES	13	4	C
BREST	11	-1	B
CAEN	11	0	S
CHERBOURG	10	3	S
CLERMONT-FERR.	14	1	S
DIJON	12	2	C
GRENOBLE-St-M-H	18	3	N
GRENOBLE-St-Geo.	15	3	S
LILLE	11	0	S
LYON	15	4	C
MARSEILLE-MAR.	19	7	S
NANCY	12	-1	N
NANTES	13	5	C
NICE	19	9	S
PARIS-MONTS.	13	5	C
PARIS-ORLY	14	2	N
PAU	[illegible]	6	S
PERPIGNAN	[illegible]	8	B
RENNES	13	2	C
STRASBOURG	14	0	N
TOURS	11	4	N
TOULOUSE	18	8	N
POINTE-A-PITRE	30	21	A

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	26	7	S
AMSTERDAM	8	1	B
ATHÈNES	20	11	S
BANGKOK	36	26	C
BARCELONE	18	14	S
BELGRADE	18	5	S
BERLIN	9	2	N
BRUXELLES	11	1	S
LE CAIRE	20	15	N
CANARIES	16	14	N
COPENHAGUE	5	0	S
DAKAR	23	20	S
DJERBA	24	12	S
GENÈVE	15	5	P
HONGKONG	19	16	P
ISTANBUL	18	9	S
JÉRUSALEM	16	9	P
LISBONNE	21	10	C
LONDRES	12	-1	S
LOS ANGELES	20	14	C
LUXEMBOURG	8	-1	S
MADRID	22	17	N
MEXICO	27	11	B
MILAN	21	10	S
MONTRÉAL	26	3	A
MOSCOU	9	6	C
NAIROBI	27	16	B
NEW-DELHI	33	19	N
NEW-YORK	20	8	P
OSLO	6	-2	C
PALMA-DE-MAL.	21	19	S
PÉKIN	23	7	S
RIO-DE-JANEIRO	29	24	N
ROME	17	5	B
SINGAPOUR	26	25	C
STOCKHOLM	5	0	•
SYDNEY	27	20	S
TOKYO	13	8	S
TUNIS	23	12	S
VARSOVIE	9	1	N
VENISE	17	7	S
VIENNE	15	5	C

A	B	C	N	O	P	S	T	•
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige

ANNONCES CLASSÉES

REPRODUCTION INTERDITE

OFFRES D'EMPLOIS

emplois internationaux

L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE ouvre une inscription pour un poste, à plein temps, de PROFESSEUR ORDINAIRE D'INFORMATIQUE à la faculté des sciences, appelé à assumer la direction d'un institut d'informatique en voie de création.
Entrée en fonctions : 1er mars 1987 ou date à convenir.
Enseignement orienté vers le logiciel ; collaboration avec les autres instituts de la faculté ; travaux de recherche.
Les candidatures (avec c.v., liste des publications, tiré à part des 5 publications jugées les plus représentatives, programme de recherche) doivent parvenir avant le 10 juin 1986 au doyen de la faculté des sciences, collège propédeutique, 1015 Lausanne, Suisse.

emplois régionaux

ÉTABLISSEMENT INDUSTRIEL rég. CLERMONT-FERRAND 63 RECHERCHE pour bureau d'études
1 ING. GÉNÉRALISTE
grandes écoles, E.N.S.I. débutant ou quelques années d'expérience. Envoyez c.v. à HAVAS 63002 CLERMONT-FERRAND CEDEX N° 93 247.

CHAINE NATIONALE
pour notre magasin 1 500 m² situé dans une grande ville centre Bourgogne
recherchons
RESPONSABLE MAGASIN
Homme motivé,
vous êtes un battant, capable de vous intégrer à une structure très performante et ambitieuse. Votre capacité d'animation d'une équipe de 10 personnes, votre dynamisme et sens commercial font de vous un homme de contact. Votre rémunération sera comprise entre 130 000 et 150 000 F.
Adresser c.v. + lettre manuscrite + photo sous n° 7 142 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

THERMES DE GREOUX-LES-BAINS 04800 cherche
KINÉSITHÉRAPEUTE D.E.
Pour saison thermale, salaire + logement en studio 92-74-23-61, serv. personnel.

Constructeur informatique recherche URGENT
2 INGÉNIEURS
LOGICIELS diplômés désirant valoriser leurs connaissances dans l'environnement industriel. Tél. pour R.-VS 47-84-74-52.

GENIOUS SYSTÈMES rech.
3 INGÉNIEURS
LOGICIEL T.R.
HP 1000, PDP, VAX, SOLAR, 68000, 80/86...
Tél. : 46-05-35-90.

LE CENTRE D'INFORMATIONS FINANCIÈRES organise un stage pour recruter des CONSEILLERS COMMERCIAUX (H. ou F.)
Goût des relations publiques.
Formation assurée.
Rémunération motivante.
Tél. pour R.-VS 45-00-24-03, p. 41, pour Paris ou banlieue Sud, Ouest ou Nord.

URGENT org. de format. ch. PROFS D'ANGLAIS pour le 93. Tél. : 42-26-52-30.

ORGANISME PUBLIC
recherche
FORMATEUR
Etudes supérieures (DUT informatique ou documentation appliquée à l'informatique) + 2 ans expérience minimum
Elaboration et réalisation d'un programme de formation interne à l'informatique
Poste pouvant évoluer vers fonction ADMINISTRATEUR BASES de DONNÉES
Adr. C.V. et lettre manus. ss n° 4.960 Contesse Publicité 20, avenue Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui trans.

formation professionnelle

ENTREPRISES, PARTICULIERS, ÉTUDIANTS ET CHOMEURS, CAFCA vs propose des stages d'informatique (initiation, perfectionnement, traitement de texte et programmation). Téléphonez au : 42-23-78-53 de 9 h à 12 h du lundi au ven.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM), B.P. 291-09 PARIS CEDEX 09.

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

MÉDECIN ASSISTANT PÉDIATRE diplômé, grande exp., prof. en France et à l'étranger en tant que pédiatre et assistant.
RECHERCHE poste assistant dans service pédiatrie ou PMI protection maternelle et infantile, Paris-province. BCO/MS 815.

PSYCHIATRE, 34 ans, interne des hôpitaux psy. de Paris, 8 ans exp. psy. Adultes, 2 ans exp. psychotérapeute enfants (CMPP), formation analytique, formation thérapies familiales.
RECHERCHE poste similaire temps partiel, temps plein institutions (CMPP, IMP, dispensaires). BCO/MAB 816.

CADRE DIRECTION, 40 ans, exp. gestion organisation centre de profits : commercial et fabrication biens d'équipements/industriels pour France et export, CA 65 m.f., 50 personnes pour 85, formation anglo-saxonne, bilingue anglais, diplômé ICG.
CHERCHE direction vente ou marketing, région parisienne si possible. BCO/LA 817.

INGÉNIEUR, longue expérience.
RECHERCHE poste de coordination, gestion même temporaire, formation d'électronicien, goût pour les contacts humains, homme de dialogue, aptitudes à la formation. BCO/LA 818.



ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

E.S.C.A.E.M., 36 ans,
anglais courant,
11 ans d'expérience de gestion et direction en Afrique cherche poste à responsabilité en expatriation de préférence pour contracteur de forages pétroliers.
Téléphoner : 94-64-97-76 ou écrire sous référence n° 287 588 à Havas Toulon.

Journaliste, reporter-photographe dans tourisme, loisirs, activités culturelles, 25 ans de métier, secrétariat rédaction, presse et édition, anglais, libre immédiat. Etudie toutes propositions. Ecrire sous le n° 7 148 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

CADRE SUPÉRIEUR très solide expérience PME, nombreuses réorganisations réussies, imaginatif, pragmatique, disponible, dynamique. Offre ses services à PDG, soucieux de rentabilité, d'optimalisation, souhaitant bras droit efficace pour développement d'entreprise existante, restructuration, annexion d'entreprises à redresser.
Ecrire : S.N.E.P., B.P. 58 92123 MONTROUGE CEDEX.

J.H. 28 a., DESS droit soc. et relat. prof., maîtrise droit privé, lic. prof. informat. et communic., étud. ttes propos d'emploi évolutif en gest. pers., inform. prof., rel. publ. ou juriste droit social. T. 39-76-89-47 le mat.

L'immobilier

appartements ventes

4e arrdt
MARAIS/SAINT-PAUL
TRIPLEX 75 m², tout confort. Tél. : 42-72-40-19.

5e arrdt
LUXEMBOURG pierre de t. 3 p., wc, cuis., sud, calme. 800.000 F. Tél. : 43-25-87-16.

LUXEMBOURG pierre de t. 2 p. tt cft, vue soleil. 480.000 F. 43-25-87-16.

6e arrdt
Prox. Observatoire 47-03-32-44
VUE LUXEMBOURG
130 m², ét. élevé, asc., soleil.

DUROC
BEAU 2 PIÈCES, RÉNOVÉ, CALME, CLAIR, 750 000 F. GARBI 45-67-22-88.

13e arrdt
TOLBIAC/JEANNE-D'ARC
STUDIOS, 2 p., 3 p., IMMEUBLE PIERRE DE TAILLE, ASC., GARBI 45-67-22-88.

15e arrdt
CHARME, SOLEIL, STANDING Me Lourmel, dupl. 70 m², 2/3 p. + 70 m² terr. panoramique, 1 550 000 F, 45-57-60-55.

16e arrdt
PASSY. Triple récept., 3 chbres, cuis. à rén. + 2 ser. box. 3.500.000 F. Tél. 47-27-84-24.

18e arrdt
SPÉCIAL 18e
gd studio, tt cft, 169 000 F ; 2 p., cft, 192 000 F ; 3 pièces, à rénover, 260 000 F ; Sacré-Cœur, 3 p., confort, caractère, 380 000 F. MARCADET, 4 p., tout confort, 690 000 F. Immo Marcadet 42-52-01-82.

94 Val-de-Marne
VINCENNES, part. vend appt. 5 pièces, salon, salle à manger, 3 chambres, cuisine équipée, salle de bains, w.-c. 4e et dernier étage, cave, parking. Très ensoleillé, tout confort. Bus, commerces, écoles, 3 mn du bois. Proximité métro, RER. Prix : 680.000 F. Tél. : 43-28-73-66.

appartements achats

ORPI
1re force de vente à PARIS recherche tous appartements RÉALISATION RAPIDE.
ORPI 45-39-75-50.

Recherche 1 à 3 p., Paris, préfère 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e, avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. T. 48-73-20-67 même le soir.

PROPRIÉTAIRES VOUS DÉSIREZ VENDRE
un logement avec ou sans cft ADRESSEZ-VOUS A
IMMO MARCADET
TÉL. : 42-52-01-82.

locations non meublées offres

Paris
14e studios 2 pièces et 3 pièces, tout confort + divers. Tél. : 43-44-67-98.

locations non meublées demandes

Paris
EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, 75008 PARIS, recherche en location ou à l'achat APPARTEMENTS DE GRANDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE, corps diplomatique et cadres de Stés multinationales.
TÉL. : 45-62-78-99.

Région parisienne
Etude cherche pour cadres villas ttes banl. Loyer garanti. (1) 48-89-89-66, 42-83-57-02.

locations meublées demandes

Paris
SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris, rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou AMBASSADES. T. 45-26-18-95.

bureaux

Locations

Votre adresse commerciale ou SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

DOMICILIATION DEPUIS 90 F MS rue Saint-Honoré ou Paris-12e Constitution SARL 2 000 F INTER DOM., 43-40-68-50.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de sociétés Démarches et tous services Permanences téléphoniques.
TÉL. : 43-55-17-50.

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat + bureaux neufs. Démarches, R.C. et R.M. SODEC SERVICE
Champs-Elysées 47-23-55-47.
Nation .... 43-41-81-81.

ÉTOILE-GEORGE-V
Loue directement 1 bureau ou + dans imm. stand. 45-63-17-27.

locaux commerciaux

Ventes

2.000 m² loc. cial. Murs + fds sur ter. 6.600 m². RN 433. Genay 69 ZI et ciale Lyon-N. Tél. 78-91-30-29 ou 78-91-48-18.

hôtels particuliers

CHAMPS-ÉLYSÉES beau 2 p., 60 m², 6e étage, grand standing, vue, soleil. GARBI 45-67-22-88.

propriétés

A VENDRE BEZANCOURT - 76, 90 km de Paris. Bonne maison ancienne, tout confort, entrée, gd séjour avec cheminée, petit bureau, 2 gdes chambres, salle de bains, gde cuisine, arrière-cuis. avec chaudière, w.-c., grenier, cave, chauffage central au fuel. Possibilité aménager chambres supplémentaires. Jardin 2.500 m² avec dépendances. Calme, belle vue. Visite sur rendez-vous.
Tél. : (16) 35-90-16-46.

viagers

F. CRUZ - 42-66-19-00
8, RUE LA BOETIE-8e
Conseil. 48 ans d'expérience. Prix rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

l'agenda du Monde

Artisans

Artisan tous travaux de bâtiment en général. 43-42-41-12, 42-26-97-91.

DÉCORATION-PEINTURE JEAN-MICHEL BOCQUET 42-02-32-86, 48-74-12-27. Agencement, laque, papiers peints, calicots, etc. Travail soigné.

Bijoux

ACHAT OR
Comptant net
bijoux anciens et modernes, brillants, vieil or, argenterie PERRONO, bd des Italiens Opéra, 4, Chaussée-d'Antin, Etoile, 37, av. Victor-Hugo. Ventes - Occasions - Echanges.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole 4e, 43-54-00-83. PARCE QUE L'ON AIME ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro, Cité ou Hôtel-de-Ville.

Moquettes

A saisir
MOQUETTE 100 % PURE LAINE WOOLMARK
Prix posée : 99 F/m2.
Téléphone : 46-58-81-12.

Particuliers

(offres)

Part. vd 2 lits en cuivre 1900, 1 tble de nuit ass. 6.000 F. T. 48-37-72-78 de 16 à 19 h.

papyrus

Papyrus et artisanat d'Egypte. Gros-détail, expo. perman. au 85, rue Michel-Ange, Paris-16e. L'Orient-Presse. T. 46-51-61-67.

LE CARNET DU Monde

Naissances

— Claudette KRYNK,
Mathias et Tristan,
Joseph KASTERSZTEIN,

sont heureux d'annoncer la naissance de

Orson,

le 23 mars 1986.

67, rue Vergniaud,
75013 Paris.

Décès

— Mme Jacques Baron,
son épouse,
Sa famille et ses amis,

ont la douleur de faire part de la disparition du

poète Jacques BARON,

survenue le 30 mars 1986, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 3 avril, à 8 h 50, au cimetière du Père-Lachaise.

(Voir *le Monde* du 1er avril.)

— M. Jean Aristide Bonnaud,
son époux,

M. et Mme Jean-Jacques Bonnaud
et leurs enfants,
Le docteur et Mme Philippe Bonnaud
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,

Mme Armand Debatisse
et sa fille,
Mme Marcel Guary,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Gay,
leurs enfants et petits-enfants,
ses sœurs, frère, belle-sœur, neveux et nièces,

Mme André Lecomte
ses enfants et petits-enfants,
Le colonel et Mme André Taytard,
leurs enfants et petits-enfants,
ses cousins et cousines,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Aristide BONNAUD,
née Marcelle Gay,

survenu le 30 mars 1986, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 5 avril, à 10 h 30, en l'église Saint-Ferdinand des Ternes, à Paris-17e.
Ni fleurs ni couronnes.

1, boulevard Pershing,
75017 Paris.

— M. Pierre Brancher,
M. et Mme Ramelet,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Guy-Michel Brancher,
leurs enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre BRANCHER,

survenu le 22 mars 1986, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

La cérémonie religieuse, célébrée dans l'intimité familiale, a été suivie de l'inhumation dans la sépulture de famille, au cimetière du Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Françoise Pollet-Chadelat,
son épouse,
M. et Mme Jean-François Chadelat
et leurs filles, Isabelle et Caroline,
Mlle Catherine Chadelat,
ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean CHADELAT,
commissaire en chef
de la marine (CR),
administrateur civil hors classe,

survenu à Paris le 28 mars 1986.

La cérémonie religieuse sera célébrée en la chapelle du Val-de-Grâce, à Paris-5e, le vendredi 4 avril, à 8 h 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.

12, place Denfert-Rochereau,
75014 Paris.

— Mme Jacques Chaze,
Nathalie Chaze,
Mme Rachel Chramow,
M. et Mme Sam Auxe,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jacques CHAZE,

leur époux, père, gendre, frère, beau-frère,

survenu le 30 mars 1986, dans sa soixante et unième année.
Les obsèques auront lieu le jeudi 3 avril.
On se réunira à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux, à 14 heures.
Un car sera à la disposition des personnes désirant se rendre au cimetière, à 13 h 30, au 61, avenue Secrétan (75019).
Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. Maurice Darmon,
Le docteur et Mme Jean Darmon,
M. et Mme Jean Arnaud,
Le docteur et Mme Pierre Darmon
et leur fille,
Le docteur et Mme Louis Arnaud
et leur fille,
Le docteur et Mme Olivier Vidal
et leur fils,
Les familles, parents et alliés,

ont le regret de faire part du décès de

Mme Gabrielle DARMON,
née Benguigui.

Les obsèques auront lieu le jeudi 3 avril 1986, à 11 heures, au nouveau cimetière de Neuilly.

17, boulevard Victor-Hugo,
92200 Neuilly.

— Montliard.

Les obsèques de

Mme Jean DRIARD,
née Madeleine Bérard,

décédée dans sa quatre-vingt-huitième année, munie des sacrements de l'Eglise, ont eu lieu le samedi 22 mars 1986, en l'église de Montliard, sa paroisse.
De la part de

M. et Mme Henri Driard,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Bernard Leconte,
M. l'abbé Yves Driard,
M. et Mme Jean-Paul Luche,
leurs enfants et petite-fille,
Et de toute la famille.

Famille Jean Driard,
« Le Château », Montliard,
45340 Beaune-la-Rolande.

— M. et Mme B. et Mlle Fauconnet,
M. B. Amiet,
Mme C. Prévot,
Mme A. Vignat,
M. J. Fauconnet,
Leurs parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marie-Thérèse FAUCONNET,
née Amiet,
combattant volontaire de la Résistance,
officier de la Légion d'honneur,
directrice honoraire du lycée de Sèvres,

survenu le 31 mars 1986 à Marseille, dans sa soixante-treizième année, des suites d'une longue maladie.

14, rue Humblot,
75015 Paris.
33, rue de la Charité,
69002 Lyon.

— Mme Guy Palausi,
M. et Mme Pierre-Yves Palausi
et leurs enfants,
M. et Mme Charles Orso
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Luc Guillot
et leurs enfants,
M. François Palausi,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Guy PALAUSI,
ingénieur en chef honoraire au CNRS,
expert près la Cour de cassation,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 21 mars 1986, dans sa soixante-septième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

18, avenue Mottet,
06130 Grasse.

— Les familles Perel, Buzyn, Taub, Brocaud,

font part du décès du

docteur Léon PEREL,

survenu le 31 mars 1986.

Les obsèques auront lieu le vendredi 4 avril.

On se réunira à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux, à 10 h 45 précises.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, avenue Hoche,
75008 Paris.

— Gilbert Pignot,
Barbara Pignot,
Christian Dillemann,
Jean-Marie Dillemann,

font part du décès de

Danielle PIGNOT
Danielle DILLEMANN,
peintre-graveur.

Un service sera célébré en l'église Saint-Germain-des-Prés, le samedi 5 avril 1986, à 10 heures.

8, rue de Paris,
92100 Boulogne-Billancourt.

— M. Jean-Gabriel Rey,
Julien †, Fabien, Frédérique,
Alexandre,
Mme Vaillant-Roche,
Mme Léon Rey,
Mme Patrick Hennessy,
sa marraine,
Le docteur et Mme Bernard Hutinel,
Et leurs familles,

ont la très grande douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Jean-Gabriel REY,
née France Bouchayer,

survenu après une longue et douloureuse maladie, le 30 mars 1986, jour de Pâques, munie des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 3 avril, à 16 heures, en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, à Paris-1er, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

24, rue Desbordes-Valmore,
75116 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Maurice RUEFF,
née Alice Dreyfus,

endormie dans le Seigneur, le 31 mars 1986, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.
La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 3 avril, en l'église Notre-Dame de Boulogne.
De la part de
M. et Mme J.-F. Pelletier,
Mlle Dominique Rueff,
M. et Mme J. Vollant,
Cet avis tient lieu de faire-part.

14, place de Seine,
92400 Courbevoie.
136, rue Lamarck,
75018 Paris.
Rue Gambetta,
32120 Mauvezin.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Micaële TAMIC,
née Gerbaud,

survenu le 23 mars 1986, à l'hôpital de Gap (Hautes-Alpes).
Les obsèques ont eu lieu en la cathédrale de Gap le 25 mars.
De la part de son mari, le docteur Paul Tamic,
Et de ses enfants, Laure et Philippe.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Nous apprenons la mort de

M. Charles VERGELY.

[Né à Paris le 18 janvier 1923, Charles Vergely a fait ses études secondaires au lycée Janson-de-Sailly. Il interrompt sa première année de droit pour s'engager dès 1940 dans la Résistance. Arrêté en mars 1941 par la Gestapo, il est condamné à mort au mois d'août, puis incarcéré à la prison de la Santé. Déporté en juin 1942, il est détenu dans plusieurs camps nazis. Après son retour de déportation fin avril 1945, il entre au *Monde* le 28 mars 1946, où il devient chroniqueur judiciaire. Il quitte le quotidien le 31 décembre 1947 et s'établit à Genève, où il devient assureur-conseil.
A Mme Vergely et à ses proches, *le Monde* adresse ses plus vives condoléances.]

— Mme Michel Versini,
M. et Mme Jean-Pierre Versini
et leur fils, Jean-Michel,
Mlle Marie-Josiane Versini,

ont la douleur de faire part du décès, survenu à Ajaccio le 30 mars 1986, de

Me Michel VERSINI,
trésorier principal honoraire,
avocat au barreau d'Ajaccio.

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église Saint-Jacques de Marignana, le 1er avril.
Cet avis tient lieu de faire-part.

20141 Marignana.

— Les familles Wahba et Bouskela

ont la douleur de faire part du décès de leur regrettée mère, grand-mère et sœur,

Mme veuve Elie WAHBA,
née Emilie Bouskela,

survenu le 28 mars 1986, à l'âge de soixante-douze ans.

9, avenue Claude-Debussy,
92230 Gennevilliers.

Anniversaires

— En ce quinzième anniversaire du rappel à Dieu de

Germaine VELLE,
agrégé de l'Université,

une pensée est demandée à tous ceux qui gardent son souvenir.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

LA SEMAINE ESPRIT DE NEW-YORK

Au fond d'une cour, 33, rue du Faubourg Saint-Antoine, à deux pas de la Bastille, la galerie Tension, — deux niveaux carrelés de blanc, du sol au plafond — expose les formes de platre (blanches) découpées et aquarellées du peintre américain Richard Yarde. Ella Fitzgerald, accompagnée d'une douzaine de musiciens, chante au milieu d'un groupe de danseurs. Un hommage au Savoy, le célèbre Dancing de Harlem, dont quelques éléments du décor sont reproduits.

Cette exposition est l'une des manifestations de la semaine « Esprit de New-York » parrainée par le Port Authority of New-York and New-Jersey, à l'occasion de la remise en état de la statue de la Liberté. Un festival de films américains se déroulera, du 2 au 12 avril, au cinéma Reflet-Médicis (3, rue Champollion, 75005 Paris). Trente titres seront présentés : des *Deux Orphelines*, de Griffith à *Manhattan*, de Woody Allen. Aux Galeries Lafayette, la mode new-yorkaise sera au rendez-vous, mais aussi une exposition de photos retraçant l'histoire de la statue, depuis sa construction en France jusqu'à son installation de l'autre côté de l'Atlantique.

E. de R.

★ Semaine Esprit de New-York, 43-22-01-45.



هكذا من الأصل

Le Monde
EDUCATION

Vers l'Europe des universités

Comett, Erasmus, Table ronde... Plusieurs projets importants d'échange et de fondation devraient donner à l'enseignement supérieur une dimension européenne.

L'EUROPE des universités et des étudiants serait-elle en train de naître ? On peut le penser à voir la multiplicité des projets en cours d'étude ou de réalisation ayant pour but de donner à l'enseignement supérieur une véritable dimension européenne.

Les discussions au sein de l'Europe, ont longtemps porté sur le problème particulièrement embrouillé de l'équivalence des diplômes. Et elles ont fait sur ce point de notables progrès comme l'atteste la résolution adoptée par le Parlement européen, concernant la reconnaissance mutuelle des diplômes professionnels d'enseignement supérieur (voir *le Monde* du 19 décembre 1985).

Mais on est passé maintenant à une phase nouvelle et plus ambitieuse, consistant à encourager les échanges d'étudiants et de professeurs dans les universités et les entreprises, à rapprocher peu à peu les cursus universitaires, et à faire travailler ensemble les établissements et les équipes de recherche.

C'est ainsi que le conseil des ministres européens, a approuvé, le 5 décembre dernier, un programme intitulé Comett, destiné à développer la coopération entre l'Université et l'industrie. Il reste, pour que ce programme puisse entrer en application en 1987, comme cela est prévu, à se mettre d'accord sur le budget qui lui sera consacré. Le chiffre de 60 millions d'ECU (1) qui avait été fixé est en effet contesté par l'Allemagne fédérale, qui voudrait le ramener à 45 millions. Cette position de l'Allemagne s'explique par l'attitude de principe qu'elle a prise à l'égard des dépenses communautaires qu'elle juge excessives, en particulier dans le domaine des projets nouveaux. Les discussions se poursuivent et d'autres réunions sont prévues pour leur permettre d'aboutir.

Une conscience européenne

L'objectif de Comett est de créer un réseau européen d'associations Université-industrie pour la formation (AUIF), de façon à encourager, grâce à des bourses, les échanges d'étudiants, d'universitaires et de professionnels entre les universités et les entreprises d'autres pays membres. Cent cinquante de ces associations devront être constituées d'ici à 1989, pour permettre à 10 000 étudiants d'effectuer des stages de six à douze mois dans une entreprise étrangère.

Comett permettra aussi de lancer des projets communs de formation dans des domaines où l'industrie européenne pourrait réaliser une percée en disposant de davantage de personnel qualifié, de développer les nouvelles technologies éducatrices et d'étudier l'évolution des qualifications en fonction des mutations technologiques.

Un autre projet plus ambitieux encore – Erasmus, – vient d'être proposé par la commission et pourrait être adopté en juin. Son objectif : faire en sorte que, à partir de 1992, 10 % au moins des six millions d'étudiants européens effectuent une partie de leurs études dans un autre Etat membre. Les études supérieures ayant une durée moyenne de quatre ans, ce sont 150 000 étudiants qui auraient ainsi la possibilité de passer chaque année une partie de leurs études à l'étranger. Cette mobilité donnerait aux cadres une « conscience européenne », grâce à une expérience directe de la vie, de la culture et des mécanismes économiques d'autres pays. Les échanges s'étendraient aussi aux enseignants. Le budget d'Erasmus est estimé à 175 millions d'ECU.

Des bourses seront attribuées aux étudiants et aux universités qui les accueilleront. Un système européen d'unités de valeur sera mis au point pour assurer la reconnaissance automatique de la partie des études faites à l'étranger, et l'organisation de *curricula* communs entre universités de différents pays sera encouragée.

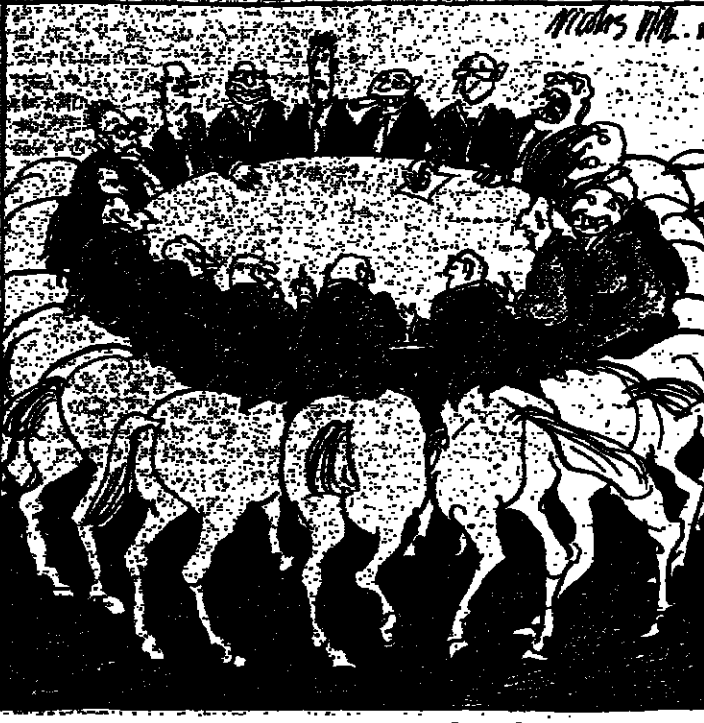
S'il était adopté et appliqué, ce programme changerait profondément les pratiques universitaires. Actuellement 1 % seulement des étudiants européens effectuent leurs études dans un autre pays membre et leur nombre n'a pas augmenté depuis dix ans (sauf pour les Belges, les Allemands et les Britanniques).

Signalons aussi le projet de « l'université de l'Europe », ardemment soutenu par Mme Hélène Ahrweiller, recteur de l'académie de Paris. Il s'agirait d'une fondation dont le siège serait à Paris, et qui constituerait un réseau d'universités, de laboratoires, de centres de recherche européens, en sciences humaines et exactes. Cette université décernerait un doctorat à des étudiants-chercheurs recrutés en fonction des thèmes retenus.

Une fondation technologique

Mais la plus originale des initiatives en gestation est sûrement celle que prépare le groupe d'industriels européens de la Table ronde. Ce club très fermé rassemble depuis trois ans vingt-cinq des plus puissants PDG européens (son président est M. Gyllenhamar, de Volvo, ses vice-présidents M. Agnelli et M. Dekker, président de Philips), qui réfléchissent ensemble, dans une atmosphère informelle, aux initiatives susceptibles de renforcer l'Europe sur le plan économique, scientifique et technologique. Ils se sont intéressés aux problèmes de transport, de télécommunication, de technologie, d'environnement, de financement, mais aussi de formation, leur souci étant d'aider l'Europe à constituer un pôle de recherche et d'enseignement de haut niveau qui pourrait damer le pion aux grandes universités américaines.

Deux suggestions sont à l'étude : certains membres du club souhaiteraient construire de toutes pièces une université européenne de très haut niveau, orientée notamment vers l'informatique et la biotechnologie ; d'autres préconisent la formule plus souple d'une *« fondation technologique européenne »* qui mettrait en relation les équipes les plus performantes sur le plan européen, pour qu'elles élaborent ensemble des recherches ou des programmes de formation, pour les secteurs industriels de pointe.



Dessin de NICOLAS VIAL.

Décision à Göteborg

Les « chevaliers » de la Table ronde prendront leur décision en mai à Göteborg... Quelle que soit la formule retenue, il s'agira évidemment d'une initiative entièrement privée, financée par les industriels.

Qu'elles soient politiques ou indépendantes, toutes ces initiatives témoignent d'un changement évident d'état d'esprit. L'idée commence à faire son chemin que la chance de l'Europe est d'abord dans son capital humain et son potentiel intellectuel. En mettant en commun ses ressources en matière grise, elle peut constituer un pôle de création et d'innovation permettant de lutter à armes égales avec les géants américain et japonais. Pour cela, il faut d'abord se connaître, étudier, travailler ensemble et regarder ce qui se fait de l'autre côté du Rhin, de la Manche ou des Alpes, avant de traverser l'Atlantique.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(1) 1 ECU = 6,65 F.

RENCONTRE

« Ma mère et moi, on pèse pas lourd... »

L'ENFANT avait l'air concentré. Les mains derrière le dos, la tête – et les lunettes – penchées en avant, il lisait avec attention un petit texte affiché au stand de la DGT (direction générale des télécommunications) sur les vertus du câble allié au satellite. Derrière lui, un mur d'écrans renvoyait bruyamment des images venues de plusieurs pays d'Europe, tandis que quelques exposants s'empressaient de plier bagage. Mais il semblait imperturbable. Il avait quatorze ans.

Soudain, il aperçut sur une tablette deux piles de prospectus. La première vantait les mérites du câble (*« 2 millions de prises fin 1986, 5 millions fin 1990 »*), la seconde présentait Canal Espace, la chaîne de télévision télévisée du Salon. Le gosse feuilleta les tracts, puis ouvrit le lourd sac en plastique qu'il traînait derrière lui pour en glisser une poignée au milieu d'une paperasse déjà bien encombrante.

« Tu constitues tes réserves ? »

Il sursauta.

« C'est pour ma famille. Ça ne sert à rien qu'elle se déplace au Salon si je peux lui faire un compte rendu.

– Et ce Salon t'intéresse ?

– Oui. J'y étais l'an dernier. J'ai fait aussi plusieurs SICOB. J'essaie de suivre ce domaine. Enfin, ça m'intéresse, quoi. »

Il hochait la tête en parlant, appliqué et sérieux. Timide.

« Ce sont tous les écrans qui te fascinent ?

– Non, ce sont toutes les techniques, le câble, le satellite... Tout ce qui va se passer dans l'avenir pour la communication.

– Tu as le sentiment que tout ça bouge très vite ?

– Ça piétine un peu. Ils ont pris rapidement de très graves décisions, et maintenant ils font traîner les choses : le satellite a pris du retard, et pour le câble, au lieu de prendre de l'avance avec la fibre optique, ils régressent avec le coaxial.

– Tu en sais des choses ! C'est en lisant la presse ?

– Non, ma mère ne rapporte jamais de journaux, ni de livres. Sauf une revue de vidéo. Ça me donne des idées. Mais j'essaie de faire moi-même ma documentation, et j'écoute quand on en parle à la télé. Ce n'est pas dur quand on s'intéresse.

– Et plus tard, tu veux travailler là-dedans ?

– Oui... Je voudrais être technicien des PTT. Je serais vraiment heureux, alors. Je n'aurais même pas besoin de vacances. Et ça me paraît raisonnable, ce n'est pas trop rêver, je crois.

– Tu sais quelle filière suivre ?

– Oui. Depuis longtemps. Mais j'ai trois ans de retard. On n'arrête pas de me le répéter. Alors, je n'ai rien à dire, même si ce n'est pas ma faute. Ils voudraient m'embarquer en P 2 après ma 5e, sans rien savoir, alors que moi je sais que c'est P 4 qu'il me faut.

– Il faut résister...

– Oui, mais ma mère et moi, on pèse pas lourd devant les profs... Tout ce qu'ils voient, c'est qu'à mon âge je suis encore en 5e. Donc, je suis nul. Donc, il faut que je débarrasse le plancher. Mais j'ai peur. Si je ne fais pas P 4, je crois que ma vie sera foutue... »

ANNICK COJEAN.

DÉBAT

Ne recrutons plus de professeurs de collège

DANS la chaîne qui conduit de l'enseignement primaire à la « Recherche et développement », la solidité de chaque maillon est essentielle. Après l'enseignement primaire, maillon de base, l'enseignement des collèges constitue le second maillon ; c'est actuellement le plus faible de la chaîne ; c'est donc lui qu'il faut renforcer.

Or sa faiblesse est liée à ce qu'on appelle le problème des PEGC.

Le corps des PEGC (professeurs d'enseignement général des collèges) a été créé dans les années 60 pour transformer rapidement un grand nombre d'instituteurs en professeurs du second degré et répondre ainsi en partie aux énormes besoins en enseignants dus à la conjonction du baby-boom et de la prolongation de la scolarité obligatoire à seize ans.

Dans ce but étaient mis en place, dans les académies et sans contrôle universitaire des « centres de formation de PEGC », les concours d'entrée à des centres étant initialement réservés aux instituteurs, et peu à peu ouverts aux candidats extérieurs de niveau bac + 2. Parallèlement, la durée des études dans ces centres est passée de un à trois ans, leur niveau scientifique restant très faible (très inférieur à celui d'un premier cycle universitaire normal). Les élèves de ces centres sont dans la situation de « fonctionnaires stagiaires », et le diplôme de sortie (CAPEGC) leur est pratiquement acquis.

En fait, plus de la moitié des PEGC en exercice ne sont pas passés par ces centres de formation ; en particulier, le corps des PEGC a servi à titulariser, sans formation complémentaire, beaucoup des maîtres auxiliaires recrutés en hâte pour boucher les trous : d'où une très grande hétérogénéité de formation et de niveau parmi les enseignants appelés PEGC. Même si certains d'entre eux sont titulaires d'une licence, voire d'une maîtrise (ce qui devient heureusement plus fréquent), il n'en reste pas moins vrai qu'ils sont en général sous-qualifiés.

Une récente enquête du ministère montre que 46 % de ceux qui enseignent le français et 47 % de ceux qui enseignent les mathématiques ne possèdent que le baccalauréat (en général littéraire). D'autre part, ils doivent obligatoirement enseigner deux matières (par exemple, français + langue vivante, ou mathématiques + physique ou musique) alors que, dans le meilleur des cas, ils n'ont de compétences que pour une seule.

Cinq demandes

Ce recrutement au rabais aurait dû être arrêté depuis longtemps, les besoins en enseignants étant devenus réguliers et prévisibles : rien ne le justifie plus à l'heure actuelle, sinon de mauvaises raisons de nature corporative, allant contre l'intérêt des personnels, et, surtout, contre l'intérêt des élèves : car c'est de la qualité de l'enseignement dans les collèges que dépend le succès de celui des lycées. Et on ne remédiera pas à la médiocrité du premier par une amélioration du second.

Signalons en passant que les « mathématiques modernes » n'auraient pas fait tant de ravages si ceux qui les enseignaient les avaient mieux assimilées.

Conscients de tous les problèmes posés par la formation d'enseignants motivés et qualifiés, nous demandons :

– l'arrêt du recrutement de nouveaux PEGC (sans préjudice pour les enseignants en exercice) ;

– la fermeture, et non l'aménagement, des centres de formation de PEGC : car le principe d'un prérecrutement à un niveau scientifique insuffisant, suivi d'une formation en vase clos, avec un contrôle trop bienveillant à la sortie, nous paraît essentiellement mauvais ;

– un plan de recrutement substantiel et régulier de certifiés et d'agrégés, le nombre de places mises au concours étant annoncé plusieurs années à l'avance, afin de susciter des vocations et d'encourager des étudiants valables à s'y préparer : la régularité du recrutement est une condition essentielle de sa qualité, et, après quelques années de pénurie de postes, on ne trouve plus assez de bons candidats au moment où l'on découvre qu'on en a besoin ;

– la création d'un système généralisé de bourses d'études, décernées selon le mérite, afin que de bons étudiants puissent se préparer aux carrières de l'enseignement ;

– la suppression, par contre, de tout système de « prérecrutement », la nocivité de tels systèmes étant aussi grande qu'elle est ignorée.

Nous protestons contre le décret sur la formation des PEGC publié au *Journal officiel* du 16 mars dernier, qui ne prévoit pas de sanction par un diplôme de l'enseignement supérieur. Il s'agit une fois de plus d'une formation au rabais. Ce décret confirme un état de fait déplorable.

GUSTAVE CHOQUET,
membre de l'Institut.
Bernard Beauzamy
et Jacqueline Ferrand,
membres de l'association Qualité de la science.

économie

LES CONSÉQUENCES DE LA CHUTE DES PRIX DU PÉTROLE

Les Etats-Unis commencent à s'inquiéter

Les prix du pétrole sont remontés en fin de journée du mardi 1er avril au-dessus de 11 dollars le baril, après avoir fléchi quelques heures en dessous de la barre des 10 dollars. Ce redressement s'explique par les déclarations faites dans les milieux gouvernementaux américains où certains responsables, après avoir laissez-faire, craignent maintenant les effets pervers d'une chute trop prononcée des prix.

De notre correspondant

Washington. – La chute continue des cours du pétrole préoccupe assez les dirigeants américains pour qu'ils fassent désormais publiquement état de leurs inquiétudes. Bénéfique contribution au contrôle de l'inflation et à la réduction du déficit commercial record, enregistré aujourd'hui par les Etats-Unis, cet écroulement du prix du pétrole a, en effet, dans le même temps, des conséquences particulièrement néfastes aussi bien pour les Etats producteurs américains comme le Texas que pour des pays producteurs proches de Washington qui se trouvent menacés par cette diminution brutale de leurs rentrées de devises.

A la veille d'une tournée dans le Golfe, le vice-président américain, M. George Bush, a ainsi déclaré, mardi 1er avril, au cours d'une conférence de presse, qu'il plaiderait auprès des dirigeants saoudiens, ce week-end, en faveur d'une *« stabilité du marché »* pétrolier. *« Il est essentiel de parler de ce problème avec les Saoudiens »*, a ajouté M. Bush en soulignant qu'il ne s'agirait pas pour lui de lancer un quelconque *« avertissement »*, mais d'exprimer la *« préoccupation »* de Washington pour l'industrie pétrolière américaine, qui est, a-t-il souligné, un élément important de la sécurité nationale des Etats-Unis.

A la suite de cette déclaration, les cours ont enregistré un redressement marqué sur le marché à terme new-yorkais, où le baril de West Texas Intermediate livraison en mai est remonté en fin de journée à 11,27 dollars, après être tombé à 9,82 dollars peu après l'ouverture. Cette qualité de pétrole sert de référence sur le marché spot de New-York. Cette brusque remontée conjoncturelle ne peut cependant faire aucunement oublier que le prix du pétrole a chuté de plus de 60 % en quatre mois. Dès lundi, le secrétaire à l'énergie, M. John Herrington, avait d'ailleurs marqué la profondeur du problème en faisant valoir devant un groupe de journalistes que l'Arabie saoudite ne pouvait rester indifférente (*le Monde* du 2 avril) ni aux difficultés que créait la guerre des prix à l'industrie pétrolière américaine ni aux *« implications politiques »* qu'elle avait pour les *« nombreux amis »* que Ryad a de par le monde.

Les collaborateurs de M. Herrington avaient aussitôt indiqué que le secrétaire à l'énergie ne s'exprimait que comme responsable de ce département, et non comme porte-parole du gouvernement américain, mais la rapide entrée en scène de M. Bush a évidemment donné à voir qu'il n'en était rien, et que Washington va maintenant essayer d'enrayer un mouvement de chute qui avait pourtant si profondément réconforté les responsables du budget.

Indépendance énergétique

Le gouvernement américain a en tête les conséquences qu'aurait pour le système bancaire américain et la stabilité politique de l'Amérique centrale une réelle crise financière au Mexique ; celles qu'aurait, au Proche-Orient, une déstabilisation des petits pays du Golfe, et celles qu'aurait, bien sûr, une aggravation des difficultés déjà enregistrées par le Texas, la Louisiane et les autres Etats producteurs des Etats-Unis, dans lesquels le chômage est en train de faire un bond, tandis que les banquiers se demandent s'ils résisteront aux faillites de leurs clients.

Plus grave encore, un éventuel effondrement de l'industrie pétrolière américaine pose le problème de l'indépendance énergétique du pays et celui, plus certainement encore, de sa vulnérabilité à une future nouvelle flambée des prix. M. Herrington a indiqué à ce propos que le gouvernement américain envisageait *« aussi bien pour des raisons économiques que de sécurité »* de reprendre ses achats en faveur de la réserve fédérale stratégique, pourtant à même de pourvoir aux besoins du pays pour quatre mois – c'est-à-dire plus qu'il n'était jugé nécessaire jusqu'à présent.

L'interventionnisme, maintenant qu'on est largement tombé au-dessous de 15 dollars le baril, succède à la passivité satisfaite, mais il n'est pas encore prouvé que Washington ait réellement les moyens, pour ce qui est du prix du pétrole, de se faire entendre de Ryad.

BERNARD GUETTA.

UN CONSTAT DE LA COMMISSION DES NATIONS UNIES POUR L'EUROPE

Les échanges Est-Ouest en question

Pour la troisième année consécutive, la croissance des pays de l'Est (1) s'est ralentie, faisant de 1985 une année d'autant plus décevante qu'au-delà de mauvaises conditions climatiques ou de contraintes extérieures échappant à l'action gouvernementale, elle a largement confirmé les faiblesses structurelles de l'Europe orientale et de l'URSS.

Ce constat dressé par la Commission économique des Nations unies pour l'Europe, dans son dernier rapport, se double de sérieuses incertitudes pour l'avenir : le contre-choc pétrolier dû à la baisse des cours de l'or noir risque d'être négatif pour l'Union soviétique et, dans un premier temps, pour les autres pays de l'Est, alors qu'il s'annonce globalement positif pour la plupart des pays occidentaux. Des incertitudes qui pourraient être lourdes de conséquences pour l'évolution du commerce Est-Ouest.

A priori, les auteurs estiment que la plupart des pays couverts par le rapport disposent d'une marge de manœuvre pour accélérer la croissance cette année. Ils semblent plus dubitatifs sur leur possibilité d'en tirer pleinement partie. Les difficultés que sous-tendent les résultats de 1985, dernière année des plans quinquennaux, expliquent cette extrême prudence.

L'expansion (2) avait été de 4,1 % en 1983. Elles est revenue à 3,8 % un an plus tard et à 3,2 % en 1985. Un hiver très rigoureux, puis une sécheresse prolongée en Bulgarie, en Hongrie et en Roumanie ne sont pas étrangers à ce tassement. Le ralentissement de la demande occidentale s'est répercuté sur les exportations. Mais la consommation excessive d'énergie et de matières premières, compte tenu de la production, la faible productivité et la maigre rentabilité des investissements, ont une fois de plus constitué des obstacles majeurs.

Tous les planificateurs l'ont reconnu dans la préparation des programmes 1986-1990. Tous les gouvernements appellent à un remodelage des stratégies économiques pour améliorer l'efficacité de chacun. Des discours aux faits, le chemin risque pourtant d'être long, et les experts de la CEE-ONU s'interrogent sur la capacité des pays de l'Est de parvenir, durant ces nouveaux plans, à une croissance annuelle de 4,6 %, plus de deux fois supérieure à celle réalisée entre 1980 et 1985.

Le dilemme n'est pas nouveau. Mettre en place des réformes et moderniser l'appareil de production exige des moyens financiers qui donnent une importance croissante aux résultats du commerce extérieur. Or ceux-ci n'ont guère été brillants, tout particulièrement pour l'URSS, dont les ventes ont stagné, en 1985, vers les pays de l'Est et ont chuté de quelque 14 % vers l'Ouest. Un « revers majeur » aggravé par le recul en volume des exportations énergétiques à l'Ouest.

Pour l'ensemble des pays de l'Est, les chiffres sont moins impressionnants, mais tout aussi significatifs. L'excédent commercial de 18 milliards de dollars enregistré est retombé à 6 milliards un an plus tard, passant pour l'Union soviétique de 11 milliards à sans doute 2 milliards dans le même temps. Le phénomène est similaire pour les échanges Est-Ouest : les pays socialistes ont vu, là aussi, leur solde positif fondre de près de moitié pour représenter entre 2 et 2,5 milliards de dollars, l'excédent soviétique ayant fait place à un déficit *(voir encadré)*.

Evolution de la balance commerciale des pays de l'Ouest *(en milliards de dollars)*

● avec les pays de l'Est

6 / 4 / 2 / 0 / –2 / –4

1970 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85

● avec l'URSS

6 / 4 / 2 / 0 / –2 / –4

1970 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85

Source : CEE - ONU

Choc en retour

Au cas où la chute des cours du pétrole, et par là même des prix du gaz naturel se confirmerait, les perspectives pourraient être encore plus mauvaises pour l'URSS, dont quelque 80 % des revenus totaux à l'exportation seraient affectés et dont le manque à gagner au chapitre des produits énergétiques est évalué entre 5 et 7 milliards de dollars pour les seuls échanges avec l'Ouest.

Le système de calcul instauré par Moscou au sein du Comecon, et basé sur la moyenne des cours mondiaux des cinq années précédentes amortira quelque peu le choc pour l'URSS, tout en privant ses partenaires communistes d'une part des avantages qu'ils peuvent espérer tirer de la manne pétrolière dont bénéficieront les autres importateurs occidentaux. A terme toutefois, et dans la mesure où la croissance des pays industriel pourra se confirmer, l'URSS pourrait être la principale perdante et ses partenaires au sein du Comecon les bénéficiaires de cette conjoncture.

Une nouvelle donne qui ne manque pas de retenir l'attention des économistes de l'Est comme de l'Ouest et qui pourrait poser en des termes nouveaux le choix, notamment pour l'Union soviétique, entre un alourdissement de la dette et une contraction des importations allant à l'encontre des efforts de modernisation envisagés. Sur la question de la dette, l'année 1985 aura été celle des consolidations.

Le cas polonais est redevenu exceptionnel, et les milieux financiers occidentaux, à nouveau rassurés sur la signature des pays de l'Est, ont, dans l'ensemble, bien accueilli leur retour en force sur le marché des eurodevises : les emprunts syndiqués ont atteint en 1985 le niveau record de 5,2 milliards de dollars. Pour éviter de se trouver confrontée, comme en 1982, à une chute trop rapide de ses réserves en devises convertibles, l'Europe orientale a parallèlement reconstitué ses avoirs à l'Ouest, qui ont progressé de quelque 2 milliards de dollars durant les neuf premiers mois de l'année dernière.

Au total, l'endettement des pays couverts par le rapport est estimé à 96 milliards de dollars fin 1985 contre 85 milliards un an auparavant. La Pologne intervenant pour quelque 29 milliards dans ce montant, cette dette n'est pas considérée comme préoccupante. Les échéances annuelles, si elles représentent, selon le rapport de la CEE-ONU, près de 45 % des recettes à l'exportation de la Pologne, ne correspondent qu'à 3,6 % de celles de l'URSS. Reste à savoir si les pays de l'Europe de l'Est envisagent de tirer partie de la marge de manœuvre dont ils jouissent encore dans ce domaine pour maintenir le flux des importations de produits occidentaux et tenter de rattraper leurs retards technologiques.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

(1) Bulgarie, Hongrie, Pologne, RDA, Roumanie, Tchécoslovaquie et URSS.

(2) L'appareil statistique des pays de l'Est contraint les auteurs du rapport à analyser la croissance en termes de produit matériel net (revenu national venant des secteurs de production dite matérielle).

LE DÉFICIT DE L'URSS AVEC LES PAYS OCCIDENTAUX

Les dernières statistiques du ministère du commerce extérieur confirment les grandes tendances du rapport CEE-ONU : en 1985, l'URSS a enregistré un déficit de 600 millions de roubles ([illegible]22 millions de dollars) avec les pays de l'Ouest.

La RFA est demeuré, le principal partenaire occidental de l'Union soviétique, en dépit d'un tassement des échanges à 7,6 milliards de roubles, contre 7,[illegible] milliards en 1984. Suivent la Finlande (4,99 milliards), l'Italie (3,79 milliards) et la France (3,78 milliards, contre 4,22 milliards en 1984). Les données font apparaître une progression du commerce bilatéral [illegible] 10 % à 3,21 milliards de roubles avec le Japon, mais une chute [illegible] près de 14 % à 2,7 milliards avec les Etats-Unis.

Remue-ménage sur les marchés américains financiers

Correspondance

Washington. – La chute des taux d'intérêt à leur niveau le plus bas depuis huit ans, la baisse des prix du pétrole et celle du dollar semblent avoir soudain ramené les Etats-Unis dans l'ambiance des années 60. A nouveau, on s'agite beaucoup sur les marchés financiers.

« J'aimerais des informations sur les taux des prêts sur hypothèque que vous consentez actuellement. » La standardiste de Kissel Mortgage, une grande société de financement immobilier travaillant en Virginie, n'hésite pas : *« Si c'est pour le refinancement d'un prêt, ce n'est pas la peine, nous ne pouvons plus rien refinancer avant trois semaines. »* De toute évidence, des milliers de personnes ont pensé à convertir leur emprunt à 14 % ou plus en quelque chose de plus économique. Une autre société, Perpetual, nous dit recevoir huit cents coups de téléphone par jour. La rapidité de réaction du marché, dans ce pays, est quelque chose de surprenant.

L'agent immobilier, d'ordinaire si aimable et accessible, sonne toujours occupé. Il est, comme ses collègues, sur les dents : *« Il n'y a plus rien sur le marché et il n'y a même plus moyen de travailler correctement. Mes clients, qui d'habitude se contentent des options sur parole avec des dépôts de quelques dollars, ne respectent même plus leurs engagements. Ils sont devenus complètement fous. »* Les avocats spécialisés dans les affaires immobilières disent conclure des transactions *« sept jours sur sept »* et engager des collaborateurs à tours de bras.

Les particuliers ne sont pas seuls à refinancer leurs investissements, les entreprises aussi. *« Je n'arrive pas à croire à quelle vitesse les choses se sont mises à changer,* avoue M. John F. Welch, le président de General Electric, au *Washington Post. Depuis cinq ans que j'occupe ce poste, je n'ai jamais connu une ambiance plus propice à une renaissance de la compétitivité américaine. »* M. Welch, il y a seulement quelques mois, disait encore sa morosité. Depuis une demi-décennie, il a investi chaque année entre 2 et 3 milliards de dollars en dépenses de productivité, automation notamment. C'était plus que ses bénéfices. Pendant toute cette période, compte tenu de ses investissements déductibles, sa société n'a donc payé aucun impôt sur ses revenus. Et elle a débauché un quart de son personnel.

Aujourd'hui le groupe s'apprête à recevoir les dividendes de sa politique. D'autant plus que, comme le dit M. Welch, *« la baisse du dollar ces six derniers mois représente pour General Electric environ six années d'augmentation de productivité, et gratuites... »*

Les firmes européennes et japonaises n'ont qu'à bien se tenir. Toyota a déjà dû augmenter ses prix aux États-Unis par deux fois depuis le début de l'année. Volkswagen dit n'avoir pu augmenter les siens que de 1,7 % en raison de la concurrence accrue, alors que les cours du mark progressaient de 7 % dans le même temps. Où seront les marges l'année prochaine ? General Motors, qui avait enregistré des pertes pour variations des cours des changes pendant trois ans, a commencé à gagner 54 millions de dollars en 1985 grâce à la baisse de la monnaie américaine en fin d'année. Celle-ci a chuté de près d'un tiers en quelques mois. On estime qu'il faut dix-huit mois à deux ans pour en voir les effets complets dans les échanges extérieurs. Mais nul doute que la profonde restructuration de l'économie américaine qui a eu lieu depuis 1982, et qui semble maintenant terminée, va maintenant pouvoir porter ses fruits à l'étranger.

Moins de 3 % d'inflation

L'inflation est tombée aux États-Unis à moins de 3 %, son niveau le plus bas depuis 1965. Tous les économistes interrogés veulent la croire conjurée... jusqu'à la prochaine fois. A la mi-mars, le gouvernement a annoncé un indice des prix à la production en baisse de 1,6 % pour le mois de février : du jamais vu depuis 1947. On parle de 4 % de croissance pour l'année 1986.

« Nous sommes peut-être à l'aube d'une période d'expansion qui pourrait durer jusqu'à la fin de la décennie », remarque Paul McCracken, l'ancien conseiller économique du président Nixon. c'est comme une sorte de retour au bon vieux temps. Mais en mieux : les reprises économiques ont été en moyenne de trente-quatre mois depuis la fin de la seconde guerre mondiale ; celle que vivent les Etats-Unis a maintenant plus de quarante mois, et personne ne semble s'en lasser.

Sauf la charmante vice-présidente d'une firme de courtage financier, Wheat Securities, qui nous dit terminer la semaine sur les genoux. Tous les clients potentiels qu'elle avait contactés depuis des mois se sont manifestés cette semaine, lui demandant de leur présenter quasi instantanément un plan d'ivestissement en Bourse de leurs fonds disponibles. Ce sont souvent des portefeuilles petits ou moyens restés sur le marché des obligations et qui, devant la baisse des taux d'intérêt, se reportent sur la Bourse.

« Les fonds mutuels d'investissements sont submergés de liquidités », explique cette jeune femme. *« Les clients croient qu'en investissant dans ces sortes de SICAV, ils répartissent leurs risques et augmentent leurs chances de plus-values, mais ces institutions reçoivent tant de fonds qu'elles sont elles-mêmes à la recherche vaine de bonnes affaires. Elles se bousculent toutes sur le marché avec d'incroyables masses d'argent à placer. On en revient à préconiser comme autrefois des valeurs de croissance. »*

Certains incorrigibles, néanmoins, comparent cette période avec le début des années 20, lorsque l'éclatement du marché fut le prélude à quelques années de folie débouchant sur la crise de 1929. Mais les quelques Cassandre de New-York ont plus de soixante-dix ans. Un sondage d'opinion fait la semaine dernière sur cent quarante conseillers en investissement a montré que seul le dixième d'entre eux était réservé, contre près des quatre dixièmes en septembre dernier. Certains prédisent que l'indice Dow Jones sera à 3 000 avant quatre ans. Ce sont souvent les mêmes qui vous auraient traités de fous si vous leur aviez dit qu'il passerait les 1 800 en ce mois de mars.

JACQUELINE GRAPIN.

TRANSPORTS

COHABITATION DANS LE MÉTRO

Le ministre UDF et le président communiste de la RATP d'accord pour faire payer l'usager

M. Claude Quin, président communiste de la RATP, est un redoutable vendeur. Moins de deux semaines après la formation du gouvernement Chirac, le nouveau ministre de l'équipement, de l'aménagement du territoire, du logement et des transports, M. Pierre Méhaignerie (CDS-UDF), vient de reprendre l'une de ses idées-forces : la part du prix des transports parisiens payée par l'usager devra augmenter. A l'issue d'une visite nocturne du métro qui lui avait été proposée, le 1er avril, par M. Quin, M. Méhaignerie s'est rallié à cette position en précisant que des augmentations de tarifs devraient être précédées par un effort d'information du public.

On peut se demander, en réalité, si ce n'est pas M. Quin qui avait, au préalable, élaboré des idées peu courantes chez un communiste. Son raisonnement est le suivant : il n'est pas possible de laisser glisser la part de l'usager dans le ticket de métro au-dessous de 35 %, car les collectivités locales ne peuvent plus accroître leurs subventions aux transports publics. D'autre part, l'amélioration des services rendus par la RATP et la multiplication des tarifs réduits supposent que les recettes de la Régie progressent de 2,5 points de plus que le taux de l'inflation. M. Méhaignerie semble avoir accepté un tel raisonnement sans s'engager sur les 8 % de hausse demandés par le président pour l'année 1986.

Selon toute vraisemblance, M. Quin essaiera de convaincre son ministre de tutelle de la validité de la seconde partie de sa démarche pour trouver des recettes supplémentaires. M. Quin souhaiterait que la RATP touche une part de la taxe intérieure sur les produits pétroliers *« pour dissuader certains automobilistes de prendre leur voiture »* et que soient mis à contribution tous ceux qui obtiennent des clients grâce aux transports en commun, et notamment les centres commerciaux et les promoteurs immobiliers. Le ministre sera plus difficile à convaincre en la matière.

Reste à savoir si M. Méhaignerie sera suivi par le ministre chargé de l'économie, des finances et de la privatisation, qui n'a toujours pas arrêté de politique en matière de tarifs publics...

ALAIN FAUJAS.

...M. Balladur présente ses...

CABANA : « Je ne suis pas ... un programme »

AGRICULTURE

Une conférence sur le revenu agricole aura lieu chaque année

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

TAUX DES EUROMONNAIES

هكذا في الأصل

Quand M. Balladur présente ses ministres délégués

M. Edouard Balladur, ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, s'est présenté, mardi 1er avril devant la presse, comme le responsable d'un vaste secteur économique, à charge pour lui de déléguer ses pouvoirs. Ainsi MM. Alain Juppé pour le budget, Michel Noir pour le commerce extérieur, Camille Cabana pour la privatisation et Georges Chavanes pour le commerce et l'artisanat ont-ils bien le titre de ministre délégué : chaque cabinet travaillera en symbiose avec celui du ministre d'Etat. Quant aux relations avec les services du premier ministre, elles seront essentiellement le fait de M. Jacques Friedman, chargé de mission au cabinet de M. Balladur, tandis que le directeur adjoint du cabinet de M. Jacques Chirac, M. François Hebronner, assistera aux réunions de cabinet qui se tiendront chaque semaine au ministère des finances. Mais, a reconnu le ministre, aucun dispositif particulier n'a été mis en place en ce qui concerne l'Elysée. Avec le chef de l'Etat, les liaisons passeront directement par Matignon. Les deux actions à entreprendre dans l'immédiat concernent la loi d'habilitation permettant de légiférer par ordonnances en matière économique et le vote du collectif budgétaire pour l'année 1986.

« On nous fait une réputation de sérieux, de sérénité et de modération, a précisé M. Balladur, *et il est vrai que le moment n'est pas à l'agitation. » « Je n'ai pas voulu avoir l'air d'un perturbateur,* a-t-il poursuivi, *mais je n'en suis pas moins déterminé à mettre en œuvre la politique approuvée par le peuple français, et seulement cette politique. »*

Enfin, le ministre d'Etat a confirmé qu'il avait confié à M. Renaud de La Genière, ancien gouverneur de la Banque de France, un rapport sur l'état des finances publiques qui devrait lui être remis la semaine prochaine. Pressé de questions, M. Balladur s'est refusé à faire la moindre déclaration sur la politique économique du nouveau gouvernement, précisant que celle-ci *« était en cours d'élaboration »* et qu'il reviendrait à M. Jacques Chirac de *« la présenter la semaine prochaine devant l'Assemblée nationale »*, vraisemblablement le 9 avril.

M. CABANA : « Je ne suis pas là pour appliquer en l'état un programme préétabli »

De tous les ministres délégués présentés officiellement par M. Balladur le 1er avril, c'est assurément M. Cabana (chargé de la privatisation) qui a eu la plus grosse cote. Assailli par des journalistes laissés sur leur faim par les paroles aimables mais excluant toute question de fond de M. Balladur, M. Cabana a cherché à ne pas se montrer doctrinaire, tout en collant au plus près à l'esprit du projet électoral UDF-RPR. Exercice de style délicat, le ministre délégué voulant éviter, tout comme M. Balladur quelques instants auparavant, de répondre sur le fond, alors que la déclaration de politique générale de M. Chirac n'interviendra que dans une semaine.

Une seule certitude, donnée par M. Cabana lui-même : le projet de loi d'habilitation, autorisant le gouvernement à légiférer par ordonnances, dans lequel seront intégrés les textes sur la privatisation, sera prêt fin avril. Des banques seront-elles exclues du périmètre de privatisation défini par ces textes ? *« Nous avons dit que nous privatiserions les entreprises du secteur public concurrentiel,* a répondu M. Cabana ; *pour moi, toutes les banques appartiennent au secteur public concurrentiel. » Une affirmation aussitôt démentie par une autre : « Je ne suis pas comme M. Le Garrec (1), qui est arrivé en 1981 avec une seule idée en tête. Je ne suis pas là pour appliquer en l'état un programme préétabli. »* Le gouvernement hésite en effet (*le Monde* daté 30-31 mars 1986) à mettre les « vieilles » banques nationalisées avant 1982 (BNP, Société générale, Crédit lyonnais) dans la liste des entreprises à privatiser, essentiellement pour des raisons sociales.

Chez M. Cabana, tout comme chez M. Balladur, le climat est à la sérénité et au raisonnable. Pas question, notamment, de laisser les PDG des nationalisées *« faire leur petit frichti dans leur coin »*. Dans un style plus imagé, M. Cabana ne faisait ainsi que reprendre l'avertissement lancé le 28 mars par M. Balladur aux présidents des banques. Un avertissement qui vaut aussi pour les groupes industriels.

Problème technique

Il semble bien que, pour entrer rapidement dans un processus de privatisation tout en le maîtrisant, les services de M. Cabana aient songé à donner le droit de vote aux détenteurs de certificats d'investissement émis par certaines nationalisées, qui s'apparentent déjà aux actions par leur rémunération, liée aux résultats. Une opération rapide, puisque prise par ordonnances. Mais qui ne rapporterait pas un sou à l'Etat. Elle pose également un problème technique, puisque l'absence de droit de vote de ces certificats avait été jusqu'ici compensée par un dividende prioritaire. Il n'empêche. Bon nombre d'entreprises sont sur les rangs. Celles qui ont déjà émis ce genre de titres : Paribas pourrait ainsi voir privatiser 25 % de son capital, Suez 22 % et la Société générale 15 %, Pechiney 25 % et Rhône-Poulenc 10 %. Comme celles qui pourraient en émettre : Saint-Gobain, CGE, banques...

La BNP a notamment transmis au Trésor un projet d'émission de certificats d'investissement de 2 milliards (soit environ 10 % du capital), qui pourrait être porté à 3,5 milliards de francs en cas de succès. Il semble que l'hésitation subsiste encore entre émettre immédiatement des certificats tels qu'ils existent actuellement ou attendre qu'une ordonnance leur ait rendu le droit de vote. Mais, sur le principe des émissions, les services de M. Cabana se déclarent favorables : *« Etant donné la demande du marché financier, les entreprises seraient bien bêtes de ne pas en profiter pour renforcer leurs fonds propres. »* Avec un seul regret : ces émissions, elles non plus, ne rapporteront pas d'argent aux caisses publiques. Pour cela, il faudra attendre la cession de ses parts par l'Etat. Une opération qui, à la lumière des exemples étrangers, ne pourra pas démarrer avant six mois.

CLAIRE BLANDIN.

(1) Secrétaire d'Etat chargé de l'extension du secteur public dans le gouvernement Mauroy de 1981.

● **Remplacement de M. Balladur à la CGE.** — M. Edouard Balladur, qui était PDG de deux filiales du groupe nationalisé CGE avant d'être nommé ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, a été remplacé par les directeurs généraux de ces entreprises. A la GSI (Générale des services informatiques, 25 000 personnes), il cède son poste à M. Jean Raiman, cofondateur de cette société. A la CEAC (Compagnie européenne d'accumulateurs, 2 450 personnes) il est remplacé par M. Claude Darmon.

SOCIAL

L'aménagement du temps de travail

UNE PROPOSITION DE LOI DE MM. FOURCADE ET BOYER POUR MODIFIER LA LOI DELEBARRE

MM. Jean-Pierre Fourcade, président de la commission des affaires sociales du Sénat, et Louis Boyer, rapporteur de la loi sur l'aménagement du temps de travail, devaient déposer, le 2 avril au palais du Luxembourg, une proposition de loi visant à modifier la récente loi Delebarre du 28 février 1986 sur l'aménagement du temps de travail. Pour MM. Fourcade et Boyer, il s'agit de *« permettre la reprise de la négociation interprofessionnelle sur l'aménagement du temps de travail que la loi du 28 février 1986 risque de bloquer du fait de son excessive rigidité »*.

Les deux sénateurs *« souhaitent que le gouvernement inscrive rapidement à l'ordre du jour du Sénat et de l'Assemblée nationale leur proposition de loi »* qui reprend *« les amendements adoptés en première lecture par la commission des affaires sociales au Sénat »*, lors de la discussion du projet Delebarre, et tient *« le plus grand compte des résultats de la concertation ouverte avec l'ensemble des partenaires sociaux »*. Lors de la récente concertation engagée par M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, la CFDT s'était déclarée opposée à toute remise en cause de la loi Delebarre.

La proposition de loi vise notamment à permettre *« aux entreprises de mettre en place une modulation du temps de travail sur une période inférieure ou égale à un an, dans la limite de quarante-quatre heures par semaine »* tout en *« accordant aux salariés une compensation consistant en une réduction du temps de travail effectif ou en tout autre avantage à négocier »*. En cas de non-conclusion d'un accord de branche dans un délai d'un an, un accord d'entreprise pourrait être conclu.

REPÈRES

Dollar : nouvelle et sensible hausse du dollar à 7,24 F

Amorcée en début de semaine, la reprise du dollar s'est poursuivie et même accentuée, mercredi 2 avril, sur toutes les grandes places financières internationales. Le « billet vert » a ainsi coté 7,2375 F (contre 7,1670 F la veille) et 2,3590 DM (contre 2,3363 DM). Encore assez calmes mardi, les échanges sont devenus beaucoup plus actifs. Selon les cambistes, un lien existe entre le raffermissement de la devise américaine et la remontée des prix du pétrole au-dessus de 10 dollars le baril. Mais les spécialistes attribuent également le phénomène à la volonté manifestée par les autorités monétaires japonaises de stopper le dérapage du « billet vert ». Même discrète, l'intervention, mardi, de la Banque de Tokyo est apparue symptomatique. Enfin, de l'avis général, le sentiment baissier sur le dollar commence à changer, et la spéculation semble ne vouloir retenir des dernières indications sur l'évolution de l'économie aux Etats-Unis que les statistiques encourageantes publiées à la fin de la semaine écoulée (progression du principal indicateur, réduction du déficit commercial).

Commandes industrielles : forte baisse aux Etats-Unis

Les commandes aux entreprises américaines ont baissé de 1,4 % en février, leur plus forte chute en un an et demi, a annoncé le département du commerce américain, le 1er avril. Une baisse qui intervient après trois mois consécutifs de hausse et recouvre essentiellement une chute de 30 % des commandes d'équipements militaires et de 10 % des contrats de produits raffinés pétroliers. Les commandes de machines-outils, en revanche, ont augmenté de 11 %, ne parvenant pas pour autant à revenir à leur niveau de février 1985. En dépit de ces statistiques peu encourageantes — les ventes de maisons neuves ont pour leur part chuté de 3,8 % en février en dépit de la baisse des taux d'intérêt, — les milieux d'affaires américains se veulent plus optimistes pour l'avenir économique du pays.

Inflation : un taux mensuel au-dessus de 5 % en Argentine

Prévisible, compte tenu des hausses de prix intervenues ces deux derniers mois, la poussée de fièvre inflationniste en Argentine — le taux mensuel de 5 % a été dépassé en mars — constitue une première fissure du plan austral mis en place par l'équipe Alfonsin il y a neuf mois. L'objectif gouvernemental, une hausse des prix à la consommation limitée à 28 % en 1986, paraît désormais difficile à atteindre. Au cours du premier trimestre, le dérapage inflationniste a déjà représenté plus de 10 %. Un revers d'autant plus inquiétant que le chômage s'accroît et que les salaires n'ont augmenté, depuis fin juin, que de 5 % alors que l'inflation frôlait 35 % dans le même temps.

AGRICULTURE

Une conférence sur le revenu agricole aura lieu chaque année

C'est reparti comme... avant 1981. Le nouveau ministre de l'agriculture, ancien président de la FNSEA, a décidé de renouer avec la tradition de la cogestion des affaires agricoles. Les rencontres mensuelles entre le ministre et les quatre organisations agricoles « officielles » vont reprendre. La tradition en avait été interrompue en 1981, lors de l'arrivée de Mme Edith Cresson au ministère de l'agriculture.

Ainsi M. Guillaume a-t-il reçu le 1er avril les représentants de la FNSEA, de l'APCA, du CNJA et de la CNMCCA, c'est-à-dire l'organisation syndicale la plus représentative, les chambres d'agriculture, les Jeunes Agriculteurs et la confédération des organes économiques (mutualité, crédit et coopération). L'entretien a duré deux heures trente. Les quatre syndicats dits minoritaires (FFA, MODEF, CNSTP, FNSP) n'ont pas été invités.

A l'issue de cette première rencontre, on a appris qu'une autre tradition serait reprise : la conférence annuelle. Celle-ci devra examiner, selon M. Perrin, le président des présidents de chambres d'agriculture, *« quelles compensations pourraient être offertes aux agriculteurs pour la perte de 7 % du revenu subie en 1985 »*. Cette conférence inventée en 1971, était peu à peu devenue une négociation parallèle à celle du budget de l'agriculture. M. Méhaignerie d'abord, puis Mme Cresson, qui l'a maintenue jusqu'en 1982, avaient essayé de lui retirer ce caractère.

Enfin, la concertation ne serait pas totale si M. Guillaume avait négligé de se rendre, jeudi 3 avril, devant l'assemblée des producteurs de lait, comme il en avait l'intention. Mais le ministre s'est rendu aux arguments de M. Ledru, le président de la FNPL et du nouveau secrétaire général adjoint de la FNSEA. Ce sera sa première sortie publique depuis sa nomination, en attendant le congrès de la FNSEA à Brest, le 10 avril.

J. G.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E-U.	7,2130	7,2160	+ 45	+ 60	+ 100	+ 130	+ 280	+ 300
$ can.	5,1944	5,1995	− 142	− 121	− 224	− 178	− 453	− 364
Yen (100)	4,0404	4,0444	+ 102	+ 115	+ 204	+ 228	+ 600	+ 667
DM	3,0670	3,0696	+ 87	+ 100	+ 182	+ 201	+ 520	+ 577
Florin	2,7214	2,7233	+ 59	+ 67	+ 121	+ 136	+ 342	+ 388
F.B. (100)	15,0208	15,0333	− 1056	− 810	− 1280	− 974	− 1583	− 920
F.S.	3,6825	3,6860	+ 121	+ 135	+ 242	+ 267	+ 722	+ 794
L (1 000)	4,6237	4,5128	− 383	− 320	− 637	− 539	− 1477	− 1291
£	10,6356	10,6472	− 345	− 309	− 684	− 546	− 1274	− 1093

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	7 3/8	7 5/8	7 5/16	7 7/16	7 1/4	7 3/8	7 1/16	7 3/16
DM	4 1/2	4 3/4	4 1/2	4 5/8	4 7/16	4 9/16	4 3/8	4 1/2
Florin	5 3/8	5 5/8	5 1/2	5 5/8	5 7/16	5 9/16	5 3/8	5 1/2
F.B. (100)	25	35	13	14	11 1/2	12 3/8	9 1/4	9 5/8
F.S.	3 1/2	4 1/2	4	4 1/8	3 15/16	4 1/16	3 7/8	4
L (1 000)	14	16	16 3/4	17 1/2	15 5/8	16 3/8	14 1/8	14 1/2
£	11 7/8	12 1/8	11 3/4	11 7/8	11 9/16	11 11/16	10 1/2	10 5/8
F. franç.	8 1/2	8 3/4	15	17	13 1/2	14 1/2	10 3/4	11 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

APRÈS L'ANNONCE DE REPRÉSAILLES COMMERCIALES AMÉRICAINES

La CEE joue la fermeté et la concertation

Quelle mouche a piqué les Américains ? C'est la question qui agite la Commission européenne. A Bruxelles, en effet, on ne comprend pas que Washington ait brandi la menace de représailles commerciales, après l'élargissement de la CEE à l'Espagne et au Portugal, pour obtenir ce que les Douze proposaient, c'est-à-dire une négociation au plus haut niveau. Le seul changement, dit-on dans l'entourage du président de la Commission, M. Delors, tient au style.

Depuis la nomination de M. Yeutter, comme conseiller spécial du président Reagan pour le commerce, Washington impose des dates limites à la conclusion des négociations. D'où, dans l'affaire des marchés agricoles ibériques que Washington pourrait perdre du fait de l'intégration progressive des deux nouveaux membres dans la politique agricole commune, le délai d'un mois pour les représailles concernant le marché portugais et de trois pour celles liées au marché espagnol.

Autre étonnement : pourquoi Washington réagit-il si tard aux conséquences de l'adhésion ? On explique, sans sourire, que les Etats-Unis ont découvert le traité d'adhésion en février seulement, après avoir beaucoup entendu dire à Paris que ce traité serait renégocié... Il ne faut pas sous-estimer non plus la pression exercée sur la Maison Blanche par les sénateurs républicains des États agricoles, actuellement en campagne électorale.

L'impression qui prévaut reste que Washington essaie de tester la capacité de réaction de la Communauté. Celle-ci d'ailleurs n'est pas mince, puisque M. Delors a déclaré que ce serait *« œil pour œil, dent pour dent »*. Le Portugal va plus loin en indiquant, selon une source gouvernementale, que les mesures prises par l'administration américaine sont *« les premiers pas d'une guerre commerciale au niveau des produits agricoles entre l'Europe et les Etats-Unis qui a eu comme prétexte l'adhésion du Portugal et de l'Espagne à la Communauté »*.

S'il se confirme que ces mesures porteront sur les exportations communautaires de vins et de fromages, la France est naturellement la plus visée. Le ministre français de l'agriculture, M. Guillaume, a condamné la décision américaine. Selon lui, les Etats-Unis retireront de l'élargissement un avantage global de plus de 3 milliards de dollars. Mais M. Guillaume se déclare aussi partisan d'une concertation. Il a d'ailleurs rencontré le 1er avril, dans le vignoble alsacien, une délégation de parlementaires américains conduite par M. de la Garza, président (démocrate) de la commission de l'agriculture à la Chambre des représentants. Celui-ci devait s'entretenir, ce mercredi à Bruxelles, avec M. Andriessens, le commissaire européen à l'agriculture, afin, a-t-il dit, de *« calmer les esprits »*.

J. G.

A Landerneau

DES ÉLEVEURS DE PORCS EN COLÈRE

Cinq cents éleveurs de porcs du Nord-Finistère ont bloqué, de 22 h 30 à minuit, mardi 1er avril, le train Brest-Paris, en gare de Landerneau. Ils ont versé du sable dans le réservoir de la locomotive, la rendant inutilisable. La direction régionale de la SNCF s'est indignée de cette action.

Les cours du porc sont en baisse constante depuis le début de l'année. Ils sont tombés à 9,14 F au marché au cadran de Loudéac, mardi 1er avril. Un durcissement des actions est à prévoir si la baisse se poursuit.

Les producteurs demandent l'arrêt des importations de viande de porc en provenance des Pays-Bas. Dans ce pays, le ministre de l'agriculture a ordonné l'abattage de cinq mille porcs dans la région de Zoetermeer, après la découverte d'un second cas de peste porcine africaine.

AFFAIRES

Les salariés rachètent l'entreprise Chaudronnerie et forges d'Alsace à son propriétaire allemand

De notre correspondant

Strasbourg. — L'entreprise Chaudronnerie et forges d'Alsace (CEFA) de Soultz-sous-Forêts (Bas-Rhin), appartient dorénavant aux deux tiers à ses propres salariés. Cette opération a permis que l'entreprise, jusqu'ici contrôlée par un actionnaire allemand, alors même qu'elle travaille essentiellement pour la Défense nationale, devienne complètement française.

Créée en 1956 par une société allemande, la CEFA fabrique depuis 1968 les engins de franchissement amphibie pour les chars de l'armée française imaginés par le général Gillois, et qui portent son nom. L'armée possède deux cent cinquante engins de ce type et les fait actuellement modifier et moderniser par la CEFA au rythme de quinze à vingt par an, ce qui assure le carnet de commandes de l'entreprise dans ce domaine jusqu'en 1989.

Les modifications successives du capital de la CEFA l'avait placée dans une situation paradoxale : elle était contrôlée à 99,98 % par la maison mère allemande, Ewk Goeppner, à Kaiserlautern (République fédérale d'Allemagne). Le souci de la famille Goeppner de céder l'entreprise a coïncidé avec celui — déjà ancien — des salariés et des pouvoirs publics français : permettre que le tour de table des actionnaires d'une telle entreprise soit entièrement français.

Avec l'appui de la BNP, qui a pris elle-même une part de capital de 29 % dans la nouvelle holding qui contrôle la CEFA, cinq cadres de l'entreprise se sont associés pour en acquérir 39,3 %. Tous les salariés (cent vingt-sept personnes) participent de plus à un fond commun de placement pour 29 % des parts. Enfin, le général Gillois détient 3,3 % du capital social.

M. Frédéric Schmidt, l'un des cadres repreneurs et nouveau PDG de la CEFA, se montre ravi de cette formule : *« Le personnel connaît une certaine euphorie,* juge-t-il, *depuis que les Allemands ont retiré leurs billes. »* L'opération, rendue possible par la loi du 9 juillet 1984 sur l'initiative économique, était soumise à un agrément du ministère du budget.

Le directeur régional de la BNP, M. Richard Frachon, qui l'a négociée pour les salariés de la CEFA, précise qu'une telle opération n'était viable que compte tenu *« de la qualité des hommes qui animent la CEFA et des résultats financiers de la société »*. Avec un chiffre d'affaires 1985 de quelque 45 millions de francs, la CEFA dégage un résultat net de 2,28 millions et ses fonds propres représentent plus du tiers de son bilan. La BNP n'a d'ailleurs pas l'intention de conserver définitivement sa participation au capital. *« Ces actions seront revendues aux actionnaires actuels quand ils le souhaiteront »*, précise M. Frachon.

La CEFA travaille sur un projet de nouvel engin Gillois, le MAF-2, qui pourra transporter les futurs chars AMX de 50 à 70 tonnes. Un prototype est actuellement testé. Le marché prévisible — une soixantaine d'engins à 15 millions de francs pièce — assurerait la moitié du carnet de commandes de la CEFA jusqu'à la fin du siècle.

JACQUES FORTIER.

M. MADELIN : « Il faut revoir le système d'aides aux industries »

M. Madelin, ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme, souhaite *« engager rapidement une réflexion approfondie sur les différents systèmes d'aides à l'industrie »*. Le ministre, qui présidait une réunion du comité directeur du Fonds industriel de modernisation (FIM), organisme créé par M. Fabius en 1983, qui, alimenté par les CODEVI, accorde des prêts bonifiés à l'industrie, a précisé que *« le nouveau gouvernement a clairement affirmé ses objectifs libéraux en matière de système d'aides »*. Il tient donc à s'interroger sur leur efficacité, leur caractère réellement *« incitatif »*, leur *« coût pour l'Etat »*, leurs *« effets pervers à l'égard des entreprises qui en bénéficient et les autres »*.

La remise en cause des aides, dont celle du FIM, devrait aboutir sur une nouvelle politique dans le cadre du budget 1987, dit-on dans l'entourage de M. Madelin, mais, dès cette année, des correctifs pourront être apportés au système actuel.

Les aides du FIM ont été contestées par la Commission européenne, en vertu du traité de Rome. La nouvelle politique servira de réponse française à Bruxelles, mais en attendant la FIM, qui fait bien son travail, selon M. Madelin, poursuivra sur sa lancée. L'organisme a été doté de 9 milliards de francs de crédits pour 1986.

ENTREPRISES

Filière bois : Isoroy en redressement judiciaire

Le tribunal de commerce de Caen (Calvados) a pris la décision, le 1er avril, de placer le groupe Isoroy en redressement judiciaire. Première entreprise française, spécialisée dans la transformation des bois, Isoroy compte 3 900 salariés. Cinq des filiales du groupe sont également concernées par la procédure : la société Mignet à Honfleur, la Forestière des Cévennes dans le Tarn, le Hêtre français en Haute-Savoie, ainsi que deux scieries dans les Vosges. Deux juges commissaires et trois administrateurs provisoires ont été désignés pour une période d'observation de trois mois. Ils devront élaborer un plan et étudier les possibilités de reprise. Plusieurs repreneurs se sont déjà manifestés, dont le groupe Pinault-France, qui prévoit des suppressions d'emplois et la fermeture de certaines filiales. Des difficultés qu'Isoroy, né en 1982 de la fusion des établissements Leroy, Isorel et Paradel, n'a pu surmonter, en dépit des aides de l'Etat se chiffrant en dizaines de millions de francs.

Triomph International rachète HOM

Les dirigeants allemands de la société de lingerie féminine Trimph International (4,5 milliards de francs de chiffre d'affaires) ont négocié avec les principaux actionnaires de la société marseillaise de dessous masculins HOM-IPEM, le rachat d'une part majoritaire dans le capital. Cet accord reste encore soumis à aquiescement du pool des banques créancières et du Trésor. Pour HOM, l'inventeur du mini-slip, dont les pertes atteignent 25 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 200 millions, cet apport de capitaux évitera le dépôt de bilan. La dégradation des résultats résulte des retards de livraison, qui ont notamment contraint l'entreprise à vendre sa filiale américaine, opération qui explique près de 15 millions de francs de pertes. La reprise par les capitaux allemands pourrait redonner un second souffle à une entreprise dont l'activité a progressé de 13 % en 1985.

Environnement : amende record pour Union Carbide

Le groupe chimique américain Union Carbide, rendu tristement célèbre par la catastrophe de Bhopal (Inde), vient de se voir infliger par l'Occupational Safety and Health Administration (OSHA) une amende de 1,3 million de dollars pour avoir enfreint à 221 reprises la réglementation fédérale sur la protection de l'environnement et de la santé dans son usine d'Intitute (Virginie). C'est la plus lourde amende jamais infligée par l'OSHA. Dans la liste des infractions, 130 sont considérées comme « graves » et concernent, notamment, une inadaptation du système de détection des fuites, le risque d'incendie et d'explosion, un manque de protection des ouvriers contre les produits dangereux, l'insuffisance des équipements respiratoires. Union Carbide a quinze jours pour faire appel.

Dépôt de bilan de la société Petromer

Spécialisée dans le cabotage pétrolier, la société maritime Petromer, de Bordeaux, vient de déposer son bilan. Victime de la crise du pétrole, elle exploitait encore deux tankers, au lieu d'une quinzaine il y a dix ans. Ce dépôt de bilan touche quatre-vingt-dix-huit marins et officiers.

Le britannique Allied Lyons lance une OPA sur une filiale de Hiram Walker

La compagnie britannique Allied Lyons (alimentations, boissons) a annoncé, le 1er avril, le lancement d'une offre publique d'achat sur la division vins et spiritueux du groupe Hiram Walker au Canada, pour un montant de 1,25 milliard de livres (*13,6 milliards de francs*). Cette OPA nécessite l'approbation des gouvernements canadien, britannique et américain. Elle intervient après que Allied Lyons ait fait elle-même récemment l'objet d'une tentative de prise de contrôle par le groupe australien Elders IXL.

Congelés : Bonduelle reprend une entreprise espagnole

Le groupe français Bonduelle (production de conserves et de surgelés de légumes) a acquis la majorité des actions de l'entreprise espagnole Covena, qui a une capacité de production de 10 000 tonnes de légumes congelés par an.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Précision mécanique Labinal

Le conseil d'administration de la société Précision Mécanique Labinal s'est réuni le 27 mars 1986 sous la présidence de M. Amaury Halna du Fretay.

Il a arrêté les comptes de l'exercice 1985 qui se soldent par un bénéfice de 34,36 MF, contre 27,53 MF en 1984.

Le bénéfice net consolidé du groupe Précision Mécanique Labinal ressort à 75,56 MF dont 72,87 MF pour la part du groupe, contre 70,66 MF en 1984 dont 60,70 MF part du groupe.

La capacité d'autofinancement consolidée s'élève à 157,74 MF, contre 154,81 MF en 1984.

Le conseil a décidé de convoquer l'assemblée générale ordinaire des actionnaires le 13 juin 1986. Il proposera la distribution d'un dividende de 13 F par action, soit 19,50 F avec avoir fiscal, contre un dividende de 12 F par action, soit 18 F avec avoir fiscal au titre de l'exercice précédent.

Cette distribution s'appliquant à un capital augmenté de 20 % représentera un montant global de 25,26 MF, contre 20,24 MF précédemment.

CESSATION DE GARANTIE

La Société bancaire de Paris, société anonyme au capital de 20 millions de francs dont le siège social est 24, rue Murillo, 75008 Paris, conformément aux dispositions légales (loi nº 70-9 du 2 janvier 1970 et décret nº 72-678 du 20 juillet 1972), informe le public que la garantie qu'elle avait accordée à compter du 18 juillet 1984 à :

SOCIÉTÉ AVENIR 2000 MARYLISE,
27, rue Jean-Jacques-Rousseau, 75001 Paris

cesse à l'expiration d'un délai de trois jours de la date de la présente publication.

A la garantie de la Société bancaire de Paris se substituera celle de la SNPI, 91, rue de Prony, 75017 Paris.

Il est rappelé que l'effet de la présente garantie est maintenu pendant un délai de trois mois à compter de la date du présent journal pour les créances couvertes par cette garantie et produites par le créancier dans ce délai de trois mois à l'adresse ci-dessous :

24, rue Murillo, 75008 Paris.

Il est précisé que le présent avis ne saurait porter atteinte à la solvabilité et à l'honorabilité du cabinet ci-dessus indiqué et que le garant se réserve d'apprécier le bien-fondé des créances éventuelles qui seraient portées à sa connaissance.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOCIETE INTERNATIONALE DE BANQUE

Le conseil d'administration de la Société internationale de banque, réuni le 20 mars 1986 sous la présidence de M. Bandoin de Brie, a examiné l'activité de l'exercice 1985 et a arrêté les comptes.

Le résultat net s'établit à 16 706 365 F contre 7 318 097 F pour l'exercice 1984. Il a été obtenu après constitution d'un excédent de provisions d'exploitation de 13 027 073 F et de provisions hors exploitation de 8 963 489 F, notamment pour impôts différés. Ces chiffres avaient été pour 1984 respectivement de 8 195 659 F et 1 931 331 F.

Cette augmentation du bilan et du bénéfice net a été réalisée grâce à l'impulsion des nouveaux actionnaires de la banque, comprenant notamment Groupe Bruxelles Lambert (GBL). Elle est due tant à la croissance régulière des activités et des résultats des opérations d'intermédiation bancaire qu'au très sensible développement des opérations d'intermédiation des marchés exécutées pour le compte de la banque et pour les besoins de sa clientèle. Par ailleurs, le renforcement significatif des fonds propres, qui ont été augmentés en milieu d'année de 150 millions de francs par souscription en numéraire, et l'émission d'un emprunt obligataire de 250 millions de francs ont conforté la structure financière de la banque.

Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale des actionnaires la distribution d'un dividende global de 7 897 500 F contre 3 997 500 F versés au titre de 1984. Parmi les autres résolutions, il sera proposé de ratifier la cooptation de M. Didier Pineau-Valencienne comme administrateur.

Enfin, le conseil a fixé les modalités d'une nouvelle augmentation de capital. Cette opération, réalisée à ce jour, se traduit par une augmentation des fonds propres de 99 397 100 F. Ceux-ci s'élèveront après affectation des résultats 1985 à 340 millions de francs.



Deville

M. Jean Taittinger, président-directeur général de la Société Deville, a fait approuver par le conseil d'administration, dans sa séance du 27 mars 1986, l'arrêté des comptes de l'exercice 1985.

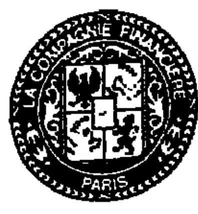
Ceux-ci font apparaître un bénéfice net de 39 350 000 francs après impôt sur les sociétés pour 41 505 000 francs, et des amortissements pour 5 103 000 francs, contre un bénéfice net de l'exercice 1984 de 28 870 000 francs après impôt sur les sociétés pour 31 861 000 francs, et des amortissements pour 4 762 000 francs.

Le chiffre d'affaires hors taxe a atteint 357 822 000 francs en 1985 contre 291 400 000 francs en 1984, constatant une amélioration de 22 %, et le bénéfice net de l'exercice traduit une progression de 36 % par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat s'entend après déduction de 10 236 000 francs versés au personnel au titre du contrat d'intéressement et de 4 661 000 francs au titre du contrat de participation des salariés au fruit d'expansion de l'entreprise.

Le conseil d'administration proposera un dividende net de 43 francs par action de 100 francs de nominal auquel s'ajoutera un avoir fiscal de 21,50 francs, donnant un total de 64,50 francs contre 58,50 francs l'année précédente.

Ces résultats permettent une progression supplémentaire des réserves et du report à nouveau de l'ordre de 11 170 000 francs.



LA COMPAGNIE FINANCIÈRE (banque du groupe Edmond de Rothschild)

SAINT-HONORÉ REAL

Réuni au siège de la Compagnie financière, le 25 mars 1986, le conseil d'administration de Saint-Honoré Real a décidé de réduire de 0,10 % les droits d'entrée dans la SICAV.

En conséquence, les souscriptions se font désormais en franchise de droits d'entrée pour les investissements supérieurs à 1 million de francs. Les droits sont réduits à 0,10 % pour les montants de souscription compris entre 500 000 F et 1 million de francs, et à 0,40 % pour les montants inférieurs à 500 000 F.

Les souscriptions à Saint-Honoré Real sont reçues auprès de :
LA COMPAGNIE FINANCIÈRE, 47, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris.



PUBLICIS S.A.

Publicis SA constitue avec ses filiales et participations françaises et étrangères un groupe d'entreprises qui exerce son activité dans la plupart des grands secteurs de la communication : agences de publicité, médias (presse, affichage, écrans, radio), informatique et, par ses drugstores, dans une forme originale de la distribution réunissant la restauration à des magasins à rayons multiples et des salles de cinéma.

Le conseil d'administration de Publicis SA, réuni le 28 mars 1986, sous la présidence de M. Marcel Bleustein-Blanchet, a arrêté les comptes de l'exercice 1985.

Avec un chiffre d'affaires consolidé de 5 700 303 000 F, en accroissement de 4,16 % par rapport à l'année précédente, le bénéfice consolidé courant après impôts du groupe Publicis s'établit à 59 935 000 F, contre 61 170 000 F. La part du groupe s'inscrit dans ce résultat pour 50 856 000 F (soit 94,83 F par action) contre 52 649 000 F.

Un profit exceptionnel de 5 770 000 F, sur cession d'une participation étrangère, porte le bénéfice net consolidé de l'exercice à 65 705 000 F, dont 56 626 000 F pour la part revenant au groupe.

La marge brute d'autofinancement consolidé atteint 101 359 000 F contre 97 973 000 F.

Les branches principales ont concouru comme suit à l'activité du groupe :

Dans le domaine des agences de publicité, Publicis-Conseil et ses filiales (vingt-six agences conseil ou spécialisées en France) ont réalisé un chiffre d'affaires de 2 259 940 000 F, en progression de 15,46 %, et un bénéfice consolidé après impôts de 22 959 000 F.

De son côté, Publicis International (vingt-deux agences conseil ou spécialisées installées dans dix pays) a traité un chiffre d'affaires de 1 886 819 000 F, sensiblement égal, à structure comparable, à celui de l'année précédente, après cession d'une filiale au Danemark. Le bénéfice net courant consolidé s'établit à 9 397 000 F. Compte tenu de la plus-value de cession enregistrée, le résultat se trouve porté à 15 167 000 F.

Considérée globalement, l'activité des diverses sociétés de médias a représenté un chiffre d'affaires consolidé de 1 449 830 000 F, en hausse de 8,41 %, et son bénéfice consolidé atteint 17 680 109 F.

Dans le domaine de la distribution, la société les Drugstores Publicis avec un chiffre d'affaires de 189 832 437 F, en accroissement de 3,77 %, a réalisé un bénéfice après impôts de 4 290 499 F.

Enfin, les revenus de la société mère du groupe Publicis SA se sont élevés en 1985 à 37 278 080 F, contre 29 442 553 F en 1984, et le bénéfice net après impôts s'est établi à 28 579 515 F, contre 23 008 101 F l'année précédente.

Il sera proposé à l'assemblée générale des actionnaires convoquée le 20 juin 1986 la répartition d'un dividende de 25 F par action contre 22,50 F pour l'exercice précédent, ce qui représente avec l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal de 12,50 F) un revenu global par action de 37,50 F contre 33,75 F.

EPARGNER POUR INVESTIR

LIONPLUS Société d'Investissement à Capital Variable

Assemblée Générale Ordinaire du 24 mars 1986

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société réunie le 24 mars 1986 sous la présidence de Monsieur DOREL a approuvé les comptes de l'exercice 1985.

- **Revenus distribuables :** F 12 699 016,43.
- **Revenu global par action :** F 217,32, composé d'un dividende net de F 211,42 et d'un impôt déjà payé au Trésor (crédit d'impôt) de F 5,90.
- **Mise en paiement dès le 26 mars 1986 contre remise du coupon nº 2.**

CREDIT LYONNAIS
LE PARTENAIRE DE VOTRE AVENIR

OFP - Omnium financier de Paris

Le conseil de l'OFP — Omnium financier de Paris, — dans sa séance du 26 mars 1986, a arrêté les comptes de la société pour l'exercice 1985. Le bénéfice s'établit à 123,4 millions de francs, contre 101,1 millions de francs pour l'exercice 1984, soit une progression de 22 % conforme à ce qui avait été prévu.

Au cours de l'exercice, l'OFP et ses filiales SFA, Omnirex et OPSA ont réalisé des investissements pour un montant global de 306 millions de francs.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire convoquée pour le 26 juin 1986 de distribuer un dividende unitaire identique à celui de l'exercice précédent, soit 43 francs par action, auquel s'ajouterait l'impôt déjà payé au Trésor, 21,50 francs, soit au total 64,50 francs. La distribution globale, y compris le précompte mobilier, serait ainsi de 73 millions de francs.

Une assemblée générale extraordinaire convoquée pour le même jour sera appelée à se prononcer sur l'absorption d'Omnirex par OFP.

COMPTES DE L'EXERCICE 1985

SAFT

Le conseil d'administration s'est réuni le 27 mars 1986 pour examiner les comptes de l'exercice 1985.

Le chiffre d'affaires, après prise en compte d'une activité piles grand public limitée à huit mois, s'est élevé à 1,8 milliard de francs contre 1,9 milliard en 1984.

A structures rendues comparables, la progression ressort à environ 12 %

Au plan mondial et en prenant en compte l'activité piles grand public sur huit mois seulement, les ventes de SAFT et de ses filiales françaises et étrangères se sont établies à plus de 2,6 milliards de francs contre 2,9 milliards en 1984.

Les ventes réalisées à l'étranger ont représenté 55,3 % du chiffre d'affaires total international contre 50,8 % en 1984.

Le résultat net s'élève à 92,7 millions de francs. Hors incidence de la cession de l'activité piles grand public estimée à 67,5 millions de francs, le résultat net, comparable à celui de 1984 de 20,1 millions de francs, ressort à 25,1 millions de francs (+ 25 %), malgré des dépréciations sur titres très supérieures à celles de l'exercice précédent.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale des actionnaires, convoquée pour le 19 juin 1985 à 15 heures, de procéder à une répartition correspondant, pour les actionnaires ayant droit à l'avoir fiscal, à un revenu global par action de 52,50 francs, soit 35 francs pour le dividende distribué et 17,5 francs pour l'impôt déjà payé au Trésor, contre 19,5 francs au titre de l'exercice 1984, soit 13 francs pour le dividende distribué et 6,5 francs pour l'impôt déjà payé au Trésor.

CGE



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

1er avril

Michelin casse les 3 000 F

La Bourse de Paris a rouvert ses portes mardi. L'ordinateur de la chambre avait retrouvé ses « puces », mais il marchait encore avec des béquilles. Pour rattraper le retard, les autorités du Palais Brongniart ont décidé de retarder la séance d'une demi-heure. En outre, avec l'encombrement causé avec le renouvellement des ordres en début de mois, ni le comptant ni le second marché n'ont fonctionné. Tout cela n'a pas empêché le marché de retrouver son « punch ». Dans la matinée, l'indicateur avait progressé de 0,3 %. Ces bonnes dispositions ont été largement confirmées ensuite. D'entrée de jeu, Alcatel et Roussel-Uclaf étaient réservées. D'autres allaient suivre. Si Peugeot marquait le pas, CSF passait la vitesse supérieure comme L'Oréal, Locafrance, Carrefour et Bic. Mais l'événement du jour a été l'ascension de Michelin qui, non seulement a touché les 3 000 F, mais a passé ce cap historique.

Bref, à la pseudo clôture de 14 h 30, l'indicateur instantané enregistrait une nouvelle avance de 1,63 %. Quant à l'indice CAC, englouti par l'informatique, il devrait avoir franchi la cote des 360. Au premier étage, sur le marché obligataire, les affaires étaient un peu plus calmes, mais la demande était toujours assez pressante. L'intérêt s'est porté sur les TMO, les TRA, les fiscalisés à taux fixes.

Le MATIF a, quant à lui, montré une belle ardeur, et à 11 h 30, 1 633 contrats avaient été conclus. La devise-titre a suivi le dollar pour s'échanger entre 7,40 F et 7,47 F (contre 7,33 F-7,41 F).

Ni le comptant ni le second marché n'ont fonctionné le 1er avril. Les cotations devaient reprendre normalement ce mercredi.

NEW-YORK

Le mauvais coup du pétrole

Encore haussière au départ, la tendance s'est brutalement renversée, mercredi, à Wall Street. Après avoir atteint la cote historique de 1 829,02 points, l'indice des industrielles a très rapidement perdu de l'altitude, et, à la clôture, il était redescendu en dessous de la barre des 1 800 points et s'inscrivait à 1 790,11 (– 28,50 points). Le bilan de la journée a bien collé à ce résultat. D'abord positif avec deux fois plus de hausses que de baisses, il a viré de 180 degrés. Sur 2 077 valeurs traitées, 1 105 se sont repliées, 621 seulement ont monté et 351 n'ont pas varié.

C'est le prix du pétrole qui a fait la différence. En tombant en dessous de 10 dollars le baril, soit à son niveau le plus bas depuis huit ans, il a déclenché, par anticipation d'une baisse des taux d'intérêt, une forte reprise sur le marché obligataire. Les actions ont suivi. Mais sa remontée rapide au-dessus de ce palier a provoqué un flux en sens contraire. Les opérateurs ont commencé à prendre leurs bénéfices sur les valeurs à revenu fixe. Sur le parquet, leurs collègues se sont mis à vendre les titres entrant dans la composition des indices sur lesquels sont basés les fameux contrats à échéances (« futures »). En d'autres termes, la volatilité des prix du pétrole a rendu l'avenir plus incertain et les investisseurs plus prudents. Autour du Big Board, personne ne se hasardait à faire le moindre pronostic.

L'activité a fortement augmenté, et 167,39 millions de titres ont changé de mains, contre 134,44 millions la veille.

VALEURS	Cours du 31 mars	Cours du 1 avril
Alcoa	42 3/8	41 5/8
A.T.T.	22 1/8	22
Boeing	58 3/4	56
Chase Manhattan Bank	46 3/4	45 1/2
Du Pont de Nemours	76 1/2	74
Eastman Kodak	82 1/2	80 5/8
Exxon	56	55 1/2
Ford	82	80 1/4
General Electric	78 1/2	77 1/8
General Motors	86 1/4	83 3/4
Goodyear	35 3/8	34 7/8
I.B.M.	151 1/2	149 1/8
I.T.T.	47 1/8	48
Mobil Oil	28 1/8	28 1/8
Pfizer	60 1/8	58 3/4
Schlumberger	31 7/8	31 3/8
Texaco	30	29 3/4
U.A.L. Inc.	58 1/4	58 7/8
Union Carbide	21 3/4	21 1/4
U.S. Steel	22 1/4	21 7/8
Westinghouse	54 3/4	53 3/4
Xerox Corp.	67 1/8	65

AUTOUR DE LA CORBEILLE

ROUSSEL-UCLAF : UNE ANNÉE DE CONSOLIDATION. – Après deux exercices brillants, le groupe pharmaceutique annonce, pour 1985, une hausse de 14,6 % de son bénéfice net consolidé (519 millions de francs) pour un chiffre d'affaires accru de 8,7 % à 11,81 milliards de francs.

LE TRÉSOR PROCÈDE A UNE ADJUDICATION « A LA HOLLANDAISE ». – Le Trésor va procéder, le jeudi 3 avril, à une adjudication d'obligations OAT (assimilables aux OAT 9,90 % de septembre 1984) de la première tranche de l'emprunt d'État septembre 1985, pour un montant non prédéterminé. Les titres offerts pour une somme qui sera fixée lors de l'adjudication présenteront des caractéristiques identiques à celles des OAT 9,90 % septembre 1984. L'adjudication s'effectuera *« à la hollandaise »*, ce qui signifie que les établissements, dont les soumissions auront été retenues, seront servis aux prix qu'ils auront proposés et pour les montants qu'ils auront demandés.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	27 mars	1er avril
Valeurs françaises	137,2	138,3
Valeurs étrangères	112	112,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	27 mars	1er avril
Indice général	(1)	(1)

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 2 avril .... 8 5/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	1er avril	2 avril
1 dollar (en yens)	178,50	178,40

(1) Aucun indice n'est disponible jusqu'à une date indéterminée.

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	32 40	1 504
5 %	....	0 822
3 % amort. 45-54	77	2 005
Emp. 7 % 1973	7270	..
Emp. 8,80 % 77	125 10	7 570
9,80 % 78/93	103 90	7 088
8,80 % 78/86	100 29	2 676
10,80 % 79/94	107 30	6 214
13,25 % 80/90	110 70	10 999
13,80 % 80/87	107 75	6 352
13,80 % 81/89	113 40	2 911
16,75 % 81/87	111 15	9 362
16,20 % 82/90	124 55	3 506
16 % juin 82	125 70	13 019
E.D.F. 7,8 % 61	152	2 846
E.D.F. 14,5 % 80-92	114	11 012
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	103 40	2 689
CNB Paribas	105 30	2 689
CNB Suez	107	2 689
CNI janv. 82	103 45	2 689
CRH 10,90% déc.85	112 10	2 500

BOURSE DE PARIS — Comptant — 1er AVRIL

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Pasquier-R.D.	2890	....
A.G.P.S.A.	1468	....
Alain Manoukian	600	610
Asystel	298	....
BAFIP	998	1135 d
B.I.P.	1170	....
Bolloré Technologies	834	....
Cabonne	622	....
Cardif	2019	....
Cap Gemini Sogeti	1600	....
C.D.M.E.	813	....
C. Equip. Elect.	257	....
C. Occid. Forestière	143	....
Dafsa	255	....
Dauphin O.T.A.	1840	....
Devanlay	980	....
Deville	910	....
Drouot-Assurances	574	....
Éditions Belfond	200	....
Elect. S. Dassault	886	....
Expand	357	....
Filipacchi	618	....
Guy Degrenne	950	....
I.C.C.	325	....
IN Informatique	502	....
Loca-Investissement	344	....
Manutan	601	....
Marin Immobilier	512	....
Métallurg. Minière	180	....
M.M.B.	520	....
Navale-Delmas	705	....
Om. Gest. Fin.	320 10	....
Petit Bateau	280	....
Petrofigaz	887	....
Razel	1020	....
St-Gobain Emballage	1170	....
S.C.G.P.M.	220	....
Sertin-Mavra	800	....
S.E.P.	1113	....
S.E.P.R.	1330	....
Sofibus	274	....
Sopra	780	....
Valeurs de France	337	....
Vildar	301	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Asvrap	18 15	21 20 d
C.E.M.	....	....
Cochery	61 20	....
Copamex	385	....
Dubois Inv. (Casto.)	606	610
Hydro-Energie	270	....
Révillon	350	....
Rorento N.V.	141	141 10
S.M.T. Goupil	381	350 50
Sopalem	212	....
S.P.R.	238	....
Ufinex	354	....
Union Brasseries	148 20	....

SICAV 1/4

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1543	4,5 % 1973	1555	1522	1528	– 1 73
....	C.N.E. 3%	3870	3900	3950	+ 2 06
1082	B.N.P.	1099	1139	1139	+ 3 63
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
230	Elf-Aquitaine	234	230	225	– 3 84
220	– (certific.)	228	229 90	226	– 0 87
1780	Epeda-B-Faure	1858	1859	1859	+ 0 05
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
280	Electrolux	296	290 80	290 80	– 1 75
280	Ericsson	304	298 80	298 80	– 1 71
395	Exxon Corp.	423	410 50	410 50	– 2 95
530	Ford Motors	607	610	609	+ 0 32
83	Freegold	85 10	80 05	80	– 5 99
96	Gencor	97 50	96 20	97	– 0 51
580	Gén. Electr.	589	594	594	+ 0 84
415	Gén. Belgique	485	517	517	+ 6 59
590	Gen. Motors	648	640	640	– 1 23
50	Goldfields	54 40	53	53 50	– 1 65
42	Gd Metropolitain	47	47 10	47	....
89	Harmony	89 20	85	84 50	– 5 26
80	Shell transp.	84 40	83 60	83 60	– 0 94
2280	Siemens A.G.	2240	2255	2257	+ 0 75
138	Sony	156	155 40	155 90	– 0 06
141	T.D.K.	159 60	159 40	159 40	– 0 12
14	Toshiba Corp.	16 50	17 15	17 05 c	+ 3 33
1160	Unilever	1180	1200	1195	+ 1 27
380	Unit. Techn.	390	395	395	+ 1 28
560	Vaal Reefs	533	509	512	– 3 93
300	Volvo	355	361 50	361	+ 1 69
280	West Deep	275	260	265	– 3 63
505	Xerox Corp.	514	508	509 c	– 0 97
1 55	Zambia Corp.	1 65	1 56	1 67	+ 1 29

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 1/4	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
États-Unis ($ 1)	7 132	7 167	6 900	7 500
ECU	6 696	6 681	....	....
Allemagne (100 DM)	307 680	306 780	29 800	31 500
Belgique (100 F)	15 006	15 008	14 350	15 200
Pays-Bas (100 fl.)	273 100	272 090	263 500	280 500
Danemark (100 krd)	83 190	83 290	79	86 500
Norvège (100 k)	98 350	98 500	94 500	101
Grande-Bretagne (£ 1)	10 594	10 494	10 250	10 950
Grèce (100 drachmes)	4 945	4 946	4 200	5 300
Italie (1 000 lires)	4 515	4 515	4 250	4 750
Suisse (100 fr.)	358	367 190	358	375
Suède (100 krs)	97 400	97 450	92 500	99
Autriche (100 sch)	43 900	43 710	42 850	44 800
Espagne (100 pes.)	4 903	4 891	4 700	5 250
Portugal (100 esc.)	4 710	4 718	4 300	5 200
Canada ($ can 1)	5 108	5 135	4 900	5 300
Japon (100 yens)	3 979	4 018	3 860	4 020

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 1/4
Or fin (kilo en barre)	79600	77800
Or fin (en lingot)	79800	78000
Pièce française (20 fr)	553	544
Pièce française (10 fr)	475	.....
Pièce suisse (20 fr)	519	505
Pièce latine (20 fr)	485	485
Souverain	599	601
Pièce de 20 dollars	3340	3350
Pièce de 10 dollars	1690	1650
Pièce de 5 dollars	1175	.....
Pièce de 50 pesos	3100	3090
Pièce de 10 florins	500	501
Or Londres	344 90	333 70
Or Zurich	345	333
Or Hongkong	345 25	333 95
Argent Londres	5 72	5 18

Le Monde

Fraudes pascales sur les distributeurs de billets

Des milliers de Parisiens ont sans doute mis au compte des traditionnelles plaisanteries du 1er avril les facéties de ces distributeurs de billets — en principe automatiques — qui refusaient ostensiblement de leur délivrer ce jour-là la moindre coupure à l'effigie de Montesquieu (200 F) ou du peintre Delacroix (100 F). Bien à tort, car ces appareils ont tout simplement réagi à leur manière à la vaste fraude organisée au cours du long week-end pascal par des porteurs de fausses cartes. Ceux-ci, en effet, on su mettre à profit, pour gagner leur argent de poche, la fermeture des banques pendant quatre jours et l'impossibilité où se trouvent encore certains établissements d'établir en temps réel l'indispensable interconnexion entre les distributeurs de billets et le fichier central interbancaire.

Depuis le 1er juillet 1985, les porteurs de carte bleue (réseau Visa) et Eurocard (Master Card) peuvent effectuer des retraits d'espèces dans tous les distributeurs automatiques de billets (DAB) et les guichets automatiques de banque (GAB) des organismes bancaires et financiers français. Depuis décembre 1985, les 8 500 DAB et GAB répartis sur l'ensemble de l'Hexagone offrent effectivement cette possibilité. Mais c'est dans la région parisienne, où l'on compte plus de deux mille distributeurs, que la fraude a été la plus significative.

« Plusieurs réseaux bancaires ont été touchés par l'utilisation de fausses cartes au cours du week-end », confirme-t-on au groupement carte bancaire qui assure à présent l'« interbancarité » de ces moyens de paiement. *« Dès qu'ils ont constaté la fraude, certains réseaux ont automatiquement bloqué l'ensemble de leurs distributeurs et nous avons décelé ainsi mardi matin plusieurs dizaines de transactions anormales. Mais d'autres appareils ont continué à délivrer leurs billets, et il faut que soit terminé le pointage complet de ces dernières opérations pour que nous puissions déterminer l'ampleur de la fraude,* explique-t-on. *Ce n'est qu'après qu'il conviendra d'effectuer le tri entre les porteurs de bonne foi dont la carte a vraisemblablement été copiée et ceux qui ont procédé à des retraits frauduleux en utilisant un numéro de code qu'ils ne sont pas les seuls à connaître. »*

Ce n'est là qu'un épisode de plus dans la véritable guerre engagée entre les artisans de la monnaie électronique — dont la carte bancaire ne constitue qu'un des divers modes de paiement — et les petits malins qui font acte d'imagination pour déjouer tour à tour les pièges que les constructeurs s'efforcent successivement de mettre en place. *« Chaque type de fraude nous oblige à trouver une parade, mais, pour les seuls distributeurs de billets, il existe au moins une trentaine de types de fraude différents, alors... »,* constate, désabusé, un spécialiste de la monnaie « en plastique ».

Lors du Salon Assure-Expo 86, qui s'est tenu à Paris du 4 au 7 février dernier, une session était tout spécialement consacrée à ce sujet, sous le titre « Informatique : combat pour la fraude et le détournement ». Au cours de cette manifestation, l'un des intervenants s'est fait fort d'expliquer comment, très simplement, un quidam animé d'intentions malignes avait pu détourner à lui seul près d'un million de francs, tout simplement grâce à une contrefaçon de carte magnétique et au vol de codes d'accès sur neuf comptes, permettant une large utilisation des distributeurs de billets.

Selon le Centre de documentation et d'information de l'assurance, les pertes dues aux accidents d'ordinateur et à la fraude informatique auraient dépassé les 5 milliards de francs en 1985. Certes, ce chiffre comprend aussi les incidents techniques et la malveillance interne due au personnel opérant sur ce type de matériel, mais la part revenant à la seule utilisation frauduleuse de cartes magnétiques est loin d'être négligeable, et les banquiers — français et étrangers — craignent à juste titre que la facture ne s'alourdisse au fil des ans et du recours accru à la monétique.

SERGE MARTI.

Bourse du matin

BAISSE

Après neuf séances de hausse consécutives, la baisse était au rendez-vous mercredi matin à la Bourse de Paris. Parmi les valeurs les plus éprouvées, citons Navigation mixte (— 4,5 %), Chargeurs (— 3,6 %), Compagnie bancaire (— 3,2 %), Pernod (— 3,2 %), Bongrain (— 3 %), Lafarge (— 2,9 %), Peugeot (— 2,6 %), L'Oréal (— 1,8 %), Midi (—1,6 %). Seules quatre valeurs ont encore monté : Moët (+ 1,8 %), Bouygues (+ 0,9 %), Elf (+ 0,7 %) et Total (+ 0,6 %).

A LA BOURSE DE PARIS

Valeurs françaises négociées dans la matinée du 2 AVRIL

Indicateur de séance (%) :— 1 12

VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	449 90	439	439
Agence Havas	1850	1636	1650
Air Liquide (L')	692	693	692
Alsthom	470	470	466
Bancaire (Cie)	1250	1240	1200 c
Bongrain	1885	1840	1830
Bouygues	1065	1057	1075
B.S.N.	4089	4030	4070
Carrefour	3430	3380	3385
Chargeurs S.A.	1453	1390	1400
Club Méditerranée	620	614	619
Dumez	1165	1154	1150
ELF-Aquitaine	225	226 50	227
Essilor	2499	2450	2430
Lafarge-Coppée	1318	1280	1278
L. Vuitton S.A.	1215	1201	1206
Michelin	3030	3010	3020
Midi (Cie)	6270	6250	6160
Moët-Hennessy	2260	2330	2290
Navig. Mixtes	916	880	875
Oréal (L')	3437	3370	3375
Pernod-Ricard	1095	1075	1066
Peugeot S.A.	1119	1095	1090
Sanofi	726	725	720
Source Perrier	693	685	675
Télémécanique	3480	3470	3470
Thomson-C.S.F.	1169	1160	1170
Total-C.F.P.	325 10	323	327
T.R.T.	2735	2735	2730
Valéo	560	....	....

Le numéro du « Monde » daté 2 avril 1986 a été tiré à 457 283 exemplaires

Aux Pays-Bas

DES GROUPES « ANTI-FASCISTES » ANNONCENT DES ACTIONS VIOLENTES CONTRE LE PARTI D'EXTRÊME DROITE

(De notre correspondant.)

Amsterdam. — Les porte-parole anonymes de groupes d'extrême gauche ont annoncé qu'ils harcèleraient sans répit les *« racistes et fascistes »*, dans un entretien accordé au journal *NRC Handesblad*, au lendemain de l'attaque, le samedi 29 mars, d'un hôtel proche de Rotterdam, où se tenait une réunion du parti d'extrême droite, le Centrumpartij. L'hôtel, pris d'assaut par une centaine de jeune gens et arrosé avec des engins incendiaires, a été entièrement détruit ; deux personnes ont été grièvement blessées.

Des participants à cette « expédition punitive » expliquent dans le *NRC Handelsblad* que *« les fascistes »* n'ont pas droit à la liberté d'expression et que d'autres opérations du même type auront lieu. Ce n'est pas la première fois que des comités « anti-fascistes » s'en prennent aux réunions du Centrumpartij, mais l'action du 29 mars a été d'une particulière violence.

Dans un premier temps, les policiers débordés par les assaillants, parmi lesquels des squatters venus de différentes villes du pays, ont dû battre en retraite. Tandis que les locaux étaient mis à sac et incendiés, les cinquante participants à la réunion prenaient la fuite pour échapper au feu et aux passages à tabac.

Certains observateurs craignent que l'extrême droite ne tire de ce genre d'opération un profit considérable lors des élections législatives du 21 mai prochain. « L'extrême droite néerlandaise a désormais ses martyrs », titre un quotidien de centre gauche.

Le Centrumpartij a gagné un siège lors des législatives de 1982. Depuis lors, les ultras de droite se sont entre-déchirés, ce qui a débouché sur une scission. La réunion du 29 mars avait justement pour objectif de réconcilier les factions adverses.

RENÉ TER STEEGE.

A B C D E F G

Les Libanais s'interrogent sur les conséquences du retrait des observateurs français

De notre correspondant

Beyrouth. — A Beyrouth le retrait des observateurs français, s'il n'a pas causé de surprise, pose deux questions et un problème, sensiblement différents des préoccupations ayant cours à Paris sur le même sujet.

Première question : ce désengagement de la France fait-il partie d'un marché actuellement négocié à Paris au sujet des otages français au Liban ; si oui, quelle est la nature de ce marché et quels en sont les volets libanais ? Pour le camp chrétien, cela amenuise-t-il encore les possibilités déjà fort réduites d'internationalisation de la crise même en cas d'offensive militaire syrienne ? Deuxième question : le minutage de l'opération a-t-il une signification précise. En d'autres termes, Paris possède-t-il des renseignements sur une conflagration généralisée imminente, qui l'aurait porté à dégager rapidement ses hommes ? Quant au problème, il concerne la Résidence des Pins, ancienne demeure de l'ambassadeur de France, abandonnée à la garde des gendarmes français en 1976, et transformée par la suite en QG du contingent français de la force multinationale, puis du corps des observateurs.

Elle est, en effet, située juste sur la ligne de démarcation entre les deux Beyrouth, plutôt du côté ouest mais en même temps contiguë aux positions de l'armée du côté est. Pour éviter qu'elle ne devienne l'enjeu d'une confrontation entre les deux secteurs de la ville sinon entre les miliciens du secteur musulman, le président du Parlement, M. Husseini, a proposé qu'elle devienne une annexe provisoire du siège, lui-même provisoire (depuis dix ans) du Parlement distant de 500 mètres et plus proche du côté est.

Les « casques blancs » s'étaient repliés, mardi, de leurs trois derniers postes d'observation : les tours Murr (Beyrouth-Ouest) et Rizk (Beyrouth-Est) et Sebnay, surplombant le palais présidentiel de Baabda.

Bien que leur retrait devenu quasi inévitable était attendu, et que leur mission était de plus en plus inefficace, le départ des observateurs français n'a pas été accueilli avec indifférence à Beyrouth, surtout en secteur chrétien, où l'on constate que la France sous le gouvernement socialiste s'est bien plus engagée au Liban que sous le règne de la droite — avant 1981 et après mars 1986 — dont les chrétiens libanais se sentent pourtant plus proches.

Le vice-président des Forces libanaises, M. Karim Pakradouni, a déclaré à ce sujet : *« Nous refusons que la France quitte la résidence qui a vu la proclamation du Grand Liban. Nous nous étonnons de la décision du gouvernement français et nous souhaiterions qu'il subsiste un havre de paix français au Liban. »*

Il reste à Beyrouth même une présence militaire française constituée de cent-trente-six gendarmes affectés à la garde des deux locaux de l'ambassade dans les deux secteurs de la ville ainsi que de la résidence de l'ambassadeur à Beyrouth-Est. Sans compter un contingent de 1499 hommes dans le cadre de la FINUL au Liban du Sud. Quand à la présence culturelle, si elle se maintient en secteur chrétien, elle s'est nettement amenuisée du moins sous forme d'enseignants français, en secteur musulman, par suite des risques inhérents à la présence de ressortissants occidentaux dans cette partie de la ville. Deux professeurs britanniques de l'université américaine de Beyrouth viennent peut-être d'en faire les frais : MM. Leigh Douglas et Philip Hatfield. Disparus depuis vendredi, on ne sait s'il faut les ajouter à la liste des otages occidentaux : huit Français, quatre ou cinq Américains, un Britannique et un Italien.

LUCIEN GEORGE.

● *Un an de détention pour deux otages juifs.* — La commission des communautés juives en péril du CRIF tient à rappeler avec émotion que voilà un an, Elie Youssef Srour, soixante-huit ans et Isaac Sasson, soixante-cinq ans, étaient enlevés à Beyrouth sans aucun motif. Avec Selim Mourad Jamous, soixante ans, Yehouda Beniste, soixante-dix ans, et son fils Youssef Beniste, trente-trois ans, il y a cinq otages juifs au Liban. La commission des communautés juives en péril du CRIF adresse à nouveau un appel solennel et angoissé aux gouvernements du monde libre et à l'opinion publique internationale pour qu'une ation concertée et énergique soit engagée pour obtenir la libération de tous les otages quelque soit leur nationalité et leurs origines. Elle ne peut aussi manquer de rappeler douloureusement la mémoire de Raoul Soubhi Misrahi, Haim Hallala Cohen, Isaac Tarrab, Elie Hallak et Ibrahim Beniste assassinés à Beyrouth dont le seul crime était d'être juifs.

Sur le vif

Masochistes

Ce matin à la radio, j'entendais une dame de Créteil, privée de télé par *Télérama* en juin dernier. Ils sont une vingtaine comme ça à avoir accepté de larguer leur poste pendant un mois... Pour voir. Elle, c'est tout vu. C'était l'ivresse, la joie. Son mari, aux petits soins. Il faisait les courses, la vaisselle. Les enfants plongés dans de saines et édifiantes lectures. Les sorties le dimanche, le grand air, le soleil... Enfin, le pied, quoi !

La plupart des cobayes ont réagi de la même façon. La preuve : le jour de la redistribution des postes, l'équipe a voulu mettre les familles au défi : vos télés on se les garde encore six mois, d'accord ? Oui, figurez-vous. Tous d'accord. Sauf les malheureux parents d'un gamin récalcitrant. Qu'est-ce que vous dites de ça ? Ils sont drôlement vertueux dans le Val-de-Marne, non ? Et pas seulement dans le Val-de-Marne. Le journal publie à cette occasion les résultats d'un sondage Louis-Harris : 44 % des Français se déclarent prêts à se passer de télé *ad vitam aeternam.*

Juré craché ? Je me permets d'en douter. Ils ont fait la même expérience en Allemagne. Et alors là, ça a été la Bérésina. Au bout de quatre semaines d'abstinence, ils étaient sur les genoux, les mecs. Ils imploraient, ils suppliaient, en sanglotant, qu'on leur rende leur boîte à images, la bonne vieille nounou électronique de leurs chiards déchaînés, leur ouverture sur le monde.

Frustrés, affamés de foot et de tennis, ils étaient en manque, ils devenaient fous. Au bureau, ils ne fichaient plus rien, ils se faisaient raconter pendant des heures, le but marqué par le Bayern de Munich et les tie-break de « Bobo » Becker. Et le soir à la maison, à bout de nerfs, ils cognaient sur tout ce qui passait à portée de la main, la femme, les gosses, le chien. Ils faisaient la guerre, pas l'amour. C'est plus à leur mère, qu'elles téléphonaient, les nanas, pour se distraire, c'est à leur avocat. Il y avait du divorce dans l'air.

Entre nous, ça me paraît vraisemblable. Imaginez que près d'un siècle après l'intervention de Gutenberg on ait privé les gens de l'imprimé. C'est impensable. Et c'est bien dommage. Moi, je le regrette, le bon vieux temps. Qu'est-ce qu'on était bien, enveloppés de peaux de bête, accroupis dans des cavernes glacées, à déchirer à pleines dents des lambeaux de viande sanguinolente et des racines terreuses. C'est là que c'était chouette !

CLAUDE SARRAUTE.

L'AFFAIRE GREENPEACE

La télévision néo-zélandaise « découvre » la troisième équipe de la DGSE

La Nouvelle-Zélande aurait-elle découvert la troisième équipe d'agents secrets français ayant opéré à Auckland, en juillet 1985 lors du sabotage du *Rainbow-Warrior* ? On se souvient que la presse française *(le Monde* du 18 septembre 1985) avait révélé la présence de deux nageurs de combat, issus du centre militaire d'Aspretto, en Corse, chargés de poser les deux explosifs sur la coque du navire amiral de Greenpeace, tandis que l'équipage du voilier *Ouvéa* était responsable du convoiement des explosifs et du matériel de plongée, les faux époux Turenge faisant le lien entre les uns et les autres et s'occupant de récupérer les plongeurs et de faire place nette.

Un documentaire diffusé, mardi soir 1er avril, par la télévision néo-zélandaise croit pouvoir identifier les deux membres de cette troisième équipe : ayant affirmé être des professeurs d'éducation physique dans un collège de filles de Tahiti, ceux-ci, présents sous les noms de Alain Tonnelle et Jacques Camurier, sont arrivés à Auckland, venant de Papeete, quelques jours seulement avant le 10 juillet, jour du sabotage. Le documentaire présente des photos en couleur des deux hommes, en vacances sur l'île de Cook, quelques jours après l'attentat, en compagnie du commandant Louis-Pierre Dillais, alias « Dormond », chef du centre d'instruction des nageurs de combat (CINC) d'Aspretto et responsable de la coordination de l'opération sur le terrain. Ce dernier n'avait quitté la Nouvelle-Zélande que la veille du jour où les faux époux Turenge, Dominique Prieur et Alain Mafart, furent arrêtés et inculpés.

Le documentaire assure que les empreintes digitales de Camurier et Tonnelle ont été relevées sur les cartes et les documents saisis par la police à bord du voilier *Ouvéa*, quand il fut contrôlé à son escale dans l'île australienne de Norfolk. La police néo-zélandaise a confirmé le séjour et l'identité des deux hommes, tout en précisant qu'elle n'avait pas de preuve formelle lui permettant d'affirmer qu'ils avaient placé les explosifs. Cependant, les enquêteurs ont confirmé qu'une troisième équipe d'au moins deux personnes — peut-être quatre — avait participé à l'opération montée par la DGSE.

En fait, les noms donnés pourraient correspondre aux fausses identités sous lesquelles voyageaient les membres de la troisième équipe, à l'instar de tous les autres membres de l'opération, si l'on excepte le docteur Xavier Maniguet, loueur sous son identité réelle du voilier *Ouvéa*. Il apparaît de plus en plus que le sabotage du *Rainbow-Warrior* a impliqué exactement quatorze agents français, les « Turenge » n'étant probablement pas les seuls chargés des repérages préliminaires et de la récupération de la troisième équipe.

Aux Etats-Unis

Le crime organisé a un effet de plus en plus néfaste sur l'activité économique du pays

Washington *(AFP-UPI)*. — La commission nommée par le président Reagan pour enquêter sur le crime organisé aux Etats-Unis a rendu public, mardi 1er avril, à Washington, le résultat de ses travaux. Selon ce rapport de 400 pages, fruit d'une étude qui a duré plus de deux ans, la pègre devrait disposer cette année, sur le territoire américain, de revenus s'élevant à 100 milliards de dollars. Par les pertes d'emplois qu'elle entraîne et l'importante évasion fiscale qu'elle provoque, cette activité a un effet de plus en plus néfaste sur l'ensemble de l'activité économique.

Si le trafic de drogue, le jeu, le racket et la prostitution représentent toujours une source importante de revenus pour le crime organisé, celui-ci n'en étend pas moins aujourd'hui ses ramifications, note le rapport, dans de nombreux secteurs industriels. Il se lance dans des opérations sans cesse plus ambitieuses, et son chiffre d'affaires a dépassé celui de certaines industries, telles que celles de la papeterie ou du caoutchouc.

La commission présidentielle estime que la fraude fiscale fait perdre annuellement aux pouvoirs publics plus de 18 milliards de dollars. Les activités occultes de la pègre empêcheraient la création d'environ quatre cent mille emplois, notamment par l'élimination de la concurrence. Grâce au contrôle qu'elle exerce sur certains syndicats, la Mafia empêche les travailleurs de ces secteurs d'obtenir les augmentations de salaires auxquelles ils auraient droit.

La commission observe aussi que la structure du « milieu » s'est modifiée, ces dernières années, en raison de l'apparition de nouveaux groupes, tels que les gangs de motards Hell's Angels (Les Anges de l'enfer), de bandes chinoises ou asiatiques et d'autres organisations de malfaiteurs à fort caractère ethnique. La Cosa Nostra, la Mafia d'origine italienne, demeure l'élément dominant du crime organisé aux Etats-Unis, mais elle n'est plus seule. La collaboration entre mafiosi d'origine chinoise et italienne est devenue courante, allant jusqu'à l'échange de « contrats » (meurtres), la fourniture d'armes et l'avance de fonds, en particulier à New-York, où le quartier italien de Little Italy jouxte Chinatown.

Pour que la guerre contre le « milieu » soit gagnée, recommande l'étude, les Etats doivent se doter d'armes légales : adopter des lois identiques, notamment sur les écoutes téléphoniques, les activités de racket et la saisie de biens acquis de manière criminelle, et lutter contre les protections dont le crime bénéficie auprès de certains fonctionnaires, avocats et hommes d'affaires. Citant, à titre d'exemples, cinq cas d'avocats, le rapport appelle les barreaux des Etats à faire le ménage dans leurs rangs.

Les instances disciplinaires de la profession, note la commission, devraient enquêter de façon plus poussée sur les avocats soupçonnés de ne pas seulement défendre les malfaiteurs, mais aussi de les conseiller avant qu'ils ne commettent leurs crimes.

Dans une prise de position séparée, neuf membres de la commission sur dix-huit ont regretté la sous-estimation, selon eux, dans le rapport du rôle joué dans le crime organisé par les organisations noires et juives.